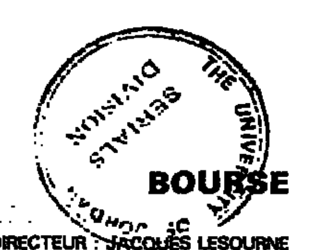


« Arts et Spectacles »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14943 – 7 F

JEUDI 11 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

BOURSE

Les messages de Hanoï

AVANT une étape émouvante à Dien-Bien-Phu, sur les lieux de la plus grave défaite française depuis 1940, et avant une difficile escale dans un Cambodge où la France s'est profondément engagée, sous l'égide de l'ONU, dans la recherche d'une solution à l'imbroglio national, M. François Mitterrand a lancé, à Hanoï, plusieurs messages importants.

Tous n'auront sans doute pas été également agréables aux dirigeants vietnamiens. Mais l'un d'eux, au moins, aura été doux à leur oreille : la suggestion implicite faite au président Bill Clinton de mettre un terme à un embargo devenu hors de saison. Où peut, en effet, se nicher aujourd'hui le grief des Etats-Unis, alors que le vainqueur de 1975 a désormais ouvert tout grand son territoire et ses archives à la recherche des soldats américains disparus en mission ?

LE chef de l'Etat français jouait au demeurant sur du velours, puisque M. George Bush avait récemment fait un geste significatif en ce sens, en autorisant les entreprises de son pays à établir des représentations commerciales au Vietnam. A être entendue, la suggestion de M. Mitterrand n'en serait pas moins cruciale : la levée de l'embargo américain est en effet la clé sinon d'une ouverture à de massifs investissements d'au-delà du *Pacifique*, du moins d'une meilleure disponibilité des institutions financières internationales, dont le Vietnam a un besoin désespéré pour sortir de l'ornière économique où l'a précipité la débâcle de l'URSS, son allié de toujours.

Ne payant pas qu'en monnaie étrangère, M. Mitterrand a aussi annoncé un doublement de l'aide française. Il a également promis, avec prudence, sa bienveillance pour le règlement de la dette vietnamienne envers Paris. Il a, surtout, appelé de ses vœux des relations spéciales avec Hanoï, comparables à celles nouées avec l'Algérie. Reste à vérifier, auront sans doute murmuré les Vietnamiens, la portée de ces engagements, alors que, dans sept semaines, la formulation exclusive de la diplomatie française échappera au président.

M. MITTERRAND, pourtant, n'a pas été tout miel. Il s'est montré explicite dans son soutien au caractère « universel » de droits de l'homme que les dirigeants vietnamiens – à l'instar de tant de leurs homologues asiatiques, communistes ou non – estiment conditionnés par le lieu et le temps. Sa promenade impromptue dans les rues de Hanoï a, d'ailleurs, donné une bonne indication de la peur qui étreint un régime de contrainte face à tout ce qui est expression d'une spontanéité populaire. Les dizaines de milliers d'exilés vietnamiens aujourd'hui établis en France auront apprécié.

Le message sera-t-il reçu par Hanoï ? Rien n'est moins sûr : les communistes semblent peu prêts à instaurer un « Etat de droit » démocratique, ou à concéder de « nouvelles libertés », à commencer par la liberté religieuse, aujourd'hui si durement mesurée aux bouddhistes et aux catholiques. Et que dire de l'établissement d'un pluralisme politique ! Il était, pourtant, difficile au représentant de l'ancienne puissance coloniale d'aller plus loin. Et ce n'est pas faire preuve d'optimisme niais que d'estimer qu'une graine a été semée.

Lire page 7 les articles de PATRICE DE BEER


M0147 - 0211 0 - 7,00 F

Donnant la priorité à la lutte contre le chômage

L'opposition place son programme sous le signe du « changement » et de la « prudence »

MM. Alain Juppé et Dominique Perben, pour le RPR, François Bayrou et Alain Madelin, pour l'UDF, ont présenté, mercredi 10 février à Paris, le programme commun aux deux formations sur lequel leurs candidats feront campagne pour les élections législatives des 21 et 28 mars. Intitulé « Le projet de l'Union pour la France », ce document affirme que « seule une profonde volonté de réformes permettra de trouver les réponses aux problèmes des Français ». Donnant la priorité à la lutte contre le chômage, il propose notamment un « pacte pour l'emploi » avec les entreprises et les régions. L'UPF, qui se prononce pour « la stabilité de la monnaie », suggère également un nouveau train de privatisations, une réforme du système éducatif assurant « un enseignement plus efficace » et « une plus grande égalité des chances », une meilleure maîtrise de l'immigration.

M. Bayrou a résumé ce projet par trois mots : « clarté, changement et prudence ». Pour sa part, M. Christian Pierret, directeur de campagne du PS, a dénoncé aussitôt ce qu'il a appelé un « programme brouillard », « flou » et « contradictoire », sans « chiffrage » et sans « ambition pour la France ».



L'air du temps

par Daniel Carton

Après de nombreux allers et retours entre les sièges de l'UDF et du RPR, qui n'ont pris fin que tard mardi soir, l'opposition a enfin publié son projet pour l'alternance. Un texte de vingt-deux pages, fort attendu, puisqu'il va constituer la pierre d'angle de la campagne législative, mais qui, à la lecture, se distingue plus par les traces de gomme qu'il a dû subir jusqu'au dernier moment que par les gros coups de feutre revanchards si facilement décelables en 1986.

La droite serait-elle définitivement devenue modeste – ce qui serait à coup sûr une petite révolution dans ce pays – ou a-t-elle pour calcul, par-delà cet exercice imposé, de ne se découvrir qu'au tout dernier moment, lorsque le pouvoir lui reviendra enfin ? En tout cas, le texte qu'elle vient de livrer se présente plus comme un mode d'emploi prudent pour temps incertain que comme un programme exhaustif, précis et définitif pour temps de conquête. L'étude comparée de ce projet avec « *la plate-forme pour gouverner ensemble* » rédigée pour les élections législatives de 1986 est à cet égard tout à fait significative.

Il y a sept ans, les premiers mots d'introduction étaient déjà tout un programme : « *1986 est une vraie chance pour la France.* » La première phrase aura cette fois fait tourner les plumes plus d'une fois. Première version : « *La France a besoin d'un changement.* » Version définitive : « *La France réclame le changement.* » Plus qu'un détail. Le vocabulaire a changé. Hier, il ne s'agissait que de reconstruction, rupture, redressement, remise en ordre, libertés. Voici maintenant que l'on ne parle que de réformes, confiance et surtout responsabilité. Le constat a changé. En 1986, le constat de l'échec du socialisme était sans appel. Aujourd'hui, il s'assortit d'une prise en compte plus honnête de la crise économique, sociale et aussi morale que la France affronte.

Lire la suite page 6

Libéralisme tempéré

par Michel Noblecourt

Un programme politique a d'abord une vertu emblématique. Il s'agit d'afficher une volonté de changement avec la politique de la majorité sortante et de fixer quelques priorités ambitieuses, tout en sachant que le pragmatisme et l'adaptation aux réalités finissent toujours par imposer leurs lois.

Il en avait été ainsi en 1986, lorsque la plate-forme RPR-UDF n'avait été appliquée que partiellement. Le projet de l'Union pour la France, présenté mercredi 10 février, n'échappera sans doute pas à ces règles. Mais ce qui frappe d'emblée, c'est sa prudence et même sa modération. Le « tout-libéralisme » de la période 1986-1988 a cédé le pas devant un programme basé sur un nouveau partage des responsabilités entre l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les citoyens. Ce que M. Edmond Alphandéry (UDF) appelle un « *libéralisme contractuel* ». Si l'approche de l'UPF est moins idéologique qu'en 1986 – alors que les clivages entre la droite et la gauche se sont estompés, même sur le plan économique, – c'est aussi parce que les responsables de l'actuelle opposition sont conscients qu'ils ne disposeront que de marges de manœuvre étroites.

Comme le confiait récemment un dirigeant centriste, « *mars 1993 sera beaucoup plus difficile que mars 1986* », notamment à cause d'un environnement économique international et européen très difficile. Si l'économie française est « *en crise* » ou « *enlisée* », comme l'affirme d'emblée le projet sans reprendre à son compte le récent et surprenant catastrophisme de M. Edouard Balladur – pour qui la situation de la France était « *la plus grave depuis la Libération* », – c'est aussi parce que l'économie française subit le contrecoup du ralentissement observé en Europe et celui d'une récession outre-Atlantique dont les Etats-Unis commencent à sortir.

Lire la suite page 6 et le texte intégral du projet de l'Union pour la France pages 2 à 5

Le missile Hadès en « veille » opérationnelle

Malgré l'interruption « *immédiate et définitive* » du programme de missile nucléaire Hadès, réclamée par le président de la République en mai 1992, les travaux ont continué chez les constructeurs, afin de réactiver, en cas de besoin, ce système d'armement.

Lire page 10 l'article de JACQUES ISNARD

Carole Merle championne du monde de slalom géant

Dix-neuf ans après Fabienne Serrat, une Française, Carole Merle est devenue championne du monde de slalom géant à Morioka (Japon), une discipline dans laquelle elle s'était déjà illustrée en remportant la Coupe du monde 1992 et la médaille d'argent des championnats du monde 1989.

Lire page 12 l'article de BÉNÉDICTE MATHIEU

L'emprunt sans intérêt de M. Bérégovoy

Le remboursement par le premier ministre du prêt de 1 million de francs sans intérêt qui lui avait été consenti en 1986 par Roger-Patrice Pelat suscite des interrogations. Les explications des héritiers de l'homme d'affaires restent vagues. Le prêt ne figurait pas dans la déclaration de succession établie en 1989 et le fisc s'en est ému en 1992. Le remboursement en argent n'a eu lieu qu'après l'intervention de l'administration fiscale. Le remboursement en « *meubles et livres* » n'aurait fait l'objet d'une attestation qu'en 1992.

Lire page 10 l'article d'EDWY PLENEL

La succession de M. Craxi

Affrontements à la convention nationale du Parti socialiste italien.

Page 8

Jean-Paul II au Soudan

Un appel du pape au régime islamiste.

Lire page 27 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

Les patrons et l'école

Très critique à l'égard de l'éducation nationale, le Conseil national du patronat français revendique, dans un Livre blanc, la « *coresponsabilité* » du système de formation professionnelle.

Lire page 15 l'article de GÉRARD COURTOIS

Dans le Monde des débats de février

L'Europe face à la guerre

Comment s'explique l'impuissance de l'Europe à rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie ? *Le Monde des débats* de février publie les points de vue et les analyses des généraux Jean Salvan et Claude Le Borgne, des experts militaires Pascal Boniface et Lothar Ruehl, du philosophe Marcel Conche et du psychanalyste Daniel Sibony.

Lire également dans ce numéro le débat sur les conséquences d'une baisse des taux d'intérêt.

► En vente dans les kiosques. 30 F.

Beyrouth entre ruines et reconstruction

Au sortir d'une interminable guerre, le centre-ville de Beyrouth est un paysage ravagé par les bombes, calciné par le feu, hâché par la mitraille, marqué par l'abandon. Pourtant, la trame des quartiers historiques subsiste encore largement, et ces derniers, aux prix d'efforts non négligeables, pourraient être restaurés. La reconstruction de la capitale est donc devenue l'enjeu d'un nouveau conflit inégal.

D'un côté, les tenants d'un urbanisme brutal, surdimensionné et porteur de spéculation, soutenus par M. Rafik Hariri, qui en fut le promoteur avant de devenir chef du gouvernement libanais. De l'autre, ceux qui demandent une rénovation, certes difficile, mais qui respecterait la mémoire de Beyrouth grâce à un urbanisme plus soucieux de son histoire. Ce conflit a été ouvert en France à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à l'Institut du monde arabe à Paris, et d'une exposition de photographies exaltant les ruines, aux motivations ambiguës.

Lire pages 32 et 33 les articles de FRÉDÉRIC EDELMANN, LUCIEN GEORGE et MICHEL GUERRIN

Lire également dans le supplément « Arts et Spectacles »

■ Orchestre à contretemps et un entretien avec Pierre Vozlinsky, directeur de l'Orchestre de Paris, et les points de vue de William Christie, Charles Dutoit et Vincent Meyer. ■ La sélection de la semaine.

pages 29 à 38

Le sommaire complet se trouve page 27

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

« Seule une profonde volonté de réformes permettra

Voici le texte intégral du projet de l'Union pour la France rendu public mercredi 10 février.

La France réclame le changement. Seule une profonde volonté de réformes permettra de trouver les réponses aux problèmes des Français. Après plus de dix années de socialisme, la France est en crise. C'est d'abord une crise économique, celle d'un chômage qui monte inexorablement. La création d'entreprises est en panne. Les dépôts de bilan se multiplient. Beaucoup d'entreprises ne peuvent plus faire face à l'avenir. Le monde rural se sent abandonné. La France est endettée. Elle laisse filer son déficit budgétaire. Notre économie est enlisée.

C'est aussi une crise sociale. Les années socialistes ont été marquées par l'augmentation de la pauvreté. L'insécurité grandit. Les retraites, l'assurance-chômage, l'assurance-maladie sont menacées par l'accumulation des déficits. L'éducation, la formation professionnelle attendent toujours les réformes qui amélioreront les chances des jeunes Français d'avoir un emploi et assureront une meilleure égalité des chances. Notre cohésion sociale est ébranlée.

C'est enfin une crise morale et une crise d'identité, nourries par le spectacle de la corruption, un sentiment d'injustice. Le laxisme de la politique d'immigration entretient la crise d'identité de notre pays. Le pacte social des Français est déchiré.

Il existe pourtant une autre politique, celle que propose ce projet pour l'alternance :

– Faire redémarrer l'économie et favoriser la création d'emplois ;

– Réformer l'enseignement ;

– Reconstruire l'Etat et partager les responsabilités ;

– Assurer la cohésion sociale ;

– Poursuivre la construction européenne et donner une nouvelle ambition à la France.

Telles sont les idées-forces de ce projet. Sa mise en œuvre exigera tout d'abord d'établir la vérité sur la situation en France. Les Français doivent savoir ce qu'il en est réellement du budget de l'Etat, des comptes de la Sécurité sociale et des entreprises publiques. A cette fin, dès les premiers jours de l'alternance, un bilan vérité, objectif et serein, sera indispensable pour apprécier l'ampleur des déficits, la situation des créances, des dettes, des garanties publiques ainsi que les promesses non financées de la gestion socialiste.

Il faudra prendre les mesures d'urgence qu'impose la situation de la France au moment de l'alternance. Il faudra engager, dans un programme de législature, les réformes de structure indispensables.

Ce projet constitue le contrat que nous entendons passer avec les Français.

I. – Retrouver le chemin de la création d'emplois et de la croissance économique

Changer de politique économique. C'est une nécessité si l'on veut stopper la progression du chômage, retrouver le chemin de la croissance et créer des emplois. Ne nous cachons pas la vérité : il y faudra du temps et de la détermination. Mais ne soyons pas sans espoir. Le chômage n'est pas une fatalité. D'autres pays réussissent mieux que nous : pourquoi pas nous ? D'ailleurs, nous avons prouvé qu'une autre politique pouvait être efficace : celle que nous avons menée de 1986 à 1988 nous avait permis de créer 800 000 emplois nouveaux en trois ans.

● ***Relancer la création d'emplois par des mesures immédiates.***

– *Conclure, avant l'été 1993, un « pacte pour l'emploi » avec les entreprises et les régions*, assurant un engagement actif des entreprises dans des actions de formation, d'orientation et de recrutement au niveau local, en contrepartie de l'allègement progressif des charges qui pèsent sur l'entreprise et sur l'emploi.

– *Favoriser la création d'emplois*, tant par les entreprises que par les services aux particuliers, ou pour répondre à des besoins nouveaux comme la protection de l'environnement ou l'aide aux personnes dépendantes. Pour développer la création d'emplois peu qualifiés, nous proposons de *nouvelles formes d'emplois à charges sociales et à contraintes allégées*. Nous proposons également de permettre l'extension au secteur productif, pour certaines tâches nouvelles dans l'entreprise clairement identifiées, des contrats emploi-solidarité. Nous devons enfin, pour tirer tout le parti des nombreux gisements d'emplois inexploités, en particulier dans les services de proximité, créer un *statut du travailleur indépendant* à formalités administratives simplifiées et à charges sociales et fiscales allégées.

– *Assurer la rénovation et la décentralisation de l'ANPE* et développer, à ses côtés, les initiatives locales et privées en matière de placement. L'ANPE doit être transformée en agence de programmes, détenant, aux côtés des régions et des partenaires économiques et sociaux, des participations dans des agences régionales pour l'emploi, associant l'ensemble des acteurs (entreprises, organismes de formation, ASSEDIC, services sociaux...)

– *Adopter une loi-cadre* pour mettre en place ces mesures, lutter contre les rigidités du marché du travail et favoriser des formules d'emploi plus souples, comme le temps partiel. Les sommes considérables aujourd'hui consacrées au chômage doivent être mieux utilisées afin de mieux servir la création d'emplois.

● ***Engager une politique en faveur des PME/PMI.***

La création d'emplois et la vitalité du tissu économique dépendent des PME-PMI. Or celles-ci sont aujourd'hui durement touchées par la crise. Notre politique générale vise à alléger leurs charges et leurs contraintes, à faciliter leurs investissements, à poursuivre la simplification des formalités administratives.

Il s'agira aussi de faciliter la transmission des entreprises et d'encourager fiscalement l'épargne investie dans les fonds propres et dans la création d'entreprises. La suppression de la règle du décalage d'un mois de la TVA devrait permettre un allégement de leurs charges.

● ***Prendre des mesures d'urgence pour le logement, le bâtiment et les travaux publics.***

La crise qui affecte les entreprises et l'artisanat de la construction menace des dizaines de milliers d'emplois. Il s'agit de réagir vite et fort. Il s'agira aussi, si la conjoncture l'exige, de prendre les mesures nécessaires pour éviter les répercussions sur l'économie d'une crise financière et bancaire consécutive à la prolongation de la crise immobilière.

– *Pour répondre à la crise du logement*, il faut accélérer l'investissement dans la construction, en particulier par d'importantes mesures fiscales facilitant l'accession à la propriété (déductions d'intérêts, accès aux prêts, possibilité de franchise pour les droits de mutation), la construction locative privée (déduction forfaitaire, imputation des déficits fonciers) et, pour le logement social, tant en accession qu'en location. Le logement social sera favorisé grâce à la libération d'emprises foncières publiques et à la mobilisation de ressources en provenance des privatisations.

– *Entreprendre un important programme de travaux d'infrastructures* en faisant appel à des concessions d'équipements financés par les redevances des utilisateurs (ouvrages routiers à péage ; eau et assainissement ; transports collectifs).

● ***Restaurer la confiance et assurer les conditions d'une croissance saine et durable.***

– *Maîtriser les déficits et mener une gestion publique rigoureuse pour l'Etat et les collectivités locales.* Sur la base du « bilan vérité » établi dès les premiers jours de l'alternance, il faudra engager clairement les plans de redressement, tant pour la gestion de la dette que pour combler nos déficits sociaux. Les Français y sont prêts, dès lors que ces mesures sont justes, les efforts répartis et qu'elles débouchent sur des créations d'emplois.

L'Etat, les collectivités locales et les organismes publics doivent engager un vigoureux effort pour maîtriser leurs dépenses. Cela veut dire que, dans une masse globale de dépenses publiques qui ne devraient pas progresser plus vite que l'inflation, l'Etat doit faire un effort de modernisation, de rationalisation et d'économies. L'Etat doit s'appliquer à lui-même les règles de compétitivité et de productivité qui sont celles des entreprises. En tout état de cause, le total des dépenses publiques ne doit pas progresser plus vite que l'inflation.

Economiser l'argent public, réduire progressivement nos prélèvements obligatoires exigent une gestion différente. Si on veut les réduire, il faut savoir décentraliser la gestion des problèmes, en particulier en matière d'éducation, de santé et d'environnement, et la rapprocher des citoyens. Il faut savoir aussi ouvrir de nouveaux espaces à l'initiative privée et à la concurrence, afin de maîtriser les coûts.

Aujourd'hui l'Etat est contraint d'emprunter pour rembourser les intérêts de ses différents emprunts. Nous voulons, par un programme pluriannuel de maîtrise des dépenses publiques, ramener, dans le courant de la législature, le déficit à un niveau qui stabilise le poids de l'endettement dans la richesse nationale. Nous voulons que la France respecte ainsi les critères budgétaires fixés par le traité de l'union européenne. Un programme de privatisation verra son cadre juridique adopté dès la session de printemps. Le produit en sera affecté pour partie à la réduction du déficit et, pour partie, à des dotations nouvelles (infrastructures, entreprises publiques, logement social). Simultanément, un collectif budgétaire permettra de réaliser des économies de l'ordre de 20 milliards de francs. Avec la marge de manœuvre ainsi dégagée, il sera possible de réaliser des allégements fiscaux tournés vers la création d'emplois, en priorité dans les PME et PMI, la construction de logements, et de prendre des mesures destinées au milieu rural.

– *Assurer la stabilité de la monnaie.* Le nouveau gouvernement mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la valeur de la monnaie sur le marché des changes, à court et à moyen terme. Dès la session de printemps de 1993, sera votée une loi assurant l'indépendance de la Banque de France. C'est la condition, dans le cadre d'un bon fonctionnement du système monétaire européen, d'une coopération monétaire renforcée avec l'Allemagne et d'une baisse des taux d'intérêt. En effet, le niveau actuel des taux d'intérêt asphyxie la capacité d'investissement de l'économie et pèse ainsi directement sur l'emploi.

Une politique budgétaire plus rigoureuse est en elle-même de nature à permettre une baisse des taux. D'une part, elle augmentera la confiance des investisseurs dans la santé de l'économie française ; d'autre part, par la diminution du recours à l'emprunt, elle libérera pour le financement des entreprises des ressources d'épargne aujourd'hui accaparées par l'Etat. Au-delà, il faudra, en concertation avec nos partenaires européens, engager une politique coordonnée de baisse des taux d'intérêt et de reprise de la croissance.

– *Encourager l'épargne.* Une part trop importante de l'épargne des Français est aujourd'hui immobilisée dans des placements financiers à court terme, au détriment de l'investissement productif et de l'emploi. Une déduction fiscale du revenu imposable, dans la limite d'une somme annuelle plafonnée, permettra d'encourager les placements à long terme. Ainsi, trois types de produits d'épargne à long terme pourront bénéficier de cette déduction : une épargne actions-obligations pouvant servir à l'épargne retraite ; une épargne-pierre destinée à relancer la construction de logements ; une épargne-PME pour alimenter les fonds propres des entreprises.

– *Augmenter le salaire direct.*

C'est pour nous une priorité. Si le coût du travail se situe en France dans la moyenne des grands pays développés, les salaires directs sont souvent plus bas, en raison des charges plus lourdes que supportent les entreprises. Pour augmenter le salaire direct des Français, les cotisations familiales seront prises progressivement en charge par le budget de l'Etat, celui-ci respectant, bien entendu, ses engagements en matière de politique familiale. Les moyens ainsi dégagés permettront notamment, sur la durée de la législature, d'augmenter le salaire direct des Français. Une incitation fiscale forte offrira aux salariés la possibilité d'épargner ce complément de revenus dans des fonds de placement internes ou externes à l'entreprise.

– *Privatiser et développer l'actionnariat populaire*

L'ensemble des banques, des assurances, des entreprises du secteur concurrentiel sera privatisé, les institutions financières à statut particulier seront banalisées. Une commission indépendante fixera dans la transparence l'ensemble des conditions de cession, tant en ce qui concerne les prix que le choix entre les projets des groupes d'actionnaires stables. Le programme de privatisation devra contribuer à une diffusion plus large de la propriété et de la responsabilité, au maintien et à l'élargissement de l'actionnariat populaire. Une part significative devra être réservée, comme en 1986, au personnel et aux petits actionnaires. Les obligations d'information et de transparence seront renforcées.

Les entreprises à caractère monopolistique seront ouvertes à la concurrence dans le cadre des nouvelles règles européennes, en particulier celles qui concernent les transports, l'énergie ou les télécommunications. Dans ce cadre, leur capital pourra être ouvert progressivement à des actionnaires extérieurs. Le droit de la concurrence assurera une stricte égalité entre les activités exercées par les entreprises publiques et les entreprises privées. Une « charte des usagers » affirmera les devoirs des services publics en matière d'information, de respect des délais, de la qualité et de la continuité des services publics. Les locataires de logements sociaux se verront offrir de larges possibilités d'accession à la propriété. Les recettes correspondant à la vente des logements sont laissées aux organismes gestionnaires pour financer des programmes de réhabilitation, d'isolation phonique, de défense de l'environnement, de constructions nouvelles.

– *Réformer la fiscalité pour libérer l'initiative et développer l'emploi.*

Trop d'impôts ou de taxes contribuent à freiner l'initiative, la prise de responsabilité, l'investissement et la création d'emplois. La France doit diminuer ses impôts afin de développer les incitations à produire, à travailler et à épargner. C'est pourquoi nous entendons engager, dans un programme de législature, une profonde réforme de la fiscalité française : réformer l'impôt sur le revenu afin d'en atténuer la progressivité, au bénéfice notamment des classes moyennes, et améliorer la fiscalité des entrepreneurs individuels ; améliorer les dispositifs actuels en matière d'amortissement, de crédit d'impôt recherche, de crédit formation ; abaisser progressivement les droits de mutation en fonction des marges de manœuvre budgétaires dégagées, année après année ; rapprocher nos taux de TVA de ceux de nos partenaires en Europe, dans la perspective de l'achèvement du marché unique.

La baisse des impôts et la stabilisation des prélèvements sociaux permettront la diminution progressive des prélèvements obligatoires en France, afin de les placer dans la moyenne européenne.

– *Mieux associer les hommes à la vie de l'entreprise.*

La compétitivité des entreprises ne résulte pas seulement des investissements matériels qu'elles réalisent, mais elle dépend aussi des progrès réalisés dans l'organisation du travail. C'est pourquoi nous entendons également développer la formation professionnelle, l'intéressement et la participation.

II. – Un enseignement plus efficace une plus grande égalité des chances

Les Français veulent que l'on améliore la qualité de l'enseignement. En effet, une scolarité réussie représente le meilleur passeport pour obtenir un emploi stable. Tous les élèves ne sont pas identiques, tous n'ont pas les mêmes dispositions ni les mêmes aptitudes. En le niant, on décourage les plus faibles et on pénalise les meilleurs ; en le reconnaissant, on offre à chacun les plus grandes chances de réussite.

S'il y a crise de l'éducation, c'est parce que notre système est trop uniforme et trop centralisé. On ne le changera pas d'en haut, mais en introduisant à tous les niveaux des libertés nouvelles et en développant l'autonomie et le partenariat, l'Etat gardant la responsabilité des grandes orientations, de la définition générale des programmes et du contrôle de la qualification des enseignants.

● ***Donner plus de liberté et d'autonomie aux établissements scolaires.***

– *Rendre à l'école primaire sa mission.*

Il faut donner à l'école primaire les moyens de mieux remplir sa mission première : instruire. Et, pour ce faire, accorder la priorité aux enseignements élémentaires : lecture, écriture, calcul.

– *Assurer le libre choix des parents dans le cadre d'une évaluation transparente.*

Les parents doivent pouvoir choisir librement l'école de leurs enfants. Cette liberté de choix exige, pour bien s'exercer, une évaluation objective et transparente des établissements et des formations. L'Etat ne doit pas pratiquer de discrimination financière dans l'aide apportée aux établissements. Les collectivités locales pourront, en toute équité, financer les investissements pour les écoles privées, comme elles le font pour les écoles publiques. Les enfants doivent bénéficier d'une véritable éducation des choix tout au long de leur scolarité, qui leur permette de décider de leur orientation avec leurs parents.

– *Développer l'autonomie des établissements.*

Les établissements, écoles, collèges et lycées disposeront d'une plus grande autonomie, sous la responsabilité du chef d'établissement, dont la fonction sera revalorisée. Les établissements existants ou nouveaux pourront opter pour un « contrat d'autonomie » et bénéficieront d'un financement garanti proportionnel au nombre d'élèves accueillis, afin de leur permettre d'innover hors de tutelles trop contraignantes. Ils auront la possibilité de réaliser un véritable partenariat avec les entreprises et les collectivités locales.

– *Revaloriser la fonction d'enseignant.*

Les enseignants sont les premiers partenaires d'une bataille pour la qualité de l'enseignement et l'égalité des chances. Il faudra réformer la formation des maîtres et mieux l'intégrer à l'université, afin de leur offrir une carrière plus ouverte et personnalisée. La diversité des conditions d'exercice du métier d'enseignant, les efforts de formation et le dynamisme professionnel doivent être pris en compte dans la rémunération et les carrières.

● ***Créer une véritable filière de l'enseignement professionnel et technique.***

Aujourd'hui, le chômage touche quatre fois plus les jeunes Français que les jeunes Allemands. Pour donner à tous les jeunes une chance égale d'accéder à un premier emploi stable, les formations aux métiers et techniques doivent devenir les filières de l'excellence professionnelle. Ces filières doivent permettre d'accéder à tous les niveaux de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur, et à tous les échelons de responsabilités.

L'apprentissage, qui permet une excellente insertion professionnelle et culturelle, et le développement de l'enseignement en alternance seront prioritaires. Pour y parvenir, il est nécessaire d'encourager, par des dispositions fiscales et sociales puissamment incitatives, les entreprises, notamment PME et PMI, à s'ouvrir à la formation professionnelle des jeunes et au développement de l'apprentissage. Pour amorcer ce nouvel élan des entreprises en faveur de la formation professionnelle, une partie des moyens dégagés par la baisse des cotisations familiales pourrait être mobilisée.

L'entreprise est un lieu de formation. Il faut la reconnaître comme telle, et pour cela diversifier les formules. Les collectivités

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

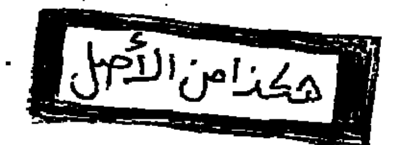
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



DE L'UPF

de trouver les réponses aux problèmes des Français »

territoriales pourront, à leur initiative, créer un secteur pilote de droit privé associant des établissements publics ou privés et des entreprises. Les régions, plus proches des besoins et des ressources, auront la charge de la formation professionnelle.

● *Assurer l'autonomie et la décentralisation de l'enseignement supérieur et développer la recherche.*

Les universités ne sont plus capables de faire face aujourd'hui à l'augmentation du nombre des étudiants.

– *Des universités autonomes et concurrentielles*

Un enseignement supérieur visant l'excellence exige des universités autonomes et concurrentielles. Celles-ci doivent avoir le même statut d'autonomie et de liberté que les autres universités de par le monde. Elles doivent bénéficier de financements diversifiés : collectivités locales, fondations, prêts garantis, droit d'inscription. Les étudiants doivent disposer de plus larges possibilités de bourses, de crédits et de prêts d'honneur. Leurs conditions de vie doivent être améliorées, tout particulièrement en ce qui concerne les possibilités de logement, qui font cruellement défaut. Il faut permettre à chacun de trouver sa place dans un enseignement supérieur diversifié. Il faut faciliter la création d'établissements d'enseignement supérieur libres.

Il faut multiplier les formations courtes professionnelles et permettre à chaque jeune de construire son parcours de la réussite, au lieu de le laisser échouer dans un enseignement supérieur général auquel il n'était pas préparé. Dans le cadre de l'Europe, la France doit chercher à développer des pôles d'excellence universitaires en matières d'enseignement et de recherche, dont la vocation soit internationale.

Education : des audaces et des silences

Autonomie des établissements, liberté de choix des familles, développement de l'apprentissage et introduction, pour les enseignants, d'une part de salaire « au mérite » : la droite retrouve ses vieux réflexes. Mais derrière l'ambition affichée, une *« réforme en profondeur »* de l'éducation nationale, on cherche en vain le mode d'emploi des mesures présentées.

Par exemple, qui mettrait en œuvre et selon quelles modalités cette *« évaluation objective et transparente des établissements »* permettant aux parents de pouvoir choisir librement l'école de leurs enfants ? Comment *« réformer la formation des maîtres et mieux l'intégrer à l'Université »*, quand c'est exactement ce qu'a tenté de faire la gauche en créant les instituts de formation des maîtres (IUFM), vilipendés par l'opposition depuis leur création ?

Certains silences du texte sont troublants : rien sur le collège, sur les lycées ni sur le baccalauréat. Rien non plus sur les contenus d'enseignement et sur une éventuelle « libéralisation » des programmes, longtemps promise. Enfin, sur la question universitaire, l'opposition marche sur des œufs, se contentant de souhaiter des établissements plus *« autonomes et concurrentiels »*.

Restent quelques points forts. La régionalisation des formations professionnelles et le développement de l'apprentissage seront prioritaires, les entreprises étant invitées à *« s'ouvrir à la formation professionnelle »*, grâce à des *« dispositions fiscales et sociales puissamment incitatives »*. Tous les établissements scolaires pourront *« opter pour un contrat d'autonomie »* assorti d'un financement garanti. Enfin la rémunération et la carrière des enseignants prendront en compte *« le dynamisme professionnel »*.

CHRISTINE GARIN

– *Préparer l'avenir par la recherche et l'innovation.*

La réponse à nombre de défis modernes – vie quotidienne et santé publique, protection de l'environnement, technologies de l'information et de la communication, compétitivité industrielle et commerciale – dépend du développement de la science et de la vitalité de notre communauté scientifique. Tout en conservant le rôle d'impulsion qui est le leur aux organismes nationaux, il est nécessaire de favoriser la mobilité et l'ouverture entre les centres de recherche et l'enseignement supérieur, afin de promouvoir l'excellence scientifique entre les laboratoires et les entreprises et d'assurer une meilleure insertion dans le tissu industriel et régional. Cet effort de décentralisation et de décloisonnement doit s'accompagner du développement de procédures d'évaluation reconnues et efficaces, afin de promouvoir l'excellence. Il convient enfin de renforcer le rôle du crédit d'impôt dans le développement de la recherche et de l'innovation.

III. – Reconstruire l'Etat et partager les responsabilités

L'Etat exerce mal, aujourd'hui, ses missions fondamentales. Pour qu'il les exerce mieux, il faut recentrer l'Etat sur ses fonctions essentielles, en laissant aux citoyens, aux collectivités locales, aux acteurs de la vie économique et sociale, les tâches qu'ils peuvent exécuter mieux que lui. C'est le choix à la fois d'un Etat plus efficace et d'une démocratie plus proche du citoyen, plus attentive à ses problèmes, plus économe de l'argent public, plus proche des décisions.

● *Reconstruire un Etat efficace, impartial et recentré sur ses fonctions essentielles.*

– *Un Etat qui assure la sécurité de tous les Français.*

Lutter contre l'insécurité, c'est le premier devoir de l'Etat. Quand l'insécurité grandit, ce sont d'abord les plus faibles qui sont frappés dans leur vie quotidienne. Il est nécessaire de renforcer la lutte contre la criminalité organisée, les nouvelles formes de délinquance et le développement de la petite délinquance. Une politique déterminée de sécurité publique doit associer prévention et sanctions, une justice plus rapide et plus présente, des directives claires et des moyens pour les forces de police : il faut avoir la volonté politique d'appliquer la loi sur tout le territoire de la République.

Les forces de sécurité doivent être encouragées et non découragées, et leurs conditions de travail améliorées. Une loi-programme permettra de renforcer les moyens de la justice et de la police et d'assurer, avec le concours d'auxiliaires provenant du contingent, une présence de proximité qui réponde à la demande de la population.

– *Un Etat qui restaure le bon fonctionnement de la justice.*

Il faut restaurer un pouvoir judiciaire indépendant, impartial et responsable, accessible et efficace. Nous proposons de faire du Conseil supérieur de la magistrature un « Conseil supérieur de la justice » indépendant du pouvoir politique et chargé à la fois de la gestion de la carrière et de la discipline des magistrats.

Un plan quinquennal de modernisation de la justice sera engagé. Le bon fonctionnement de la justice exige :

– l'amélioration de l'accès à la justice par une meilleure information donnée aux justiciables et par une revalorisation de l'aide légale ;

– des mesures d'urgence pour donner à la justice judiciaire et administrative les moyens humains et financiers nécessaires à son bon fonctionnement ;

– l'application effective des décisions de justice par un juge spécialement chargé de leur exécution, notamment en matière civile et commerciale ;

– l'accélération du traitement des affaires et le désengorgement des tribunaux par l'intermédiaire d'un véritable juge de paix pour le contentieux quotidien ;

– la révision de la récente refonte de la procédure pénale.

– *Un Etat impartial.*

Les mécanismes de l'économie mixte qui, par nature, mélange les affaires et la politique, ont contribué au développement de la corruption. Diminuer le pouvoir de l'Etat sur l'économie fera reculer la corruption. En donnant aux magistrats et aux services chargés de la répression des infractions financières les moyens et l'indépendance nécessaires, nous ferons reculer la corruption. Les nominations doivent obéir à des critères de compétence et non à ceux de l'appartenance politique pour restaurer l'impartialité de l'Etat et de l'administration.

– *Un Etat qui maîtrise l'immigration.*

Notre cohésion nationale est aujourd'hui menacée par le sentiment que la France ne maîtrise ni l'intégration de ses immigrés ni l'arrivée de nouveaux immigrés. Nous devons sans tarder définir une politique de l'immigration claire et courageuse. Cette politique exige l'application stricte des lois existantes, délibérément bafouées par le gouvernement socialiste.

Il faut aussi effectuer des contrôles efficaces tant aux frontières que sur le territoire national, abolir les lois Joxe sur les reconduites à la frontière et assurer l'exécution des décisions prises. Il faut mettre fin aux détournements manifestes de procédure que constituent, par exemple, les mariages blancs ou certaines demandes de droit d'asile, ainsi qu'aux situations contraires à notre droit et à nos traditions, telles que la polygamie.

Une politique de l'immigration efficace passe par une réforme de notre législation, tout particulièrement celle relative au regroupement familial, et par une répression accrue du travail clandestin. Cela suppose également le développement des économies des pays les plus pauvres pour que leurs habitants puissent travailler et vivre décemment dans leur pays sans être poussés à émigrer. Les difficultés liées à l'immigration sont souvent dues à la pauvreté, que celle-ci frappe des Français ou des étrangers. Les politiques de solidarité et d'humanisation, telles que les politiques du logement, de l'urbanisme, de soutien scolaire et d'action sociale, devront contribuer tant à améliorer les conditions d'accueil des populations immigrées qu'à résoudre les problèmes de cohabitation de populations d'origines diverses.

La collectivité nationale doit être prête à intégrer les étrangers qui souhaitent devenir Français, c'est-à-dire à les naturaliser. La naturalisation confère des droits, mais aussi bien entendu des devoirs. La réforme du code de la nationalité, déjà adoptée par le Sénat, doit permettre de clarifier les conditions d'une intégration réussie. A cet égard, nous sommes attachés à une conception de l'école qui favorise la transmission d'une morale, de valeurs et d'une culture communes, et non le « multiculturalisme ».

Devenir Français exige que l'on accepte d'accomplir son service national en France, ce qui impliquera la révision de certains de nos accords internationaux. Devenir Français, c'est aussi faire sienne une certaine idée de la famille et de la vie commune, qui respecte nos traditions et qui, en particulier, exclut la polygamie dans la distribution des prestations sociales.

– *Ouvrir de nouveaux espaces à la démocratie.*

Les Français souhaitent que leur participation à la vie politique ne se limite pas à l'élection de leurs représentants. Ils aspirent à pouvoir être consultés directement par référendum afin de donner leur avis sur les grandes questions qui leur tiennent à cœur. C'est pourquoi nous voulons étendre le champ du référendum pour consulter les Français sur les grands sujets de société. Nous voulons également permettre, en instituant un droit d'initiative populaire, à un groupe important de citoyens de provoquer l'organisation d'un référendum sur un sujet donné. Dans l'un et l'autre cas, les questions posées devront être déclarées conformes par le Conseil constitutionnel.

● *Décentraliser les décisions et gérer au plus proche.*

– *Compléter la décentralisation.*

Nous voulons poursuivre la décentralisation. Celle-ci est inachevée, car dans beaucoup de domaines les compétences restent enchevêtrées et les ressources financières des collectivités ne sont pas clairement réparties.

Une première étape doit consister à clarifier la répartition actuelle des compétences et des ressources, pour que le citoyen sache qui est compétent et donc responsable, et que le contribuable sache qui a pris la décision et quel en est le coût. La région doit devenir le chef de file de l'action économique, des grandes infrastructures et de la formation professionnelle, tandis que le département doit voir sa vocation confirmée pour l'action sociale et certaines actions de proximité dans le domaine de l'environnement, du cadre de vie et du logement. De nouvelles compétences doivent être transférées : par exemple, la formation professionnelle aux régions, la gestion de l'enveloppe du RMI aux départements, la possibilité de passer des conventions avec les établissements d'enseignement, les hôpitaux.

– *Expérimenter, innover.*

Beaucoup de problèmes ne peuvent plus être réglés par des réformes venues d'en haut et appellent des solutions qu'on ne peut découvrir que d'en bas, par l'innovation et l'expérimentation. Mais ces innovations et ces expérimentations sont le plus souvent étouffées par des contraintes légales et réglementaires. Nous voulons créer par la loi un « droit d'expérimenter » qui, sous certaines conditions de contrôle et d'évaluation, permettra, au-delà des contraintes, d'explorer des voies nouvelles, avec les moyens et la souplesse nécessaires.

– *Renforcer le contrôle des citoyens.*

La décentralisation doit s'accompagner d'un effort de déconcentration et du transfert aux préfets de dotations globales ; elles concerneront les aides au logement, afin de permettre leur adaptation à la situation locale. Elle doit s'accompagner également d'une exigence de transparence, permettant l'exercice d'un contrôle objectif et serein, et le développement de contre-pouvoirs qui sont la condition de la démocratie locale. Enfin, les services de l'administration seront dotés de comptes clairs, accessibles aux contribuables, qui leur permettent de juge de l'efficacité de la gestion et de la bonne utilisation des deniers publics.

– *Développer la vie associative.*

Les Français prouvent leur solidarité tous les jours. Ils se montrent généreux en argent et en temps. Individuellement ou au sein des associations, ils mènent des actions d'intérêt général. En France même, ils aident les plus pauvres, les victimes de l'exclusion et ceux qui connaissent la détresse. Dans le monde, ils développent au-delà de nos frontières l'action humanitaire. Ils agissent également pour sauver un patrimoine culturel ou naturel, défendre l'environnement ou pour exprimer une passion artistique ou sportive... Ces élans de générosité et de solidarité, ce dynamisme du monde associatif doivent être encouragés, avec une attention particulière pour le domaine de l'action humanitaire.

Nous voulons permettre aux Français d'augmenter la part de leur impôt qu'ils pourront affecter librement aux associations et aux fondations qui exercent des activités d'intérêt public dans les domaines de leur choix : culturel, humanitaire, sportif, social ou éducatif.

● *Répondre au défi de l'environnement.*

La société de croissance rapide a été dure. Elle a déraciné les hommes, brisé bien des cohésions sociales, qu'elle n'a pas encore reconstituées. Dure parfois pour notre cadre de vie, dure pour notre environnement, menaçante pour le patrimoine commun de l'humanité. Aujourd'hui, il nous faut réparer les erreurs du passé, prévenir les risques du futur, revoir nos règles du jeu, afin de favoriser des comportements plus responsables, plus respectueux de la nature et de l'environnement.

Responsabiliser chacun, permettre une gestion efficace des problèmes au niveau où ils se posent, suppose un nouveau cadre juridique. Un code de l'environnement regroupera et harmonisera les textes législatifs et réglementaires et instituera un délit d'atteinte à l'environnement. Les procédures d'étude d'impact et d'enquête publique seront revues, et les moyens d'intervention rapide du juge administratif renforcés. Les principes de responsabilité du droit civil devront être respectés, sans que l'autorité administrative y fasse obstacle. Le principe pollueur = payeur sera strictement observé, afin d'assurer une réelle indemnisation des dommages causés et de favoriser des comportements plus responsables.

Les processus de décision pour les grandes infrastructures seront revus de façon à permettre un large débat en amont pour que leur impact sur l'environnement soit mieux mesuré au moment des choix. La nouvelle loi destinée à compléter la décentralisation et à clarifier la répartition des compétences fixera le rôle des régions, des départements et des communes dans la défense et la gestion des ressources naturelles et de leur patrimoine. Parallèlement, les associations et les fondations verront leur rôle renforcé.

La protection de l'environnement ne doit pas être considérée comme une préoccupation marginale, mais comme une activité à part entière, créatrice de nouveaux emplois. Dans le cadre de la réforme du service national, des appelés du contingent pourront être affectés à des actions de protection de l'environnement.

● *Assurer à tous un égal accès à la culture.*

– *Réduire les inégalités culturelles.*

Le paradoxe culturel de la dernière décennie, c'est d'avoir conjugué un accroissement constant des dépenses culturelles de l'Etat avec un renforcement accru des inégalités dans l'accès à la culture : inégalité culturelle entre Paris et le reste de la France, entre quelques bénéficiaires privilégiés des moments de culture et les autres. Nous voulons réduire cette inégalité culturelle. C'est d'abord la tâche de l'école et des enseignants, en favorisant l'éveil culturel des jeunes et en développant, en partenariat avec les milieux concernés, les enseignements artistiques.

Lire la suite page 4

Immigration : une plus grande prudence

La politique de l'immigration n'apparaît plus parmi les toutes premières priorités de la droite. Si la politique *« claire et courageuse »* qui est prônée semble plus prudente que celle pratiquée entre 1986 et 1988, elle contient cependant des mesures potentiellement déstabilisantes. Au-delà de *« l'application stricte des lois existantes »*, l'opposition souhaite *« abolir les lois Joxe sur les reconduites à la frontière »*, autrement dit supprimer le recours suspensif dont dispose, dans les vingt-quatre heures, l'étranger faisant l'objet d'une mesure d'éloignement pour infraction aux lois sur l'entrée et le séjour. L'opposition entend lier l'*« intégration »* à une réforme du code de la nationalité. Elle a renoncé à ses vastes projets de 1986, mais souhaite faire adopter les propositions formulées en 1988 par la commission Marceau Long : les jeunes nés en France de parents étrangers eux-mêmes nés hors de France ne deviendraient français à l'âge de dix-huit ans qu'après en avoir formellement manifesté la volonté. Le projet de l'UPF rappelle que la naturalisation *« confère des droits, mais aussi (...) des devoirs »*.

L'opposition veut aussi modifier la législation sur le regroupement familial sans préciser le sens d'une réforme nécessairement limitée par les impératifs de la Convention européenne des droits de l'homme. La remarque vaut aussi pour la volonté de *« mettre fin »* aux mariages blancs, qui pourrait annoncer le rétablissement d'un délai, après l'union, pour la délivrance de la carte de résident. Le projet visant à *« exclure la polygamie dans la distribution des prestations sociales »* paraît, lui, d'une application difficile et surtout d'une compatibilité douteuse avec la jurisprudence administrative française. L'opposition reconnaît cependant la liaison entre intégration et pauvreté (*« que celle-ci frappe des Français ou des étrangers »*) et affirme que les flux migratoires sont liés au développement des pays pauvres.

PHILIPPE BERNARD

« Les changements ne relèveront pas seulement de l'action

Suite de la page 3

Nous voulons : permettre, au travers de la relance de la décentralisation, à l'ensemble du territoire et à l'ensemble des catégories sociales, un large accès aux valeurs de la culture ; donner en particulier aux collectivités locales les compétences nécessaires à la mise en valeur et à l'entretien de notre patrimoine historique, au développement et à l'animation des orchestres, de la vie scénique ; faire de la France un lieu de créativité culturelle intense dans les arts plastiques et toutes les formes contemporaines d'expression.

– *L'audiovisuel.*

Aujourd'hui, le paysage audiovisuel français ne peut s'offrir le luxe de bouleversements supplémentaires. Il est nécessaire de préciser les missions du secteur public audiovisuel en réaffirmant son identité. Ses moyens financiers devront être adaptés en diminuant la part du financement par la publicité et en utilisant mieux le produit de la redevance, dont on cherchera à améliorer la perception.

Il faut assouplir les règles du jeu pour favoriser le pluralisme et la concurrence. Le secteur audiovisuel est victime d'une surréglementation qui aboutit souvent à des résultats inverses à ceux recherchés. Des aménagements progressifs permettront d'assouplir les règles en vigueur et de promouvoir des règles du jeu plus équitables. Par ailleurs, les investissements dans l'œuvre audiovisuelle bénéficieront d'incitations fiscales.

● *Développer la pratique du sport.*

Le sport est à lui seul une école de vie et de caractère, apprentissage de l'effort, de l'initiative, de la responsabilité, de l'esprit d'équipe et du respect de l'autre. C'est un facteur de cohésion sociale et de fierté nationale. Le sport est de plus une activité économique importante, créatrice d'emplois.

Développer une politique sportive est, par nature, une affaire de partenariat, où l'Etat doit assumer son rôle d'impulsion. Il faut développer le sport à l'école où, avec l'accord du corps enseignant, les rythmes scolaires seront adaptés et améliorés. Il faut développer les activités extra-scolaires, en recherchant des formes contractuelles tant pour l'exercice de ces activités que pour leur financement.

Les collectivités locales doivent pouvoir participer à la définition et à la mise en œuvre de projets nationaux d'équipements sportifs. Elles doivent se voir proposer une aide technique pour organiser leur politique d'animation sportive. Le mouvement sportif et le remarquable tissu associatif animé par près d'un million de bénévoles assurent un rôle essentiel dans le développement du sport. C'est pourquoi le mouvement sportif doit disposer d'un cadre juridique et financier rénové.

Le sport de compétition doit permettre de détecter les jeunes talents, et les athlètes de haut niveau doivent se trouver confortés par un statut social mieux adapté à l'optimisation de leur carrière sportive, sans porter préjudice à leur avenir professionnel.

IV. – Equilibrer les chances de développement et aménager le territoire

Nous n'acceptons pas de laisser la France se défaire. Nous n'acceptons pas que l'on abandonne le monde rural et l'agriculture quand certaines régions s'hypertrophient. Nous n'acceptons pas de laisser les campagnes se vider et les banlieues exploser.

● *Une nouvelle politique d'aménagement du territoire.*

Aménager le territoire suppose d'abord qu'on infléchisse fortement le système actuel des contrats de plan qui privilégient, dans les actions de l'Etat, le partenariat avec les régions les plus riches et favorise la surenchère des incitations économiques au détriment des plus pauvres.

Aménager le territoire, c'est décentraliser les pôles de décision politique, financière, technologique, afin de constituer des pôles régionaux puissants. Aménager le territoire, c'est développer, dans le respect des contraintes liées à l'environnement, un réseau de grands moyens de transports aussi dense que celui de nos partenaires les plus développés de la Communauté. C'est aussi permettre à la France de retrouver son destin de puissance maritime et faire en sorte que les ports français soient les débouchés naturels des activités industrielles et commerciales de l'Europe de demain.

Développer de telles infrastructures nécessite de nouveaux moyens financiers. C'est pourquoi il faudra faire appel, chaque fois que possible ou nécessaire, au financement et à la gestion privée des infrastructures. Pour cela, les conditions tarifaires, réglementaires et fiscales seront adaptées.

● *Un pacte d'avenir pour l'agriculture et le monde rural.*

On ne peut laisser se défaire l'agriculture et le monde rural sans réagir rapidement et vigoureusement. Tout d'abord, nous entendons défendre beaucoup plus fermement, aux niveaux européen et international, les intérêts vitaux de notre agriculture. Le préaccord du GATT n'est pas acceptable en l'état.

Pour redonner toutes ses chances à notre agriculture, il faut revoir la réforme de la politique agricole commune, réintroduire ses principes fondateurs, défendre la préférence communautaire et faire en sorte que, pour une majorité de produits, les prix redeviennent la base du revenu agricole. Nous voulons offrir un pacte d'avenir à l'agriculture et au monde rural, afin de rééquilibrer, dans un programme de législature, ses chances de développement :

– en agissant sur la fiscalité et sur les charges sociales et fiscales qui pèsent sur l'agriculture pour les rapprocher de celles de nos partenaires plus favorisés ;

– en encourageant l'investissement dans les entreprises agricoles et en facilitant leur transmission ;

– en favorisant la diversification des débouchés et des activités, ainsi que la qualité des produits.

Par ailleurs, une politique fiscale d'encouragement à la moyenne entreprise et à l'artisanat et d'incitations territoriales dans les régions les plus touchées, permettra, grâce à la mise en place de zones de revitalisation rurale et au maintien des services publics en milieu rural, de compenser les handicaps.

Enfin, un programme pluriannuel de réforme de la DGF et de péréquation des ressources de la taxe professionnelle, accompagnée de critères de répartition incitant à la modération fiscale locale, permettra d'assurer l'équité indispensable dans la répartition des ressources nationales.

● *Une politique globale pour la ville et les banlieues.*

La crise des banlieues a des causes multiples : chômage, échec scolaire, urbanisme inhumain, immigration mal maîtrisée, insécurité, exclusion. Elle exige pourtant une réponse globale. Aujourd'hui, les maires sont confrontés à des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre en raison de l'enchevêtrement des responsabilités. Il leur faut innover, bousculer les habitudes administratives, lever les contraintes légales et réglementaires. Pour cela, nous voulons regrouper les moyens disponibles pour permettre aux maires d'exercer pleinement leurs responsabilités.

Cette politique fera l'objet d'un « contrat de responsabilité » engageant clairement l'Etat aux côtés du maire et donnant au préfet les moyens de lever les obstacles administratifs s'opposant à cette action. Le « droit d'expérimenter » viendra conforter cette capacité d'initiative locale. Un fonds d'intervention, situé au niveau de la région, géré localement, permettra d'apporter les aides financières ou de renforcer les moyens nécessaires au pilotage d'actions de proximité par les maires.

Pour sa part, l'Etat doit exercer pleinement ses responsabilités. En matière d'autorité publique, il doit mettre fin à l'existence de zones où le droit n'est plus respecté, assurer la sécurité des populations en renforçant notamment l'îlotage dans les quartiers difficiles. Il doit particulièrement veiller au bon fonctionnement des services publics.

En matière d'éducation et de formation, des expériences innovantes doivent permettre d'adapter le fonctionnement des établissements ou bien les formations à des réalités spécifiques.

Pour faire face au développement du chômage, il faut pouvoir expérimenter des dispositifs favorisant la création d'emplois, sur le modèle des zones d'entreprise ou des zones d'investissement privilégié et développer des formules d'insertion, telles que les entreprises intermédiaires.

Le logement doit devenir une compétence partagée et les maires doivent pouvoir concourir largement à l'attribution des logements sociaux afin de lutter contre la constitution de ghettos. Un plan d'urgence pour les sans-abri devra être mis en place.

Ces mesures, accompagnées d'un effort budgétaire provenant d'une partie du produit des privatisations et relayées par les communes, doivent permettre une action efficace pour réintégrer les quartiers difficiles dans un tissu social harmonieux.

● *Une politique active pour l'outre-mer.*

L'outre-mer français vit avec encore plus d'acuité les problèmes que connaît la métropole. Les problèmes spécifiques de l'outre-mer méritent des réponses spécifiques. On a pu mesurer les limites de l'assistanat généralisé que les socialistes ont mis en place outre-mer.

Nous entendons maintenir l'effort en faveur de l'outre-mer, mais nous entendons également lui permettre de choisir un mode de développement original, qui respecte ses traditions et ses spécificités économiques. C'est pourquoi un effort important de déconcentration et de globalisation des aides publiques (notamment des enveloppes sociales) permettra, en association étroite avec les collectivités locales, une gestion des moyens plus adaptée au terrain et favorisant le développement de l'emploi.

Au-delà des efforts financiers nécessaires, l'Etat devra réaffirmer sa présence outre-mer pour garantir la stabilité des institutions et la sécurité des biens et des personnes. Il devra, enfin, mieux défendre au sein de la Communauté européenne les intérêts spécifiques de l'outre-mer français.

V. – Renforcer la cohésion sociale

La protection sociale des Français est aujourd'hui menacée par l'ampleur des déficits sociaux et du chômage. Sauver la protection sociale des Français nécessite la mise en œuvre d'un plan de redressement pluriannuel. Il sera établi sur la base du « bilan-vérité » que nous ferons effectuer et en fonction de la reprise de l'activité économique et du rythme de la création d'emplois. Sauver la protection sociale des Français, c'est également engager les réformes nécessaires pour mettre fin à une dérive qui conduit, à la fois à la diminution des remboursements et à l'augmentation des cotisations.

● *Responsabiliser pour mieux gérer*

Mieux gérer la protection sociale impose de clarifier les structures. Responsabiliser, c'est procéder à une séparation complète des caisses nationales et leur donner les moyens d'assurer une gestion autonome. Responsabiliser, c'est aussi distinguer clairement ce qui relève de la solidarité (et donc de l'impôt) et ce qui relève de l'assurance (et donc des cotisations).

● *Sauver l'assurance-maladie*

Si des réformes courageuses ne sont pas entreprises rapidement, on verra s'accroître le rationnement des soins et baisser leur qualité, en même temps que l'on assistera au découragement des professions médicales. Une Sécurité sociale à deux vitesses se développera. La crise du système français est la crise d'une économie administrée. On ne sait plus qui décide, qui paye et qui contrôle. Tout pousse à l'irresponsabilité. Nous entendons engager les réformes permettant de développer les responsabilités de chacun des acteurs de notre système de soins : caisses, mutuelles, assurances, hôpitaux, médecins, assurés...

– *Des caisses d'assurance-maladie responsables.*

Les caisses d'assurance-maladie se verront confier, dans un nouveau contexte d'autonomie, une pleine responsabilité de gestion et de décision. En développant les possibilités offertes par la loi de 1983, il faut permettre aux caisses locales de mettre en place des conventions de gestion déléguée ou de partenariat avec les acteurs du système de santé, permettant de rechercher des solutions responsabilisantes et innovantes. Ces expériences feront l'objet d'une évaluation avec l'ensemble des parties concernées, afin d'envisager les possibilités de leur extension.

– *Une autre gestion de l'hôpital.*

Le système hospitalier est en crise. La planification sanitaire a échoué : il existe un excédent de plusieurs dizaines de milliers de lits de court séjour et des disparités considérables entre les régions ; l'insuffisance des instruments d'analyse et de maîtrise des dépenses hospitalières est patente. Les disparités de mode de financement faussent l'équité nécessaire entre hospitalisation publique et hospitalisation Privée. La restauration de l'hôpital sera l'un des grands chantiers des années 90.

Il s'agit d'établir une nouvelle organisation des rapports entre les établissements de soins, les financeurs et les autorités de tutelle, dans les régions qui le souhaitent. Cela permettra d'aborder de manière innovante la coordination des structures de soins, la planification sanitaire, l'analyse et l'évaluation de l'activité médicale, ainsi que la tarification.

Nous voulons aussi nous doter des moyens nécessaires à l'analyse comparative de l'activité et des coûts et harmoniser le financement des secteurs public et privé, en prenant pour base la tarification par pathologie et en tenant compte des missions de service public. Il est nécessaire de reconvertir les capacités hospitalières devenues excédentaires ou inutiles et notamment redéployer les lits sous-utilisés en lits de long séjour pour permettre l'accueil de personnes âgées dépendantes.

Les économies de gestion réalisées dans le secteur hospitalier permettront de dégager les moyens nécessaires à une meilleure rémunération des personnes, en particulier infirmiers, correspondant à leur niveau de responsabilité.

– *Une valorisation des professions de santé.*

Nous entendons mener des réformes avec les professions médicales. Réflexion et concertation seront le point de départ de réformes nécessaires qui conduiront à la valorisation des professions de santé.

Les médecins devront, bien entendu, être associés à la régulation des dépenses et à la mise en place des procédures d'évaluation, dans le cadre d'un système de soins qui doit rester libéral. Nous proposons de revaloriser le rôle du médecin de famille et la part du diagnostic dans l'acte médical. Pour cela, la nomenclature des actes médicaux devra être rénovée. L'optimisation des dépenses de santé sur des bases médicales passe par l'évaluation. Largement conduite par les professionnels eux-mêmes, celle-ci doit être rigoureuse et transparente, et ses résultats validés par une structure indépendante, afin de servir de référence.

– *Une ambitieuse politique de santé publique et de prévention.*

La politique de santé publique de la France n'est pas à la hauteur de ses besoins ; elle n'est pas non plus digne de sa médecine. Il faut redonner un véritable contenu aux actions de prévention et d'épidémiologie. Un débat parlementaire annuel définira les grands objectifs de santé publique. Des questions nouvelles se posent en matière de bioéthique. Dans ce débat, nous entendons réaffirmer les valeurs qui sont les nôtres : le principe du respect de la dignité de l'être humain, de sa vie et de son corps. Nous voulons aussi mener à son terme le débat su l'éthique médicale, déjà engagé au Parlement.

● *Garantir les retraites*

Les Français sont inquiets pour le financement de leurs retraites. Alors que chacun sait que, si rien n'est fait, notre régime de retraite par répartition risque d'exploser au début du siècle prochain, le gouvernement socialiste a constamment repoussé à plus tard des décisions urgentes. Confrontés aux mêmes évolutions démographiques, les autres pays développés ont déjà pris les mesures nécessaires.

Il faut d'abord garantir aux Français un système de retraite par répartition équilibré, qui pourrait prendre la forme d'un système par points. Nous donnons aux Français la garantie de leur droit à la retraite à soixante ans. Mais nous voulons aussi leur permettre, en assouplissant les conditions de départ à la retraite, de choisir plus librement le moment où ils veulent la prendre. C'est pourquoi le montant de la retraite doit être fonction du nombre d'années de cotisation. Nous voulons favoriser la constitution d'une épargne retraite complémentaire, grâce à un avantage fiscal. Les conditions de la pension de réversion devront être améliorées.

● *Mieux concilier responsabilités familiales et activité professionnelle*

Si la politique familiale concerne d'abord l'ensemble de l'action gouvernementale, elle exige aussi des mesures spécifiques. Nous voulons, dans le cadre d'une loi d'orientation sur la famille, adopter des dispositions qui répondent aux besoins engendrés par les nouvelles formes de vie familiale, et tout particulièrement faciliter pour les deux parents la conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle. Nous voulons aussi accroître et diversifier les modes d'accueil des enfants et intéresser les entreprises aux problèmes de garde que rencontrent leurs salariés. Nous voulons également rechercher avec les entreprises de nouvelles formes d'organisation du travail qui prennent en considération les contraintes familiales, notamment par un assouplissement dans les conditions de travail et la recherche d'une plus grande flexibilité dans l'organisation du temps de travail.

Les femmes rencontrent encore trop de difficultés dans leur activité professionnelle. Renforcer les dispositifs concernant l'égalité entre hommes et femmes et veiller à leur contrôle est une nécessité. Le rôle de la mère de famille, et plus généralement celui des parents, doit être reconnu et valorisé. Cette valorisation pourrait se traduire par la création d'un capital retraite complémentaire pour les familles les plus nombreuses, dans le cadre d'un système par points. Ce capital pourrait être mobilisé au libre choix des familles pour soutenir leurs revenus, au moment où l'un des parents décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants.

● *Aider les personnes âgées dépendantes*

Les Français vivent de plus en plus longtemps. Les conditions de vie et d'accueil des personnes âgées dépendantes constituent un problème national dont l'ampleur s'accroît chaque année avec l'espérance de vie. Pourtant, la notion même de dépendance n'est toujours pas intégrée par notre législation sanitaire et sociale. Cela entraîne beaucoup d'incohérences et, finalement, d'injustices entre les personnes âgées, en fonction de leurs revenus et des capacités d'accueil disponibles.

Une allocation spécifique, destinée aux personnes âgées dépendantes, et modulée selon leurs besoins, doit être mise en place et financée par l'Etat. La gestion de cette allocation doit incomber au département et s'accompagner du développement des services de maintien à domicile, ainsi que de leur adaptation à la situation des personnes âgées dépendantes. D'autre part, le développemnt des capacités d'accueil de long séjour sera effectué par la reconversion des capacités excédentaires du système hospitalier. Nous devons encourager la création de structures d'accueil temporaire pour les personnes âgées dépendantes.

● *Faciliter l'insertion des handicapés*

L'Etat n'assumant pas ses responsabilités, les handicapés éprouvent aujourd'hui des difficultés croissantes à bénéficier d'une véritable insertion sociale, respectueuse à la fois de leurs besoins et de leur liberté. Qu'il s'agisse de l'accueil de

LE PROJET DE L'UPF

« ...t de l'action d'un gouvernement, mais aussi des Français eux-mêmes »

l'enfant handicapé dès sa naissance puis à l'école, de l'adaptation de la formation professionnelle, du travail des adultes handicapés ou de l'accessibilité aux équipements publics, de nombreux progrès restent à accomplir pour favoriser l'insertion des handicapés dans notre société et l'exercice de la solidarité.

A cette fin, il faut veiller à la bonne application des lois de 1975 et 1987, et notamment à ce que l'Etat donne l'exemple en ce qui concerne l'emploi des handicapés ; Nous devons aussi efectuer de nouveaux progrès après une concertation approfondie avec les associations concernées pour :

– améliorer les capacités d'accueil en milieu scolaire des jeunes handicapés

– promouvoir de meilleures conditions de vie quotidienne pour les handicapés en développant, par exemple, pour ceux qui ont choisi de rester chez eux, les services à domicile et l'aide à l'appareillage;

– développer des centres de travail et ateliers protégés, au travers d'une programmation pluriannuelle par des contrats entre l'Etat et les départements.

• *Lutter efficacement contre l'exclusion et la nouvelle pauvreté.*

Notre société laisse sur le bord du chemin un certain nombre de personnes qui, à la suite de difficultés de santé, d'emploi ou bien de problèmes familiaux, s'installent ou basculent dans la pauvreté ou l'exclusion. La lutte contre les cumuls de précarité doit être une priorité nationale. Le revenu minimum d'insertion n'est trop souvent qu'un palliatif encore trop peu efficace en matière de réinsertion.

Il faut traiter de manière globale toutes les difficultés rencontrées par une même personne, une même famille, lesquelles doivent pouvoir s'adresser à un seul et même interlocuteur pour définir un parcours d'insertion et trouver des réponses aux problèmes de santé, de logement ou d'emploi.

En matière sociale, la clarification des compétences dans le domaine de la décentralisation devra être l'occasion de revoir compétences et moyens des services sociaux, qui se chevauchent dans la plus grande complexité et perdent ainsi une partie de leur efficacité.

Mais la lutte contre l'exclusion passe d'abord par le retour à l'emploi. Les différentes formules que nous proposons pour développer la création d'emplois peu qualifiés ou des formules plus souples d'emploi doivent contribuer à la lutte contre l'exclusion. Un programme d'urgence concernera le logement des sans-abri, à partir de l'affectation de certains terrains domaniaux, du produit de leur vente ou grâce à des fonds réservés à l'aide au logement. Les fonds seront gérés localement. Nous entendons aussi favoriser l'action généreuse de toutes les associations caritatives qui participent à la lutte contre l'exclusion et la nouvelle pauvreté par des dispositions fiscales encourageant les contributions des Français.

• *Parfaire l'intégration des rapatriés et des harkis*

Trente ans après le dénouement du drame algérien, l'apaisement des passions ne doit pas faire oublier la dette de la France envers ceux qui lui ont manifesté leur attachement et ont durement payé le prix de leur loyauté. En dépit de l'importante œuvre législative entreprise entre 1986 et 1988, beaucoup reste à faire, notamment parce que les gouvernements socialistes n'ont que très partiellement appliqué les dispositions de la loi du 16 juillet 1987. Nous reprendrons l'effort entamé en 1987 et le mènerons à son terme, pour que les problèmes relatifs à l'indemnisation et à l'endettement des rapatriés trouvent enfin une solution équitable.

En ce qui concerne les harkis, il faudra assouplir les conditions d'ouverture du droit à l'indemnisation et régler le problème des retraites. Dans le même temps seront mises en place les structures permettant d'assurer une meilleure intégration de la deuxième génération.

VI. – Donner une nouvelle ambition à la France

Inspiratrice et porteuse de valeurs universelles, la France a toujours occupé une place à part dans le concert des nations. Depuis 1989, des changements de portée considérable se sont produits en Europe et dans le monde. La disparition de l'empire soviétique a mis fin à la division de l'Europe et a créé une nouvelle donne internationale à laquelle notre pays n'a pas su s'adapter. Aujourd'hui, plus que jamais, notre objectif doit être le renforcement du rôle et de la présence de la France dans le monde.

• *Poursuivre la construction européenne.*

– *Renforcer la coopération politique.*

Nous entendons donner un nouvel élan à la construction européenne sur la base des acquis communautaires et du traité de l'Union européenne, en consolidant la coopération franco-allemande. Renforcer la construction de l'Union européenne, c'est d'abord chercher à améliorer le fonctionnement des institutions européennes, à rendre celles-ci plus efficaces, plus transparentes et plus démocratiques. Ceux qui décident doivent être clairement responsables devant ceux qui sont concernés par les décisions. Le Parlement français doit exercer pleinement le pouvoir de contrôle qui est désormais le sien.

L'Europe doit être dotée des compétences nécessaires à l'exercice de ses missions. Celles-ci, pour être efficaces, doivent être limitées et clairement définies. La France devra veiller au strict respect du principe de subsidiarité : rien de ce qui peut être fait par la France ne doit être fait par l'Europe. La construction européenne doit se faire à charge fiscale constante.

Des formes de coopération et d'association originales et adaptées aux questions à résoudre doivent être mises en œuvre, par exemple en matière monétaire ou de sécurité. Les Etats qui sont prêts à traiter ensemble de problèmes communs doivent pouvoir le faire sans être paralysés par les réticences ou l'indécision de leurs partenaires.

– *Reprendre l'initiative sur l'Union économique et monétaire.*

La France, dotée d'une crédibilité monétaire renforcée par l'indépendance de la Banque de France, proposera à son partenaire allemand de prendre en commun une initiative politique nouvelle dans le domaine monétaire, pour ne pas perdre l'acquis de treize ans de coopération au sein du SME.

– *Renforcer la politique européenne de sécurité et de défense.*

Poursuivre la construction européenne, c'est affirmer une volonté de défense commune. Voilà pourquoi nous entendons renforcer la dimension européenne de la défense de la France. Cette défense doit s'inscrire dans le contexte transatlantique, où notre action doit être clarifiée, afin d'organiser une coopération fondée sur l'égalité et le respect mutuel. La volonté européenne de défense se concrétisera ainsi par la création d'un pilier européen de sécurité construit à partir de l'UEO, dans le cadre de l'Alliance atlantique à laquelle nous restons fermement attachés.

Nous entendons ainsi développer la dimension européenne de notre défense dans un ensemble solidaire de l'Alliance. Mais l'Europe devra également se doter des capacités d'action propres à assurer la sécurité collective du continent et à défendre ses intérêts spécifiques. La création d'une agence européenne des armements, ouverte aux coopérations internationales, symbolisera cette volonté nouvelle.

– *Elargir la Communauté.*

Il est nécessaire d'accélérer le processus d'intégration à la Communauté économique européenne des pays membres de l'AELE et de préparer l'Europe de demain, celle de tous les Européens. Ceci passe par l'intégration rapide des pays membres de l'AELE et la définition de perspectives claires d'adhésion pour les pays d'Europe centrale et orientale, aussi bien en termes politiques qu'économiques. Ce nécessaire élargissement ne doit pas se faire au détriment de la cohésion communautaire. Les institutions actuelles seront incapables, demain, de faire fonctionner une Europe de 16 à 20 membres. L'élargissement devra donc s'accompagner de leur réforme, afin d'assurer à l'Europe efficacité, crédibilité et dynamisme.

• *Affirmer le rôle de la France dans le monde.*

La France doit affirmer son rôle dans le monde en mettant en valeur son message propre.

– *Défendre nos valeurs.*

La France doit se situer au premier rang dans la défense des droits de l'homme et de la démocratie, en luttant contre toutes les formes de totalitarisme et en étant vigilante, au sein des instances internationales, sur le respect des droits de la personne et la protection des minorités. L'action de la France doit s'exercer partout en faveur de la paix et s'opposer à la prolifération des armes de destruction massive.

– *Participer au développement des pays les plus pauvres.*

La France a une vocation particulière de générosité qui doit s'exercer en direction des pays les plus démunis, tout particulièrement en direction de l'Afrique. La coopération, malgré les erreurs qui ont été commises, doit rester une priorité pour la France et pour l'Europe. Il faut cependant en réformer les modalités, afin de favoriser à la fois le développement économique et l'essor de la démocratie. Pour permettre aux pays les plus pauvres de vivre de leurs ressources et de leur travail, l'Europe doit offrir des débouchés aussi stables que possible à leurs produits. Elle doit également favoriser dans ces pays le développement de l'économie de marché et l'essor de l'initiative privée.

– *Développer une action vigoureuse dans le domaine culturel.*

Si le monde entier s'accorde à reconnaître à la culture française une place de premier plan, il serait illusoire de penser que la France peut vivre sur l'acquis de son rayonnement passé. Pour favoriser la diffusion de la culture française et l'extension de la francophonie, notre pays doit mener une politique ambitieuse d'échanges scientifiques, de coopération technique et de diffusion de ses produits audiovisuels, tout en continuant à développer les écoles et les lycées français et à diffuser partout dans le monde sa culture.

– *Renforcer la présence française à l'étranger.*

La prospérité de la France, son rôle dans le monde, dépendent de sa présence, de la vitalité de son commerce et de ses investissements à l'extérieur de ses frontières. Pour favoriser les implantations industrielles et commerciales à l'étranger, il faut inciter plus que jamais nos entreprises, en particulier les moyennes entreprises, à exporter et à investir au moyen d'organismes rénovés et privatisés. Mais cette présence extérieure ne serait rien sans la présence des Français dans le monde. Il faut développer chez nos compatriotes leur intérêt pour l'extérieur, une volonté de participer aux grands échanges mondiaux en favorisant l'expatriation par des mesures adaptées en matière d'évolution des carrières, de formation professionnelle, de protection sociale, de fiscalité, de scolarisation des enfants et de réinsertion lors du retour en France.

• *Adapter et rénover notre défense.*

La France doit conserver sa capacité de dissuasion nucléaire. Mais la menace a changé de nature et il convient d'en tenir compte. Il importe notamment, à la lumière des crises et conflits récents, de restaurer notre capacité d'intervention sur des théâtres extérieurs parfois lointains. Une attention particulière doit être accordée à la définition des missions et des moyens qui seront confiés au corps d'armée franco-allemand à vocation européenne.

Pour pouvoir intervenir loin et vite, il faut renforcer nos moyens logistiques. Il faut également disposer de forces professionnelles capables d'œuvrer dans des situations variées et de se coordonner avec nos alliés. Ceci implique une profonde réforme du service militaire. De nouvelles formes de service national seront développées (police, action pour le développement, protection de l'environnement). Des économies d'échelle doivent par ailleurs pouvoir être réalisées, grâce à un effort de coopération européenne en matière d'armements. A cet égard, la remise en cause de la loi de programmation militaire et l'absence d'une nouvelle loi traduisent le manque de conscience des problèmes, comme l'absence de vision et de choix, de la part des responsables actuels. Les cadres et les effectifs de nos armées attendent la définition d'une véritable politique de défense, partagée par l'ensemble de la nation, et qui leur rendrait légitimité et fierté.

Ce projet répond, croyons-nous, aux préoccupations des Français dans leur vie quotidienne, à leurs attentes en matière d'emploi, d'école, de sécurité, de cohésion sociale. Nous mesurons bien toutes les difficultés qui nous attendent dans la mise en œuvre des changements nécessaires. Nous savons que ces changements ne relèveront pas seulement de l'action d'un gouvernement mais aussi des Français eux-mêmes, devenus plus libres et plus responsables. L'idée de responsabilité est, en effet, au cœur du projet.

Responsabilité forte de l'Etat dans ses missions. Responsabilité des collectivités locales. Responsabilité des entreprises. Mais aussi responsabilité des services publics. Responsabilité de chacun dans son comportement quotidien, qu'il s'agisse de gérer sa santé ou de respecter l'environnement. Responsabilité éthique, enfin, de tous ceux qui exercent une responsabilité publique.

C'est sur cette base que nous demandons aujourd'hui la confiance des Français et que nous entendons la mériter demain.

POLITIQUE

Le projet de l'UPF

L'air du temps

Suite de la première page

Les priorités, elles aussi, ont changé. En 1986, la première des priorités était d'*«assurer le respect exigeant des libertés»*, ensuite d'*«affermir notre identité nationale»*, de *«redonner leur vraie place aux valeurs de responsabilité et d'effort.»* Cette fois l'économie et le chômage sont naturellement devenus la priorité numéro 1, devant la réforme de l'enseignement, *«la reconstruction de l'Etat et le partage des responsabilités»*, la volonté d'*«assurer la cohésion sociale»* et la poursuite de la construction européenne.

«Le fantasme monétaire d'une dévaluation»

Qui pourra sérieusement contester de tels objectifs, partagés, dans ces termes généraux, par la plupart des responsables politiques de ce pays? Assurer la cohésion sociale, c'était déjà mot pour mot l'une des promesses présentées par le candidat Mitterrand dans sa lettre aux Français lors de sa seconde campagne présidentielle de 1988... Ce projet se situe parfaitement dans l'air du temps, qui veut que les Français n'attendent plus des promesses et encore moins de miracles de leurs hommes politiques, et qui, en contrepartie, exigent de ceux-ci prudence et sérieux. Il tient compte des nouvelles préoccupations des Français. L'Europe, les banlieues, l'environnement, l'aménagement du territoire, autant de sujets ignorés en 1986.

Il est aussi inspiré par la nécessaire prudence que nécessitent, quoi qu'on en dise, les différences d'approche sur certains sujets entre le RPR et l'UDF, voire au sein de chacune des deux formations. Il est clair que les deux parties se sont évertuées, dans la rédaction de ce projet, à éliminer ou à repousser tous les sujets qui fâchent. Dans le domaine économique et social, le maintien du franc fort est considéré comme indispensable. Pour la première fois, M. Chirac a condamné hier *«le fantasme monétaire d'une dévaluation»*, mais bien qu'il soit suspecté à présent de faire *«du rocardisme»*, M. Philippe Séguin n'a manifestement pas l'intention de se taire. Il prône l'augmentation des impôts, l'alourdissement de la taxation des Sicav monétaires, rien qui soit prévu dans cette plate-forme. Ce débat est loin d'être clos. M. Alain Juppé a pour sa part jugé que le programme économique défini par M. Séguin *«comporterait de graves dangers pour l'économie française»*.

Concernant les privatisations, un programme est bien annoncé pour la session parlementaire de printemps, mais, à la différence de 1986, aucune liste exhaustive des entreprises concernées. La budgétisation des allocations familiales ne se fera que progressivement, et aucune allusion n'est faite à l'instauration d'un salaire maternel, imaginé par le RPR. Pour les entreprises, le mot *«participation»* ne vient que de façon allusive. Même prudence sur le dossier de l'enseignement. Les contrats d'autonomie pour les établissements ne sont imaginés qu'à titre facultatif et l'idée d'un référendum sur l'éducation, revendiqué pourtant par M. Chirac, n'est pas retenue. En matière d'immigration, différentes déclarations, ces derniers jours, indiquent que le RPR compte revenir en force sur le sujet. Le projet présente un amalgame fâcheux quand, évoquant *«une crise morale et une crise d'identité»*, il mêle *«le spectacle de la corruption»* et *«le laxisme de la politique d'immigration.»* Etrange piste sur laquelle on ne retrouve pas le principe *«de la préférence nationale»* en matière de prestations sociales qui taraude certains esprits. A propos de la défense nationale, plus de trace non plus de la suppression de la conscription.

On attendait enfin ce projet sur deux enjeux importants : la décentralisation et l'Europe. Sur l'un et sur l'autre, les thèses de l'UDF semblent aujourd'hui s'imposer. Relancer la décentralisation et poursuivre la construction européenne sont deux priorités affichées. Certains, au RPR, considéreront certainement que les concessions ont été trop grandes.

Ce projet présente un cadre, inscrit dans un calendrier imprécis. Officiellement, il s'agit d'un contrat de législature pour cinq ans. Qu'en adviendra-t-il dans deux ans? L'opposition peut faire de sa modestie et de sa prudence un bon argument électoral. Mais il est moins sûr qu'elle parvienne avec un tel travail à régler d'un seul coup d'un seul ses différends internes. Le projet risque ainsi de soulever plus de problèmes qu'il n'en résout. A moins qu'au-delà de tout cet habillage chacun n'admette que le seul projet qui vaille se trouve tout entier dans la tête du futur premier ministre de droite.

DANIEL CARTON

Libéralisme tempéré

Suite de la première page

Alors que la croissance française risque d'être à peine supérieure à 1 % en 1993, l'opposition sait qu'elle ne fera pas de miracles.

Le projet de l'UPF se garde donc de nourrir trop d'illusions et affirme d'emblée qu'il faudra *«du temps»* et *«des efforts»* pour sortir du marasme, les dirigeants du RPR et de l'UDF sachant que leur politique sera longue à produire ses effets, notamment pour réduire le chômage. Ils savent aussi qu'il faudra compter avec l'aiguillon que représentera la baisse des taux d'intérêt, ce qui les conduit d'emblée à souhaiter un renforcement de la coopération monétaire avec l'Allemagne, à proclamer sans ambiguïtés leur attachement au franc stable et à annoncer, dès le printemps, un projet de loi assurant l'indépendance de la Banque de France. Autant d'intentions qui s'inscrivent dans la lignée de M. Pierre Bérégovoy, même si celui-ci est rendu responsable de l'existence de taux élevés en raison de son «laxisme» budgétaire et d'un endettement excessif de l'Etat.

Ceux qui aspirent à gouverner en avril veulent donner la priorité à la création d'emplois – en sachant que la conjoncture leur sera moins favorable que lors de la précédente cohabitation, – notamment à travers la conclusion d'un «pacte pour l'emploi», avant l'été avec les entreprises et les régions, selon une formule déjà utilisée en 1977 par M. Raymond Barre. Sans mentionner explicitement l'idée d'exonérer pendant neuf mois de toutes charges sociales les emplois supplémentaires, ils évoquent de *«nouvelles formes d'emplois à charges sociales et à contraintes allégées»* qui font irrésistiblement penser, sans que les modalités soient clairement arrêtées, au projet de M. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, sur les *«emplois nouveaux à contraintes allégées»*. Le débat sur le coût du travail risque ainsi de rebondir au sein même de la future majorité.

L'UPF confirme aussi son intention de présenter un collectif budgétaire permettant de réaliser des économies de l'ordre de 20 milliards de francs en 1993. Ce redéploiement devrait ainsi permettre d'accorder des allégements fiscaux aux PME et de prendre des mesures d'urgence en faveur du logement. Plus fondamentalement, l'objectif est de faire en sorte que le total des dépenses publiques ne progresse pas plus vite que l'inflation. A cet effort d'économies – toujours difficile à mettre en œuvre, – s'ajoute un programme ambitieux de privatisations dont le produit devrait servir à la fois à désendetter l'Etat, à financer des infrastructures et des entreprises publiques et à aider le logement social. Un dirigeant du RPR avait ainsi chiffré à 50 milliards le produit de ces privatisations sur trois ans. Mais là encore tout dépendra du marché, et l'objectif annoncé – la privatisation de l'ensemble des banques, des assurances et des entreprises du secteur concurrentiel – risque d'être bien difficile à réaliser en une législature.

Nouvelles responsabilités

Pas de surprises non plus sur l'épargne, l'impôt sur le revenu et la TVA. Les idées de M. Philippe Séguin n'ont pas fait recette. L'épargne longue devrait être favorisée par une déduction fiscale du revenu imposable. L'impôt sur le revenu devrait être réformé *«afin d'en atténuer la progressivité au bénéfice des classes moyennes»*, ce qui pourrait représenter un allégement de l'ordre de 10 milliards de francs. Le taux de TVA sera rapproché de celui de nos partenaires européens. Enfin, la budgétisation des cotisations familiales sera progressivement engagée afin de permettre aux salariés de bénéficier d'une augmentation du salaire direct ou de se constituer une épargne volontaire pour leurs retraites. Mais là aussi une telle réforme prendra du temps – on parle de 0,5 ou 1 point pour la première année – et coûtera fort cher au budget de l'Etat.

Le projet de l'UPF joue aussi la carte de la responsabilisation dans le domaine social, en relançant l'idée d'accorder une véritable autonomie, et *«une pleine responsabilité de gestion et de décision»*, aux caisses d'assurance-maladie, dans le prolongement de la loi de 1983... initiée par M. Bérégovoy. Mais les partenaires sociaux sont-ils prêts à assumer ces nouvelles responsabilités? Sur le dossier des retraites, le projet évoque l'instauration d'un système par points, le montant de la retraite devant être fonction du nombre d'années (non précisé) de cotisations. Mais là aussi, la prudence domine : la répartition doit être préservée, la capitalisation n'intervenant qu'en complément, et *«garantie»* est donnée aux Français *«de leur droit à la retraite à soixante ans»*.

Même si la priorité à la lutte contre le chômage et l'exclusion, ou encore la *«nouvelle pauvreté»*, passe par la remise en cause de quelques *«rigidités»* sociales, le RPR et l'UDF se gardent bien d'entonner l'air de la revanche et d'annoncer une grande toilette de printemps des acquis sociaux. M. Mitterrand ne devrait pas avoir besoin d'armure pour protéger les acquis de ses douze premières années de présidence...

MICHEL NOBLECOURT

La préparation des élections législatives

M. Bérégovoy : «J'ai senti le réveil de l'opinion socialiste et républicaine»

NARBONNE

de notre envoyé spécial

«C'est pour moi une très belle journée...» M. Pierre Bérégovoy avait toutes raisons d'être satisfait, lorsqu'il a achevé par un meeting dans le Palais du travail, construit à Narbonne du temps où Léon Blum en était le député, son après-midi de campagne électorale dans l'Aude. Partout le premier ministre avait été reçu avec chaleur et sympathie, dans cette vieille terre socialiste, même quand il s'était adressé à des adversaires politiques, que ce soit les quelques manifestants CGT croisés ici ou là, les membres de l'opposition présents dans la salle du conseil général pour l'installation du comité économique et social départemental ou le maire RPR de Couiza, commune sinistrée par une dramatique inondation (*le Monde* du 9 février).

De cette sympathie, M. Bérégovoy a manifestement besoin pour s'assurer que les conditions d'achat de son appartement parisien n'ont pas mis à mal sa popularité. Car même si, devant les socialistes de Narbonne, il a joué les blasés (*«La campagne est rude, tous les mauvais coups sont permis. Pour ce qui me concerne, j'y répondrai par l'indifférence, car je sais, comme Léon Blum, que c'est à l'intelligence et au cœur des Français qu'il faut s'adresser»*), le premier ministre est blessé par la mise en cause de son honnêteté. Décidé à ne pas donner, pour l'instant, plus d'explications que celles qu'il a déjà fournies, il se réserve la possibilité d'en dire plus le jour où il aura quitté l'hôtel Matignon.

«Inventer une nouvelle croissance»

En attendant, cette «affaire» semble, paradoxalement, lui avoir redonné du mordant. Mardi soir, il a su faire vibrer le bon millier de sympathisants qui étaient venus l'écouter. D'abord en leur redonnant un peu d'espoir : *«J'ai senti le réveil de l'opinion socialiste et républicaine qui ne peut accepter par avance»* la victoire de la droite, a-t-il lancé . Ensuite en sachant parsemer son traditionnel cours d'économie politique de formules attirant les applaudissements. Se moquant des dirigeants de la droite qui, d'après lui, se livreraient à un concours sur le thème *«plus social que moi tu meurs»*, il a rappelé qu'ils avaient tous voté contre les conquêtes sociales qu'ils s'engagent, aujourd'hui, à défendre, ajoutant que lorsque la droite dit qu'elle veut simplement remanier l'impôt de solidarité sur la fortune *«elle montre le bout de l'oreille»*, puisque tous les ans ses députés ont tenté de le supprimer lors du vote du budget.

Quant à son plan pour garantir le paiement des retraites après l'an 2000, le premier ministre a assuré, sous les applaudissements : *«Je mets au défi tout gouvernement de ne pas retenir cette proposition.»* La salle l'a soutenu aussi quand il a lancé : *«Je préfère avoir fait 2 % d'inflation que les 13 % dont nous avons hérité en 1981.»* Reconnaissant l'échec des socialistes dans la lutte contre le chômage, il a affirmé qu'il fallait *«inventer une nouvelle croissance»*, ce que, *«en son temps, nous avions appelé une croissance écologiste»*. Donnant l'exemple du nucléaire, il a déclaré qu'il y avait là *«un grand choix de société sur lequel chacun devra se prononcer, sinon le 21 mars, du moins le 28 mars»*.

A la fin de son intervention, M. Bérégovoy a été jusqu'à mettre en cause les sentiments démocratiques d'une partie de l'opposition, en déclarant : *«Nous avons, nous, totalement garanti la liberté des autres. J'espère que les autres auront le même respect»*, ce qui ne l'a pas empêché de plaider pour *«une gauche ouverte et non pas sectaire»*.

THIERRY BRÉHIER

Après son adhésion au MRG

M. Bernard Tapie confirme sa candidature dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans une interview accordée au *Provençal* et publiée mercredi 10 février, M. Bernard Tapie confirme et explique sa candidature aux élections législatives dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne) dont le député sortant, M. Yves Vidal, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste, appartient au Mouvement des radicaux de gauche, que vient de rejoindre le président de l'Olympique de Marseille.

M. Tapie a choisi comme suppléant M. Roland Povinelli, maire (PS) et conseiller général d'Allauch, qui avait été investi primitivement par le Parti socialiste et qui était, depuis 1988, le suppléant de M. Vidal. Celui-ci maintient sa candidature et annonce que le bureau national du MRG, qui se réunit mercredi soir, *«aura à débattre»* de la situation nouvelle créée par *«la présence de deux candidats du MRG»*.

«J'ai choisi cette circonscription, déclare M. Tapie au *Provençal*, *d'abord parce qu'elle touche les quartiers Nord de Marseille qui me tiennent à cœur comme ministre de la ville et comme conseiller régional.»* M. Tapie qui avait proclamé son intention de se présenter *«dans la circonscription la plus difficile à gagner pour la gauche»*, affirme que celle de Gardanne *«l'est à tout point de vue»*, et, notamment sur le plan politique, en raison du problème posé par la «primaire» organisée entre M. Vidal et M. Povinelli, qui *«ne se serait pas réglé,* dit-il, *sans ma candidature»*.

«C'est une circonscription, c'est sûr, ajoute-t-il, *qui allait basculer à droite. Les sondages ne me la donnent d'ailleurs pas gagnée pour autant.»* Le président de l'OM justifie, d'autre part, son départ de la sixième circonscription, dont il fut l'élu, *«parce que j'y ai fait,* assure-t-il, *tout ce que j'avais promis»*. M. Tapie explique d'autre part qu'il a renoncé à se présenter dans la quatrième circonscription, contre le député communiste sortant, M. Guy Hermier, parce qu'il *«n'a pas voulu porter le chapeau pour les mauvais reports de voix communistes qu'il va y avoir partout au second tour»*.

La dixième circonscription des Bouches-du-Rhône qui comptait en 1988 – date à laquelle elle a été créée par redécoupage – près de 88 000 électeurs inscrits, englobe dix-huit communes à l'est de Marseille, dont seize détenues par la gauche. Aux dernières élections législatives, M. Vidal, alors candidat du PS, l'avait emporté, au second tour, face à M. Bruno Mégret (Front national) avec 56,09 % des voix. M. Tapie aura comme principaux adversaires, MM. Hervé Fabre-Aubrespy (RPR), candidat unique de l'opposition, Damien Bariller (Front national) et Roger Mei, maire (PC) et conseiller général de Gardanne.

G. P.

M. Giscard d'Estaing propose la construction d'une «nouvelle France»

NANCY

de notre correspondant

M. Valéry Giscard d'Estaing a ouvert mardi 9 février, à Toul (Meurthe-et-Moselle), sa campagne pour les élections législatives en définissant les contours du *«projet de nouvelle France»* dont il entend être le *«porteur»*. *«Après douze années de socialisme, il faut refermer la parenthèse, mais cela ne suffit pas»*, a déclaré le président de l'UDF.

Son projet implique une relance de l'économie et de l'emploi avec un allégement des charges des entreprises, une réforme du système de formation, qui serait largement régionalisé, le rétablissement de *«la dignité de la justice»* et un arrêt *«total»* de l'immigration. *«On peut changer beaucoup de choses. Une majorité forte et nouvelle peut rétablir la confiance, mais cette action a besoin de stabilité et de durée*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, en faisant allusion à l'élection présidentielle qui marquera la prochaine législature. *Il faudra conduire le redressement de la France en adressant suffisamment de signaux d'espoir aux Français pour qu'ils ne désespèrent pas.»*

L'ancien président de la République était venu soutenir le candidat présenté par l'UDF dans la cinquième circonscription de Meurthe-et-Moselle, M. Aloys Geoffroy (UDF-rad.), engagé dans une «primaire» contre un candidat du RPR, M. Eric Germain, pour tenter de reprendre le siège de M. Michel Dinet (PS). Il a été accueilli notamment par son ancien secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard, ancien député de cette circonscription, auquel, sous les vivats de six cents à huit cents personnes, il a accordé l'accolade *«en hommage à toutes les victimes de Dien Bien Phu»*.

M. Giscard d'Estaing, entouré du président du conseil régional de Lorraine, M. Gérard Longuet (UDF-PR), et du président de l'UDF de Meurthe-et-Moselle, M. André Rossinot (UDF-rad.), a souhaité *«qu'il n'y ait pas de règlements de comptes entre les Français»*. *«Nous n'avons pas, nous, préparé de congrès de Valence pour le lendemain de notre victoire»*, a déclaré M. Rossinot avant que l'ancien chef de l'Etat ne rappelle l'enjeu des élections de mars : *«Il faut rendre cette élection utile. Plus il y aura des députés de l'UDF et de l'UPF, mieux le message des Français sera entendu»*.

BERNARD MAILLARD

Dans une affaire de fausses factures

L'ancien maire (CDS) de Salon-de-Provence est poursuivi pour trafic d'influence

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ancien sénateur (Union centriste) et ancien maire de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Jean Francou, soixante-douze ans, a été récemment inculpé par M. Didier Beauvais, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, de faux en écritures privées, trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux. Il lui est reproché, en tant que président d'un hebdomadaire, *le Régional* (1), d'avoir reçu des fonds d'une dizaine d'entreprises – dont plusieurs grandes surfaces – au moyen de fausses factures censées correspondre à des publicités pour la plupart fictives.

4,5 millions en treize ans

De juin 1986 à mars 1989, il aurait ainsi encaissé, sous forme de chèques d'un montant unitaire de 20 000 à 40 000 francs, une somme globale de 2,5 millions de francs. L'ancien maire de Salon a reconnu les faits. Mais il a expliqué que ces fonds lui auraient été versés, sans aucune contrepartie, pour financer ses campagnes électorales et alimenter les caisses de sa formation politique, le Centre des démocrates sociaux (CDS). Cette dernière assertion a cependant été infirmée par plusieurs responsables nationaux du CDS, MM. Jean Lecanuet, Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie, interrogés par le SRPJ de Marseille sur commission rogatoire délivrée par le magistrat instructeur.

Pour avoir «prélevé», en espèces, de 1975 à 1988, une somme de 4,5 millions de francs sur les comptes de deux associations paramunicipales de Salon-de-Provence, M. Francou avait déjà été inculpé d'abus de confiance, le 15 février 1990. Cette affaire avait été révélée par le nouveau maire (PS) de la commune, M. André Vallet, à la suite d'un audit sur la gestion de l'ancienne municipalité (*le Monde* du 26 mai 1989). De la même manière, M. Francou a prétendu qu'il avait utilisé ces fonds à des fins électorales. Bien qu'il ait restitué l'intégralité des sommes manquantes, il a fait l'objet, le 3 juillet 1992, d'un arrêt de renvoi devant le tribunal correctionnel de Lyon. Il a, depuis, formé un pourvoi devant la Cour de cassation, qui n'a pas encore statué.

GUY PORTE

(1) Ce magazine d'informations régionales, diffusé à 12 000 exemplaires sur le pays salonnais, a été créé, en 1912, par le père de M. Jean Francou, l'ancien député (MRP) des Bouches-du-Rhône, M. Raoul Francou.

Selon «le Canard enchaîné»

Un «Noël de milliardaire» pour M. Chirac

«Un Noël de milliardaire pour Chirac», titre *le Canard enchaîné* dans son édition du 10 février. L'hebdomadaire révèle que M. Jacques Chirac et son épouse ont séjourné, du 26 décembre 1992 au 4 janvier, dans une suite d'un palace du sultanat d'Oman, voyage qui n'avait pas été rendu public dans l'agenda officiel du maire de Paris. La note d'hôtel s'élevait à 112 000 francs, dont la facture, affirme le service de presse du président du RPR, a été réglée par M. Chirac. L'hebdomadaire satirique souligne que, selon ses propres déclarations au *Parisien* du 21 janvier 1992, le maire de la capitale et député de la Corrèze *«ne gagne chaque mois que 63 378 francs»*.

Mais c'est surtout le moyen de transport utilisé par M. Chirac qui a attiré l'attention du *Canard enchaîné*. Le voyage aller ainsi que le retour eurent lieu à bord d'un jet privé appartenant à une compagnie suisse. D'un prix de 25 millions de dollars, précise l'hebdomadaire, *«le Challenger Jet, fabriqué outre-Atlantique, est ce qui se fait de plus luxueux comme avion privé, avec le Falcon 900 de Dassault»*. Coût de cet aller-retour : 500 000 francs. Un coût *«payé par une tierce personne dont le maire de Paris ne souhaite pas dire le nom»*, a répondu le service de presse de M. Chirac.



La visite du président français au Vietnam

M. Mitterrand estime que l'embargo américain « n'a plus de raison d'être »

M. François Mitterrand a commencé la seconde journée de sa visite au Vietnam, mercredi 10 février, par une promenade dans les rues grouillantes du centre de Hanoï *(voir notre encadré)*. Il a ensuite rencontré des intellectuels francophones, puis l'ex-premier ministre Pham Van Dong. Lors de sa première intervention publique, mardi, le président avait déclaré que l'embargo américain *« n'avait plus de raison d'être »*.

Dans une conférence de presse, mercredi, il a souhaité avec le Vietnam des relations spéciales, du type de celles que la France entretient avec l'Algérie. Il a aussi déclaré que les droits de l'homme *« ne sont pas une résurgence colonialiste, mais un mouvement universel »*. Il a enfin noté que la guerre française d'Indochine avait été *« une erreur »*. Le président devait ensuite se rendre à Dien Bien Phu pour un pèlerinage *« franco-français »*, selon l'expression de son porte-parole, pour *« honorer la mémoire des soldats français morts »* en ce lieu.

HANOI

de notre envoyé spécial

Le temps s'était mis à l'unisson de cette visite historique, la première d'un chef de l'Etat français – et même occidental – au Vietnam. Pour l'arrivée de M. Mitterrand, le crachin de l'hiver tonkinois avait laissé la place à une douceur printanière inhabituelle, peut-être symbolique dans une Asie qui croit aux signes du destin. Destin qui fait également que le monde sinisé est entré le 23 janvier dans l'année lunaire du... coq, dont le symbole s'affiche partout dans la ville. Bon signe pour une visite qui avait pour premier objectif de *« clore un chapitre et encore plus d'en ouvrir un autre »* dans les longues et délicates relations entre la France et le Vietnam.

C'est une ode aux *« retrouvailles de deux nations »* à l' *« histoire partagée »*, qu'a prononcée, dans son toast en réponse au bref discours du président Le Duc Anh, *Tong thong Pho-rang-xoa Mit-to-rang* (« le président François Mitterrand », en vietnamien). Il a évoqué tour à tour ces *« liens qui sont restés vivaces (...) malgré les épreuves, et quelles épreuves »*, les destinées des deux pays qui se sont *« entremêlées »* au dix-neuvième siècle avec la période coloniale. *« Je crois*, a-t-il ajouté, *qu'il reste une affinité réelle entre nos peuples qui ne demande qu'à s'épanouir. »*

Le peuple vietnamien, dont il a énuméré les nombreuses qualités – *« courage, efficacité, capacité d'adaptation, intelligence du monde moderne (...), volonté d'être lui-même »*, – *« engagé dans son renouveau »*, que la France est prête à assister et qu'elle aidera à devenir un *« nouveau dragon »* : *« La France doit bien cela au Vietnam. »*

Un pays dont il est clair que la France entend faire son nouveau point d'ancrage en Asie, Même s'il n'est que son troisième (ou cinquième, selon les sources) investisseur et partenaire commercial, et même si, en fait, le grand rêve vietnamien, c'est les Etats-Unis. Car on sent bien, dans ce jeu de billard diplomatique que pratiquent avec habileté, depuis qu'ils sont orphelins de l'URSS, les communistes vietnamiens, qu'à travers la boule française, c'est surtout la bille américaine qui est visée.

Les droits de l'homme « exigence universelle »

Mais c'est aussi une véritable leçon d'ouverture et de cohabitation qu'aura donnée M. Mitterrand à ses hôtes. Ouverture sur un monde dans lequel *« des libertés longtemps opprimées tendent partout à s'exprimer »* et dans lequel *« le respect des droits de l'homme est devenu une exigence universelle »*. Cohabitation avec *« un monde qui a beaucoup changé »*, où *« la décolonisation est depuis longtemps achevée »* et où *« le partage bipolaire du monde a vécu »*. Un monde dans lequel Hanoï avait clairement choisi le camp de l'ex-URSS.

Le chef de l'Etat français, avec une volonté pédagogique évidente, a mis les points sur les « i » : par rapport aux dirigeants vietnamiens, déjà placés par deux fois devant leurs responsabilités en matière de droits de l'homme lors de précédentes visites de M. Roland Dumas; par rapport à une opinion française également sensible – en particulier parmi la communauté d'origine indochinoise – à la liberté que prend le régime de Hanoï avec les libertés.

A ses interlocuteurs, qui ont présenté les réformes politiques comme le corollaire futur de réformes économiques immédiates, M. Mitterrand a opposé une équation inversée : pour lui, le développement économique est *« l'inséparable compagnon »* de la démocratie. Et d'ajouter : *« Je souhaite apporter le soutien de notre pays aux réformes que vous avez engagées. »* Les experts français aideront le Vietnam *« pour l'établissement progressif d'un Etat de droit »*.

Bien sûr, connaissant la fierté des Vietnamiens, comme de leurs dirigeants, M. Mitterrand a répété son *« respect pour leur souveraineté »*. *« Je me bornerai à vous dire*, a-t-il ajouté néanmoins, *qu'à mon sens, la paix retrouvée, la stabilité préservée, le progrès de plus en plus présent, encouragent les ouvertures vers de nouvelles libertés »* dans *« un pays de grande tradition religieuse, notamment bouddhiste »*.

Il fallait donc être sourd pour ne pas entendre. M. Mitterrand a-t-il été entendu ? En tout cas, M. Tran Quang Co, vice-ministre des affaires étrangères, avait, par avance, critiqué le *« double standard »* dont son pays était, selon lui, victime : *« Vous confondez les droits de l'homme avec des infractions à la loi civile. Dans certains des cas où vous pensez, à l'étranger, que telle personne est persécutée, en réalité, à côté, il y a une infraction à la loi. »*

Un nouvel ami de la France

M. Dumas devait reprendre le dossier avec son homologue, M. Nguyen Manh Cam, et lui soumettre une liste de noms de prisonniers politiques et d'assignés à résidence (1). Mais, se méfiant d'invités encombrants, le PC vietnamien n'a guère – c'est le moins que l'on puisse dire – encouragé sa population à se masser le long des rues décorées de banderoles et de petits drapeaux. Les vieilles habitudes ont la vie dure. La pilule a donc été amère, comme l'est souvent la pharmacopée asiatique. Mais elle était enrobée d'un sucre qui ne pouvait que réjouir les Vietnamiens. Ceux-ci sont heureux certes d'une telle visite, clé de leur rentrée dans la communauté internationale, M. Mitterrand s'étant promis d'intervenir fermement en leur faveur auprès des organisations financières internationales et s'étant prononcé contre l'embargo américain.

Les partenaires français du Vietnam, de plus en plus nombreux, ne pourront, par ailleurs, que profiter du nouveau doublement annoncé de l'aide française, qui était de 180 millions de francs en 1992, contre 95 millions en 1991, 45 en 1990 et 5 petits millions en 1989. Quant à la dette vietnamienne envers la France (1,5 milliard de francs), Paris *« participera au règlement de ces questions de façon importante »*. De même que la France entend développer sa coopération dans d'autres domaines (culturel, technique...) et soutenir la candidature du Vietnam au sommet de la francophonie de 1995.

Le Vietnam est donc redevenu un ami de la France. M. Mitterrand a pris soin de ne pas faire dépendre son aide d'une meilleure conduite, ce qui lui aurait sans doute valu une fin de non-recevoir. Mais il a voulu indiquer à un régime longtemps isolé du monde par ses œillères idéologiques quelles étaient les conditions pour réintégrer la communauté des nations. Sans se faire d'illusions sur la difficulté, et la durée, du processus.

PATRICE DE BEER

(1) Prisonniers : MM. Doan Viet Hoat, Nguyen Van Que et Doan Thanh Liem, le RP Dominique Tran Dinh Thu, et les bonzes Thich Tue Sy et Thich Tri Sieu; assignés à résidence : Thich Huyen Quang et Thich Quang Do, le RP Chan Tin et M. Nguyen Ngoc Lan.

Une promenade « décoiffante »

HANOI

de notre envoyé spécial

Le cœur de Hanoï n'avait pas été pris depuis longtemps par un vent de folie comme celui qu'a soufflé M. Mitterrand mercredi 10 février. Après une sage visite à ce monument de la pensée confucéenne qu'est le Temple de la littérature, le président français a entamé sa promenade à pied suivie d'un bain de foule. Il avait choisi pour ce faire les abords du Petit Lac, haut lieu touristique bordé par le quartier des commerces. Ce fut « décoiffant », pour un régime qui aime que tout soit organisé à l'avance, et qui déteste la spontanéité.

A chaque fois que le chef de l'Etat s'avançait vers une foule nombreuse, curieuse, chaleureuse et parfois enthousiaste, la police se mettait à l'ouvrage : les motos vrombissaient pour repousser les badauds que ne décourageaient pas les coups des policiers en civil et les exhortations par mégaphone. En vain : plus la police faisait preuve d'énergie, plus le président avançait dans les rues. Déjouant ses anges gardiens, obliquant brusquement tantôt à gauche, tantôt à droite, il parvint à serrer des mains, à entrer dans des échoppes, à échanger quelques mots dans une bousculade indescriptible.

C'était là toute la couleur et l'animation de l'Asie, un Vietnam qui manifestait sa soif d'ouverture – particulièrement vers la France – autrement que par des mots et des contrats d'investissements, sa chaleur envers un hôte honoré certes, mais qui, pour une fois, descendait de sa voiture pour aller vers eux ; banalité en Occident, pas ici ! C'était bien M. Mitterrand que l'on saluait, et non le ministre vietnamien qui l'accompagnait, que bien peu sans doute avaient reconnu. Et si le président français, dont le discours n'a pas été retransmis par la télévision, voulait que l'on sache qu'il était ici, il y a réussi, car la foule n'était pas uniquement composée de vieux, peut-être nostalgiques d'un passé idéalisé, mais de gens de tout âge et de toute condition, comme ces parents ravis de lui présenter leur bébé.

P. de B.

□ **Voyage de M. Pierre Joxe au Cambodge, dans le Golfe et en Somalie.** – Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, part, mercredi 10 février, pour le Cambodge où il rejoindra le président de la République avant de se rendre dans le sultanat d'Oman, aux Emirats arabes unis et en Somalie. Avec M. Mitterrand, il visitera, vendredi 12 février, le campement des « casques bleus » à Siem-Reap. Le samedi 13, le ministre de la défense s'entretiendra avec les responsables omanais avant de partir pour Abu-Dhabi où il doit participer, dimanche 14, à l'inauguration du salon des matériels d'armement IDEX 93. Le lundi 15 février, M. Joxe se rendra à Hoddur (Somalie), pour une visite aux troupes françaises de l'opération Oryx. – *(AFP.)*

Dien-Bien-Phu, la cuvette tragique

Dien-Bien-Phu est le nom d'une cuvette étirée, de 20 kilomètres de long, située dans le nord-ouest du Vietnam, presque à la frontière du Laos, à quelque 500 kilomètres de Hanoï. C'est l'emplacement que le général Navarre, commandant en chef en Indochine, avait choisi, vers la mi-1953, de fortifier, pour que viennent s'y briser les forces du Vietminh. Paris avait conscience, alors, de la nécessité d'entrer en négociation avec Ho Chi Minh pour achever une guerre longue de plus de sept ans. Mais le président du conseil, Joseph Laniel, et son ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, estimaient qu'il convenait d'abord de *« casser du Viet »*, afin d'aborder la phase diplomatique dans une position de force. Il s'agissait aussi de démontrer que la France n'entendait pas abandonner son allié laotien.



Les alliés de la France, quant à eux, et en premier lieu les Etats-Unis, n'avaient pas d'idées claires sur la question : la guerre de Corée (qui s'était achevée par un armistice en juillet 1953) avait fait craindre l'effondrement de toute présence occidentale en Asie, selon la théorie dite des *« dominos »*, et cette conjoncture incitait les Américains à soutenir Paris ; mais le caractère colonial de l'implantation française dans la péninsule était intolérable pour Washington. Confrontés à l'abstention britannique, les Américains n'ont donc accordé à la France qu'un soutien matériel limité.

C'est le 20 novembre 1953 que les premiers paras ont été largués pour commencer l'aménagement du camp. La première tâche a été de construire une piste d'aviation, puis d'édifier, sur les collines environnantes, des défenses avancées auxquelles ont été données des prénoms féminins dont l'histoire devait conserver la mémoire : Anne-Marie, Béatrice, Claudine, Dominique, Eliane, Gabrielle, Huguette.

L'attaque de Dien-Bien-Phu par les soldats du général Giap a commencé le 13 mars 1954. Au préalable, le Vietminh avait considérablement renforcé ses positions aux abords de la cuvette, par des moyens rudimentaires, où la bicyclette avait joué le premier rôle. En particulier, de très nombreuses pièces d'artillerie, d'origine chinoise, avaient été acheminées.

La bataille allait durer 56 jours. Ce fut très vite une guerre de tranchées, avec de terribles combats au corps à corps. Les renforts ne furent pas ménagés (les paras de Bigeard, entre autres), même si, dans l'esprit du commandant en chef, le général Navarre, le destin ultime de la place a été vite scellé. Les postes avancés tombèrent les uns après les autres. A la pugnacité des 50 000 combattants de Giap répondit le courage des 12 000 défenseurs français, mais aussi allemands (la légion étrangère) du camp. Le 7 mai, à 18 heures, le général de Castries, chef de la place, sortait de son PC souterrain. Il était fait prisonnier, de même que les quelque 8 000 défenseurs de Dien Bien Phu encore vivants.

Moins de la moitié des détenus devaient rentrer d'une dure captivité. Les combats avaient fait au moins 4 000 morts et disparus côté français, beaucoup plus côté vietminh. Cette défaite signait le sort de l'Indochine française : le 23 juillet 1954, les accords de Genève marquaient la fin d'une implantation séculaire.

J.-P. C.

EN BREF

□ **CAMBOGDE : deux morts à Siem-Reap lors d'un accrochage.** – Un échange de coups de feu entre un soldat de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge) et des éléments non identifiés a fait deux morts mercredi 10 février à Siem-Reap, deux jours avant la visite du président Mitterrand en ce lieu proche des temples d'Angkor. Vingt hommes armés sont entrés dans la ville, tirant des rafales d'armes automatiques et lançant des grenades. Ils ont dévalisé des maisons et tiré, sans faire de victimes, sur un bâtiment où se trouvaient cinq radios Australiens de l'ONU. L'un d'eux a répliqué. L'incident a fait deux morts et dix blessés parmi les Cambodgiens. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : cinq militaires français ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère.** – Un hélicoptère Ecureuil, qui effectuait en Côte-d'Ivoire une mission de liaison entre éléments français, s'est écrasé, mardi 9 février, près du village de Dabakala, à 200 kilomètres au nord d'Abidjan. Cet accident, dont les causes sont toujours inconnues, a fait cinq victimes : deux officiers de l'armée de terre, le lieutenant-colonel Richard Saboret, chef de corps du 43e bataillon d'infanterie de marine (BIMa), et le capitaine Christian Finot du 43e BIMa ; trois aviateurs membres de l'équipage, le sous-lieutenant Pierre Dupiol de l'escadrille de la base 120 de Cazaux, l'aspirant Cédric Liefhooghe et le sergent-chef Pascal Glabs de l'escadrille d'hélicoptères de la base 128 de Metz.

□ **EGYPTE : attentat contre un bus transportant des touristes.** – La police a indiqué que des inconnus ont tiré, mardi 9 février, sans faire de victime, des rafales d'armes automatiques sur un autobus de tourisme transportant des Allemands, dans la région de Dairout, en Haute-Egypte. Les vitres arrière du véhicule ont volé en éclats. C'est la quatrième attaque contre des touristes depuis le début de l'année. – *(AFP, AP.)*

□ **MALI : accord avec l'Algérie pour le rapatriement des réfugiés.** – Un accord pour le retour des Maliens réfugiés en Algérie a été signé, mardi 9 février, à Bamako, entre les gouvernements malien et algérien. Cet accord, élaboré avec le concours des Nations unies, précise qu'il s'agit d'*« une opération pilote de rapatriement et de réinsertion sur la base d'un retour librement consenti »*. Selon les mouvements touaregs, près de 100 000 Maliens vivent dans le sud de l'Algérie alors que, de source gouvernementale malienne, on estime leur nombre à environ 60 000, répartis entre l'Algérie, la Mauritanie et le Burkina. – *(AFP.)*

□ **NIGER : Paris condamne les violences commises par des rebelles touaregs.** – La France a *« fermement »* condamné, mardi 9 février, l'attaque lancée, dimanche, par des rebelles touaregs, qui a fait, selon un bilan officiel, trente morts, près de Tassara, dans le nord du pays (*le Monde* du 9 février). *« De telles violences vont à l'encontre du processus démocratique engagé au Niger et des bons offices menés par les amis du Niger en vue d'une réconciliation nationale »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay.

□ **TAÏWAN : un proche du président devient premier ministre.** – Le président taïwanais Lee Tung-hui a désigné, mardi 9 février, un de ses proches, M. Lien Chan, cinquante-six ans, pour diriger le gouvernement. Il entend ainsi mettre fin aux luttes entre les principaux leaders. M. Lien a été par le passé vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères et gouverneur de Taïwan. Le président a explicitement demandé le soutien du premier ministre sortant, M. Hsu Pei-tsun, et celui du président du Parlement (le *Yuan*), M. Lin Yang-kang. – *(AFP.)*

□ **TOGO : la France déplore l'échec des pourparlers de Colmar.** – La France a déploré, mardi 9 février, l'échec des pourparlers entre les représentants de l'opposition et les partisans du président Eyadéma qui avaient eu lieu, la veille, à Colmar. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, *« c'est une déception pour tous ceux qui sont attachés au Togo »*. *« La France et l'Allemagne, qui n'ont pas été avares de leurs efforts depuis plusieurs semaines, et qui restent malgré tout disponibles, ne peuvent pas ne pas en tirer les conséquences »*, a-t-il dit, précisant que ces *« conséquences »* pourraient porter sur la coopération civile.

AFGHANISTAN

Le Hezb-i-Islami se bat au cœur de Kaboul

Une légère accalmie a été enregistrée mardi 9 février à Kaboul après le « lundi noir » du 8 février, indique l'AFP. Le vingt et unième jour des combats dans la capitale afghane avait en effet été le plus meurtrier depuis le début de l'affrontement entre les soldats du général Massoud et les fondamentalistes du Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar. Quelque 300 roquettes étaient tombées sur la capitale, faisant au moins 54 morts, selon Radio-Kaboul, et 2 000 coups de canons ont été tirés, selon Médecins sans frontières.

« C'est l'horreur à Kaboul, a déclaré un représentant de cette organisation, dont les chirurgiens opèrent sans relâche à l'hôpital Jumhuriat, l'un des cinq encore en activité dans la ville. *« Nous devons mener trois opérations en même temps dans la salle d'opération aménagée au rez-de-chaussée, à l'abri des bombardements. Tous les lits sont occupés par des blessés en attente d'être opérés. Il s'agit de personnes dans un état grave, nécessitant des interventions lourdes (blessures à la tête, au ventre, aux membres) »*, a-t-il encore précisé. Sans doute près de 500 personnes ont été tuées depuis le 19 janvier, et 3000 auraient été blessées.

Des combats ont été signalés lundi en plusieurs secteurs de la ville. Les plus violents ont eu lieu en altitude, pour le contrôle de la colline où est implantée la tour de la télévision, au cœur de la capitale. Selon toute apparence, le Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar s'était vu livrer ces derniers jours la colline voisine, Koh-Azmaee, crénelée de remparts historiques, par les miliciens ouzbeks du général Dostom, retranchés sans participer aux combats dans la vieille forteresse du Baka Hissar. C'est de là que les « hezbis » ont pilonné leurs objectifs. Cependant, à son tour, le 8 février, la Turquie a fermé son ambassade, *« pour la première fois depuis 1919 »*, indique l'AFP. Il ne reste que sept légations encore ouvertes, et elles ne fonctionnent plus qu'avec deux ou trois personnes : il s'agit de celles du Pakistan, de l'Iran, de l'Arabie saoudite, de la Chine, de l'Indonésie, de la Corée du Nord et de l'OLP.

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Washington envisagerait d'envoyer des troupes en Bosnie-Herzégovine

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis envisageraient de dépêcher des troupes en Bosnie-Herzégovine pour participer à des opérations de maintien de la paix avec les forces des autres pays qui s'y trouvent déjà, à en croire des sources officielles américaines citées, mardi 9 février, par «ABC News» et, mercredi 10, par le *Washington Post.* Cette initiative ferait partie des propositions que l'administration Clinton devrait incessamment soumettre pour «compléter» ou «corriger» le plan Owen-Vance, qu'elle juge trop défavorable aux Musulmans de Bosnie.

Pareille décision sur l'envoi de troupes au sol représenterait un tournant important dans la politique des Etats-Unis; jusqu'à présent, les dirigeants du Pentagone, et notamment le chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, avaient su convaincre les responsables politiques des dangers que représenterait un tel engagement dans un conflit qu'ils comparent volontiers à la guerre civile libanaise. Rapportée au conditionnel par «ABC News» et le *Washington Post*, l'information était confirmée par certains officiels et démentie par d'autres, notamment à la Maison Blanche.

Il y aurait une logique à cette évolution. L'envoi de troupes américaines représenterait la «carte d'entrée» des Etats-Unis dans la négociation actuelle, le prix qu'il leur faudrait payer pour en changer le cours. L'administration Clinton peut difficilement dénoncer le plan Owen-Vance comme *«impraticable»*, parce que manquant, selon elle, de garantie d'application, et vouloir le modifier, dans un sens plus *«réaliste»*, sans participer sur le terrain à la mise en œuvre de la politique qu'elle veut voir appliquer.

A plusieurs reprises, les deux coprésidents de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, MM. Cyrus Vance et David Owen, ont réclamé l'envoi de troupes américaines pour renforcer la force de l'ONU sur place, la FORPRONU, qu'ils entendent porter de 7 000 à quelque 25 000 hommes. Il reste que les Etats-Unis n'ont jamais envisagé de gaieté de cœur de placer des troupes américaines sous un autre commandement que le leur – et notamment sous commandement onusien. A en croire le *Washington Post*, *«les responsables militaires américains ont fait valoir, avec vigueur, qu'ils souhaitaient voir l'OTAN prendre le rôle principal* [dans les opérations de maintien de la paix], *quitte à ce que cela se fasse sous les auspices de l'ONU.»*

Outre une modification de la carte du découpage de la Bosnie-Herzégovine, suggérée par MM. Owen et Vance, dans un sens plus favorable aux Musulmans, les Etats-Unis proposeraient encore de nommer un «négociateur» américain pour la Bosnie-Herzégovine, sans doute en charge de coordonner la renégociation d'un plan de paix avec les deux coprésidents et les différents protagonistes. Selon certaines sources, c'est une mission qui reviendrait naturellement à Mme Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, où se déroulent maintenant les pourparlers de paix.

A. F.

M. Mazowiecki presse la communauté internationale de faire davantage pour arrêter la «tragédie»

GENÈVE

de notre correspondante

M. Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre polonais et rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, a déclaré mardi 9 février devant cette commission à Genève que la pratique d'épuration ethnique était *«intolérable»*.

Un tiers des habitants ont été contraints de fuir leur foyer, 700 000 d'entre eux ont émigré vers d'autres pays et 810 000 ont été déplacés en Bosnie même, a-t-il précisé. *«On est de plus en plus amené à constater que les dirigeants serbes en Bosnie-Herzégovine sont principalement responsables de la politique de purification ethnique dont les Musulmans sont les victimes principales. On peut difficilement imaginer que cette politique ait été possible sans le soutien actif du gouvernement de la Serbie»*, a dit M. Mazowiecki.

Il a demandé que tout soit mis en œuvre pour *«la libération sous contrôle international de tous les prisonniers et la fermeture des centres de détention; l'interruption du blocus des villes et des régions et l'ouverture de corridors humanitaires dans l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine et la création de zones de sécurité»*. *«Sinon,* a-t-il ajouté, *nous ne ferions qu'enregistrer passivement la chronique de cette tragédie qui se déroule sous nos yeux. Ainsi, ne deviendrions-nous pas des complices?»*

M. Mazowiecki, qui a rendu hommage aux soldats de la FORPRONU, au personnel des organisations humanitaires et aux journalistes sur place, a encore déclaré : *«l'ONU et les moyens mis à sa disposition ne sont pas à même de répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés.»* Un nouveau rapport de M. Mazowiecki sera rendu public dans quelques jours.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Richard Schifter, et l'ambassadeur danois, Jakob Esper Larsen, qui s'exprimait au nom des Douze, ont souhaité la création d'urgence d'un tribunal international. M. Mustafa Bijedic, représentant de la Bosnie, a dénoncé dans le plan Vance-Owen *«l'application de critères ethniques au tracé des frontières provinciales»*, et lui a reproché de récompenser l'agresseur et de légitimer la politique du fait accompli et l'emploi de la force.

ISABELLE VICHNIAC

□ **Un photographe français blessé à Sarajevo.** – Un photographe français, Antoine Giory, de l'agence Sygma, a été blessé, mardi 9 février, à la gorge par un tireur isolé alors qu'il traversait en voiture une ligne de front entre les troupes bosniaques et les forces serbes, près de l'aéroport de Sarajevo. La balle, tirée à une quinzaine de mètres de distance, a traversé la carrosserie de la voiture puis la manche de son passager avant de l'atteindre à la gorge. Opéré par un chirurgien français, dans un hôpital de l'ONU, il est hors de danger, selon un porte-parole des Nations unies. – *(AFP, AP.)*

ITALIE : la convention nationale du PSI

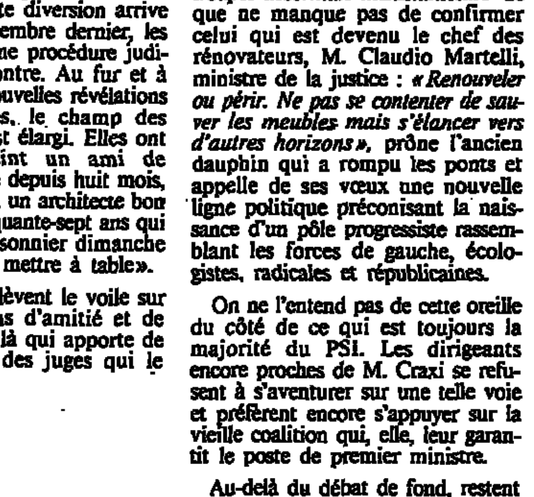
M. Claudio Martelli et M. Giorgio Benvenuto s'affrontent pour succéder à M. Bettino Craxi

La convention nationale du Parti socialiste italien se réunit à Rome pour deux jours à partir de jeudi 11 février. Elle devrait désigner le successeur de M. Bettino Craxi, disqualifié par des affaires de corruption, à la tête du PSI.

ROME

de notre correspondante

Le compte à rebours va s'arrêter jeudi après-midi 11 février, quand M. Bettino Craxi prendra la parole devant la convention nationale du Parti socialiste italien, ce forum qui était naguère le lieu privilégié des célébrations du «craxisme» triomphant. A l'issue de deux jours de débats, on inscrira le mot fin sur une époque, celle de l'ère Craxi. Elu secrétaire du PSI en 1976, il avait peu à peu réussi à libérer le parti de l'étau de ses deux grands rivaux, la DC et le PCI, pour le placer au centre de l'échiquier politique de la Péninsule. Il en avait surtout fait une machine qui l'a propulsé entre 1983 et 1987 au poste de chef de l'exécutif, poste qui depuis juin dernier est d'ailleurs revenu à un autre socialiste, son protégé, M. Giuliano Amato.



Un parti en pleine déroute

Mais aujourd'hui, M. Craxi laisse derrière lui un parti en pleine déroute, aux prises avec une crise politique et morale, et un déficit d'image et de suffrages. *«A 9 %, c'est le retour à la case départ»*, murmurent ses détracteurs. Mais, au-delà des déboires électoraux, cette démission annoncée est la conséquence directe de l'enquête «Mani pulite» (Mains propres) sur la corruption à Milan dont le PSI reste la cible principale, même si la DC et, selon les dernières révélations, le PCI sont également sous les feux des projecteurs. On a appris mardi qu'un inculpé a accusé l'ancien secrétaire de la Démocratie chrétienne, M. Arnaldo Forlani, d'avoir passé un accord avec M. Craxi pour la récolte de fonds illicites. Pour ce dernier, qui est toujours au centre de l'attention, cette diversion arrive trop tard. En décembre dernier, les juges ouvraient une procédure judiciaire à son encontre. Au fur et à mesure que de nouvelles révélations étaient recueillies, le champ des investigations s'est élargi. Elles ont maintenant atteint un ami de M. Craxi, en fuite depuis huit mois, M. Silvano Larini, un architecte bon vivant âgé de cinquante-sept ans qui s'est constitué prisonnier dimanche pour aussitôt «se mettre à table».

Ses révélations lèvent le voile sur plus de trente ans d'amitié et de collaboration. Voilà qui apporte de l'eau au moulin des juges qui le dépeignent comme *«percepteur de milliards de lires finissant dans la caisse du PSI sous l'œil vigilant de son secrétaire»*. Sans oublier les caisses occultes constituées à l'étranger, et en particulier le mystérieux compte *«protezione»* auprès de l'Union de banques suisses à Lugano, dont l'existence avait été révélée à la suite du scandale de la loge P2 et du krach de la banque Ambrosiano.

Autant de dossiers qui vont encore renforcer les partisans d'une levée de l'immunité parlementaire de l'ancien premier ministre. Tout cela s'est transformé en une longue agonie ponctuée de trois nouvelles procédures judiciaires. M. Craxi, tout en proclamant son innocence et en se battant contre le lynchage politico-judiciaire dont il estime être la victime, n'a pu que s'incliner et se déclarer prêt à passer la main.

Encerclés dans leur bunker

«Il est déjà trop tard», n'hésitent pas à dire tout haut certains socialistes. Parmi eux, M. Pierre Carniti, ancien dirigeant syndical, aujourd'hui député européen : *«Le groupe dirigeant*, a-t-il confié à un hebdomadaire, *ressemble à un groupe de généraux encerclés dans leur bunker en train de donner des ordres à des troupes désormais inexistantes...»* Ce que ne manque pas de confirmer celui qui est devenu le chef des rénovateurs, M. Claudio Martelli, ministre de la justice : *«Renouveler ou périr. Ne pas se contenter de sauver les meubles mais s'élancer vers d'autres horizons»*, prône l'ancien dauphin qui a rompu les ponts et appelle de ses vœux une nouvelle ligne politique préconisant la naissance d'un pôle progressiste rassemblant les forces de gauche, écologistes, radicales et républicaines.

On ne l'entend pas de cette oreille du côté de ce qui est toujours la majorité du PSI. Les dirigeants encore proches de M. Craxi se refusent à s'aventurer sur une telle voie et préfèrent encore s'appuyer sur la vieille coalition qui, elle, leur garantit le poste de premier ministre.

Au-delà du débat de fond, restent les conflits personnels. M. Craxi ne veut pas céder sa place à celui qu'il considère comme un véritable traître, qui a divisé le parti. Après le «grand refus» de M. Giuliano Amato, l'actuel président du Conseil qui préfère sagement rester où il est, le choix du secrétaire sortant s'est fixé sur M. Giorgio Benvenuto, ancien secrétaire général de la centrale syndicale UIL et aujourd'hui «grand commis de l'Etat». Un personnage certainement plus neutre et par conséquent plus «acceptable» pour l'ancien grand patron tombé en disgrâce. Les longues tractations de ces dernières semaines pour un consensus ont en effet échoué. Y compris la solution – véritable cadeau empoisonné – qui mettait en avant le binôme Martelli, secrétaire, Craxi, président, que le premier a préféré refuser pour livrer sa bataille devant la convention.

C'est donc à un conflit ouvert qu'il faut s'attendre. La victoire de la majorité proche de M. Craxi devrait prévaloir. Le conditionnel s'impose, puisque des surprises peuvent surgir. On vote au scrutin secret et, durant les quelques heures qui restent avant ce rendez-vous décisif, un accord de dernière minute peut encore intervenir. – *(Intérim.)*

Un Monténégrin devient premier ministre de la nouvelle Yougoslavie

BELGRADE

de notre correspondante

Un Monténégrin, M. Radoje Kontic, a été chargé, mardi 9 février, par le président yougoslave Dobrica Cosic de former le gouvernement de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro). A cette occasion, M. Cosic a annoncé que la Fédération – non reconnue internationalement – entendait poursuivre sa *«politique pacifique»*. *«Le pays doit sortir de l'isolement international dans lequel il se trouve, obtenir la levée des sanctions injustes auxquelles il a été soumis, contribuer à mettre un terme à la guerre et établir des relations avec les autres Etats et organisations internationales»*, a-t-il précisé.

M. Kontic, un technocrate de cinquante-six ans, a survécu à tous les bouleversements politiques de ces dernières années. Membre du Parti communiste monténégrin, il fait depuis 1974 partie de presque toutes les équipes gouvernementales fédérales de l'ex-Yougoslavie et a occupé, entre 1984 et 1986, le poste de vice-premier ministre du Monténégro. Plus récemment, il avait occupé le poste de vice-premier ministre fédéral, sous le gouvernement de M. Milan Panic.

La nomination de ce Monténégrin, docteur en technologie, a reçu l'appui de la majorité et de l'opposition de Serbie et du Monténégro, à l'exception du Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), qui n'a pas fait connaître sa position. Cette coalition, formée autour du Mouvement du renouveau serbe (SPO) de M. Vuk Draskovic et qui dispose, à l'issue des élections générales de décembre, de 50 des 250 sièges du Parlement serbe et de 20 des 138 sièges de l'une des Chambres du Parlement fédéral, a en effet décidé de boycotter les travaux des deux assemblées après que les ex-communistes de M. Slobodan Milosevic et leurs alliés ultranationalistes du Parti Radical (SRS) de M. Vojslav Seselj aient obtenu le contrôle absolu du nouveau parlement fédéral yougoslave (*le Monde* du 30 janvier).

Sur fond de tensions politiques en Serbie, M. Kontic a une semaine pour former son cabinet et présenter son programme devant le Parlement fédéral, dont il doit obtenir l'aval. En dehors des questions d'*«intérêt national»* évoquées mardi par M. Cosic, le premier ministre pressenti devra mettre l'accent sur les questions économiques alors que la grogne sociale monte en Yougoslavie, où les étiquettes valsent désormais d'heure en heure.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE : appelant à une trêve politique

M. Eltsine admet qu'il pourrait renoncer au référendum

MOSCOU

de notre envoyé spécial

«Encore une fois, je tends la main à mes adversaires politiques» : c'est un Boris Eltsine «œcuménique», comme cela lui arrive périodiquement, qui est apparu, mardi 9 février, sur les écrans de la télévision russe, pour proposer de faire de 1993 une année de trêve dans les joutes politiques intérieures. Du même coup, le président russe a, pour la première fois, dit clairement qu'il pourrait accepter de renoncer au référendum sur l'organisation des pouvoirs prévu pour avril. Il a proposé aussi de raccourcir d'une année son propre mandat et celui des députés du Congrès, ce qui reviendrait à organiser des élections législatives au printemps 1994 et présidentielle au printemps 1995.

Ce changement de cap, M. Eltsine l'a, semble-t-il, effectué sous diverses pressions, dont celle des responsables des Républiques appartenant à la Fédération de Russie : réunis le même jour à Moscou, ils se sont tous montrés *«catégoriquement opposés»* à un référendum qui pourrait, selon eux, faire exploser la Fédération. De nombreuses régions ou républiques autonomes ne manqueraient pas en effet de mettre à profit une telle consultation pour tenter de distendre encore davantage leurs liens avec Moscou.

Ce référendum, proposé en décembre dernier pour mettre fin à la guerre entre le Congrès des députés et le président, a aussi été sévèrement critiqué par la Cour constitutionnelle : elle a estimé que *«dans la situation actuelle, il menaçait l'équilibre du régime constitutionnel de la Russie»*. Différents partis d'opposition ont aussi affirmé leur refus d'une telle consultation, dont l'objet précis restait d'ailleurs inconnu. M. Eltsine souhaitait que l'on pose *«quelques questions simples»* aux citoyens sur les rapports entre les différents pouvoirs. En revanche, le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, préconisait un référendum «à tiroirs» avec une série plus complète de questions, comme par exemple la poursuite de la libéralisation de l'économie. Si le référendum est annulé – les dirigeants russes n'en sont plus à un revirement près, – les rapports, conflictuels s'il en est, entre le Congrès et la présidence n'en continueront pas moins à agiter la scène politique. Encore que cette guerre soit essentiellement verbale : les résolutions du Congrès de décembre sur une réorientation de la politique économique sont, pour le moment, restées lettre morte, le nouveau premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, semblant décidé à mener une politique au moins aussi «libérale» que son prédécesseur, M. Egor Gaïdar.

Des élections anticipées permettraient toutefois de connaître, enfin, l'influence réelle des différentes forces politiques, dont celle des ultranationalistes qui s'agitent beaucoup sans que l'on sache s'ils sont soutenus par l'opinion. Quant à l'élection présidentielle, si M. Eltsine reste en tête dans les sondages, sa cote s'effrite avec les difficultés croissantes que traverse le pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Révélations sur le recrutement d'experts nucléaires par la Corée du Nord.** – Les autorités russes ont empêché, en octobre dernier, un groupe d'experts *«spécialistes des missiles stratégiques»* d'embarquer sur un avion pour la Corée du Nord, où dix autres experts nucléaires s'étaient déjà rendus en août, a révélé le chef de la sécurité de Tcheliabinsk (Oural), M. Valery Tretiakov, cité mardi 9 février par *Tass.* La Russie s'est opposée au départ d'un nombre non précisé de spécialistes en octobre *«pour se conformer au traité de non prolifération nucléaire»*, selon *Tass*, en expulsant aussi dans la foulée deux diplomates de l'ambassade nord-coréenne à Moscou. – *(Reuter.)*

□ **Visite à Moscou de M. Dumas.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, se rendra mardi 16 février à Moscou pour une visite de travail de vingt-quatre heures à l'invitation de son homologue, M. Andreï Kozyrev, a-t-on annoncé officiellement mercredi 10 février à Moscou. – *(Corresp.)*

Le conflit du Haut-Karabakh

Les chefs religieux arménien et azerbaïdjanais lancent un appel à la conciliation

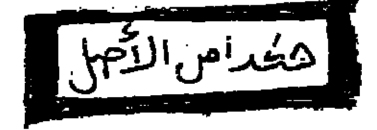
Un appel commun, demandant la libération sans conditions de tous les otages et le traitement humain des prisonniers du conflit du Haut-Karabakh, a été lancé, mardi 9 février, par les chefs religieux d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Le catholicos Vazguen Ier et le président du Conseil des musulmans du Caucase Sheikh-ul-Islam Pacha-Zadeh, réunis à Genève par le Conseil œcuménique des Eglises et la Conférence des Eglises européennes, ont aussi appelé les présidents d'Arménie et d'Azerbaïdjan à coopérer pour le succès des négociations de paix dans le cadre de la CSCE – dont la reprise est par ailleurs attendue fin février à Rome, – et à soutenir toutes les autres initiatives de paix, dont celles de l'ONU.

Sur le terrain, une offensive arménienne pour reprendre des villages du nord du Haut-Karabakh, ainsi qu'en direction d'Aqdam, à l'est, se poursuit depuis la semaine dernière. – *(AFP, AP.)*

□ **ROYAUME-UNI : un soldat britannique tué en Irlande du Nord.** – Alors qu'une bombe de faible puissance a explosé à Londres sans faire de victime, dans la nuit du 9 au 10 février, un soldat britannique a été tué et cinq autres ont été blessés, mardi, dans un attentat à la bombe attribué à l'Armée républicaine irlandaise (IRA). – *(AFP, Reuter.)*





EUROPE

L'Allemagne désunie

III. – Les grands patrons en mal de modèle

Dans un premier article (le Monde du 9 février), Luc Rosenzweig a analysé la puissante indifférence sinon la condescendance des Allemands de l'Ouest à l'égard de leurs compatriotes orientaux. Dans un deuxième volet (le Monde du 10 février), Henri de Bresson a examiné comment les violences raciales de l'année dernière ont relancé le débat sur la réforme du code de la nationalité.

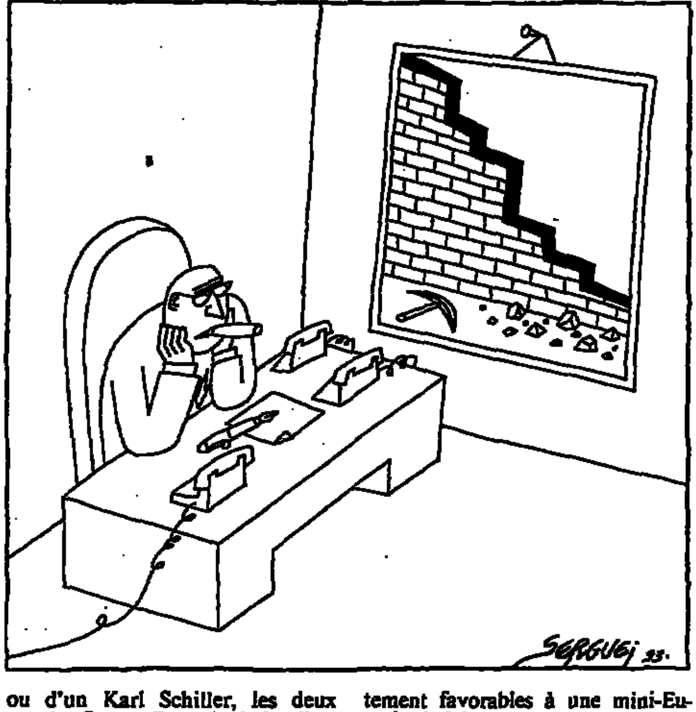
FRANCFORT

de notre correspondant

L'unification allemande n'est-elle qu'«un choc», qu'il s'agit d'amortir, ou bien conduira-t-elle à une «nouvelle Allemagne», encore à définir, mais sûrement différente de la République fédérale d'avant 1989? Sur cette question, les grands patrons allemands, foncièrement conservateurs, hésitent.

Pour une très grande majorité, l'Allemagne doit retrouver sa «stabilité», maître mot de la politique économique et sociale depuis 1945. Stabilité des prix, stabilité des équilibres sociaux : le modèle a su apporter à l'Allemagne de l'Ouest «son miracle économique», pourquoi en changer? Pour quelques autres, comme le PDG de Daimler-Benz, M. Edzard Reuter, les Allemands doivent arrêter de se mettre *«la tête dans le sable»* : l'Allemagne doit répondre à l'attente de ses partenaires et assumer de nouvelles responsabilités internationales.

L'opinion des patrons, en particulier des grands, n'est pas relayée par la presse à toutes occasions et sur tous sujets, comme en France depuis une décennie. Ici, *«les chefs d'entreprise n'aiment guère faire de la littérature»*, comme le confie un banquier. Sortir de sa compétence professionnelle est même considéré comme de *«l'arrogance»* ... Hilmar Kopper, patron de la Deutsche Bank, sans aucun doute la première puissance économique du pays, annonce modestement : *«Je me sens un homme comme tous les autres.»*



«Nous nous sommes complètement trompés»

Pourtant, les dirigeants des grandes entreprises ont une influence qui pour être discrète n'en est pas moins considérable. Les grandes entreprises allemandes ne sont pas aussi puissantes que leurs homologues japonaises, et l'Allemagne n'est pas une ploutocratie; la Grande Guerre lui a appris à se méfier des *Konzern*. Mais l'économie occupe en Allemagne, depuis toujours, une place de tout premier plan. Dans ce cadre, les dirigeants ont *«un rôle politique d'avant-garde»*, écrit M. Reuter. Même si la formule peut apparaître forcée, elle recouvre une réalité, explicite ou implicite.

Le souci prioritaire de cette *«avant-garde»* est de réussir l'unification. *«Victime sans doute de la propagande des communistes de la RDA, nous avions cru que ce pays disposait d'une industrie efficace* raconte un industriel. *Pouvoir l'absorber apparaissait une chance. Le prix devait être réduit. La suite a montré que nous nous sommes complètement trompés. Aujourd'hui les temps sont durs.»*

Les dérèglements sont connus : inflation, déficits financiers et, en 1993, récession. Hier modèle de l'Europe, l'Allemagne est devenue le centre des critiques de ses partenaires parce qu'elle ne sait pas conduire cette unification et qu'elle leur exporte ses difficultés sous forme de taux d'intérêt énormes.

Les temps sont durs : tous les dirigeants estiment que la crise que traverse le pays est la plus grave depuis la guerre. *«Nous sommes devant les défis les plus importants depuis la création de l'Etat»*, résume M. Heinz Dürr, le patron des chemins de fer. La solution est douloureuse : *«Il faut se serrer la ceinture»*, comme le dit M. Hans Peter Stihl, le président des chambres de commerce. Au vu de la moyenne établie entre les nouveaux et les anciens Länder, le revenu par tête a baissé de 15 % à l'Ouest. Pour la première fois, les Allemands découvrent que travailler plus ne leur apportera pas plus. C'est, dans la mentalité profonde du pays, une révolution.

L'inquiétude est donc générale. Les reproches faits à la coalition au pouvoir et à la gestion du chancelier Kohl sont feutrés mais graves. Le risque majeur, pour tous les patrons allemands, est que les équilibres intimes du pays, qui ont fait son succès depuis 1945, se brisent sous le *«choc»*. La presse s'en est fait l'écho il y a quelques semaines à l'occasion du remplacement du ministre de l'économie démissionnaire, M. Jürgen Möllemann.

Il n'était question que du manque cruel d'un nouveau Ludwig Erhard ou d'un Karl Schiller, les deux grandes figures, l'une de droite, l'autre de gauche, de la politique économique allemande. Leur souvenir soulignait le besoin de retrouver une *«vision»* et une *«détermination»*, capables de rétablir les équilibres d'hier autour de cette *«économie sociale de marché»*, définie après guerre, et qui avait su, avec le succès que l'on sait, mélanger le libéralisme, de fortes prestations sociales et un très large consensus.

L'unification mal gérée cassera-t-elle ce modèle allemand? Le patron des patrons, Tyll Necker, dénonce la cécité des syndicats et *«la montée exorbitante des coûts du travail»*. L'an dernier, certaines entreprises ont quitté leur fédération pour s'exempter des obligations salariales issues des négociations paritaires, branche par branche. Elles furent peu nombreuses mais le danger du chacun pour soi menaçait.

Les dérives budgétaires viennent en second lieu sur la liste des griefs. L'Etat fédéral, les Länder, les communes ont vu leur déficit se creuser et les patrons voient venir d'un mauvais œil de prochains et inévitables impôts. Les entreprises reparlent, quand bien même cette interrogation serait-elle récurrente, d'une fuite des usines à l'étranger où les conditions sont beaucoup plus favorables.

«Nous devons travailler à une solution commune. L'Etat, l'économie, les syndicats, les scientifiques, les Eglises, doivent s'y mettre. Il faut bâtir un nouveau consensus», demande M. Dürr. Le chancelier Kohl l'a compris et il cherche à répartir les sacrifices avec son *«pacte de solidarité»*. Mais les atermoiements furent nombreux. Ce début de 1993 apporte enfin quelques meilleures nouvelles.

«Les volumineux investissements que nous réalisons dans les nouveaux Lander, explique M. Manfred Schneider, le patron de Bayer, *signifient que nous sommes sur le bon chemin.»* La Bundesbank vient d'abaisser ses taux et les salariés des services publics acceptent une perte de pouvoir d'achat : le processus d'ajustement tant attendu prend corps. Les déséquilibres d'aujourd'hui ne sont pas trop dommageables si l'on y met vite bon ordre *«dans une perspective* à *moyen terme»* , comme le dit M. Kopper de la Deutsche Bank.

Si l'Allemagne réussit à retrouver sa *«stabilité»*, l'avenir ne présente pas d'inquiétude majeure. En majorité convaincus de la supériorité de leur modèle d'*«économie sociale de marché»*, les dirigeants allemands n'ont pas peur, par exemple, des Japonais, qui pourtant les attaquent sur deux de leurs points forts, la mécanique et l'automobile. Malgré des coûts plus élevés, *«nous pouvons leur tenir tête si nous tirons parti de nos propres avantages : notre situation au centre de l'Europe et notre créativité»*, explique Ferdinand Piëch, le nouveau patron de Volkswagen. Celui de BMW, M. Eberhard von Kuenheim, donne ses recettes : *«Ne pas avoir peur, faire preuve de continuité et de discipline.»*

L'unification digérée, l'Allemagne retrouverait le rôle qui fut le sien ces dernières années et qui est de «conduire» l'économie européenne. Conduire au sens de montrer le bon exemple et d'orienter par son poids. Les patrons allemands sont ainsi favorables à l'intégration européenne : *«Notre véritable chance réside dans la réalisation rapide du marché unique»*, affirme M. Roland Berger, consultant réputé.

Le traité de Maastricht remporte moins facilement l'adhésion, même si chacun admet au bout du compte que *«l'union monétaire est le nécessaire prolongement du marché unique»*, comme le dit M. Kopper. Toutefois, les dirigeants regrettent l'absence d'Europe politique et, d'un point de vue monétaire, ils sont nettement favorables à une mini-Europe, limitée aux pays vertueux que sont le Benelux, la France et, une fois stabilisée, l'Allemagne.

Cette sûreté de soi ne plait pas à tous. Certains – minoritaires – fustigent la tendance nombriliste de leurs compatriotes qui leur fait réduire l'effondrement de l'URSS à sa conséquence allemande, la réunification, et oublier les autres énormes changements de la fin de la guerre froide. M. Edzard Reuter, que l'on classe, il est vrai, à gauche, contrairement à la majorité de ses pairs qui sont conservateurs, juge les Allemands provinciaux et leur rappelle que c'est l'intégralité du monde qui change.

Dans ce contexte neuf, l'Allemagne peut et doit prendre une pleine responsabilité dans le développement mondial en Europe, à l'Est ou au Sud. L'économie a désormais plus d'importance que les armes, voilà qui donne une situation particulière à la nouvelle Allemagne et qui lui permet, en accord avec ses alliés européens et américains, de retrouver une place dans le concert des nations.

ÉRIC LE BOUCHER

Prochain article :

Une jeunesse déboussolée

par Luc Rosenzweig

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : le second tour de l'élection présidentielle

La lutte s'annonce plus serrée que prévu entre M. Ratsiraka et son rival des Forces vives

Quelque six millions d'électeurs malgaches étaient appelés à voter, mercredi 10 février (1), pour désigner leur futur président. Entre le chef de l'Etat, l'amiral Didier Ratsiraka, et son rival des Forces vives, le professeur Albert Zafy, la lutte s'annonce plus serrée que ne le prévoyaient les sondages.

TANANARIVE

de notre envoyé spécial

Dans les jardins d'Ambohijatovo, lundi 8 février, cent mille personnes ovationnent, dans une ambiance de kermesse, le candidat Albert Zafy, chef de file de l'opposition. Malgré la liesse et l'enthousiasme, l'inquiétude perce tout de même. *«A voir la façon dont il s'accroche au pouvoir, jamais le président Ratsiraka n'acceptera sa défaite, et il tentera probablement un coup de force»*, résume un petit entrepreneur . A peu près au même moment, à 15 kilomètres de là, le chef de l'Etat a réuni quelques journalistes dans son palais-bunker de Iavoloha : des *«mercenaires aux ordres d'Albert Zafy»* ont prévu, assure-t-il, de *«débarquer sur l'île»*, avec mission de l'*«assassiner»*.

Dans l'entourage du professeur Zafy, on joue la fermeté : *«L'armée a accepté de prendre ses responsabilités, c'est-à-dire de garantir la paix civile. Si M. Ratsiraka tente quoi que ce soit avec ses derniers fidèles, cela se retournera contre lui»*, prévient le premier vice-premier ministre, Mᵉ Francisque Ravony. L'alarmisme des commentateurs contraste pourtant avec le calme de la campagne électorale. Est-ce par logique propagandiste? Ou par besoin de resserrer les rangs? Le deuxième tour de l'élection présidentielle s'annonce, en effet, plus serré que prévu.

Les résultats du récent sondage de *la Tribune de Madagascar* donnent M. Zafy gagnant (*le Monde* du 9 février). Pourtant, force est de reconnaître que le président sortant a mené une campagne plus énergique et mieux ciblée. Entre les deux hommes, l'écart pourrait ne pas être si grand. Le recours aux manipulations et aux fraudes risque d'être d'autant plus tentant que le nombre des observateurs étrangers ne dépasse pas la centaine. Quant au Comité national d'observation des élections (CNOE), il ne dispose que de 7 000 agents pour 14 000 bureaux de vote.

Rasséréné par sa pourtant modeste performance du premier tour (29 % des suffrages), le président Ratsiraka a tenté de convaincre les abstentionnistes, en rajeunissant son équipe et en écartant ses fidèles les moins populaires. *«C'est moi qui symbolise le changement!»*, proclame-t-il aujourd'hui, rappelant la libéralisation économique et politique, instaurée sous sa férule, à la fin des années 80, après l'expérience désastreuse du «socialisme à la malgache». Agé de cinquante-sept ans, l'amiral Ratsiraka n'hésite pas à mettre en avant son expérience, et mise ouvertement sur un *«retournement de tendance»*. Ce qui n'empêche pas le professeur Zafy d'affirmer avoir *«beaucoup d'espoir de l'emporter»*...

Agé de soixante-deux ans, ce chirurgien aux fortes convictions écologistes, est sûr de sa popularité. Son succès au premier tour (45 % des voix) le conforte dans son optimisme. Seul responsable de l'opposition à n'avoir jamais collaboré avec le présent régime, il a acquis une telle réputation d'intégrité que ses adversaires en sont réduits à concentrer leurs piques sur ses collaborateurs – aux mains desquels il ne serait qu'un *«pantin»*, disent les mauvaises langues.

Combat d'arrière-garde des fédéralistes

Mais «l'homme au chapeau de paille», ce couvre-chef qui l'a rendu célèbre, symbolise aussi le mouvement de contestation populaire du printemps 1991. Le slogan d'alors, *«Ratsiraka miala !»* («Ratsiraka, va-t-en!») est aujourd'hui en passe d'aboutir. Ce mouvement, soutenu par les Eglises malgaches, n'a jamais versé dans la violence, même après le massacre du 10 août 1991.

Ce jour-là, près de 400 000 manifestants avaient subi le feu des militaires, au moment où ils arrivaient près du palais présidentiel. Selon un diplomate, c'est le chef de l'Etat lui-même, qui, pris de panique, avait donné l'ordre de tirer à la garde présidentielle. Le bilan des victimes – entre douze et cent tués, selon les versions – ne sera jamais clairement établi.

De plus en plus isolé, le président Ratsiraka est contraint alors de nommer un premier ministre de consensus, M. Guy Razanamasy. Ce dernier fait entrer l'opposition dans son gouvernement. Dans les mois qui suivent, des institutions «de transition» sont mises en place, dirigées par les caciques des Forces vives (regroupement des principaux partis d'opposition). Une nouvelle Constitution est finalement rédigée, à l'issue du forum national de mars 1992 – auquel ont participé les partisans du président, qui prônent désormais la thèse fédéraliste.

Cette thèse, qui vise à gagner le soutien des chefs de province, est farouchement combattue par les initiateurs du forum national, qui refusent d'en débattre. *«L'unité du pays n'est pas négociable»*, expliquent-ils. Le pays leur donne raison, qui adopte, en août 1992, à une écrasante majorité, le projet de Constitution de la Troisième République.

Les efforts des fédéralistes, qui ont tenté à plusieurs reprises de prendre le contrôle de villes de province, tournent court : leur aventure apparaît, de plus en plus, comme un combat d'arrière-garde. Ce sont, en fait, les dissensions au sein des Forces vives qui menacent la dernière étape de la transition – à savoir, les élections législatives, qui devraient être organisées dans les deux prochains mois.

L'aile dure de l'opposition, un moment convaincue de remporter le deuxième tour sans l'aide des modérés, a dû demander leur soutien. Elle espère ainsi neutraliser la percée de M. Ratsiraka. Plusieurs groupes de pression ont donc été créés, dont celui que dirige Mᵉ Ravony. En cas de victoire du professeur Zafy, les marchandages seront serrés : la répartition des sièges de députés promet de belles empoignades. La Grande Ile a pourtant un besoin urgent de stabilité politique, si elle veut sortir de la faillite économique où l'ont plongée ces deux années de quasi-vacance du pouvoir.

JEAN HÉLÈNE

(1) Et non pas mardi 9 février, comme nous l'avions écrit par erreur, dans notre précédente édition (*le Monde* du 10 février).

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le président Clinton s'apprête à prendre des mesures économiques impopulaires

WASHINGTON

de notre correspondant

Sa crédibilité déjà mise à mal par une série de gaffes, le président Bill Clinton a entamé, mardi 9 février, quelques exercices de «préparation politique» afin de faire passer, dans une semaine, un ensemble de mesures économiques sans doute plus douloureuses que prévu pour sa base électorale, la classe moyenne.

Son premier soin a été de rappeler à la Maison Blanche, au moins à temps partiel, les conseillers politiques qui avaient assuré la qualité de sa campagne. Absents de l'équipe de transition et du noyau de conseillers officiels nommés à la présidence, MM. James Carville, Paul Begala et Stanley Greenberg sont de retour dans l'entourage de M. Clinton.

M. Clinton avait promis à l'Amérique moyenne de soulager son fardeau fiscal, et il fera vraisemblablement le contraire. A en croire toutes les fuites publiées par la presse, le plan que le président doit partiellement dévoiler le 17 février, dans un discours devant le Congrès, comprendra une taxe sur la consommation d'énergie. Elle pèsera sur tous les budgets, mais plus encore sur ceux des pauvres et de la classe moyenne dont les dépenses d'énergie sont proportionnellement plus élevées que celles des foyers aux revenus les plus hauts.

Pour montrer, au moins symboliquement, que personne n'est épargné, M. Clinton a annoncé mardi une réduction, en octobre prochain, de 25 % des effectifs de la Maison Blanche, qui passeront de 1 400 à 1 000 personnes. C'était une des promesses de campagne du candidat Clinton, qui entend également amputer la fonction publique fédérale de 100 000 postes. A l'heure où les grands groupes industriels licencient en masse et où leurs conseils d'administration se séparent de PDG jugés incapables, M. Clinton veut montrer que l'échelon politique, en l'espèce la Maison Blanche, vit aussi à l'heure des restructurations.

Le plan de M. Clinton reposera sur un difficile équilibre entre des mesures destinées à lutter contre le déficit budgétaire et celles devant conforter la reprise de la croissance. Au chapitre de la réduction du déficit, M. Clinton entend faire savoir que son administration va *«faire payer les riches»*. Cela veut sans doute dire une augmentation de la plus haute tranche de l'impôt sur le revenu (de 31 % à 36 % pour les revenus supérieurs à 200 000 dollars), une surtaxe de 10 % au-delà d'un million de dollars; dans certains cas, une augmentation, également, de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (de 34 % à 36 %).

Une autre mesure envisagée pourrait être plus douloureuse et plus difficile à faire passer auprès de la classe moyenne : l'imposition des retraites de sécurité sociale des personnes âgées jugées les plus aisées (au-delà d'un revenu de 25 000 dollars par an). Non moins délicate à faire accepter par les membres du Congrès, notamment auprès de nombreux démocrates, sera la réduction des dépenses de défense. Avec la fameuse taxation sur la consommation d'énergie, l'ensemble est censé réduire de 145 milliards de dollars le déficit prévu pour l'année 1997 (327 milliards, si rien n'est fait).

ALAIN FRACHON

HAÏTI : cédant aux pressions américaines

Le gouvernement de M. Bazin accepte l'envoi d'une mission d'observateurs étrangers

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Nouveau rebondissement dans l'interminable crise haïtienne : cinq jours après avoir quitté Port-au-Prince les mains vides et sous les injures du camp putschiste, M. Dante Caputo, le médiateur des Nations unies, a annoncé, mardi 9 février, à New York, un accord avec les autorités de fait pour le déploiement d'une mission d'observateurs internationaux, première étape d'un plan de règlement de la crise. Dans un communiqué publié mardi après-midi à Port-au-Prince, le gouvernement de M. Marc Bazin a confirmé qu'il était désormais prêt à accepter l'envoi de cette mission, dont il déclarait il y a moins de quinze jours qu'elle mettrait en péril *«la dignité et la souveraineté nationales»*.

Un «rayon d'espoir»

Le changement d'attitude des autorités de fait intervient quatre jours après les fermes propos du président américain, M. Bill Clinton, et du premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, qui avaient menacé Haïti de *«mesures plus vigoureuses»* si les efforts de médiation des Nations unies échouaient.

Moins d'une heure après l'annonce du nouvel accord par M. Caputo, le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher l'a qualifié de *«rayon d'espoir»* pour Haïti. Dans un communiqué lu par son porte-parole, il a ajouté que les Etats-Unis *«contribueraient activement et généreusement»* à la relance du processus de négociations politiques, à la réforme des institutions et à la reconstruction de l'économie haïtienne.

Le département d'Etat a annoncé qu'un premier contingent de quarante observateurs de l'Organisation des Etats américains (OEA) serait envoyé en Haïti avant la fin de la semaine. Washington s'est engagé à débloquer un premier crédit de 2 millions de dollars pour le financement de la mission d'observateurs internationaux, dont le nombre doit être déterminé par une équipe d'experts des Nations unies attendus dans les prochains jours à Port-au-Prince.

L'accord sur le déploiement de la mission civile internationale qui sera chargée de veiller au respect des droits de l'homme ne fait pas référence au retour du président Jean-Bertrand Aristide renversé par un coup d'Etat militaire il y a seize mois. Il prévoit la levée progressive des sanctions économiques contre Haïti dans l'hypothèse où des *«progrès tangibles»* seraient constatés par les observateurs internationaux.

Au cours des dernières semaines, les atteintes aux droits de l'homme se sont accrues, particulièrement à l'encontre des journalistes. M. Colson Dormé, un jeune reporter de Tropic FM, une station de la capitale, a été libéré après une semaine de captivité dans une geôle clandestine. M. Dormé a été sévèrement frappé par ses ravisseurs qui l'accusaient d'être favorable au président en exil.

JEAN-MICHEL CAROIT

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

En dépit de l'arrêt du programme en 1992

La France a maintenu une « veille » opérationnelle sur le missile nucléaire Hadès

En dépit de la décision brutale, *en* mai 1992, par la France, de mettre un terme à la production de son missile nucléaire Hadès, destiné à l'armée de terre, le programme a, en réalité, continué – dans le plus grand secret – jusqu'à la fin de l'année pour que le système d'armes puisse être activé si besoin était. Cette information est donnée au conditionnel dans le dernier numéro de l'hebdomadaire spécialisé Air et Cosmos-Aviation magazine international. Elle est confirmée dans les milieux administratifs et industriels de l'armement.

Pour succéder au missile Pluton, qui a été progressivement retiré du service, le groupe Aérospatiale avait été chargé de concevoir un nouveau système d'armes, le Hadès, qui emporte une tête nucléaire, d'une puissance qui varie selon les effets recherchés sur le terrain. Le missile Hadès, lancé à partir d'un véhicule érecteur et monté à raison de deux exemplaires par plate-forme de tir, porte à 480 kilomètres de distance. A l'origine, le programme comportait quarante lanceurs et cent vingt missiles, pour un coût de 17,5 milliards de francs. Il avait été revu à la baisse, dans un second temps, avec vingt lanceurs et quarante missiles. Puis, en septembre 1991, il a été annoncé que le système d'armes en question ne serait pas déployé dans des unités d'artillerie en situation de tir.

Un coût de 10,8 milliards de francs

Le 27 mai dernier (*le Monde* du 13 juin 1992), un conseil de défense, présidé par M. François Mitterrand, décidait l'arrêt du projet, du jour au lendemain, au terme d'une initiative dont la soudaineté a beaucoup surpris. L'abandon du programme Hadès devait, en effet, être *« immédiat et définitif »*, selon les termes mêmes des consignes communiquées officiellement par les autorités aux industriels concernés, qui sont principalement Aérospatiale (pour la responsabilité d'ensemble du système) et Thomson-CSF (pour les transmissions spécifiques à l'arme).

A l'époque, les industriels, déduisant qu'ils ne seraient pas payés du fait de l'interruption brutale de leur contrat, ont tout arrêté, y compris la série des missiles qu'ils avaient encore à achever, la production du soutien nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle du système (pièces détachées, logistique et rechanges) et jusqu'à certains essais qu'ils devaient faire, notamment les essais dits de « recette » ou de « fin de procédure » pour le tir simultané de deux Hadès depuis le même véhicule érecteur. Comme l'écrit la revue *Air et Cosmos-Aviation magazine international*, cette décision d'arrêt total par le conseil de défense n'apportait qu'une économie négligeable *« dans la mesure où les marchés dénoncés auraient dû être indemnisés »*.

Depuis, on a appris, dans les milieux administratifs et industriels de l'armement, que, sur la base de vingt lanceurs et de trente missiles qui ne seront pas déployés, les travaux ont continué chez les constructeurs, suite à un contre-ordre. Le coût du programme était estimé à 10,8 milliards de francs à la fin de l'année dernière. *« Les travaux*, ajoute la revue spécialisée, *ont permis de terminer la construction de 90 % des missiles prévus au programme. Tous ces missiles ont été mis sous cocon protecteur. Ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être mis en service ni déployés dans un délai court. En revanche, ils pourront être activés, un jour, si nécessaire. »*

Selon des précisions obtenues au ministère de la défense, des mesures ont été prises pour stocker les missiles et pour assurer une veille technique et opérationnelle dans le but, le cas échéant, de mettre en ligne le système dans les deux ans. Un autre intérêt de cette formule est que le Hadès, maintenu dans de telles conditions, peut être considéré comme une arme entrant dans le décompte des arsenaux nucléaires existants lorsque la France s'associera aux discussions, limitées à ce jour aux Etats-Unis et à la Russie, sur un désarmement global.

JACQUES ISNARD

□ **Un nouveau délégué aux relations internationales à la DGA.** – M. Bernard Retat, cinquante-quatre ans, ingénieur général de l'armement en position détaché, depuis 1990, pour occuper les fonctions de directeur général international au groupe Dassault-Aviation, sera nommé, par un prochain conseil des ministres, délégué aux relations internationales à la délégation générale pour l'armement (DGA). A ce poste, qu'il a déjà occupé entre 1987 et 1990, M. Retat sera chargé, au nom de la France, de la promotion à l'étranger des matériels militaires français et de la politique de coopération internationale en ce domaine. Le titulaire actuel de ce poste, M. Gérard Chauvallon, soixante ans, qui lui avait succédé, devrait réintégrer le groupe Aérospatiale dont il avait été, avant d'être nommé à la DGA, le directeur commercial de la division « engins tactiques », puis le directeur délégué pour la politique industrielle. Chez Dassault, M. Reta sera remplacé par M. Pierre Schouzenoux, cinquante-quatre ans, qui a fait une grande partie de sa carrière à Elf-Aquitaine et qui était, depuis 1990, directeur général des relations humaines et sociales du groupe aéronautique.

L'emprunt de M. Pierre Bérégovoy auprès de Roger-Patrice Pelat

Questions sur un prêt sans intérêt

Dans un entretien accordé à *l'Indépendant* de Perpignan du 9 février, M. Pierre Bérégovoy a réaffirmé que le prêt de 1 million de francs sans intérêt, consenti en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat et grâce auquel le premier ministre a pu acheter un appartement à Paris, a été *« déclaré, enregistré et remboursé »*. Or la réalité semble plus complexe. D'une part, alors même qu'il n'avait pas été remboursé, ce prêt ne figurait pas à l'actif de la déclaration de succession de Roger-Patrice Pelat, décédé en 1989, au point que l'administration fiscale s'en est émue en 1992 auprès des héritiers. D'autre part, les déclarations de ces derniers, MM. Olivier et Patrice Pelat, sur la façon dont le prêt aurait été remboursé en 1992, restent vagues et, pour l'heure, non assorties de documents écrits.

« Certains, et même des amis, me disent que j'ai été imprudent de tout faire dans la transparence. Tant pis, je préfère être irréprochable plutôt qu'habile et malhonnête. C'est le sens de ma vie. » La situation de M. Bérégovoy dans cette affaire serait plus solide s'il allait aujourd'hui jusqu'au bout de cette logique de transparence. Ce qui suppose, maintenant qu'a été révélée l'existence de ce prêt consenti à des conditions avantageuses – sans intérêt et remboursable neuf ans après, *« au plus tard le 31 décembre 1995 »*, – d'exposer clairement les conditions dans lesquelles il a été remboursé. Car, informé par son ministre de la justice, le premier ministre sait quel soupçon animait le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre, soutenu par le procureur de la République du Mans, M. Yves Bot, quand il a établi, le 1er février, l'existence de ce prêt sans intérêt (*le Monde* du 4 février). La chancellerie le sait fort bien : le magistrat se demandait si ce prêt en était vraiment un et s'il ne s'agissait pas plutôt d'un don.

Les contestations du fisc en 1992

A tel point que le procureur Bot, à peine revenu de l'étude du notaire parisien chargé de la vente de l'appartement acheté par M. Bérégovoy, où il avait accompagné le juge Jean-Pierre, s'empressa d'écrire à ce dernier une lettre fort explicite. *« J'ai l'honneur, en complément de votre transmission de ce jour des pièces saisies au cours de la perquisition effectuée à l'étude de Maître Guillemin, de vous prier de bien vouloir me faire connaître : 1) si les comptes de M. Pelat font apparaître, au crédit, des mouvements de fonds pouvant s'expliquer par un remboursement effectué par M. Bérégovoy d'un prêt dont le montant principal serait de 1 000 000 francs ; 2) si l'existence d'un tel prêt figure à l'actif de la déclaration successorale de M. Roger-Patrice Pelat. »*

Ces curiosités en forme de réquisitions complémentaires furent très mal accueillies au ministère de la justice que le procureur de la République n'avait pas jugé bon de consulter. Au point que, depuis le 3 février, la chancellerie a demandé une copie du dossier d'abus de biens sociaux instruit depuis mars 1992 par M. Jean-Pierre, tandis que ce dernier était invité à ne plus s'intéresser à cette question de prêt qui ne semble pas entrer dans le cadre de sa saisine originelle. Mais, entre le lundi 1er et le mercredi 3 février, le juge a pu néammoins opérer des vérifications qui ne rendent pas limpides les circonstances du remboursement de ce prêt.

Invitée à rechercher dans les relevés des comptes de Roger-Patrice Pelat à la banque Hottinguer la trace d'éventuels versements réguliers de M. Bérégovoy, la Section de recherches de Paris de la gendarmerie nationale a répondu qu'*« aucune mensualité n'apparaît pouvant être interprétée comme le remboursement de ce prêt »*. En d'autres termes, l'homme d'affaires étant décédé le 7 mars 1989, aucun remboursement financier du prêt n'avait été effectué deux ans et demi après que M. Bérégovoy l'ait utilisé pour acheter son appartement. Ce fait est quelque peu contradictoire avec la déclaration du premier ministre au *Canard enchaîné* du 3 février où, rappelant qu'il avait *« jusqu'à 1995 pour rembourser »*, il affirmait qu'*« après le décès de Patrice Pelat, le solde a été réglé par anticipation »*. L'utilisation du mot solde laissait entendre qu'il y eut des versements avant le décès de l'homme d'affaires.

Plus curieux : la déclaration de succession établie au lendemain du décès – dont une copie fut remise au juge d'instruction, le 26 janvier, par le notaire parisien qui l'a établie – ne fait pas état du prêt. Ce qui revenait à dissimuler à l'administration fiscale un actif de 1 million de francs puisque la somme était toujours due par l'emprunteur. Le fisc s'en est d'ailleurs ému, trois ans plus tard, en 1992.

Les témoignages des fils de l'homme d'affaires

Entendu comme témoin, mardi 2 février, par le juge Jean-Pierre qui lui présente la copie de la déclaration de succession, M. Olivier Pelat, l'un des héritiers de Roger-Patrice Pelat, a de lui-même évoqué cette démarche tardive des agents des impôts. *« Cette déclaration est la déclaration initiale »*, explique-t-il, avant d'ajouter que *« les services fiscaux ont contesté courant 1992 »* différents points, *« notamment sur une reconnaissance de dette qui avait été enregistrée et dont ils ont retrouvé la trace »*. Invité à préciser, M. Olivier Pelat confirme qu'il s'agit bien du prêt fait par son père à M. Bérégovoy.

C'est alors que M. Olivier Pelat explique au juge d'instruction comment le prêt a été remboursé. Cette explication est inattendue dans la mesure où elle fait état d'un remboursement pour *moitié sous forme d'objets* (*« meubles et livres anciens »*) alors que, interrogé, le même jour, par *le Canard enchaîné* puis par *le Monde*, M. Bérégovoy avait simplement affirmé qu'il avait remboursé, sans préciser comment. *« La moitié de cette somme* [le million de francs prêté], confie au magistrat le fils cadet de Roger-Patrice Pelat, *a été remboursée sous la forme de meubles et de livres anciens et l'autre moitié a fait l'objet d'un remboursement courant 1992 par chèque crédité sur l'indivision. »*

Il ajoute que la *« réclamation »* du fisc à propos du prêt fut évoquée au cours d'une réunion, en compagnie de son frère et de sa mère, chez leur conseil juridique, réunion qui *« ne s'est pas tenue début 1992, mais un peu plus tard dans le courant de l'année 1992 »*. Il précise enfin que *« le chèque de 500 000 francs crédité sur l'indivision a été reçu après la contestation des impôts concernant cette reconnaissance de dette »*. Quant au *« remboursement partiel »* sous forme de meubles et de livres, M. Olivier Pelat n'en précise pas la date mais déclare, en évoquant la réunion tenue dans le cabinet du conseil juridique en 1992 : *« Je crois même qu'il a été établi une attestation signée par ma mère en ce sens. »*

Prenant la suite de son frère dans le bureau du juge d'instruction, M. Patrice Pelat, fils aîné de Roger-Patrice Pelat, apporte son témoignage, qui complète ou nuance celui de son frère. Il affirme avoir appris l'existence du prêt *« lorsque les services fiscaux nous ont réclamé les droits correspondant à la fin de l'année 1992 »* – et non pas *« courant 1992 »*, comme l'avait dit M. Olivier Pelat. Puis il ajoute que le prêt a été *« remboursé par M. Bérégovoy en deux parties : pour moitié par chèque crédité sur l'indivision à la fin de l'année dernière et pour moitié avant le décès de mon père par remise de meubles, de livres et d'autres objets »*. Plus affirmatif que son frère – qui n'avait pas été aussi précis sur les dates de remboursement, – il déclare que sa mère *« a dû rédiger une attestation pour le remboursement des 500 000 francs par remise d'objets mobiliers »*.

Il apparaît donc que : 1. le prêt n'était pas mentionné dans la déclaration de succession de Roger-Patrice Pelat, ses fils affirmant n'en avoir découvert l'existence que lors des investigations de l'administration fiscale ; 2. le remboursement financier du prêt, *pour 500 000 F*, a eu lieu vers la fin 1992, après que le fisc se fut manifesté et après que le juge Jean-Pierre eut commencé son instruction ; 3. le remboursement sous forme d'objets d'une valeur de 500 000 F aurait eu lieu avant le décès de Roger-Patrice Pelat en 1989 mais n'aurait fait l'objet d'une attestation de sa veuve qu'en 1992.

La commission Bouchery et les « prêts d'argent »

Les questions que suggèrent ces trois conclusions pourraient être aisément clarifiées si les pièces justificatives étaient rendues publiques. Cependant le juge Jean-Pierre n'est plus en situation de pouvoir les réclamer et, du côté de M. Bérégovoy comme de celui de la famille Pelat, le silence est désormais la règle. *« Nous n'avons aucun commentaire à faire sur quoi que ce soit »*, nous a déclaré avec beaucoup d'amabilité M. Olivier Pelat.

Quant au premier ministre, il estime ne pas avoir à s'expliquer plus longuement, s'en remettant au verdict de l'opinion dans son interview à *l'Indépendant* de Perpignan : *« Aux Français de juger. Ils savent bien que tout cela est légal. »* Toutefois, M. Bérégovoy est bien placé pour savoir que l'existence d'un prêt important, qui plus est sans intérêt, d'un homme d'affaires à un ancien ministre de l'économie et des finances, qui le redeviendra par la suite, ne peut que susciter des interrogations. *« Les prêts d'argent, les avances, les garanties ou cautions »* figurent en effet, à la page 10 du rapport final de la commission de prévention de la corruption mise en place par M. Bérégovoy, en troisième position parmi les dix questions auxquelles les *« codes de déontologie »* recommandés par la commission devraient apporter *« des réponses claires et aussi homogènes que possible »*.

« Ces questions, ajoutait la commission présidée par le conseiller d'Etat Robert Bouchery, *ne sont ni mineures ni subalternes. Elles concernent la vie quotidienne des administrations publiques et des entreprises qui sont en relation avec elles. Les dérapages, les abus constituent des faits de corruption passive et active dont la valeur économique est certes très variable, mais dont l'effet moral sur l'opinion publique est réel. »*

EDWY PLENEL

Les
baisse
plac
Appe

MÉDECINE

Première étape d'une réforme attendue

Les audiences disciplinaires du conseil de l'ordre des médecins seront ouvertes au public

Le *Journal officiel*, daté du 9 février, publie un décret permettant l'ouverture au public des audiences disciplinaires du conseil de l'ordre des médecins, des sages-femmes et des chirurgiens-dentistes. Il s'agit d'une première étape dans la réforme des institutions ordinales.

Le texte publié par le *Journal officiel* du 9 février modifie un décret de 1948 qui prévoyait la « non-publicité » des audiences des conseils ordinaux statuant en matière disciplinaire. Depuis quarante-cinq ans, seuls pouvaient être présents, lors de ces audiences, le praticien mis en cause, son défenseur et l'auteur de la plainte.

La décision rendue par cette instance n'était pas davantage rendue publique mais elle était inscrite sur un registre spécifique qui ne pouvait pas être communiqué aux tiers. La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (décret du 7 mai 1974) et la Cour européenne des droits de l'homme (arrêt de 1981 relatif à une affaire opposant des praticiens à l'ordre des médecins belges) s'étaient prononcées en faveur de la publicité du jugement. Mais la jurisprudence du Conseil d'Etat était restée très restrictive. La modification du décret de 1948 a été décidée *« afin de se conformer à l'interprétation donnée par la Cour européenne des droits de l'homme et d'harmoniser au plan européen les droits et les garanties des praticiens appelés à circuler dans la communauté »*, indique-t-on auprès du gouvernement.

Désormais, donc, le principe sera celui de la publicité des audiences. Le président pourra toutefois, d'office ou à la demande de l'une des parties ou de la personne dont la plainte a provoqué la saisine du conseil, interdire au public l'accès à la salle pendant tout ou partie de l'audience dans l'intérêt de l'ordre public ou lorsque le respect de la vie privée ou du secret médical le justifiera. D'autre part, les décisions seront rendues publiques, le conseil pouvant décider de ne pas faire figurer dans les copies de la décision les mentions, notamment patronymiques, qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ou du secret médical.

Ces décisions entreront en vigueur dans quatre mois au plus tard. Compte tenu des engagements pris par le docteur Louis René, ancien président du conseil national de l'ordre des médecins, et des souhaits exprimés par le professeur Bernard Glorion, son successeur élu à une large majorité, ces mesures ne devraient que préfigurer la mise en œuvre d'une réforme beaucoup plus large de l'institution ordinale ; une réforme permettant, pour l'essentiel, de réconcilier l'ordre avec la profession médicale autant qu'avec l'opinion publique.

JEAN-YVES NAU

Un avis du Comité national d'éthique

L'utilisation de placebo serait possible lors d'essais thérapeutiques sur les antidépresseurs

Après dix années d'existence (*le Monde* du 10 février), le Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a rendu, mardi 9 février, son premier avis dans le domaine psychiatrique. S'exprimant sur les essais cliniques des nouvelles molécules ayant un effet psychotrope spécifique chez les patients déprimés, les « sages » se sont prononcés en faveur de l'utilisation de placebo – un produit sans efficacité pharmacologique, – mais dans le cadre de *« précautions particulières »*.

Ainsi, précise l'avis du Comité, *« ne sauraient être admis dans l'étude les patients adultes n'ayant pas accepté le principe de l'essai comparatif ou n'ayant pu fournir un consentement véritablement éclairé, ni ceux dont la gravité de l'état ou des antécédents nécessitent un recours immédiat à une thérapeutique éprouvée »*.

Le protocole expérimental devrait en outre se limiter au *« nombre minimum de patients hospitalisés nécessaire »*, souffrant *« d'un syndrome dépressif d'intensité au moins moyenne »*, et prévoir *« l'interruption prématurée de l'essai et le remplacement du traitement testé par un produit de référence si l'évolution de la maladie ne correspond pas à celle que l'on attend chez un patient traité par un antidépresseur efficace »*.

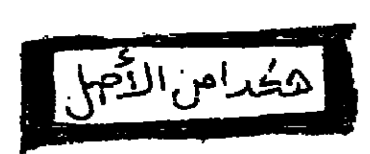
□ **L'interdiction d'entrée aux Etats-Unis des étrangers atteints du sida pourrait être levée.** – Selon le quotidien *New York Times*, le président américain Bill Clinton s'apprêterait à honorer une promesse faite lors de sa campagne électorale en levant l'interdiction d'entrée sur le territoire américain des étrangers contaminés par le virus du sida. Appliquée depuis 1987, cette mesure a empêché six cents étrangers d'entrer sur le territoire américain chaque année. – *(AFP.)*

SCIENCES

M. Jean Audouze est nommé président de La Villette

Par décret du président de la République en date du 6 février 1993, M. Jean Audouze, cinquante-trois ans, qui était conseiller technique à l'Elysée, devient président du conseil d'administration de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette.

[Né le 13 novembre 1940 à Cahors (Lot-et-Garonne), M. Jean Audouze est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et titulaire d'un doctorat ès sciences physiques et d'un autre d'astrophysique. Intégré en 1965 au Centre national de la recherche scientifique en qualité de chercheur en astrophysique, puis de directeur de recherche, il devient directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris en 1978. En décembre 1988, il dénonce, en compagnie de l'écrivain-scénariste Jean-Claude Carrière, le caractère « misérable » de la science à la télévision dans un rapport que lui ont commandé Mme Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la communication, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. Trois mois plus tard, en février 1989, M. Jean Audouze, actuel président de l'Agence Jules Verne créée pour promouvoir les émissions scientifiques à la télévision, rejoint la présidence de la République, où il occupe les fonctions de conseiller technique en remplacement de M. Jean-Daniel Lévi, devenu directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, puis directeur général du Centre national d'études spatiales.]


هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le meurtre de la petite Christelle devant la cour d'assises de la Moselle

La solitude de Christian Giacchetto

Une ultime demande de renvoi a été présentée, mardi 9 février, par la défense de Christian Giacchetto, accusé du meurtre et du viol de la petite Christelle Burbach, commis à Metz le 25 février 1989. Cette demande a été rejetée, ce qui obligera le jury à statuer sur la seule accusation de «non-assistance à personne en danger» reprochée aux trois compagnons de Giacchetto.

METZ

de notre envoyé spécial

«Nous sommes dans un piège, soupire le bâtonnier Guy-Michel Ney. *Nous sommes dans un traquenard, la défense ne peut pas s'en sortir.»* Si l'avocat est si amer, s'il se tourne vers l'avocat général pour lui demander d'intervenir, c'est que ce procès apparaît faussé. Après le meurtre de la petite Christelle Burbach, les enquêteurs interpellaient successivement Giacchetto, Fabrice Chenevé, Jean-Luc Labouèbe et Jean-Claude Léonard. Dans un premier temps, Giacchetto reconnaissait être l'auteur du crime, alors que ses trois compagnons déclaraient avoir été sur place au moment du meurtre. Selon leurs dépositions, ils étaient tous les quatre en train de voler dans des voitures en stationnement lorsque Giacchetto avait enlevé l'enfant qui dormait dans l'Autobianchi de sa mère.

Giacchetto était inculpé de viol et de meurtre, avant de revenir sur ses aveux, alors que ses trois compagnons étaient écroués sous la seule inculpation de vol, dans une information judiciaire distincte. Il semble pourtant établi qu'au moins deux d'entre eux n'ont rien volé. Six mois plus tard, les trois hommes étaient inculpés de *«non-assistance à personne en danger»* dans le dossier criminel et remis en liberté. Devant la cour d'assises, les déclarations manifestement mensongères des trois compagnons de Giacchetto et le fait que l'un d'eux avait volé un rasoir et avait changé de pantalon le soir du meurtre ont conduit à s'interroger sur leur rôle réel dans le drame.

Dans une lettre ouverte au parquet général de Metz, Mᵉˢ Liliane Block, Luc Girard et le bâtonnier Ney écrivaient : *«Plus personne ne croit au crime commis par un seul homme.»* Or, sur le plan juridique, la situation est verrouillée. Le dossier de vol n'a jamais été terminé et l'accusation de *«non-asssitance à personne en danger»* empêche le jury de se prononcer sur autre chose.

«Simulation défensive»

«A la limite, nous aurions préféré que ceux-ci soient jugés en correctionnelle pour le vol et qu'ils viennent ici comme témoins», relève le bâtonnier Ney, en constatant : *«Nous sommes accusés par trois hommes qui ne risquent rien.»* Et il rappelle les très sévères dispositions de l'article 361 du code pénal, qui punit le faux témoignage en matière criminelle de la même peine que celle prononcée contre celui qui a été injustement accusé. La seule et unique possibilité de sortir de cet imbroglio juridique consistait à demander le renvoi du procès avec un complément d'information, portant sur le rôle de Labouèbe, Chenevé et Léonard.

L'avocat général, Paul Pascal, s'y est opposé en s'appuyant uniquement sur le dossier, comme si l'audience n'avait rien apporté. *«La procédure n'a pas révélé de charges,* estime le magistrat. *Que les trois autres ne disent pas la vérité, j'en conviens, mais est-ce que l'on peut en déduire qu'ils ont participé au viol et au meurtre? Si vous m'apportez des éléments, alors là oui, je demanderai un complément d'information; cela ne me gênerait pas d'en avoir un de plus dans le box.»*

Après une longue délibération, la cour rejette la demande. De la même manière, elle décide de «passer outre» à l'audition de M. Loïc Loribeau, un expert qui a tout simplement écrit à la cour pour dire qu'il ne voulait pas venir. La loi est ainsi faite qu'un témoin peut être amené devant la cour par la force publique, mais un expert, qui a reçu une mission du juge d'instruction et qui est rémunéré pour l'exécuter, peut faire ce qu'il veut. Le rapport d'expertise fait ainsi l'objet d'une lecture mais aucune question ne peut être posée au spécialiste dans une affaire où aucun élément matériel ne figure parmi les charges.

Giacchetto regarde ces batailles de procédure avec un sourire étonné. On lit l'expertise où le psychiatre évoque à la fois sa *«débilité»* et sa *«simulation défensive»*. Une dernière fois, la présidente l'interroge, lui parle des aveux, des témoignages et notamment de celui de son frère qui a déposé contre lui. *«Tout ça c'est des conneries,* répète Giacchetto. *Mon frère, il aime bien me voir en prison».* Il est moins clair lorsqu'il déclare : *«Si moi j'avais commis le crime, depuis longtemps je serais en prison.»* Mais il se fatigue et lâche, agacé, avant de se rasseoir : *«Si vous voulez me faire plonger en prison, j'en ai rien à foutre...»*

MAURICE PEYROT

SPORTS

SKI ALPIN

Carole Merle, championne du monde

Carole Merle a été sacrée championne du monde de géant, mercredi 10 février à Morioka-Shizukuishi. Elle devance l'Autrichienne Anita Wachter et l'Allemande Martina Ertl. C'est la première fois depuis onze ans qu'un skieur français monte sur la première marche du podium des championnats du monde. Chez les messieurs, l'épreuve a été remportée par le Norvégien Kjetil-André Aamodt.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Carole Merle s'est tout d'abord offert la peur. Partie en trombe dans la première manche, elle a glissé près d'une porte, à quelques longueurs de l'arrivée. Sa hanche a frotté la glace pendant de longs dixièmes de seconde, puis elle s'est redressée, comme piquée par un aiguillon, celui de sa volonté. La Française ne voulait pas tomber aujourd'hui. Cette course était pour elle. Elle y aura skié divinement, pimentant seulement sa trace de cette grosse faute. Parce qu'elle est championne du monde, on l'appellera un frisson.

Gagner ou rien. Carole Merle courait après un titre depuis quatre ans, peut-être plus. Eternelle deuxième, Carole : aux championnats du monde de Vail de 1989, en géant, à ceux de Salbaach, deux ans plus tard, en super-géant, et encore sur la deuxième marche du podium du géant, à Alberville. Espiègle, elle proclamait partout qu'elle échangerait bien ses trois trophées contre cette médaille d'or qu'elle n'avait jamais serré contre son cœur.

A vingt-neuf ans, son vœu est exaucé. Il aura fallu du temps, beaucoup d'obstination. Entrée dans l'équipe de France à dix-sept ans, elle a attendu sept ans avant de remporter sa première victoire en Coupe du monde dans le géant de Tignes en 1988. Lestée désormais de vingt victoires en Coupe du monde, et de cinq trophées de cristal en super-géant et en géant, elle a obtenu un régime adapté à ses besoins en équipe de France. Depuis deux saisons, elle peut ainsi bénéficier d'un encadrement personnalisé constitué de son mari kinésithérapeute, Philippe Pellet, et de son entraîneur, Maurice Adrait. En septembre 1992, elle a changé de fournisseur de skis, amenant avec elle son technicien et veillant rigoureusement sur la préparation de son matériel. Des atouts de professionnelle comme en disposent désormais les meilleurs du cirque blanc.

D'autres joies à venir

Pendant les treize jours d'attente, dans la tourmente nippone, elle a eu peur de perdre patience, de rater encore une fois un grand rendez-vous. Mais la pression n'était pas aussi infernale qu'aux Jeux olympiques d'Alberville. Elle est sûre maintenant d'avoir assuré ses arrières. Ses skis rangés, elle reprendra en effet le premier hôtel tenu par ses parents dans sa station de Super-Sauze.

Du ski, elle attend cependant encore des joies. Elle veut ainsi poursuivre sa carrière encore une saison et disputer les Jeux olympiques de Lillehammer, en février 1994. Elle espère y décrocher la médaille d'or qui s'était refusée à elle à Albertville. Il y a quelques jours, dans le hall de son hôtel, Carole Merle disait d'elle qu'elle était une surdouée, *«parce que je n'ai pas appris grand-chose»*, disait-elle en riant. Elle affirmait qu'elle doutait toujours et que rien n'était jamais acquis : *«Une fois gagné, il faut repartir à zéro, ne jamais penser à son palmarès, un perpétuel recommencement.»* Demain, la championne du monde disputera encore la descente et le super-géant.

BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **FOOTBALL : la sélection française contre Israël.** – Le milieu de terrain auxerrois Corentin Martins est le nouveau venu de la liste des dix-sept joueurs français retenus pour le match Israël-France, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 1994 de football, mercredi 17 février à Tel-Aviv. La sélection : Bruno Martini (Auxerre), Bernard Lama (Paris-SG); Laurent Blanc (Nîmes), Basile Boli (Marseille), Bixente Lizarazu (Bordeaux), Emmanuel Petit (Monaco), Alain Roche (Paris-SG), Jean-Luc Sassus (Paris-SG); Didier Deschamps (Marseille), David Ginola (Paris-SG), Paul Le Guen (Paris-SG), Corentin Martins (Auxerre), Franck Sauzée (Marseille); Eric Cantona (Manchester United), Jean-Pierre Papin (Milan AC), Xavier Gravelaine (Caen), Patrice Loko (Nantes).

□ **BIATHLON : médailles françaises aux championnats du monde.** – L'équipe de France féminine a remporté l'épreuve par équipes (15 kilomètres) des championnats du monde de biathlon, mardi 9 février, à Borovetz (Bulgarie). Nathalie Beausire, Delphine Burlet, Anne Briand et Corinne Niogret ont devancé l'équipe de Biélorussie et la Pologne. L'équipe de France masculine a pris la troisième place de l'épreuve par équipes (20 kilomètres), remportée par l'Allemagne.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Diminution de 10 % des accidents domestiques depuis 1985

Le nombre des accidents domestiques a diminué de 10 % depuis 1985, mais la maison reste le lieu de tous les dangers, et les accidents mortels y sont deux fois plus nombreux que ceux de la route. Selon des données de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), les accidents domestiques ont causé la mort de 17 850 personnes en 1991. La même année, 9 617 personnes ont été tuées sur les routes.

C'est surtout chez les moins de quinze ans que l'on constate une chute significative des accidents mortels : 16 % en six ans. Il y a eu 600 décès par accident domestique, dans cette catégorie d'âge, en 1991. Les huit services d'urgence français appartenant au réseau européen de recensement des accidents domestiques (EHLASS) notent une baisse régulière des entrées en urgence depuis 1989.

NUCLÉAIRE

Le responsable des réacteurs 1 et 2 de Paluel relevé de ses fonctions

Le chef de la centrale nucléaire de Paluel 1 et 2 (Seine-Maritime) où s'est produit, le 20 janvier, un incident de niveau 2 sur l'échelle de gravité des risques nucléaires (qui en compte six) a été relevé de ses fonctions, a indiqué, mardi 9 février, la direction d'EDF. Bien que cet incident n'ait à aucun moment mis en cause la sûreté de l'installation (*le Monde* du 30 janvier), les autorités de sûreté ont en effet déploré un retard dans la transmission de l'information ainsi que le non-respect des règles techniques d'exploitation et la non-prise en compte d'informations dans le diagnostic de la situation.

Le groupement national des cadres CGT de l'énergie estime quant à lui que, *«lorsque les objectifs de diminution d'incidents* [dans les centrales] *ne sont pas assortis des moyens correspondants mais sont traités comme des critères administratifs d'évaluation des cadres, cela encourage la dissimulation».*

RELIGIONS

Annoncé par le pape à la fin de sa visite en Ouganda

Le premier synode des évêques africains aura lieu au Vatican en avril 1994

Un synode des évêques africains aura lieu, pour la première fois, à partir du 10 avril 1994 au Vatican. Le pape l'a annoncé à la fin de sa visite en Ouganda, avant de gagner le Soudan (*lire page 27*).

KAMPALA

de notre envoyée spéciale

Désenclaver l'Eglise africaine et mener avec elle une réflexion à l'échelle du continent à l'aube du troisième millénaire, telle avait été l'idée lancée par Jean-Paul II le 6 janvier 1989. En préparation depuis deux ans, le synode pour l'Afrique – une grande première – se tiendra finalement à partir du 10 avril 1994.

Le pape l'a annoncé en inaugurant, mardi 9 février, à la veille de son départ de Kampala, la septième réunion préparatoire du synode, qui était aussi la troisième en Afrique. Les deux précédentes s'étaient tenues en 1990 à Yamoussoukro et en 1992 à Luanda. Dans son discours, Jean-Paul II a confirmé qu'après bien des hésitations l'essentiel des travaux se déroulerait à Rome, le pape se réservant de se rendre en Afrique pour conclure l'ensemble, au cours d'une rencontre de *«célébration»* commune.

C'est une démarche à double détente, car elle permet de désamorcer certaines craintes selon lesquelles un synode qui se tiendrait seulement à Rome risquerait d'être trop influencé par le Vatican. Nombre d'évêques africains avaient conclu eux-mêmes qu'en raison des conflits qui agitent l'Afrique le choix de Rome était celui qui leur conférerait sans doute la plus grande liberté d'expression.

D'après le document de travail qui servira de fil directeur aux travaux du synode, placés sous le thème de *«l'Eglise en Afrique et sa mission évangélique à l'aube de l'an 2000»*, cinq chapitres ont été retenus : l'évangélisation; l'inculturation (c'est-à-dire l'adaptation de la liturgie aux cultures locales); le dialogue avec l'islam; la lutte pour la justice et la paix; la communication sociale. Après son discours au corps diplomatique (*le Monde* du 10 février), le message de Jean-Paul II à l'Eglise était le volet *«spirituel et moral»* de cet appel adressé au continent africain à se prendre lui-même en charge.

«Soyez les missionnaires de vous-mêmes», a ajouté le pape, citant son prédécesseur Paul VI qui avait déjà visité ce pays en 1967. En Ouganda, au sein d'une Eglise en plein essor, engagée dans la lutte contre le sida et enregistrant le plus grand nombre de vocations *«locales»*, cet appel ne manquait pas d'avoir une résonance particulière.

M.-C. D.

EN BREF

□ **M. Sid-Ali Benhafessa nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police.** – Le contrôleur général Sid-Ali Benhafessa a été nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police par décret daté du 4 février 1993. Il quitte ainsi le cabinet du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, dont il était conseiller technique «police» depuis juin 1992. Agé de quarante-huit ans, M. Benhafessa est devenu commissaire en 1971 et a mené sa carrière dans les polices urbaines. Il remplace M. Jacques Buisson, qui a rejoint la magistrature, à la tête de cette école assurant la formation des commissaires.

□ **Un appelé du contingent décède à Metz.** – Un appelé du contingent, Stéphane Benetti, appartenant à la base aérienne de Taverny (Val-d'Oise), est décédé, mardi 9 février, lors d'un entraînement sportif. Le jeune homme, âgé de vingt ans, qui participait à un stage de perfectionnement à la base aérienne 128, située près de Metz (Moselle), est mort pendant son transfert à l'hôpital. Une enquête sur les causes de ce décès brutal a été demandée par les autorités militaires et médicales. Elle a été confiée à la gendarmerie.

□ **Cinq ans de prison avec sursis pour deux mères maliennes qui avaient fait exciser leurs filles.** – Deux mères de famille maliennes, Mᵐᵉˢ Takie Traoré et Kora Doukoré, ont été condamnées mardi 9 février à cinq ans de prison avec sursis par la cour d'assises de Paris parce qu'elles avaient fait exciser leurs deux filles le 26 mai 1989. Dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Jean-Claude Thin, qui avait requis cinq ans de prison, avait insisté sur la nécessité de prononcer une partie de la peine sans sursis, car le sursis, selon lui, avait *«peu de chances d'être compris»*. Les femmes devront verser un franc de dommages et intérêts aux trois associations qui s'étaient portées parties civiles.

□ **Nouvelles aides de l'Etat pour le Vaucluse.** – Le cabinet de Mᵐᵉ Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes chargé du dossier des sinistrés du Vaucluse, a annoncé, mardi 9 février, les nouvelles dispositions prises par l'Etat pour aider les victimes des inondations du 22 septembre 1992. Une enveloppe de 5 millions de francs sera réservée aux particuliers mal assurés, l'Etat prenant en charge 15 % de la différence des évaluations entre les dégâts constatés et les indemnités versées par les assurances. Une autre enveloppe de 12 millions de francs est destinée aux entreprises mal assurées; 13 millions serviront à rembourser les entreprises réquisitionnées par les communes et 11,8 millions à rembourser les travaux de voierie départementale et communale.

□ **Lancement d'un satellite brésilien à partir d'un B-52.** – Après quelques reports, la société américaine Orbital Science Corp. et la NASA ont réussi la mise en orbite d'un petit satellite brésilien d'observation (moins de 500 kg) grâce à une fusée Pegasus mise à feu depuis un bombardier stratégique B-52. L'engin, tiré alors que l'appareil survolait l'Atlantique, à 120 kilomètres environ des côtes de Floride, a mis une douzaine de minutes pour placer sa charge utile à 775 km d'altitude. Depuis 1990, c'est le troisième tir réussi de cette fusée très spéciale pour laquelle sept autres lancements, de Cap-Canaveral, sont programmés cette année. – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Un accord sur la maîtrise de l'énergie

EDF investit... pour économiser l'électricité

On peut considérer comme une première historique l'accord passé, mardi 9 février, entre EDF et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Par cet accord, EDF s'engage à dépenser 100 millions de francs par an (pendant trois ans), afin d'inciter l'usager... à moins consommer d'électricité !

Il arrive en effet que le coût de la production d'électricité dépasse le prix de vente. C'est le cas notamment lors de certaines pointes de consommation, l'hiver, qui obligent à mettre en route des centrales d'appoint au fioul. C'est le cas aussi dans certains départements d'outre-mer où le kilowattheure, au nom de la solidarité nationale, est vendu au-dessous de son prix de revient. Il n'est donc pas étonnant qu'EDF ait déjà encouragé le recours à des énergies alternatives, comme les panneaux photovoltaïques dans les îles lointaines, la bagasse de canne à sucre à la Réunion, ou la géothermie en Guadeloupe.

Mais l'ADEME voulait aller plus loin, et c'est finalement en août dernier qu'un premier contact a été pris entre le nouveau patron d'EDF, M. Gilles Ménage, le président de l'ADEME, M. Michel Mousel, et son directeur, M. Vincent Denby-Wilkes. Le principe d'une nouvelle politique, inspirée de l'expérience américaine et canadienne, qui consiste à décourager la consommation dans les marges où elle n'est plus rentable (*demand side management*), a alors été retenu.

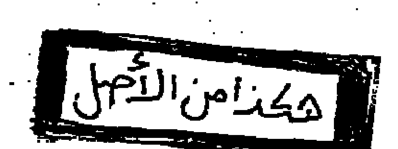
L'accord du 9 février, *«qui n'allait pas de soi»*, comme l'a avoué M. Ménage, va étendre ce principe à tout le territoire français. On va procéder à un repérage systématique des «écarts», ces zones reculées qui sont trop coûteuses à raccorder au réseau, afin d'y envisager l'implantation d'éoliennes, de panneaux solaires ou même de mini-centrales hydrauliques. Mais il n'est évidemment pas question de multiplier partout les éoliennes. *«La centrale nucléaire de Gravelines équivaut à quelque 90 000 éoliennes,* a précisé M. Ménage, *qui occuperaient trois fois la surface de Paris !»*

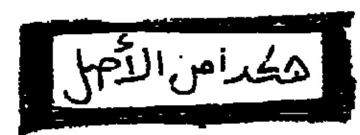
De multiples programmes-pilotes

Le ministre délégué à l'énergie, M. André Billardon, qui a parrainé cet accord, a souligné qu'*«il est généralement moins cher d'investir pour économiser un kilowattheure que pour en produire un supplémentaire»*. Or la tarification pratiquée par EDF ne suffit pas à orienter l'usager vers l'énergie la moins chère. Il va falloir informer les Français sur des moyens simples d'économiser l'électricité, comme l'usage des lampes fluocompactes à basse consommation ou les appareils électro-ménagers économes d'électricité. *«Qui sait que le coût de fonctionnement de deux réfrigérateurs, en apparence similaires, peut varier de 300 F à 600 F par an ?»*, a demandé M. Billardon. Reste aussi à surmonter l'obstacle de l'investissement de départ : la lampe fluocompacte, qui consomme cinq fois moins d'électricité que l'ampoule classique, coûte aussi beaucoup plus cher à l'achat.

L'accord national de Paris va donc déboucher sur de multiples programmes-pilotes, établis avec des collectivités locales. Plusieurs sont déjà lancés (Charente-Maritime, Côtes-d'Armor, Corse, Nord-Pas-de-Calais, Saône-et-Loire) et d'autres imminents (Ardèche, Aude, Aveyron, Hérault, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Savoie). *«Les accords à deux ne peuvent se concrétiser qu'à trois»*, a conclu M. Mousel, dans l'espoir que les expériences-pilotes auront valeur d'exemple pour le reste de la France.

ROGER CANS





HISTOIRE

Mort de Roland Mousnier

Un adversaire de l'école des Annales

L'historien Roland Mousnier, spécialiste de l'histoire sociale européenne, est mort lundi 8 février. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Le nom de Roland Mousnier restera d'abord attaché au grand débat qui, dans les années 60, l'opposa à Ernest Labrousse et aux théoriciens d'une histoire sociale fondée sur la position qu'occupent les différentes classes dans le processus de production. Résolument antimarxiste, Roland Mousnier considérait en effet comme anachronique, la notion même de classe sociale appliquée aux sociétés traditionnelles en Europe.

Dans son ouvrage théorique fondateur, *Problèmes de méthode dans l'étude des structures sociales des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles* (1964), repris ensuite sous le titre plus explicitement polémique de *la Plume, la Faucille et le Marteau* (PUF, 1970), Mousnier, contre le courant dominant de l'école des Annales, affirmait que trois idées essentielles devaient sous-tendre toute l'histoire sociale. Dans une société réglée selon les ordres, la hiérarchie ne se détermine pas selon l'échelle des fortunes, mais avant tout selon *« l'estime sociale collective »* attachée à chaque état et à chaque fonction.

Des camps irréductibles

Il en découle qu'un groupe social n'est pas défini selon son statut professionnel mais sur la base des relations matrimoniales. Forment un groupe les différentes familles sociales qui peuvent marier entre elles leurs enfants. C'est ce que Roland Mousnier mettait en application dans un ouvrage savant qui allait servir de manifeste pour toute une école : *la Stratification sociale à Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle. L'échantillon de 1634, 1635 et 1636* (PUF, 1976), dans lequel il divisait la société parisienne de l'époque en neuf ordres et en trente-cinq états ou sous-ordres. Mousnier préconisait enfin, avant tout traitement statistique des données sociales, l'établissement de monographies familiales et de généalogies, l'analyse quantitative lui apparaissant secondaire par rapport aux données qualitatives.

Ce débat allait pour longtemps figer l'histoire sociale française en camps irréductibles, les oppositions scientifiques recoupant parfois largement des oppositions institutionnelles – la Sorbonne de Mousnier contre l'Ecole pratique des hautes études – et des oppositions politiques : au moment de la guerre d'Algérie, par exemple, Roland Mousnier avait signé le « Manifeste des intellectuels français » qui condamnait comme *« un acte formel de trahison le scandaleux manifeste »* dit « des 121 » sur l'insoumission à la guerre (*le Monde* daté 11-12 septembre 1960).

L'œuvre historique de Roland Mousnier frappe par son ampleur. Ampleur du champ temporel et spatial sur laquelle elle opère : *les Hiérarchies sociales de 1450 à 1970* (PUF, 1969), *Histoire générale de l'Europe* en trois volumes, rédigée avec Georges Livet (PUF, 1980), *la Monarchie absolue en Europe du Ve siècle à nos jours* (PUF, 1982) ; diversité des sujets depuis *les Fureurs paysannes* (Calmann-Lévy, 1968) jusqu'au récent *Richelieu* (Laffont, coll. « Bouquins », 1992) ; multiplication des types d'approche qui combinent l'histoire des mentalités, l'analyse des institutions, les éléments biographiques et le poids des structures sociales : *Institutions de la France sous la monarchie absolue* (PUF, 1974, deux volumes), *l'Assassinat d'Henri IV* (Gallimard, 1964) ou *les XVIe et XVIIe Siècles. La grande mutation intellectuelle de l'humanité*, publié en 1953 et qui vient d'être réédité dans la collection de poche « Quadrige » aux PUF.

[Né le 7 septembre 1907 à Paris, Roland Mousnier avait suivi le cursus universitaire classique. Professeur agrégé au lycée Corneille de Rouen en 1937, il avait obtenu son doctorat d'Etat en 1945 avec une thèse consacrée à la vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques (1949-1955), puis professeur à la Sorbonne (1955-1977), Roland Mousnier avait dirigé le centre de recherche sur la civilisation de l'Europe moderne et l'institut d'Occident moderne. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1977.]

PIERRE LEPAPE

CULTURE

Mécontents de la loi du 27 janvier

Les plasticiens manifestent à Paris

A l'appel de leurs organisations syndicales ou professionnelles (SPADEM, ADAGP), de la Chambre nationale des commissaires-priseurs, de diverses académies et comités artistiques, les artistes plasticiens devaient se rassembler jeudi 11 février, à 15 heures, 27, avenue de l'Opéra, à Paris, sous les fenêtres de la délégation aux arts plastiques. Cette manifestation est la conséquence de la loi du 27 janvier 1993, qui a prévu d'unifier le régime de Sécurité sociale de l'ensemble des artistes et prend comme base de calcul de leurs cotisations sociales personnelles le chiffre d'affaires de ces professionnels et non plus leurs bénéfices.

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, avait déjà parlé de *« boulette »*, dimanche 7 février, à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, à propos de cette loi. Les artistes affirment que le nouveau texte nie *« la réalité de* [leurs] *frais professionnels*, [qu'il] *a pour conséquence de* [leur] *faire payer deux à trois fois plus de charges sociales et fait des artistes les seuls Français à cotiser sur leurs frais professionnels »*.

Le ministre a réussi à convaincre son collègue des affaires sociales, M. René Teulade, de surseoir à l'application de cette loi, dans l'attente d'une concertation. Les deux ministres ont décidé d'organiser, dans les prochains jours, une table ronde avec les professionnels concernés *« afin d'envisager les mesures appropriées »*. Une loi ayant été votée par le Parlement, c'est du côté des décrets d'application qu'il faudra chercher des solutions.

E. de R.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

□ **Mort du cinéaste suisse Franz Schnyder.** – Le metteur en scène suisse Franz Schnyder est mort lundi 8 février à Berne d'une embolie pulmonaire. Il avait quatre-vingt-deux ans. Il avait réalisé de nombreux documentaires et quatorze longs métrages, s'attachant notamment à l'adaptation de six œuvres du poète paysan Jeremias Gotthelf. Chacun de ses films – parmi les plus grands succès de l'histoire du cinéma suisse –, avait drainé plus d'un million de spectateurs. Son premier long métrage, *Gilberte de Courgenay*, date de 1941. Vingt-trois ans plus tard, il signe *Geld und Geist*, le premier film suisse en couleur. En 1968, période de renouveau du cinéma helvétique, il tourne sa dernière œuvre, *Die sechs Kummerbuben*. Son style était empreint d'un certain patriotisme et d'un attachement au dialecte alémanique.

CARNET DU Monde

Naissances

Isabelle et John PASMANTIER
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre,

le 1er février 1993, à Paris.

M. et Mme B. CAZES
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Anna,

sœur de
Mélanie, Laurent et Victoria,
chez
Jérôme et Claire CAZES.

Clinique de la Muette, Paris.

Pierrette et Claude MANTEL
ont la joie de faire part de la naissance, le 7 février 1993, de leur onzième petit-enfant,

Edouard,

frère de
Vincent et Hugues,
au foyer de
Chantal et Laurent MANTEL.

15, boulevard de la République,
95640 Marines.

Rachel STELLA et Hubert SORIN
annoncent avec joie

Hubertus.

Rev. Edmund White donnera la bénédiction mercredi 10 février 1993, à 21 h 30.

35, rue Boileau,
Paris-16e.

François et Martine GEINDRE-BARBET
sont heureux de faire part de la naissance de

Hugo,

le 7 février 1993.

311, quartier du Bois,
14200 Hérouville-Saint-Clair.

Décès

– Mme Robert Houdin,
Mme Rachel Houdin-Gertler,
Franck et Marie-Laurence Houdin
et leurs enfants, Julia et David,
Muriel Houdin-Guyot
et son fils, Mathieu,
Mme Monique Ridoux
et ses enfants, Diane et Eric de Jarny,
Mlle Micheline Houdin,
Lady Saint-Brides,
M. et Mme Gilles Couturier,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean Robert HOUDIN,
ancien président-directeur général de Formica SA,
président de l'aéroclub Guillaumet,

survenu le 7 février 1993, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 février, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28-30, rue Mousset-Robert,
75012 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. et Mme Frank Bjerkholt,
M. et Mme Bernard Hugret,
ses enfants,
M. et Mme Florent Prion,
Mme Patricia Bjerkholt,
M. et Mme Robert Burdet,
M. et Mme Eric Bjerkholt,
M. et Mme Pierre-Antoine Ullmo,
ses petits-enfants,
Florent, Pauline, Frédéric, Marion, Antonin, Johana, Nicolas, Yves et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Roger Dupuis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude BERNEIDE-RAYNAL,

survenu le 5 février 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Albéric-Magnard,
75116 Paris.
Oslo (Norvège).
86, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– M. et Mme Philippe Jacob,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Claude Jacob
et ses enfants,
M. et Mme Didier Jacob
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Georges JACOB,
née Jacqueline Mayer,
avocat honoraire à la cour,
présidente d'honneur de Chrétiens et Juifs de France,

survenu le 9 février 1993.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 février, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.

1, rue Rémusat,
75016 Paris.

– Ses enfants,
Ses nièces,
Ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme H. LABOUCHEIX,
née Jane Sohn,

veuve de M. Henri Laboucheix,
professeur honoraire à la Sorbonne.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Châteaufort, le vendredi 12 février 1993, à 16 heures.

Famille Laboucheix,
79 *ter*, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

– Simone et Ahmed Othmani
et leur fils,
Martine Lellouche,
Jean-Pierre et Michèle Lellouche
et leurs enfants,
Sylvain Zylberberg
et ses enfants,
Emilia et Aldo Santillana,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Finzi, Enriquez, Berrebi, Sarfati,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elsa LELLOUCHE,
née Florentino,

veuve du

docteur Albert Lellouche,

leur mère, grand-mère, sœur et parente,

survenu le 9 février 1993, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 février, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux.

La levée de corps se fera à 13 h 45, à l'hôpital Broussais.

238, boulevard Raspail,
75014 Paris.
2, avenue de France,
Tunis.

– Thierry Gill
a la douleur de faire part du décès de

Mme Marjam GILL MARCHBEIN,

survenu le samedi 6 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 12 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur et Mme Philippe Mazet,
Et leurs enfants,
Les familles Volken, Martin, Mazet, Gay, Corbic, Aucouturier, Liegeois, Denimal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne MAZET,

survenu pieusement, à Montluçon, le 5 février 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 8 février, en l'église Saint-Pierre de Montluçon (Allier).

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Le directeur du centre de recherche de la civilisation de l'Europe moderne,
Le directeur de l'Institut d'Occident moderne,
Le directeur de l'UFR d'histoire,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 février 1993, du

professeur Roland MOUSNIER,
membre de l'Institut.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le jeudi 11 février, à 15 h 30.

(Lire ci-contre.)

– Eric, Pierre et Daniel Kalnins,
ses fils,
Tania, Nicole et Brigitte Kalnins,
ses belles-filles,
Ses sept petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

Mme Suzanne NAVARRE-KALNINS,
administrateur civil en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur.

Un culte aura lieu au temple de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), vendredi 12 février 1993, à 10 h 30.

41, rue Decorse,
94410 Saint-Maurice.

– Mme Marielle Nordemann,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacqueline Boucherit,
sa sœur, [illegible]
font part du décès de

Pierre NORDEMANN,

survenu le 3 février 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le conseil d'administration,
Le comité de direction,
L'ensemble du personnel de la société Guitel Etienne Mobilor,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Pierre NORDEMANN.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Guitel Etienne Mobilor,
30, rue Carnot,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

– Elisabeth,
son épouse,
Pablo et Isabelle,
ses enfants,
Margaux et Raphaëlle,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Jorge PÉREZ-ROMÁN,
artiste peintre,

survenu à la Salpêtrière, le 6 février 1993, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 16 février, à 12 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– Mme Philippe Bernard,
Ses enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Philippe BERNARD,
ambassadeur de France au Zaïre,

vous prient de trouver, ici, l'expression de leurs profonds remerciements.

Anniversaires

– Les familles Bruhat, Redondo et Pliskin
rappellent que le 11 février 1983 disparaissait

Jean BRUHAT,
historien.

– Ce jour-là, il y a huit ans, le 11 février 1985, disparaissait à l'âge de quinze ans

Tristan DUSSOTTIER.

« Les morts ne sont morts que lorsque l'on ne les porte plus en soi. »
Pierre Osenat.

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

– Il y a dix ans, le 11 février 1983,

Marcel GIL

nous quittait.

Il aimait la vie, les enfants, la nature.
Il croyait en l'Homme.

Merci à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

– Le 7 février 1987,

Mme Suzon PERKOWSKY,
née Leclercq,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

[illegible]

Jacky PLOIX,

décédée le 11 février 1992.

« Vous êtes nés ensemble et ensemble vous resterez pour toujours.
» Vous resterez ensemble quand les blanches ailes de la mort disperseront vos jours.
» Oui, vous serez ensemble jusque dans la silencieuse mémoire de Dieu. »

Du mariage.
K. Gibran, *le Prophète*.

Pierre Ploix.

– Il y a cinquante ans, le 11 février 1943, le convoi n° 47 quittait Drancy à destination d'Auschwitz, avec à son bord 998 juifs, dont 173 enfants.

Parmi eux,

Anna VAISSERMANN,
née en 1885, à Piloa.

Elle était venue en France en 1905, pensant y être à l'abri des persécutions.
Elle aura fait le sacrifice de sa vie pour que vive sa famille.
143 hommes et 53 femmes furent sélectionnés. Tout le reste du convoi fut immédiatement gazé, selon les archives.

Nous n'oublierons jamais.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 11 février 1993, à 20 h 30 : « Les juifs du Maroc », album des éditions Scribe, avec les coordinateurs et auteurs.

Présentation audiovisuelle et buffet de spécialités. Tél. : 42-71-68-19.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5974

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			■
IV			■		■				
V									
VI			■					■	
VII	■	■	■						
VIII						■			
IX					■				
X			■				■		■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Passeras à l'attaque. – II. Un handicap pour ceux qui voudraient mener une vie de pacha. – III. Une bataille en Phrygie. Le premier sur le turf. – IV. Dieu. Son fil était utilisé pour des réparations. – V. Des femmes qui doivent faire attention à ne pas se couper. – VI. Préposition. Calendrier très utile pour un ministre. – VII. Chantés par des voisins. – VIII. Peut nous pousser quand il est mauvais. Plus près que là. – IX. En Asie. Couleur d'habit. – X. Participe. Qui devrait être remplacé. – XI. Peut être produite par un choc. Noirs, dans les champs.

VERTICALEMENT

1. N'est pas dans les premiers. Un tour en Italie. – 2. On y accueille des touristes qui n'ont pas peur de la mort. Pays. – 3. Qui n'ont pas circulé. Symbole. – 4. Comme ce qui est bref. – 5. Maison de campagne. Une grande nappe. – 6. Conjonction. Roi. Une vraie larve quand il est blanc – 7. Est faite de pièces et de morceaux. – 8. Qui n'a pas besoin de compter. Qui ne s'envolera pas. – 9. Pronom. Un vrai diable quand il est malin.

Solution du problème n° 5973

Horizontalement

I. Effleurer. – II. Noueuse. – III. Curé. Emir. – IV. Olé ! Ede. – V. Rutoside. – VI. Er. Rêvent. – VII. Ebène. Ta. – VIII. Alt. Tic. – IX. Io. Bâti. – X. Edile. Têt. – XI. Lèse. Pesé.

Verticalement

1. Encore ! Miel. – 2. Foulure. Ode. – 3. Furet. B.A. Is. – 4. Lee. Oreille. – 5. Eu. Osent. – 6. Usé. Ive. – 7. Remède. Tâte. – 8. Identités. – 9. Rare. Tacite.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 FÉVRIER

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier et son musée », 11 h 30, dans le hall (D. Bouchard).

« Les ateliers de frappe de médailles à l'hôtel de la Monnaie » (limité à trente personnes), 14 h 30, 11, quai de Conti (Monuments historiques).

« De la place Dauphine au couvent des Grands-Augustins », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite).

« Places pittoresques et places royales de Paris rive droite », 14 h 30, square Emile-Chautemps (A nous deux, Paris).

« Mouffetard, l'ancien bourg Saint-Médard, son église et l'hôtel Scipion Sardini », 14 h 30, devant l'église Saint-Médard (Paris, capitale historique).

« Exposition Henri Gervex, au Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (l'Art et la manière).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, parvis de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Les illusions du vrai chez Caravage », par S. Saint-Girons (Perspective et lumière).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Voyage au Labrador québécois chez les Indiens Montagnais », par P.-O. Combelles (Société de géographie. Club des explorateurs).

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Les patrons s'attaquent à l'école

Dans un Livre blanc rendu public le 9 février, le CNPF revendique un rôle décisif dans le pilotage de l'ensemble des formations professionnelles

DÉCIDÉMENT, l'éducation nationale est sur la sellette. La semaine dernière, c'était la commission éducation et formation du XIe Plan qui invitait, sans ménagement, le système éducatif et ses acteurs à améliorer leur efficacité (*le Monde* du 4 février). Mardi 9 février, c'est le Conseil national du patronat français (CNPF) qui a rendu public un Livre blanc explosif, en dépit de son titre passe-partout : *Réussir la formation professionnelle des jeunes* (1).



Ce Livre blanc est détonant. Si le patronat français s'était montré, depuis quelques années, de plus en plus attentif aux problèmes de la formation des jeunes, s'il s'était mobilisé notamment en faveur de l'apprentissage, de l'alternance, de la formation continue ou de la professionnalisation des diplômes, il l'avait fait le plus souvent au coup par coup et prudemment. Aujourd'hui, c'est une véritable stratégie d'ensemble, tranchante, offensive et revendicative qu'il propose.

Ce changement d'attitude est évident à la lecture du diagnostic dressé par les responsables économiques français. S'ils se défendent de dresser un *« réquisitoire »* contre le système éducatif, c'est, pour le moins, une volée de bois vert qu'ils lui infligent. Le constat initial est sans surprise : *« La formation professionnelle des jeunes ne répond pas aux attentes des entreprises. »* Le taux élevé de chômage des jeunes, leurs difficultés d'insertion dans des emplois stables, tout comme les pénuries de personnels qualifiés dans bien des domaines, sont autant de symptômes de cette inadéquation entre formation et emploi.

Mais le CNPF ne prend pas de gants pour attribuer la responsabilité de ces problèmes *« lancinants »* : *« Cet ensemble de données*, estime-t-il, *est étroitement lié à l'inaptitude du système éducatif à répondre à l'évolution des besoins du marché du travail (...). Ceci contribue à expliquer la perte de confiance dans le système éducatif qu'éprouvent beaucoup d'entreprises mais aussi de nombreux citoyens. »*

Illettrisme économique

Le ton est donné. Car cette *« inaptitude »* de l'école se retrouve dans tous les domaines. Ainsi *« les qualifications auxquelles prépare le système éducatif se révèlent fréquemment peu utilisables par les entreprises »*. De même le système scolaire français *« est dominé par les formations à caractère académique »*, au détriment des voies de formation de type professionnel, ce qui entretient une sorte d'*« illettrisme économique et social »*. Dans le même temps, souligne le Livre blanc, *« du fait de l'inadaptation des contenus de formation, d'une absence de renouvellement des méthodes pédagogiques, les jeunes orientés vers l'enseignement professionnel manquent trop souvent de repères intellectuels indispensables et s'insèrent difficilement dans l'entreprise »*. De même encore, tout le processus d'orientation, notamment au collège, fonctionne *« trop souvent comme un processus d'exclusion »*, rejetant vers les fonctions ouvrières ou de petits emplois de bureau les jeunes en situation d'échec scolaire et entretenant une image négative de l'entreprise et des métiers productifs.

Pourtant, dira-t-on, le monde de l'éducation et celui de l'économie se sont fortement rapprochés depuis une décennie, et les coopérations se sont multipliées. Mais si les patrons des patrons ne le contestent pas, c'est pour mieux souligner la *« prise de conscience »* et *« l'engagement »* des entreprises en faveur de l'investissement-formation et, à l'inverse, la persistance des *« blocages traditionnels »* du côté du système éducatif. Non seulement celui-ci ne consulte les milieux économiques que de façon très formelle (par exemple dans les commissions professionnelles consultatives), non seulement il décide, sans concertation sérieuse, de développer des formations existantes ou d'en lancer de nouvelles (comme les récents instituts universitaires professionnalisés), mais, au fond, le système éducatif refuse implicitement *« de considérer l'entreprise comme un véritable partenaire »*.

C'est le grief central adressé par les patrons à l'éducation nationale : *« Engagé dans une logique de réforme en vase clos, le système éducatif a pris le risque de se perfectionner pour lui-même sans satisfaire la demande économique et sociale. Cette stratégie de la tour d'ivoire a des effets pervers très sensibles. »* Et le CNPF de pointer ce qui lui apparaît comme une *« faiblesse stratégique : la politique de formation s'est, pour l'essentiel, bornée, par des moyens accrus, à accompagner le mouvement de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur »*, sans tenter sérieusement de répondre aux besoins de l'économie.

On le voit, le réquisitoire est sévère, voire brutal. Et il ne laisse guère de loisir pour l'autocritique. Sauf sur un point, tout à fait révélateur. L'entreprise, note le Livre blanc du CNPF, *« a probablement eu tort, après la seconde guerre mondiale, de renoncer à intervenir dans la formation initiale. Elle a ainsi perdu l'habitude de former les jeunes et de se mettre en démarche pédagogique vis-à-vis d'eux. Elle a commis l'erreur de déléguer à l'école ce qui ne pouvait l'être. Elle s'est ainsi mise en situation de considérer les jeunes issus du système éducatif comme des produits finis dont elle pouvait à loisir critiquer la formation, n'y ayant pas participé »*.

Coresponsabilité à tous les niveaux

En quelques lignes, tout est dit. C'est sur ce demi-siècle de délégation de pouvoir en matière de formation professionnelle que le CNPF entend désormais revenir. *« Aucun système de formation professionnelle*, estime-t-il en effet, *ne peut parvenir à l'efficacité sans un partage des rôles entre l'entreprise d'une part, l'école ou l'université d'autre part. Ce partage doit conduire à la coresponsabilité et à la codécision. »* On ne saurait être plus clair, et toutes les propositions du Livre blanc mettent les points sur les i.

La coresponsabilité? Elle doit s'exercer à tous les niveaux et tout d'abord dans l'évaluation des besoins des entreprises. Sur la base des progrès accomplis grâce, notamment, aux contrats d'études prévisionnelles passés branche par branche et aux observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, il conviendrait, estime le CNPF, *« de confier aux organisations professionnelles le soin d'exprimer la demande de qualification des entreprises au sein des instances ayant pour rôle la définition des diplômes, afin que puisse être menée à bien, de manière concertée, l'élaboration des référentiels d'emploi et de formation »*.

Deuxième niveau : *« Un pilotage concerté »* de la gestion des diplômes et des procédures de qualification. Le CNPF revendique donc *« une concertation préalable »* systématique avec les branches professionnelles avant *« toute décision des pouvoirs publics »* en matière de formation professionnelle. Il entend ainsi *« aboutir à une véritable codécision »* des organisations professionnelles et des pouvoirs publics sur plusieurs points décisifs : validation des référentiels d'emploi, définition et organisation des périodes de formation en entreprise, et participation des professionnels aux mécanismes d'évaluation des connaissances.

Cela pourrait conduire, et le CNPF ne s'en cache pas, *« à un assouplissement du système des diplômes (...). Il n'est pas question de remettre en cause le monopole d'Etat des diplômes, mais de reconnaître qu'à côté du système éducatif, en complément de celui-ci, une formation et une validation pilotées par les branches professionnelles et les entreprises peuvent être nécessaires à la diffusion des savoirs professionnels »*. Chantier explosif, on le voit.

Enfin, le Livre blanc propose de mieux réguler les flux de diplomés afin de les orienter vers les emplois disponibles. Il propose donc que les *« contrats d'objectif »*, prévus par l'accord national interprofessionnel du 3 juillet 1991, deviennent *« le moyen normal de coopération entre l'Etat, les régions et les branches professionnelles pour établir la répartition géographique des formations technologiques et professionnelles, secondaires et supérieures, fixer les objectifs de développement de ces formations et déterminer les moyens nécessaires pour les atteindre »*. Et, pour le CNPF, il ne fait pas de doute que ces contrats d'objectif devraient constituer un levier essentiel pour renforcer la professionnalisation de l'enseignement supérieur et – surtout – pour développer l'apprentissage.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

(1) *Réussir la formation professionnelle des jeunes*, Conseil national du patronat français. Les Editions d'organisation, février 1993, 165 p., 140 F.

Le vrai revenu des profs

S'ils gagnent moins bien leur vie que les autres cadres, ils sont mieux lotis qu'on ne l'imagine

Si l'on tient compte non seulement de leur traitement mais aussi des heures supplémentaires effectuées et des indemnités perçues (résidence, suivi et orientation, sujétion spéciale, etc.), les enseignants français gagnent en moyenne 11 500 francs par mois. Soit deux mille francs de plus que la moyenne des agents civils de l'Etat, mais deux mille francs de moins que celle des fonctionnaires de catégorie A, à laquelle appartiennent les enseignants du second degré et les professeurs d'école. Parmi les enseignants, seuls les professeurs et les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur ont, en effet, un niveau de rémunération moyen supérieur à la moyenne de cette catégorie.

Il est toutefois difficile de parler, aussi globalement, du revenu des enseignants. En effet, entre le revenu moyen mensuel des instituteurs (9 400 francs) et celui de la catégorie d'enseignants du secondaire la mieux payée (26 600 francs pour les professeurs agrégés hors-classe et les professeurs de chaires supérieures exerçant généralement dans les classes préparatoires), l'écart est du simple au triple.

Ces chiffres sont extraits de deux enquêtes, non publiées, réalisées par M. Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et de la culture, et M. François Alluin, également à la DEP. Le résultat est pourtant fort éclairant puisque, prenant en compte la totalité des revenus des enseignants – et pas seulement leurs traitements – la DEP, s'appuyant sur des chiffres fournis par l'INSEE, livre une radioscopie du revenu réel des enseignants.

Une évidence s'impose : dans l'éducation nationale pourtant prompte à valoriser les titres quels qu'ils soient, être titulaire d'un diplôme élevé n'est guère payant. En effet, par rapport à leur équivalent dans le reste de la fonction publique – hommes ingénieurs et administrateurs civils par exemple –, les enseignants les plus diplômés, les agrégés et les certifiés, gagnent en moyenne 40 % de moins (et les enseignantes 30 % de moins). Soit un « manque à gagner » s'élevant respectivement à environ 5 700 francs et 4 400 francs mensuels.

La différence est plus considérable encore, surtout pour les hommes, si l'on compare la situation des enseignants à celles des cadres très diplômés du privé. Ainsi, 8 100 à 11 300 francs mensuels en moyenne (2 200 à 5 000 francs pour les femmes) séparent les revenus moyens des cadres très diplômés des entreprises privées ou nationales de ceux des professeurs certifiés et agrégés.

Pour les instituteurs, qui constituent un tiers du corps enseignant, les écarts sont beaucoup moins sensibles : leur salaire est en moyenne inférieur d'un quart à celui des cadres moyens administratifs et commerciaux du privé.

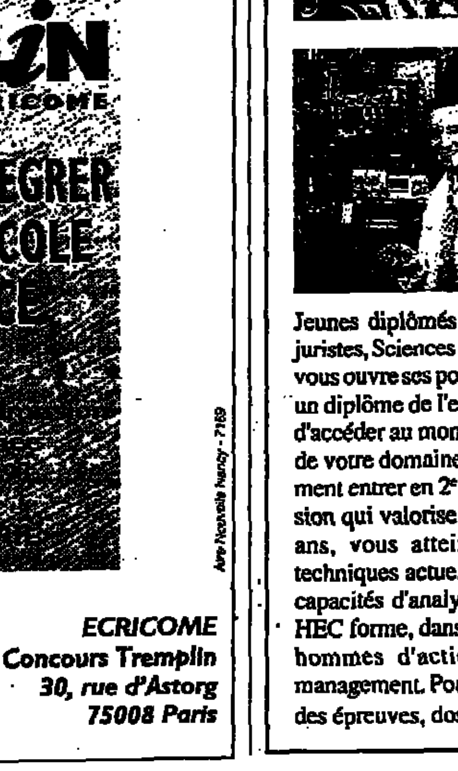
29 à 36 heures par semaine

En ce qui concerne la durée effective du travail – particulièrement difficile à établir comme le souligne la DEP – les enseignants seraient, en revanche, nettement avantagés. En incluant les heures supplémentaires et le travail à la maison (correction des copies et préparation des cours), ils travailleraient en moyenne 1 100 à 1 350 heures par an, soit entre 29 et 36 heures par semaine. La durée hebdomadaire de travail des agrégés et certifiés est donc, selon la DEP, d'une fois et demie à deux fois inférieure à celle des ingénieurs et cadres des entreprises.

Evidemment, l'essentiel de la différence – mais la moitié seulement, souligne la DEP – provient des fameux congés annuels, beaucoup plus longs pour les enseignants. Néanmoins, si l'on considère le temps de travail hebdomadaire effectif en dehors des congés, l'écart entre les enseignants et les autres catégories reste très sensible : les professeurs agrégés et certifiés travailleraient en moyenne 29 à 36 heures par semaine, les cadres de l'Etat 41 heures, les ingénieurs des entreprises 43 heures, enfin les cadres administratifs et commerciaux des entreprises 44 heures (47 pour les plus diplômés d'entre eux). On comprend que le ministère ait, jusqu'à présent, jugé préférable de ne pas faire de publicité autour de ces deux enquêtes.

CHRISTINE GARIN













Les patrons s'attaquent à l'école

Suite de la page 15

Toutefois, ce partenariat Etat-région-professions ne suffirait pas à faire de l'apprentissage la voie prioritaire de formation professionnelle, comme le souhaite le patronat. Encore faut-il que l'éducation nationale joue le jeu *« en orientant vers ce mode de formation les filières professionnelles assurées par les lycées »*. Pour faciliter cette évolution, et mobiliser les entreprises, le CNPF propose donc, tout bonnement, *« de créer des organismes de droit privé, gérés conjointement, et à parité, par les établissements publics d'enseignement et les organisations professionnelles »*, bref des centres de formation d'apprentis *« d'un type nouveau »* destinés à contourner les obstacles statutaires résultant, à ses yeux, du caractère public des lycées professionnels. Ces nouveaux centres de formation d'apprentis *« seraient chargés de la relation avec les entreprises et concluraient des conventions avec des établissements d'enseignement, qui pourraient assurer la formation des apprentis selon un cahier des charges convenus par les organismes »*.

Quant à la formation générale des jeunes, le CNPF admet qu'elle doit demeurer de la responsabilité exclusive du système éducatif. Il entend toutefois peser pour qu'elle ne soit pas coupée des préoccupations des milieux économiques. Il suggère pour cela que les professions puissent intervenir plus largement au collège pour informer et sensibiliser les jeunes ; que la formation générale intègre, à tous les niveaux et pour tous les élèves et étudiants, une dimension technologique et économique ; enfin que les instituts universitaires de formation des maîtres consacrent à la connaissance de l'entreprise une partie du temps de formation des futurs enseignants, sur la base de conventions avec les professions.

Pour accompagner cette mutation enfin, le Livre blanc revendique un réaménagement global des modalités de financement des formations professionnelles. *« Le budget de l'éducation nationale, premier budget de l'Etat, représente un coût très lourd pour les entreprises qui l'alimentent par l'impôt. Elles sont donc en droit de demander une meilleure efficacité du système éducatif. »* Bref, estime le CNPF, les ressources financières de l'enseignement technologique et professionnel sont *« insuffisantes, mal utilisées et hétéroclites »* et *« il faut optimiser le financement public de la formation professionnelle et redéployer les contributions obligatoires des entreprises. »* Cela suppose que la taxe d'apprentissage soit mieux *« finalisée sur des objectifs professionnels »* et qu'une partie de cette taxe permette aux entreprises d'assumer *« un plus grand nombre des dépenses internes de formation des apprentis »*, à charge pour les pouvoirs publics de financer l'équipement et le fonctionnement des centres de formation d'apprentis.

Le beurre et l'argent du beurre

Remodelage des contenus, des diplômes et des dispositifs pédagogiques, refonte des financements, rééquilibrage des pouvoirs et cogestion du système : c'est donc une offensive de grande envergure que vient de lancer le patronat français conforté par une enquête approfondie, au cours de l'été 1991 auprès de cinq entreprises réparties sur tout le territoire, puis par une seconde enquête, au cours de l'été 1992, auprès des personnalités responsables des problèmes de formation dans les fédérations et les unions patronales.

Une offensive assez vigoureuse pour espérer masquer quelques questions décisives : peut-on, décemment, consacrer cent soixante pages à l'inadéquation de la formation à l'emploi sans s'interroger, une seconde, sur la responsabilité partagée par les entreprises en matière de chômage ou d'emploi ? Peut-on faire porter le chapeau – et tout le chapeau – au système éducatif quand les entreprises contribuent, elles aussi, par leur organisation, leur politique de recrutement, leur gestion des hommes, à ne pas valoriser les compétences acquises dans et par le travail productif ? Le problème ne réside-t-il pas, également, dans la faiblesse, dans les entreprises françaises, de dispositifs de formation continue qualifiante, notamment pour les niveaux de qualification inférieurs ? Peut-on enfin réclamer le beurre et l'argent du beurre ? Exiger plus de pouvoir sans y mettre le prix ? Les entreprises allemandes sont là pour démontrer le contraire.

Il est vrai que le moment est propice. Alors que les responsables de l'opposition semblent, à quelques semaines des élections législatives, toujours hésitants et divisés sur leurs projets en matière d'éducation, le CNPF leur offre, sur un plateau, une doctrine cohérente qui pourrait en tenter plus d'un.

GÉRARD COURTOIS

Les grandes écoles à portes entrouvertes

L'augmentation des admissions sur titre offre des débouchés prestigieux aux diplômés de l'université

SERA-T-IL, à l'avenir, aussi fréquent, voire plus facile, d'entrer dans les grandes écoles d'ingénieurs ou de managers en suivant un cursus universitaire et en étant admis sur titre en première ou deuxième année, plutôt qu'en passant par les traditionnelles classes préparatoires et les concours d'admission classiques ? La question paraîtrait presque absurde tant le prestige et la singularité des grandes écoles françaises semblent associés au passage par les prépas et à la qualité de ce filtre exigeant. Depuis des années, pourtant, les écoles ont progressivement entrouvert leurs portes. Au point qu'il n'est pas du tout irréaliste, aujourd'hui, de viser HEC, Centrale ou Supélec en passant par un institut universitaire de technologie ou une maîtrise de sciences, de droit ou de lettres.

Les chiffres, en effet, le démontrent. La dernière enquête triennale de la Fédération des associations françaises d'ingénieurs diplômés (FASFID), menée en 1990, permet de constater que moins de la moitié des élèves des écoles d'ingénieurs (46,2 %) étaient passés par les prépas, tandis qu'un sur cinq avait suivi une formation d'ingénieur en entrant, directement après le baccalauréat, dans une école offrant un cursus intégré en cinq ans, et que un sur trois avait été admis sur titre dans une école soit en première année (21,8 %) avec un diplôme universitaire de premier cycle (DEUG, BTS ou DUT), soit en deuxième année (12,6 %) avec une licence et surtout une maîtrise. Par rapport à son enquête précédente de 1987, la FASFID notait une diminution de sept points du recrutement par les classes préparatoires et une poussée de dix points des admissions sur titre.

Les données les plus récentes du Centre d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI) confirment ces ordres de grandeur. Sur les quelque 16 800 ingénieurs diplômés en 1992, 49,6 % étaient passés par une classe préparatoire classique, 19,6 % par une école en cinq ans, tandis que 16,5 % avaient bénéficié des admissions parallèles grâce à un DEUG ou à une maîtrise universitaire et 15,8 % grâce à un diplôme universitaire de technologie ou un brevet de technicien supérieur.

La réalité est cependant plus nuancée si on l'analyse par types d'établissements, en excluant les écoles recrutant au niveau du bac. Ainsi la trentaine de formations universitaires d'ingénieurs (1 700 diplômés en 1992) recrutent essentiellement, en bonne logique, dans le vivier universitaire des DEUG et des DUT et pour 10 % seulement parmi des élèves de prépas. Inversement, les grandes écoles d'ingénieurs classiques (un peu plus de 10 000 diplômés en 1992) continuent à recruter plus des trois quarts de leurs promotions parmi les élèves de maths spé. Mais elles comptent tout de même près du quart de leurs étudiants issus de formations universitaires.

Ce qui est vrai pour les écoles d'ingénieurs l'est également pour les écoles de commerce, même si le mouvement a démarré plus récemment pour ces dernières. Selon une étude réalisée par la Conférence des grandes écoles, 17 % des élèves d'écoles de gestion avaient suivi, en 1991, une formation universitaire et non une prépa HEC. Et ce chiffre était en progression de sept points par rapport à l'année précédente.

Trois banques d'épreuves communes

Et, de manière tout à fait symptomatique, la quasi-totalité des écoles supérieures de commerce viennent, coup sur coup, de créer trois banques d'épreuves destinées à organiser et à développer les concours d'admission sur titres. Profils, initialement lancé par l'ESC Nantes, a entraîné dans son sillage huit écoles réparties sur l'ensemble du territoire (Brest, Chambéry, Le Havre/Caen, Strasbourg, Lille, Poitiers, Saint-Etienne et Troyes) qui ouvriront leurs promotions, en 1993, à plus de 1 300 étudiants issus de formations universitaires, avec un taux variant, selon les écoles, de 13 % à 25 % d'admissions parallèles.

De même Ecricome, le regroupement des écoles de Bordeaux, Marseille, Reims, Rouen et l'ICN de Nancy, qui disposait déjà, depuis plusieurs années, d'un concours commun pour les élèves des prépas, vient de créer un deuxième concours nommé Tremplin pour les admissions parallèles en première année. Enfin, un troisième concours d'admission sur titre, Passerelle ESC, regroupe, autour de l'ESC Toulouse, les écoles de Tours, Pau, Nice, Grenoble, Dijon, Amiens et Clermont-Ferrand.

Hormis les trois grandes parisiennes (HEC, ESSEC, ESC Paris) et l'ESC Lyon, la quasi-totalité des écoles de commerce consulaires sont désormais organisées en réseaux pour recruter des diplômés de l'université. Et chacun reconnaît que ces regroupements étaient la seule façon réaliste de répondre à la complexité croissante de ces concours, submergés par l'afflux des candidatures, et de réduire les coûts d'information et de marketing devenus trop lourds pour chaque école. En outre, la multiplication des concours menaçait d'être très dissuasive pour les candidats, obligés de se livrer à un coûteux parcours du combattant s'ils voulaient postuler dans plusieurs écoles. Les banques communes d'épreuves leur faciliteront indéniablement la vie et réduiront sensiblement les frais d'inscription.

Bref, tous ou presque en sont convaincus : dans les écoles de commerce comme d'ingénieurs, il faut diversifier les profils d'étudiants et les modes de recrutement. En quelques années, cette volonté de brassage des promotions est devenue l'un des credo des écoles. Il y a, à cela, des raisons quantitatives et qualitatives. Sommées d'élargir rapidement leur recrutement pour répondre à la demande de cadres scientifiques, les écoles d'ingénieurs se sont peu à peu tournées vers le vivier des diplômés de l'université, l'augmentation très forte des effectifs des classes préparatoires (maths sup et maths spé) n'assurant plus toujours, à leurs yeux, une homogénéité et une qualité satisfaisante des candidats. Comme l'explique sans hésitation M. Yves de Belloy, délégué général de la Conférence des grandes écoles, *« la diversification correspond à une nécessité de meilleur recrutement. N'est-il pas préférable, pour une grande école, d'attirer les meilleurs étudiants de l'université plutôt que de descendre jusqu'au quatre millième élève du concours d'admission classique ? »*.

« Sortir du moule des prépas »

Mais chacun s'accorde également sur la nécessité de *« sortir du moule des prépas »*, selon la formule de M. Gilbert Frade, directeur des études à l'Ecole des mines de Paris. A quoi Pierre Lamborelle, directeur du groupe ESC Reims, ajoute, comme en écho : *« Il faut mettre du sang neuf dans les promotions. »* L'avis est très largement partagé. Personne ne songe à contester la qualité d'ensemble de la formation des classes préparatoires ni la prééminence nécessaire du recrutement dans ce vivier, même parmi ceux qui ont poussé le plus loin les admissions sur titre. Ainsi, M. Gordon Shenton, directeur de l'ESC Lyon (un tiers de recrutements parallèles), estime qu'il faut préserver ce facteur d'identité des grandes écoles. De même, M. Aïssa Dermouche, directeur de l'ESC Nantes, note avec réalisme qu'il serait absurde pour les écoles de *« scier la branche sur laquelle elles sont assises »*, mais il offre quand même un quart de ses places à des diplômés de l'université.

Cela n'interdit pas, en effet, d'aller chercher à l'université des profils d'étudiants différents, *« souvent plus mûrs, plus autonomes et plus débrouillards »* que les élèves issus des prépas, selon la formule d'un directeur d'école. Des étudiants, également, formés à d'autres disciplines. La plupart des grandes écoles de gestion s'efforcent d'attirer et de sélectionner des diplômés de médecine, de sciences politiques, ou des littéraires. Ainsi l'Ecole supérieure de commerce de Paris a-t-elle ouvert, pour son prochain concours d'admission sur titre, une nouvelle option destinée aux étudiants de lettres et sciences humaines. L'ESSEC, de son côté, ouvre directement, cette année, l'oral de son concours aux élèves de khâgne admissibles aux concours des écoles normales supérieures. Enfin, l'Institut supérieur de gestion (ISG) a doublé tout le monde en organisant, sous la direction de M. Paul Dehcuvels, proviseur honoraire du lycée Louis-Le-Grand de Paris, un concours spécial à l'intention des premières supérieures (khâgnes) ; les épreuves de ce concours seront calquées sur les enseignements dispensés en khâgne et les sujets en seront proposés par des enseignants de prépas.

Enfin, beaucoup de responsables d'écoles admettent que la diversification des recrutements est une bonne manière de gommer un peu le particularisme des grandes écoles françaises dans le paysage universitaire européen. *« Nous savons bien,* note ainsi M. Jean-Pierre Boisivon, directeur du groupe ESSEC, *que le modèle des grandes écoles n'est pas celui qui va s'imposer en Europe. La question est de savoir comment sortir de ce modèle sans renoncer à tous ses avantages. Une des solutions consiste à conserver les écoles en l'état et à développer, à côté, dans le même groupe, des formations de type MBA. L'autre solution consiste à modifier le modèle de l'intérieur en augmentant les admissions parallèles. »*

Une chose est claire, cependant, aux yeux de la plupart des directeurs de grandes écoles : il n'est pas – et il ne sera pas – plus facile d'intégrer une école par la voie de l'admission sur titre que par les concours classiques ouverts aux élèves de prépas. Ceux qui y verraient une manière de contourner l'obstacle risquent d'être déçus. M. François Mésa, directeur des études à l'Ecole supérieure d'électricité (Supélec), est sans ambiguïté à cet égard. *« Le taux de sélectivité reste extrêmement fort. Ainsi la vingtaine de diplômés d'instituts universitaires de technologie que nous recrutons chaque année sont tous les premiers de leur IUT, en mesures physiques ou en génie électrique. Quant aux DEUG scientifiques, ils ont presque tous une mention très bien à leur diplôme. Au plus, cela représente 1 % des étudiants de premier cycle universitaire ou d'IUT. »* En d'autres termes, si les grandes écoles ouvrent plus largement leurs portes, il y a fort peu de chance que l'on puisse, demain, y rentrer comme dans des moulins.

G. C.

EDUCATION ◆ CAMPUS

Vaches maigres pour les universités américaines

Baisse des revenus des familles et des crédits d'Etat, effritement des patrimoines boursiers : Yale, comme d'autres, essaie de sortir de la crise

NEW-YORK

correspondance

LA libre entreprise a un prix : c'est cette leçon d'économie élémentaire que doivent apprendre, souvent à leurs dépens, les administrateurs, professeurs et étudiants des plus prestigieuses universités américaines, frappées, comme Ford ou IBM, par la crise dont tente de sortir l'économie américaine. Au contraire des facultés françaises et européennes dont les budgets, fixés par les gouvernements, dépendent moins de la situation économique que du degré de priorité politique accordé à l'éducation, les universités de pointe américaines, parce qu'elles sont indépendantes et privées, sont gérées comme des sociétés anonymes et soumises aux aléas de la conjoncture économique.

Yale, Harvard ou Princeton, universités membres de la prestigieuse Ivy league, se voient donc contraintes d'adopter des plans de restructuration similaires à ceux des grands groupes multinationaux : réduction des dépenses, licenciements, et réévaluation des programmes. *« Après une période de croissance vertigineuse dans les années 80, nos activités connaissent aujourd'hui un ralentissement comparable à celui qui a suivi la crise économique de 1929 »*, explique Richard Rosser, président de l'Association des universités et collèges privés américains.

La chaîne commerciale universitaire s'établit entre des étudiants facturés au prix fort (25 000 dollars, soit 120 000 francs par an), l'université, investisseur indépendant et privé, et les généreux bailleurs de fonds publics ou privés qui dotent chaque année les diverses facultés en capital nouveau. Le ralentissement économique a durement touché ces trois maillons. Les étudiants et leurs parents disposent de moins d'argent pour pourvoir aux frais de scolarité ; la source de dons privés et d'allocations publiques s'est tarie ; quant aux investissements d'autofinancement entrepris par les universités, ils ont plongé, en même temps que la situation économique.

Les familles tout d'abord. *« Du fait que leurs parents ont perdu leur emploi, bon nombre d'étudiants sont placés devant un choix délicat : soit mettre un terme à leurs études et travailler, soit tenter d'obtenir des bourses supplémentaires pour financer leurs études »*, souligne M. Rosser. Le coût des études est tel que pour une famille d'un enfant ou plus, il constitue souvent l'investissement le plus important après l'achat de la maison familiale. La montée du chômage outre-Atlantique, en réduisant le revenu moyen, a directement réduit la capacité des moins favorisés à financer les études de leurs enfants.

En second lieu, la détérioration de la situation économique, la chute des recettes fiscales et l'aggravation du déficit ne permettent plus au gouvernement fédéral ni d'augmenter, ni même de maintenir inchangée sa contribution au secteur universitaire. Ainsi le Pell Grant, la Bourse gouvernementale d'aide aux étudiants défavorisés la plus répandue dans les universités privées, va chuter de 100 dollars, soit 500 francs, pour ne plus atteindre que 2 300 dollars en 1993.

« Devant la solvabilité moindre de leurs étudiants et la chute des subventions d'État, les universités privées doivent puiser dans leurs fonds propres pour financer leur fonctionnement courant et les bourses d'études supplémentaires, » note M. Rosser. Du coup, la plupart ont dû avoir recours à une gestion de leur budget basée sur un déficit, pratique inconnue jusqu'ici dans ces bastions de l'élitisme académique que sont Yale ou Stanford.

Le yacht du président

Le portefeuille budgétaire de ces universités s'est donc trouvé doublement affecté par la récession : baisse des revenus émanant de leurs étudiants et de leurs généreux bienfaiteurs d'une part, et chute des retours sur les placements entrepris par l'université sur les marchés financiers et boursiers en qualité d'investisseurs institutionnels de l'autre. L'augmentation des dépenses de couverture sociale, alliée à des méthodes de gestion souvent douteuses, comme en témoigne le détournement de plus de 1 million de francs (184 000 dollars) de fonds publics pour l'entretien du yacht du président de Stanford, a poussé les quatre grands, Yale, Princeton, Harvard et Stanford, dans le rouge.

« Nos campus se réveillent avec une lourdeur de tête caractéristique d'une soirée trop bien arrosée », commente un porte-parole de Yale. Aux fastes des années 70 et à l'indifférence des années 80 succède aujourd'hui la hantise des déficits : Yale, Columbia et une majorité de l'Ivy League ont pris des mesures drastiques de révision des programmes et de réduction des personnels enseignants. Brown est allé jusqu'à abandonner la sacro-sainte *« need-blind admission »*, une politique d'admission qui établit la stricte distinction entre l'excellence académique d'un candidat et son statut financier. La richesse de sa famille et les moyens financiers dont il dispose seront dorénavant directement pris en compte dans le processus de sélection, si bien que lorsque deux candidats sont de qualité égale, la place reviendra au plus fortuné d'entre eux. Cette nouvelle forme de *« ségrégation »*, comme l'a surnommée la presse américaine, aura pour effet de renforcer le caractère déjà fortement WASP (White-Anglo-Saxon-Protestant) de ces universités d'élite.

L'université Yale, l'une des plus anciennes du pays, connaît depuis plus d'un an un large débat sur le choix des objectifs d'un plan de restructuration rendu indispensable par un déficit courant de 18 millions de dollars. *« Nous bénéficions de l'une des bases financières les plus puissantes de toutes les universités du monde »*, explique son *provost*, ou directeur des finances, M. Charles Long. *Mais nos dépenses sont limitées par des considérations à long terme qui excluent toute adaptation conjoncturelle »*. Yale dispose d'une dotation en capital de 2,8 milliards de dollars investis en actions et obligations qui la font figurer parmi les cinq cents plus grands investisseurs institutionnels de Wall Street, ainsi que d'un portefeuille immobilier considérable. Le ralentissement de la progression des cours de Bourse et l'effondrement du marché immobilier en région new-yorkaise ont restreint l'ampleur de ces revenus. Le rendement des investissements boursiers, par exemple, est passé de plus de 10 % par an avant 1987, à moins de 5 % aujourd'hui.

Coupes claires dans les enseignements

La récession a non seulement mis un frein aux aides d'Etat, autre source majeure de financement, mais aussi aux donations de fondations philanthropes et d'anciens élèves qui, par le passé, ont contribué, comme le richissime Paul Mellon, par des dons individuels allant jusqu'à 250 millions de dollars. *« Nous avons laissé s'envoler les dépenses sans nous assurer d'une augmentation correspondante des rentrées en capital nouveau. Depuis 1987, les dépenses ont crû à un rythme annuel de 7 % pour atteindre 800 millions de dollars, alors que les revenus n'ont pas dépassé 5 % de croissance annuelle. C'est cette différence qu'il s'agit aujourd'hui d'aplanir par un rigoureux assainissement de nos finances »*, poursuit Charles Long.

La marge de manœuvre pour instituer cette austérité budgétaire est cependant limitée. *« Les frais de scolarité sont parmi les plus élevés aux Etats-Unis et peuvent difficilement être augmentés sans sérieusement désavantager Yale par rapport à ses principales concurrentes. Quant au capital investi, la règle d'or veut que les administrateurs n'aient recours qu'aux intérêts, et ne puisent en aucun cas directement dans les fonds de 2,8 milliards de dollars, ce qui équivaudrait à hypothéquer le futur en réduisant l'argent disponible pour les générations d'étudiant à venir »*, fait remarquer un spécialiste proche de la présidence de Yale.

Le conseil d'administration de l'université a opté dans un premier temps pour une coupe sèche de 20 % dans les dépenses administratives de l'institution : réduction du personnel non enseignant (dix mille salariés), diminution des heures d'ouverture des bibliothèques, musées et centres de guidance pour étudiants, et fermeture de restaurants universitaires. L'effet social de ces mesures budgétaires devait s'avérer désastreux : située au centre de New-Haven, ville à dominante noire et l'une des plus pauvres aux Etats-Unis, Yale emploie principalement des travailleurs issus des minorités défavorisées.

Ces restrictions budgétaires ont été ressenties dans leurs rangs comme la tentative d'une richissime institution d'élite de leur faire porter le fardeau économique de sa réorganisation. Les arrêts de travail et les manifestations qui suivirent les difficiles renégociations salariales de 1992 furent accueillis avec incrédulité. *« C'était du jamais vu sur le campus d'une Ivy League »*, se souvient Wangeci Bowman, étudiante d'histoire à Yale. Cette restructuration administrative, qui a commencé à produire ses effets, ne suffit cependant pas à combler la totalité du déficit budgétaire, et l'université a dû se résoudre à tailler dans les enseignements pour réaliser les économies nécessaires. Un premier plan de réévaluation de la fonction académique de l'université prévoyant une réduction de 10 % du corps enseignant et la fusion voire la disparition pure et simple de plusieurs départements, dont ceux de linguistique et d'études d'ingénieur, a provoqué un tollé parmi les professeurs qui, toutes facultés confondues, s'estimaient trahis par une direction qui laisse des considérations financières prendre le pas sur la mission d'excellence académique de l'institution.

Révolution de palais

Les professeurs ont orchestré une véritable révolution de palais qui, forte du soutien d'une majorité de la population universitaire, a conduit à la démission ou à la mutation du président de l'université, le flamboyant Benno Schmidt, du vice-président financier, du directeur des études académiques et du *provost*, tous officiellement ou non en faveur d'une diminution substantielle des dépenses éducatives.

Mais ce grand coup de balai n'a pas résolu tous les problèmes de Yale, concède M. Long. L'arrivée de nouveaux administrateurs sans grande expérience menace même de compromettre le succès d'un appel de fonds de 1,5 milliard de dollars qui a été lancé en mai 1992. Toutefois, la nomination aux postes devenus vacants de professeurs de grande renommée a réconcilié administration et corps enseignant. Le président en exercice, M. Howard Lamar, professeur d'histoire depuis quarante ans, s'est empressé de calmer les esprits en faisant passer, dès sa prise de fonctions, l'objectif de réduction du personnel enseignant de 10,7 à 5,5 % sur cinq ans. *« L'impression que l'on voudrait nous donner aujourd'hui est que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Or ni la question du déficit budgétaire qui va grandissant, ni celle de la restructuration des programmes et des cours, ou celle du milliard de dollars nécessaire aux rénovations les plus pressantes de bâtiments construits dans les années 30 n'ont été résolues »*, s'exclame Wangeci Bowman.

Yale semble en quête d'un rédempteur. Georges Bush et Bill Clinton sont tous deux diplômés de Yale. Maintenant que Clinton a remplacé Bush à la Maison Blanche, l'on ne murmure plus qu'un souhait sous forme de boutade dans les couloirs de Woodbridge Hall, siège de la présidence de l'université, à propos de la succession du président en exercice Howard Lamar : *« George Bush for President .... of Yale. »*

SEBASTIAN VARGA VON KIBED

REPÈRES

ECOLE RURALE. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a rappelé mercredi 3 février à Onzain (Loir-et-Cher), les mesures actuellement mises en œuvre afin de *«revitaliser»* l'espace rural à partir des écoles. Ces mesures s'appuient sur les conclusions d'un document, Agir ensemble pour l'école rurale, fruit d'un travail d'observation sur le terrain accompli depuis l'automne 1989. Celui-ci préconise notamment un développement des *«regroupements intercommunaux»,* avec éventuellement écoles éclatées sur plusieurs communes, chacune gardant un niveau d'études (cours préparatoire, CE1, etc.). Actuellement, on compte 4000 regroupements concernant 11532 communes.

M. Lang a par ailleurs souhaité que des *«espaces culturels ruraux»* soient créés, afin de rassembler autour d'un collège ou d'un lycée agricole toutes les initiatives parascolaires. Quinze sites expérimentaux ont été choisis à cet effet. Enfin, les Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale seront généralisées en milieu rural.

► ***Agir ensemble pour l'école rurale*. Ministère de l'éducation nationale. 110, rue de Grenelle. 75007 Paris.**

FILLES. Pour la deuxième année consécutive, le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes, organise, avec l'appui du secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et de l'ONISEP, une campagne d'information destinée à sensibiliser les filles de troisième – et leurs parents – à l'intérêt des formations techniques et scientifiques. Actuellement 11 % des jeunes filles seulement s'orientent vers une série technologique industrielle. Edité à 74 000 exemplaires, un guide intitulé *100 métiers techniques pour les filles* présente une centaine de fiches pratiques comprenant témoignages, description des secteurs d'activité et des diplômes nécessaires. Ce guide est disponible dans les collèges, lycées et centres d'information et d'orientation (CIO), mais aussi dans les kiosques et les maisons de presse au prix de 45 francs.

HYGIÈNE. Le ministère de l'éducation nationale et de la culture et la direction générale de la santé diffusent depuis le 21 janvier dernier, dans toutes les écoles primaires, une brochure destinée à rappeler quelques mesures élémentaires d'hygiène à mettre en œuvre. Sont successivement évoquées l'hygiène individuelle, celle des locaux et du matériel, la restauration scolaire, la vaccination, l'hygiène spécifique aux écoles maternelles, etc. Au chapitre du lavage des mains par exemple, on souligne qu'il convient d'effectuer *«un lavage soigneux avec du savon de Marseille»* et *«un séchage complet»,* après le passage aux toilettes, avant et après les repas et le goûter. Il est demandé également de ne pas oublier de pratiquer le brossage des ongles. *«Les brosses seront nettoyées et rincées, régulièrement entretenues et changées.»* Avis aux nombreuses écoles qui ignorent encore la pratique de l'essuie-mains, voire celle du savon de Marseille...

SCOOP EN STOCK. L'association J-Presse et la ville de Poitiers (Vienne) organisent les 16 et 17 avril 1993, à Poitiers, sa neuvième édition du rendez-vous annuel de jeunes créateurs de journaux : «Scoop en Stock». La manifestation s'adresse à tous les jeunes de onze à vingt-cinq ans, scolarisés ou non, qui publient des journaux ou qui ont un projet de presse. Chaque équipe peut concourir dans l'une des six catégories prévues : collégiens, lycéens, étudiants, enseignement spécialisé, journaux de quartiers et fanzines. Un jury composé de journalistes, de personnalité du rock et du cinéma ainsi que d'anciens lauréats décernera deux prix par catégorie. Pour participer, il faut envoyer huit exemplaires de son journal à l'association J-Presse, avant le 17 mars 1993. Chaque équipe participante disposera d'un stand et pourra participer au «marathon de la presse» : 24 heures pour faire un journal.

► **Renseignements : J-Presse. Tél : (1) 43-64-39-18.**

Formations sur mesure pour la Nouvelle-Calédonie

Le territoire et l'Etat sont à la recherche de quatre cents cadres, principalement mélanésiens, pour 1998

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

APRÈS celui des palabres, voici venu le temps du béton... et des bilans, comme celui du «comité de suivi» des accords Matignon qui s'est tenu du 2 au 4 février à Paris (*le Monde* du 4 février). Consciente des faiblesses de son système éducatif, la Nouvelle-Calédonie, aidée par l'Etat, construit à tour de bras les lycées et les collèges qui lui faisaient défaut. A Touho (sur la Côte est), les terrains vagues jouxtant le petit aéroport de campagne ont fait place au lycée professionnel tant attendu. Il devrait ouvrir à la rentrée 1993 (en mars sur le territoire) et «fixer» enfin les adolescents de la province Nord, jadis contraints soit à l'exil vers Nouméa, soit à l'abandon d'études.

Partout, sur le territoire, la même fièvre gagne les bâtisseurs d'écoles. Pouembout, sur la côte ouest, est doté depuis la rentrée 1992 d'un lycée agricole. Poindimié, au centre, attend son lycée d'enseignement général, Koumac, au nord-ouest, son collège. Et les îles ne sont pas en reste : depuis mars 1992, Lifou et Mare affichent chacune une classe de seconde, rattachée à Nouméa. A Lifou, un lycée d'enseignement professionnel (avec internat) devrait voir le jour à la prochaine rentrée. Sortant péniblement de sa torpeur, seule Ouvéa la belle...

Côté enseignement, les structures de formation adaptées aux besoins du territoire ont finalement été validées par l'Etat, malgré bien des hésitations. En visite officielle en décembre dernier en Nouvelle-Calédonie, M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a manifesté clairement son attachement aux annexes de lycée d'enseignement professionnel (ALEP).

Créées il y a une douzaine d'années et regroupant un tiers des effectifs de l'enseignement technique et professionnel, ces structures de formation, adaptées notamment aux enfants en échec scolaire, répondent, à l'évidence, à des besoins locaux de formation. Elles débouchent sur des qualifications peu élevées, certes, mais qui présentent l'avantage d'être polyvalentes : activités familiales et artisanales, tourisme, construction et équipement du bâtiment ou encore fabrication et équipement mécanique. Injustement remises en cause en 1991, car jugées trop «bas de gamme» – ce qui avait conduit trois enseignants attachés à ces structures à faire une grève de la faim l'an passé. – ces formations font actuellement l'objet d'une rénovation qui multiplie les ponts avec les formations traditionnelles dispensées en lycée professionnel.

Mis en place quant à lui en 1988 au titre des mesures d'accompagnement des accords Matignon, le programme «400 cadres» pointe, indirectement, les travers du système éducatif. Destiné à rééquilibrer le partage de l'exercice des responsabilités sur le territoire, ce programme a pour ambition de former, à l'horizon 1998, quatre cents responsables, principalement mélanésiens. Il permet donc chaque année à une quarantaine de personnes, toutes boursières, de suivre, en métropole, des parcours de formation individualisés, de niveau supérieur : préparation aux concours de recrutement de professeurs, classes préparatoires aux grandes écoles, préparation au concours d'entrée des écoles de sages-femmes, formations aux métiers de la fonction territoriale, etc.

Débusquer les bacheliers en brousse

Examinés par une succession de jurys (professionnels, administratifs), les candidats retenus profitent, le cas échéant, d'une première formation de mise à niveau, préalable à leur formation supérieure, qui sera nécessairement sanctionnée par un examen. Assurés d'avoir obtenu une formation bâtie pour un emploi précis, un besoin économique détecté à l'avance, les futurs cadres s'engagent, en contrepartie, à servir au moins cinq ans sur le territoire. La Fédération patronale et les grandes entreprises de Nouvelle-Calédonie (Société Le Nickel, Enercal, l'Office des postes et télécommunications, etc.) ont rapidement été partie prenante de l'opération.

En quatre ans, 1 350 dossiers ont déjà été instruits, notamment à partir de candidatures spontanées de salariés en quête de formation. 166 dossiers, en définitive, ont été retenus et ont donné lieu à une formation. On compte parmi eux 41 cadres formés à bac+5 ou bac+6, 52 à bac+3 ou bac+4. Sur les 63 formations actuellement achevées et réussies, on dénombre 9 ingénieurs agricoles ou industriels (dont 7 mélanésiens), 17 techniciens supérieurs (dont 14 mélanésiens), 4 lauréats de concours nationaux (inspection du travail, de l'éducation nationale, etc.), tous mélanésiens...

«Le problème aujourd'hui, constate M. Bernard Garcia, responsable sur place de l'opération, *ce ne sont plus les cadres de haut niveau, mais bien les formations de niveau intermédiaire, inférieur ou égal à bac+2. On recrute par ailleurs difficilement dans les secteurs industriels, médicaux, bancaires et dans les métiers des travaux publics.»*

Or, la pénurie du vivier de bacheliers inquiète. En 1991, sur 90 bacheliers mélanésiens, on comptait seulement un bac C, sept bacs D, aucun bac E et... plus de 40 bacs G. *«Ce qui est aussi parfois la marque d'une mauvaise orientation des adolescents canaques»,* constate M. Garcia. Par ailleurs, la disparité géographique des candidats assure encore une trop grande prépondérance aux candidats des îles au détriment de ceux de la province Nord.

Aussi, soucieux de faire du programme «400 cadres» un véritable outil d'adaptation des ressources humaines aux besoins économiques du territoire, le responsable a pris son bâton de pèlerin et entrepris une tournée des trente-deux communes du territoire. Un travail de fourmi destiné à débusquer les bacheliers retournés en brousse : futurs chefs de PME-PMI qui s'ignorent, et qui ignorent encore qu'une formation spécifique de chef d'entreprise PME-PMI, taillée sur mesure, est actuellement à l'étude.

JEAN-MICHEL DUMAY

COURRIER

Légitimité de l'université africaine

La récente fermeture de l'université de Niamey, dont les cours ont été ajournés *sine die*, l'état général de misère de l'éducation sur le continent noir sont autant d'expressions symptomatiques de la détresse bien connue de l'Afrique. Dans un cadre plus général de paupérisation urbaine et rurale, à l'heure où le sida et la famine sont autant de problèmes prioritaires, le maintien d'un espace institutionnel de pensée et de formation peut-il encore avoir un sens?

Sans doute, les grèves et les revendications des étudiants, qui se plaignent de l'insuffisance *réelle* des bourses et des moyens dont ils disposent ont un incontestable fondement, eu égard aux exigences de tout enseignement supérieur. Elles n'en sont pas moins fort mal accueillies par le pouvoir en place et par la très grande majorité des Africains, radicalement étrangère à ces problèmes. Foyers d'opposition politique aux autorités, gouffres financiers dénoncés par le FMI, les facultés apparaissent à ceux qui s'en méfient comme des lieux excessivement privilégiés, dans un contexte trop pauvre pour pouvoir assumer le luxe de dispenser une formation universitaire à une frange infime de la population. Aussi, les réductions budgétaires qui leur sont imposées ainsi que le désengagement progressif de la coopération dans ce domaine semblent trouver là une certaine caution.

Pourtant cette politique n'est à même ni de résoudre clairement le problème, ni d'indiquer d'axes selon lesquels le développement de l'éducation en général dans les pays africains puisse s'orienter. L'enseignement supérieur, parce qu'il forme des maîtres et des professeurs, est cependant le vrai moteur du secondaire et du primaire; parce qu'il permet d'achever la scolarité dans l'apprentissage de compétences spécialisées, il en représente le principal aboutissement.

Dès lors, renoncer à l'institution à partir de laquelle le processus entamé d'instruction publique puisse continuer en vient, de loin en loin, à remettre en cause les principes d'alphabétisation du peuple, sans lesquels la démocratie ne peut fonctionner ni même s'établir. Les exigences liées à l'éducation nationale, dont l'université constitue le fer de lance, ont en effet toujours accompagné les moments historiques de transition démocratique effective.

LAURENT MANNONI
(ENS Fontenay-Saint-Cloud)

Délit d'initiés

J'ai lu avec un grand intérêt les résultats de l'enquête sur la lecture chez les étudiants (*le Monde* du 4 février). Il est certain que nous sommes nombreux à regretter qu'ils ne lisent pas assez, qu'ils ne sont pas habitués à lire, qu'ils ne sont même pas suffisamment préparés pour cela. (...)

Mais nous devons nous poser une question, ou plutôt la poser au monde des éditeurs et surtout des auteurs, la question de l'ILLISIBILITÉ, plus grave que celle de l'illettrisme, parce que nous avons, auteurs, la responsabilité de nous rendre lisibles. Or, dans le domaine de la littérature dite générale, fort nombreux sont les ouvrages dont l'hermétisme voulu relève en fait du délit d'initiés, et, dans le domaine des publications spécialisées, une bonne moitié des ouvrages qui paraissent est délibérément inintelligible ou inutilement fatigante, même lorsqu'il s'agit d'ouvrages de philosophie pour un professeur d'université de philosophie comme moi. Comment voulez-vous, alors, que nous encouragions nos étudiants à lire des textes que nous avons souvent du mal à nous expliquer ou à leur résumer pour des polycopiés? Par exemple, Freud était difficile conceptuellement, mais lisible littérairement, alors que la plupart des textes actuels de psychanalyse compliquent tout par leur simple forme.

BERNARD ROUSSET
(professeur de philosophie à l'université d'Amiens)

Le grignotage des langues vivantes

Votre dossier sur les langues vivantes (*le Monde* du 20 janvier), laisse dans l'ombre une tendance constante depuis une vingtaine d'années : la diminution de l'horaire de première langue dans le premier cycle du second degré. Jusqu'à la fin des années 60, les sixièmes et cinquièmes avaient droit à cinq heures hebdomadaires. Nous en sommes maintenant à trois heures, avec une quatrième heure que les établissements *peuvent* consacrer à des actions de soutien.

Le grignotage se poursuit malheureusement sous nos yeux, malgré les discours et les belles intentions dont sont pavés les textes officiels. Il en va ainsi de l'option *«première langue vivante renforcée».* Il ne s'agissait ni plus ni moins que des deux heures d'enseignement de langue renforcé préconisées aujourd'hui par le ministère au niveau de la quatrième et troisième pour les seuls élèves des sections européennes.

Instaurée dans les années 70, cette option permettait jusqu'à maintenant à des élèves motivés d'approfondir leurs connaissances, de pratiquer davantage la langue (...). Dans notre collège, elle constituait un terrain idéal de préparation pour les échanges linguistiques. Option facultative au même titre que le latin ou le grec, elle ne se substituait pas à l'indispensable deuxième langue vivante.

Or que se passe-t-il cette année dans l'académie de Dijon? Le rectorat a tout simplement décidé que cette option n'avait plus lieu d'être. Economies budgétaires ainsi réalisables sur notre collège : quatre heures d'enseignement par semaine, sur un total d'environ sept cent vingt heures, toutes matières confondues. A l'échelle du département de la Nièvre, sur 30 collèges, 25 offraient cette option en anglais et 10 en allemand. On nous explique qu'un projet de section européenne est à l'étude : si celle-ci voit le jour, quatre collèges pourront maintenir ou rétablir cet enseignement renforcé dans l'une de ces deux langues. Pour être complètement objectif, ajoutons qu'une petite partie des économies réalisées servirait à introduire l'espagnol dans deux collèges ruraux n'offrant jusqu'ici que l'anglais et l'allemand.

Mais cela doit-il se faire au dépens de ces deux langues? L'horaire renforcé indispensable aux futurs élèves de section européenne est-il donc un luxe indécent pour les autres, qui restent la très grande majorité. Parmi les collèges lésés, plusieurs se trouvent en ZEP : deux heures par semaine, en quatrième et troisième, pour quinze ou vingt élèves volontaires et souvent issus de milieux défavorisés, l'enseignement de l'anglais ou de l'allemand pouvait se dérouler dans des conditions presque idéales. Est-ce intolérable? (...)

ROBERT MAROIS
(Professeur de collège, Nevers.)



ÉCONOMIE

BILLET

Querelles moscovites

Qui sont les nouveaux, qui sont les anciens? Qui a tort, qui a raison? Depuis son entrée en fonctions, le nouveau gouvernement russe – largement composé de ministres de l'équipe précédente, celle de M. Gaïdar – s'illustre par ses multiples querelles (*le Monde* du 6 février). L'un des sujets de dispute favoris, peut-être parce que le plus sensible aux yeux du FMI : la Banque centrale de Russie, ancienne Gosbank de l'URSS. A sa tête, M. Viktor Guerachtchenko, qui a repris du galon depuis le départ, en juillet 1992, de M. Gueorgui Matioukhine, un proche de M. Eltsine. M. Guerachtchenko est bien connu de la population russe et des responsables occidentaux puisqu'il fut pendant plusieurs années le président de la Gosbank, écarté quelque temps pour avoir fréquenté les putschistes d'août 1991.

Sans cesse accusé par les membres du gouvernement de distribuer trop largement du crédit, à des taux d'intérêt pratiquement nuls compte tenu de la situation d'hyperinflation, M. Guerachtchenko a contre-attaqué en reprochant, mardi 9 février, au gouvernement de truquer le budget afin de satisfaire le FMI. Plus précisément, il a indiqué avoir réalisé des dépenses hors budget, à la demande du gouvernement lui-même. Les relations s'enveniment donc entre une banque centrale qui, loin de mettre en œuvre une politique monétaire assurant la stabilité de la monnaie, se consacre avant tout, comme elle l'a toujours fait sous le régime communiste, au financement de l'industrie, et un gouvernement qui, inquiet du dérapage des prix – l'inflation atteint actuellement près de 50 % par mois – et de la chute du rouble, rejette la faute sur ses précédesseurs et sur l'institut d'émission. *Grosso modo*, le conflit entre le gouvernement et la Banque centrale est l'inverse de celui qui oppose habituellement les deux instances dans les économies de marché authentiques.

Le temps où l'Occident évoquait une aide financière massive et un fonds de stabilisation du rouble semble aujourd'hui bien loin. Faute de consensus politique sur la réforme économique, les responsables russes restent tiraillés entre la nécessité de la rigueur et leur volonté de satisfaire les demandes des industriels, toujours extrêmement puissants. Sans parler des *« sympathies personnelles »* évoquées il y a quelques jours par le vice-premier ministre pour les questions économiques, M. Boris Fiodorov. Mardi, le président Eltsine a plaidé en faveur d'un *« moratoire sur toutes les querelles politiques »*, qui permettrait d'affronter les difficultés économiques. Un accord entre la Banque centrale et le gouvernement serait en tout cas bienvenu.

FRANÇOISE LAZARE

Après dix ans d'existence

Le second marché à la recherche d'un nouveau souffle

A la veille de son dixième anniversaire, le second marché attend les conclusions des groupes de travail commun Commission des opérations de Bourse-Société des Bourses françaises destinées à assurer la relance significative de ce secteur avant qu'il ne devienne réellement moribond. Le survol des dix ans écoulés, permet de cerner les erreurs et les péchés de jeunesse de cette activité, qui ont incité les principales autorités du marché à se pencher à son chevet.

Qu'il est dur de vieillir! Il y a encore cinq ans, le second marché affichait une insolente santé. Il venait de fêter son cinquième anniversaire et ce *« marchepied pour les petites et moyennes entreprises »* – comme on l'appellait à sa création en 1983 – allait enfin permettre aux entreprises de taille moyenne d'accéder à la Bourse. Les atouts pour les PME et PMI étaient nombreux : il leur permettait en fait de trouver un structure d'accueil à mi-chemin entre le marché officiel – dont les conditions d'accès étaient coûteuses et contraignantes – et le marché hors cote, plutôt déconsidéré.

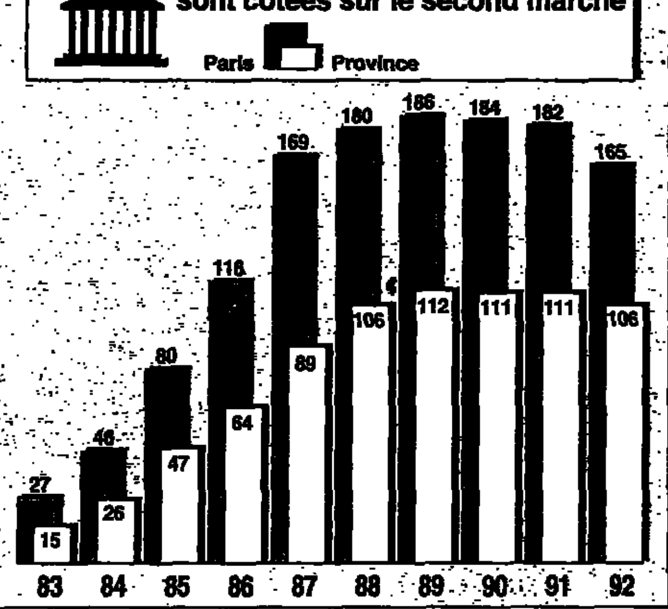
Une première tentative avait vu le jour en 1977 sous la forme d'un compartiment spécial du hors-cote mais des règles trop contraignantes pour les entreprises, comme l'obligation de passer au marché officiel au cours des trois années suivantes sous peine d'être rétrogradées au marché hors cote, précisément, restaient très dissuasives.

Dès 1983, en aménageant et en assouplissant ses conditions d'admission, le nouveau second marché pouvait enfin accueillir nombre de PME tentées par l'aventure boursière. Zodiac, par exemple, fera partie de la première vague de nouveaux entrants, mais avec 35 200 actions représentant les 10 % de capital réglementairement requis mis à la disposition du public, celles-ci furent ramassées dès le premier jour et il s'ensuivit une impossibilité de coter les jours suivants. Les opérateurs les plus pessimistes, face à cette absence de contrepartie, se demandaient déjà *« si le second marché n'allait pas mourir d'asphyxie avant d'avoir vécu »* ... Suivront ensuite Genty-Cathiard, Sodehxo, Dafsa. Il faudra attendre le 22 juin avec l'introduction de Smoby pour entrer de plain-pied dans la véritable histoire du second marché.

Huit mois après sa création, vinrent les premiers encouragements et non des moindres. La Commission des opérations de Bourse (COB) elle-même décernait un satisfecit à ce nouveau marché. A la fin d'août 1983, la nouvelle cote comptait 30 valeurs dont 19 provenaient du hors-cote spécial. La capitalisation boursière représentait 6,2 milliards de francs qui se répartissaient d'une façon pratiquement égale entre les nouveaux accédants et les transferts.

Anicroches

Un seul petit accroc relevé par la Tour Mirabeau où siège la COB : seule une introduction sur six n'avait pas donné lieu à des difficultés pour l'établissement d'un premier cours et la commission allait même jusqu'à déplorer la non-application des contrats de liquidités. Ces contrats, qui à cette époque encore, étaient propres au second marché, visaient à assurer une meilleure diffusion des titres lors de l'introduction et à assurer par la suite une meilleure liquidité du marché, les signataires – banques ou sociétés de Bourse – d'un tel contrat ayant pris l'engagement de se porter acheteur ou vendeur face à la clientèle.



Malgré quelques anicroches, semblables à celles relevées par la COB au mois de septembre 1983 – comme l'impossibilité de coter un premier cours face à une demande d'institutionnels beaucoup trop importante, – le second marché poursuivra son expansion. Bon an mal an, nombre d'entreprises feront appel à l'épargne publique et dans tous les secteurs à l'exception d'un seul, peut-être, celui des services d'ingénierie informatiques. Pratiquement absentes jusqu'en 1986, ces entreprises ne trouveront que par la suite l'intérêt de se faire coter au second marché. Outre la notoriété qu'elles pouvaient y trouver, elles recoururent largement aux augmentations de capital offertes par le marché financier sans jamais s'en priver.

Le tournant de 1987

1987 sera le véritable tournant du second marché. Si le krach du mois d'octobre a gravement touché les valeurs inscrites sur le marché à règlement mensuel, elle n'a pas épargné les valeurs moyennes : toutes ont été touchées avec des reculs parfois supérieurs à 50 %! Pendant près de deux mois, les valeurs n'ont pu être cotées devant l'afflux des ordres de vente et l'absence de contrepartie. Un appel à la raison lancé par le «jeune» (sa création remonte à janvier 1987) Comité des entreprises du second marché (CESM) n'y fera rien. Après avoir affirmé que l'effondrement des cours ne correspondait pas à la situation réelle des entreprises, le comité s'est employé à rétablir la confiance pour éviter que *« le second marché ne soit le « printemps de Prague » de notre économie. »*

Quatre années florissantes, une année charnière, le tout pour un cinquième anniversaire plutôt amer. Les introductions ne se succèdent plus au même rythme. D'une cinquantaine en 1986, 78 en 1987, elles tomberont à 28 en 1988. De plus, à de rares exceptions près, elles ne suscitent plus le même engouement spéculatif que les premières années. En un mot, on croyait que le second marché, sans être majeur, avait atteint la maturité... Pour preuve, le 28 février 1989, le cap des trois cents introductions était franchi et peu de temps auparavant, l'indice CAC du second marché avait retrouvé son niveau d'avant le krach du 19 octobre 1987. Mais le rythme des introductions continuait de se ralentir singulièrement. Elles ne seront que dix sociétés à tenter l'aventure de la Bourse. Et pour la première fois puis en 1990, 1991, après des déconvenues retentissantes du type de Sedri, Asystel ou SMT Goupil, les sorties l'emporteront sur les entrées. Au cours de l'année 1991, la quinzaine de transferts vers le marché à règlement mensuel ou de radiations ne sera petitement compensée que par onze entrées. Cette désaffection sensible pour le *« vivier des grandes entreprises de demain »* amena la Commision des opérations de Bourse et la Société des Bourses françaises (SBF) à se pencher sur le chevet du malade pour enrayer une crise dont la persistance nous priverait à coup sûr de gâteau et de bougies dans un avenir plus ou moins proche...

Les différentes propositions et pistes de réflexion exprimées dès la mise en place des groupes de travail portaient tant sur le renouvellement du concept marketing du second marché, le rôle des intermédiaires (Sociétés de Bourse et banques) dans l'animation du marché, une méthode de cotation adaptée à ce marché ainsi qu'une formation des émetteurs. Les résultats des travaux – qui ne seront rendus publics que jeudi 11 février – devraient permettre de sortir ce marché encore jeune de sa léthargie.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Le 1er octobre prochain

Un opposant au traité de Maastricht pourrait devenir vice-président de la Bundesbank

FRANCFORT

de notre correspondant

Les spéculations vont bon train à Bonn et à Francfort sur le futur vice-président de la Bundesbank. On sait que le président, M. Helmut Schlesinger, doit partir à la retraite le 1er octobre et laisser son siège à M. Hans Tietmeyer, actuel vice-président. Pour succéder à M. Tietmeyer, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* évoque le nom de M. Reimut Jochimsen, qui est président de la Banque centrale régionale de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Ancien professeur d'économie, il a toutes les qualités requises. Il est social-démocrate, mais sa nomination par le gouvernement, qui désigne dans les faits les vice-présidents, pourrait être considérée comme un rapprochement entre la coalition au pouvoir et le SPD dans le cadre d'une alliance (*« grande coalition »*) dont on reparle régulièrement à Bonn. Quoi qu'il en soit, les opinions monétaires de M. Jochimsen en font un partisan de l'orthodoxie la plus pure. Problème : il ne fait pas mystère d'une position violemment anti-Maastricht, plusieurs fois affichée publiquement.

L'autre candidat au poste est M. Wilhelm Gaddum, membre du directoire de la banque centrale, chargé du très important département « crédits », qui supervise le système financier. M. Gaddum a bonne réputation – il a notamment construit le réseau de la Bundesbank dans les nouveaux Länder – et il est connu, lui aussi, pour ses opinions monétaristes orthodoxes et... pour être également un opposant au traité de Maastricht.

Ceci compensera-t-il cela? Pour remplacer le professeur Jochimsen à la Banque régionale de Rhénanie du Nord-Westphalie, s'il est nommé vice-président, le quotidien de Francfort avance le nom de Mme Ingrid Matthaus-Maier, responsable des questions économiques du SPD, parti favorable à la monnaie unique : comme présidente d'une banque centrale régionale, elle participerait aussi au conseil central de la Bundesbank, qui fixe la politique monétaire.

E. L. B.

Afin de financer les chemins de fer

Bonn veut imposer une vignette aux utilisateurs d'autoroutes

FRANCFORT

de notre correspondant

Le gouvernement allemand veut privatiser les autoroutes et introduire, dès le 1er janvier 1994, une vignette pour leur utilisation par les voitures et les camions, allemands ou étrangers. Les sommes ainsi récoltées serviront à financer les chemins de fer de la Bundesbahn qui a besoin de sommes considérables – estimées à 500 milliards de marks ou 1 750 milliards de francs, d'ici à l'an 2000 – pour se désendetter et rénover son réseau (*le Monde* du 17 juillet 1992). Dans le cadre de son «pacte de solidarité», M. Helmut Kohl avait promis qu'il n'y aurait pas d'impôt nouveau avant 1995 mais il avait fait exception pour une telle taxe.

Le montant de la vignette est encore en discussion, mais il sera élevé : entre 300 et 400 marks par an. Le gouvernement avait, l'an dernier élaboré un projet semblable pour les camions uniquement, mais il avait dû renoncer devant les protestations des routiers. Cette fois-ci, Bonn semble décidé. Le gouvernement espère récolter 5 milliards de marks par an grâce à cette vignette, inspirée de celle qui existe en Suisse. L'autre solution envisagée, celle d'une taxe sur les carburants, a été écartée. D'abord parce que les Allemands de l'Est auraient de la sorte financé le déficit des chemins de fer de l'Ouest. Ensuite parce que les routiers étrangers, vu la contenance des réservoirs, auraient pu traverser l'Allemagne sans payer la surtaxe.

Les modalités de la privatisation des autoroutes ne sont pas arrêtées. L'Allemagne en compte 11 000 km, mais elle n'a pas de réseau de routes nationales qui double, comme en France, celui des autoroutes. Autrement dit, on ne peut pas ne pas les emprunter, ce qui posera, sans doute, des problèmes juridiques à la dénationalisation.

La Bundesbahn regroupe désormais la compagnie des chemins de fer de l'Ouest et la Reichbahn celle de l'Est dont le réseau est à l'agonie. L'une comme l'autre sont extrêmement déficitaires et les besoins sont gigantesques. La Bundesbahn a perdu 14 milliards de DM en 1992 et son endettement atteindra 70 milliards à la fin de cette année.

E. L. B.

Après les accusations lancées par Mme Aubry

Hoover affirme avoir agi « conformément au droit français »

Accusée par le ministre du travail, Mme Martine Aubry, de n'avoir *« ni informé ni consulté le comité d'entreprise »* avant de décider le transfert de son usine de Longvic (Côte-d'Or) vers l'Ecosse, la société Hoover-France a affirmé, dans un communiqué publié mardi 9 février, s'être *« toujours efforcée d'agir conformément au droit français »*. La filiale du groupe américain indique qu'elle a, depuis juillet, *« tenu regulièrement informés les salariés de Dijon de l'évolution de la situation »*. *« Compte tenu des circonstances, nous avons fait le maximum pour que chacun en soit complètement informé »*, poursuit la société qui, selon Mme Aubry, doit faire l'objet d'un procès-verbal de la part de l'inspection du travail.

Par ailleurs, la fédération Force ouvrière de la métallurgie a demandé mardi au gouvernement de porter plainte contre l'Autriche où Grundig envisage de délocaliser la fabrication de téléviseurs assurée à Creutzwald (Moselle). Selon FO, ce transfert permettrait au site autrichien de percevoir des subventions et de sous-traiter une partie de la production en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La visite de M. Bruno Durieux aux Etats-Unis

La politique commerciale américaine est peu rassurante pour la France

WASHINGTON

de notre correspondant

Venu à Washington pour sonder les intentions de l'administration Clinton en matière de liberté des échanges internationaux, M. Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, en est reparti pas vraiment rassuré.

En tournée aux Etats-Unis pour lancer une campagne de promotion des produits français (*le Monde* daté 7-8 février), M. Durieux a été, mardi 9 février, le premier ministre européen à être reçu par le représentant du président Bill Clinton pour les négociations commerciales, M. Mickey Kantor. A l'heure où les Etats-Unis sont soupçonnés en Europe de céder à un début de tentation protectionniste, M. Kantor est un des hommes-clés de la nouvelle administration, l'un de ceux appelés à formuler et appliquer la politique des démocrates en matière de commerce extérieur.

M. Durieux n'a pas caché à son interlocuteur que les premières indications étaient jugées inquiétantes par les Européens : augmentation des droits de douane américains sur les importations d'acier; menaces de rétorsion à l'encontre des entreprises européennes de télécommunication, transport d'eau et d'énergie à la suite d'une directive communautaire sur l'attribution des marchés publics au sein de la CEE. M. Durieux a expliqué à la presse que l'important était que les Etats-Unis rectifient la première impression laissée.

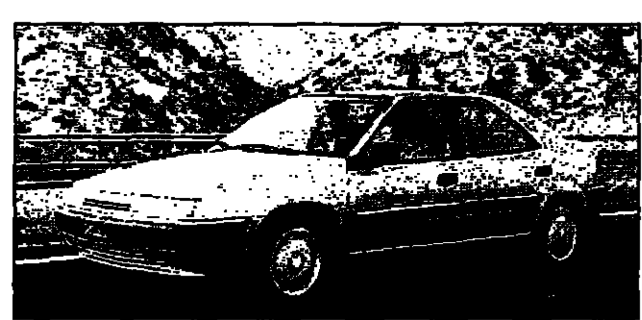
M. Durieux a semblé très modérément rassuré. Il a parlé d'une conversation *« bonne mais ferme »* et utilisé la forme négative pour décrire l'attitude de son interlocuteur : *« Je n'ai pas le sentiment que M. Kantor ait décidé de rompre avec ce qui a fait depuis quarante ans les progrès du commerce international, c'est-à-dire la négociation. (...) Je n'ai pas rencontré quelqu'un qui part en guerre contre le reste du monde, j'ai rencontré un négociateur qui défendra avec fermeté les intérêts de son pays. »*

M. Kantor n'aurait nullement dissipé les craintes des Européens et des Japonais : l'administration démocrate sera idéologiquement beaucoup moins attachée à la libéralisation du commerce mondial que ne l'était la précédente. Si la nouvelle administration réaffirme son intention de libéraliser les échanges et de régler les conflits commerciaux dans un cadre multilatéral, elle paraît devoir s'appuyer sur une philosophie et des priorités différentes de celles du président George Bush. Celui-ci faisait du libre-échange un principe quasi absolu. L'administration démocrate ne jouera le jeu multilatéral qu'en contrepartie de l'ouverture de certains marchés aux produits américains. Elle considère, d'autre part, que sa politique commerciale doit être soumise à la sauvegarde de l'emploi aux Etats-Unis : selon les cas, cela peut vouloir dire plus de libéralisation ou plus de protectionnisme.

ALAIN FRACHON

AUTOMOBILE

La Xantia de Citroën : tout pour réussir



Deux semaines à peine après les premiers et officiels tours de roue des 306 de Peugeot offerts à la presse spécialisée dans le Sinaï (*le Monde* du 28 janvier), PSA procède, dans le sud de l'Espagne, à la mise à l'épreuve du deuxième modèle du groupe, livrable au public le 3 mars prochain. Il s'agit de la Xantia de Citroën, une berline cossue, élégante et présentée comme la relève de la BX, qui n'en continuera pas moins sa carrière en sortant, tant que la demande l'exigera, des ateliers du carrossier Heuliez.

Autant la 306 de Peugeot apparaîtra à beaucoup comme la continuité d'une gamme renouvelée mais traditionnelle – 205, 106... 306 – autant cette nouvelle venue dans la famille frappée des chevrons va quelque peu surprendre. Non pas à cause de son comportement sur la route, toujours aussi exemplaire, mais pour son allure à trois volumes, délibérément européenne et à ce titre plus conforme aux goûts de l'heure. Arrière tronqué, boucliers épais, bandes de protection latérales. Il n'y a rien dans l'affaire de tout à fait banal, mais il y a du déjà-vu. Heureusement pour ceux qui considèrent encore comme irremplaçables les CX et autres DS de la grande époque, il reste à la Xantia le capot moteur, typiquement Citroën, et le pavillon, qui a conservé dans son dessin cette vision de l'habitacle que l'on avait autrefois déjà sur le quai de Javel.

Bien entendu, les nouvelles lois de la sécurité passive ont fait mettre dans les portières les désormais indispensables barres de protection latérales, des renforcements de rigidité de la cabine et des ceintures à prétentionneurs. A cet égard, une sortie de route provoquée par la maladresse lors d'essais récents et accompagnée d'un spectaculaire tonneau, le tout intervenu dans un virage pris à haute allure, a laissé le personnel embarqué en bonne santé. Certes le compartiment moteur était, à l'examen, quelque peu raccourci, mais les portes aux charnières intactes s'ouvraient aisément.

Pour autant, c'est dans la suspension hydractive de nouvelle génération qu'il faudra chercher l'atout principal du nouveau modèle. De confort ou de sport, cette suspension, grâce à un calculateur et, en série, à une direction assistée parfaite, se plie aux aléas du revêtement routier. Filtrant défauts et ornières, aidée par un essieu arrière autodirectionnel, «l'Hydractive 2», dont la première application fut montée sur les XM, donne une facilité de conduite qui, à l'occasion, peut inspirer, comme on l'a vu plus haut... une illusoire confiance dans ses capacités de conduite. Selon quoi rien ne remplace sur la route la vigilance, même pas une suspension sans défaut.

Les trois groupes-moteurs disponibles sur les premières versions qui seront livrées au début du mois de mars sont connus. Ils sont tous à 4 cylindres. Aussi bien sur des versions ZX de Citroën que sur la 405 de Peugeot, on les a vus à l'œuvre. Le 1 998 cm^3 à 16 soupapes est le plus brillant, mais aussi le plus bruyant. Le même avec 8 soupapes accroche avec le même enthousiasme et bénéficie aussi, tout autant que le plus petit des moteurs (1 761 cm^3) d'une injection multipoint.

Les consommations n'apparaissent pas exagérées, de 7 à 9 litres aux 100 kilomètres en allures habituelles, malgré l'appétit des catalyseurs. Des disques sur les quatre roues, un intérieur accueillant, distingué et bien équipé, des prix qui devraient aller de 100 000 F à 165 000 F, les Xantia vont jouer, selon le succès qu'elles rencontreront, un rôle déterminant dans l'avenir de la marque. Elles ont toutes les qualités apparentes qui sont indispensables aujourd'hui à une relance de la confiance, que les amoureux de Citroën ont quelque peu perdue à travers les déboires de jeunesse connus par les XM.

CLAUDE LAMOTTE

INDUSTRIE

50 000 suppressions d'emplois en trois ans

Bruxelles met en place un nouveau programme de restructuration de la sidérurgie

M. Fernand Braun vient de remettre à la Commission de Bruxelles son rapport sur les surcapacités de production de la sidérurgie européenne et les suppressions d'emplois envisagées (50 000 en trois ans). Les ministres de l'industrie des Douze pourraient, le 25 février, se saisir du dossier.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les entreprises sidérurgiques de la Communauté sont d'accord pour mettre en œuvre, au cours des trois années à venir, un programme de réduction de leurs surcapacités de production. Cependant, les sacrifices auxquels sont prêts à consentir les industriels restent insuffisants, aux yeux de Bruxelles, pour qu'un programme concerté de restructuration puisse être bouclé. Les grandes lignes de ce plan d'action ont déjà été tracées avec comme objectif le redressement des cours (les prix ont chuté de 30 % depuis la fin 1990). Les ministres de l'industrie des Douze, qui se réunissent le 25 février à Bruxelles, pourraient avoir un échange de vues sur ce dossier.

M. Fernand Braun, un ancien directeur général de la Commission, qui avait été chargé de sonder les industriels, vient de remettre son rapport. Au cours d'une réunion qui s'est tenue lundi 8 février entre la Commission et la profession, les industriels n'ont pas contesté les résultats de l'enquête de M. Braun. Celui-ci évalue les surcapacités en acier brut à 30 millions de tonnes. et en produits laminés à chaud, entre 19 millions et 26 millions de tonnes.

Par rapport à cette situation, il a classé les intentions des industriels en trois catégories : les fermetures acquises, probables et potentielles. Seules les deux premières peuvent être considérées comme des engagements concrets. Elle portent sur 8,5 millions de tonnes pour l'acier brut et 6,6 millions de tonnes pour les laminés à chaud. Les fermetures potentielles, qui devront donc être confirmées, portent sur 17,3 millions de tonnes d'acier brut et 11,3 millions de tonnes de laminés à chaud. Soit, si on additionne les trois catégories, des fermetures envisagées pour 25,8 millions de tonnes d'acier et 17,9 millions de tonnes de laminés à chaud.

Vers un système d'orientation du marché

Les intentions ainsi déclarées ne vont pas assez loin en matière de produits plats, et en particulier, de larges bandes à chaud. Des discussions qui ont lieu dans les milieux sidérurgiques, il ressort qu'entre deux à quatre trains supplémentaires devraient être fermés.

Le rapport de M. Braun évalue le coût social du programme de fermetures – soit la disparition de 50 000 emplois – à 2,5 milliards d'écus (près de 16,5 milliards de francs) et le coût industriel à 3,5 milliards d'écus. La Commission a déjà indiqué qu'elle était disposée à accroître de 240 à 450 millions d'écus la contribution du budget communautaire aux mesures d'accompagnement. Selon la règle, les États membres devraient alors consentir un effort de même ampleur.

Plus important peut-être, la Commission semble prête à mettre en place un système d'« orientation du marché » incluant de sa part des recommandations en terme de niveaux de production et de livraisons. L'objectif d'un tel encadrement du marché serait, bien sûr, de rendre possible un redressement des prix. Dans le même esprit, la Commission pourrait temporairement fermer les yeux sur des pratiques concertées de partage du marché ou de restructuration.

Sur le plan extérieur, il s'agit de convaincre les Etats-Unis de ne pas confirmer l'application de droits antidumping et antisubventions. Il s'agit aussi de mener à bien les négociations engagées avec les Tchèques et les Slovaques en vue d'un développement ordonné de leurs ventes à la CEE. Des pourparlers du même ordre devront ensuite être engagés avec la Pologne, la Roumanie, la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan.

PHILIPPE LEMAITRE

AGRO-ALIMENTAIRE

La constitution du troisième groupe français du secteur

Nestlé cède les eaux de Vichy à Castel

Nestlé a annoncé, mardi 9 février, la cession au groupe Castel, pour 750 millions de francs, de la Société commerciale des eaux du bassin de Vichy (Saint-Yorre, Vichy Célestins...) et des eaux minérales de Thonon-les-Bains, qui appartenaient à Perrier. Castel, présent surtout dans le vin et la bière, devient le numéro trois français de l'eau, avec 20 % du marché. Nestlé conserve l'activité thermale de Vichy.

L'idée d'un «partage des eaux» est apparue dès les prémices du raid sur Perrier voici un an. Ne pouvant acheter seul le leader du marché français (40 %) sous peine de position dominante, Nestlé, qui possédait déjà Vittel et Hépar, proposait à son concurrent BSN (Evian et Badoit) de s'associer avec lui et de lui céder, en cas de victoire, l'une des sources acquises : Volvic. Un arrangement non satisfaisant pour Bruxelles, qui, à la mi-juillet, donnait son accord à l'absorption de Perrier par Nestlé à condition que le groupe suisse cède une partie des marques acquises *« à un acheteur unique, puissant et indépendant »*. De la dizaine de candidats, le français Castel restait bientôt seul en piste. Le numéro un français du vin de table en France était déjà présent dans l'eau embouteillée avec les marques Cristaline et Vernière, *via* sa filiale CGES (Compagnie générale des eaux de sources).

Un accord a donc été signé le 4 février, qui doit encore obtenir divers agréments, dont celui de la Commission européenne. Il prévoit la cession des sources Saint-Yorre, Vichy-Célestins, Thonon, Châteauneuf, Régina, Charrier, Rozana, Ganties et Sargentale. Cet ensemble, représentant 3 milliards de litres de capacité, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 650 millions de francs. Le coût de cette acquisition estimé à 750 millions de francs sera financé moitié par fonds propres et moitié par prêts bancaires ; la CGES envisage aussi d'ouvrir son capital à des financiers.

Méconnu du grand public

En doublant ainsi sa présence dans le secteur de l'eau embouteillée, Castel se hisse au troisième rang avec un cinquième du marché national. BSN, en ajoutant Volvic à ses autres marques, arrive en deuxième place (32 %). Quant à Nestlé, qui garde Perrier ainsi que Contrex et d'autres exploitations plus petites, il détient désormais plus de 40 % du marché. Le groupe suisse conserve aussi la Compagnie fermière de Vichy, qui gère les activités de thermalisme et d'hôtellerie dans la région.

Méconnu du grand public, M. Pierre Castel, soixante-quatre ans, est à la tête d'un groupe estimé à près de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont l'activité va du vin (5 milliards de francs) à la bière (4 milliards) en passant par l'eau (600 millions de francs). En 1949, il crée une SARL, Castel Frères, qui livre en vins de table les nombreuses caves bordelaises. Il décide également de s'implanter en Afrique grâce à l'exportation de ses bouteilles et à un réseau de brasseries qu'il complètera en 1989 en rachetant les Brasseries et Glacières internationales. Parallèlement, il reprend les vins Nicolas et participe au rachat des huit cent cinquante magasins de proximité à l'enseigne Félix Potin. Pour payer ses acquisitions, il se désengage d'*Ici Paris*, hebdomadaire qu'il avait repris dans les années 70 en même temps que *Spécial dernière* revendu par la suite.

L'an dernier, il cédait sa part dans Félix Potin, et c'était au tour de la Société des vins de France (SVF), entreprise du groupe Pernod-Ricard, de tomber dans son escarcelle pour 450 millions de francs. Signe des temps. Alors que la consommation de vin et de bière diminue, le voici qui prend pied sur un marché en expansion, celui de l'eau.

DOMINIQUE GALLOIS

SOCIAL

La fin de la grève des conducteurs

Les perturbations ont surtout affecté le réseau de banlieue de la SNCF

Le trafic ferroviaire de la banlieue parisienne est redevenu normal, mercredi 10 février, après une journée d'importantes perturbations dues à la grève des mécaniciens décidée pour protester contre la condamnation de leur collègue responsable de l'accident de la gare de l'Est, le 6 août 1988. A l'exception de Paris-Montparnasse, toutes les lignes ont été touchées par les arrêts de travail, les TGV et les trains de grandes lignes circulant à peu près normalement. La grève a suscité de vives réactions chez les banlieusards de l'Essonne qui ont forcé un TGV à les conduire à Paris. Les Verts ont déclaré que *« de grève en grève, les cheminots scient la branche sur laquelle ils sont assis »*. M. Jacques Fournier, président de la SNCF, a présenté ses excuses aux usagers, déclarant que cette grève *« discrédite le service public »*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En Comité interministériel

Le gouvernement prend des mesures de reconversion pour plusieurs grandes villes

Le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) devait se réunir mercredi 10 février, sous la présidence du premier ministre, avec un ordre du jour fourni – permettant la distribution de nombreuses enveloppes de subvention, – allant du soutien aux zones en difficulté à la révision du schéma d'aménagement de l'Ile-de-France en passant par l'enseignement et la recherche.

Le gouvernement a décidé, reprenant une procédure lancée en 1983 sous l'appellation «pôles de conversion», d'apporter un soutien plus marqué aux zones et villes touchées par les difficultés industrielles. Des chargés de mission vont être nommés auprès des préfets pour coordonner les procédures d'aide. Il s'agit notamment de faciliter les opérations de réindustrialisation de Belfort-Montbéliard (réductions d'emploi chez Bull et Peugeot), de Bordeaux (crise d'Aérospatiale), de la Haute-Vienne, du Berry, du littoral Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération marseillaise.

La procédure des réseaux de villes, concrétisée par des chartes d'objectifs qui permettent de favoriser le développement économique, culturel, universitaire commun de plusieurs cités, va être étendue à trois nouvelles entités : Caen-Rouen-Le Havre, Issoudun-Vierzon-Bourges-Châteauroux et Auxerre-Sens-Troyes-Chaumont. M. Pierre Bérégovoy devait se rendre le 10 février dans la Marne pour annoncer les financements publics décidés en faveur de l'agglomération Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc.

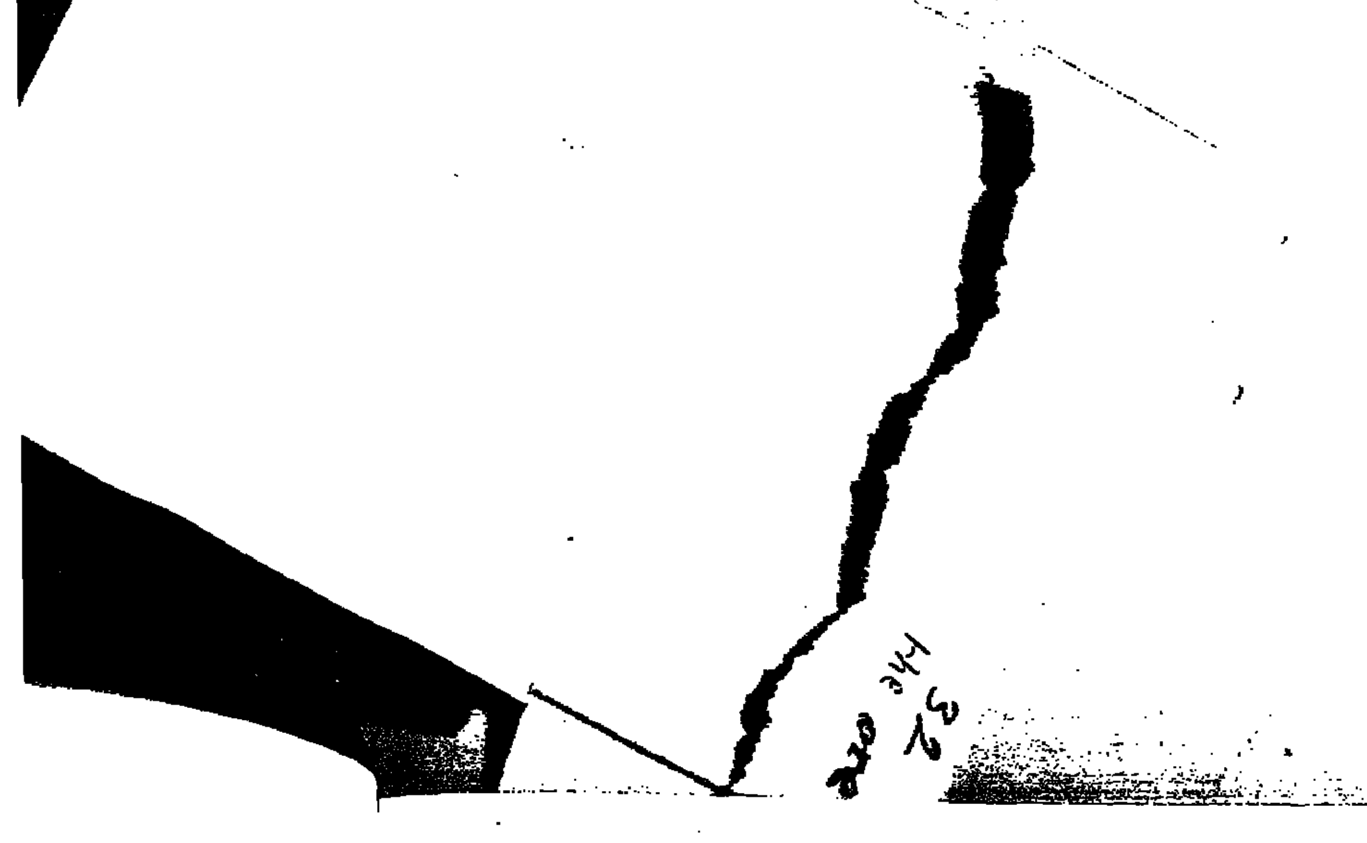
Pour le monde rural, le gouvernement devait décider d'abaisser de vingt à cinq le seuil du nombre d'emplois créés susceptibles de recevoir une prime. Cette subvention pour les «mini-projets» intéresse une vingtaine de départements particulièrement fragiles, qui bénéficient déjà de la dotation de solidarité rurale.

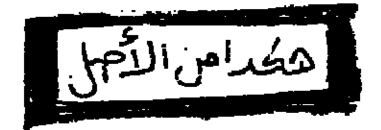
La desserte des ports de pêche du littoral du Nord et de Bretagne va, elle aussi, être aidée.

Quant au TGV Est, dont le gouvernement devait arrêter à la fois le financement et le tracé, M. Bérégovoy a indiqué le 10 février à *l'Est républicain* que l'Etat apporterait 3,5 milliards de francs. La part des régions Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace sera équivalente, et une aide de 2,5 milliards a été demandée à la CEE.

Pour sa part, M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, devait préciser le calendrier de réalisation des transferts d'organismes publics en province ou en banlieue. La Caisse centrale de coopération économique irait au Pré-Saint-Gervais et non à Sarcelles. D'autres transferts, pourtant décidés, sont actuellement bloqués par les ministères ou organismes concernés, notamment la Française des jeux à Vitrolles près de Marseille, la SEITA à Angoulême, l'Office des forêts à Bourges, l'Institut des hautes études de sécurité intérieure à Lyon, ce qui provoque de vives polémiques au sein du gouvernement.

F. Gr.





COMMUNICATION

Les émissions officielles sur les chaînes publiques

Les partis politiques pourront utiliser des clips à la télévision lors de la campagne électorale

Pour les élections législatives des 21 et 28 mars, la campagne officielle à la télévision ne ressemblera pas aux précédentes. Les électeurs-téléspectateurs auront droit à diverses nouveautés : fermeture de la plage horaire 19-20 aux programmes des partis, tranches libres, avant 19 heures ou après 20 heures, réduites à une, deux ou trois minutes, possibilité offerte aux états-majors de faire réaliser « à l'extérieur » et à leurs frais des « inserts » qui pourront couvrir jusqu'à la moitié du temps d'antenne octroyé à chacun...

Voilà quelques-unes des dispositions envisagées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA),qui doit en principe les rendre publiques, jeudi 11 février, au terme d'une réflexion commencée en septembre avec les responsables des chaînes publiques – seules intéressées par la diffusion de messages pendant la campagne officielle – et les représentants des partis en lice.

Le CSA, qui ne souhaitait pas, jusqu'à présent, s'exprimer sur la campagne officielle, s'attache surtout à deux *« modifications »* qui, selon lui, *« adaptent le contenu en le modernisant »*. D'abord, renforcer les *« facultés octroyées aux partis, depuis les législatives de 1988, pour préparer eux-mêmes des inserts » :* tour Mirabeau, siège du CSA, on cite le clip « Génération Mitterrand » réalisé pour la campagne présidentielle de mai 1988, ou le « micro-trottoir » réalisé par l'UDF pour sa campagne pro-Maastricht. Ces inserts, fabriqués aux frais des partis, pourront être confiés à des agences de communication ou des maisons de production de leur choix.

Second objectif : *« l'égalité de traitement »* octroyée aux partis, quels que soient leur taille ou leurs moyens, *« grâce à la mise à disposition de moyens de post-productions plus importants »*. Ces plages officielles, réalisées sous haute surveillance de la Société française de production, sont depuis toujours soumises à des modes et à des conditions de production (durée, coût) drastiques. Le CSA s'est attaché à alléger ces dispositions. Ainsi, des émissions courtes, d'une durée inférieure à cinq minutes, pourront désormais être réalisées avec des effets spéciaux sophistiqués (trois dimensions ou palette graphique).

D'après Mme Daisy de Galard, chargée du dossier au CSA, ce toilettage a été entrepris *« à l'initiative du conseil »*. *« Suite aux réflexions menées par la CNCL, il nous est apparu*, dit-elle, *que les campagnes telles qu'elles étaient actuellement conçues faisaient fuir le public. »* Les partis politiques, et notamment l'UDF, le RPR et le PS, font état, quand à eux, d'une démarche collective sur la base du même constat de désaffection pour la politique en général et les campagnes *« ringardes »* en particulier.

« Une certaine démission du service public » ?

M. Hervé Bourges, PDG de France-Télévision, ne serait pas étranger à cette démarche. Officiellement, confie-t-on dans son entourage, le service public n'a été animé que du seul souci de *« moderniser l'image de la politique à travers les chaînes de service public »*. En réalité, le manque à gagner publicitaire représenté par la diffusion de plages de dix ou vingt minutes dans la tranche stratégique de 19-20 heures, qui joue le rôle de locomotive des journaux télévisés, semble avoir largement pesé sur. la décision. La teneur des premiers documents transmis aux différents responsables de la communication des partis politiques indique en effet que la vive concurrence entre, d'un côté, l'animateur Nagui (France 2) et le journal « 19-20 » (France 3), et, de l'autre, Christophe Dechavanne, sur TF*1*, ne sera pas entravée par une quelconque diffusion de message politique.

En contrepartie, le service public a libéré de nouveaux points d'ancrage pour de *« petits modules » :* 20 h 35 et 23 h 30 pour France 2, 14 heures et 18 h 20 sur France 3. Une grande nouveauté, qui, cette fois, ne fait pas l'unanimité dans les partis politiques. Les « petits » partis (Front national, Verts, Génération Ecologie) contestent d'abord le temps qui leur est imparti (sept minutes), qui les obligera évidemment à choisir les modules courts, mais qui, surtout, *« ne correspond pas à notre représentation réelle »*, explique-t-on chez M. Brice Lalonde. Si le RPR et l'UDF s'estiment, eux, satisfaits, on dit, en revanche, au PS : *« Sur les modules d'une minute, on s'est fait avoir. Comment voulez-vous défendre un bilan en soixante secondes? »* Au PCF, on est plus virulent encore. Avec trois minutes à 20 h 35 (contre quinze minutes, par exemple, pour le RPR), le Parti communiste sera forcé de se limiter à la réalisation d'un spot de deux minutes (la dernière minute étant réservée au « tourniquet » final). *« Pour des raisons politiques et mercantiles*, affirme M. Pierre Blotin, responsable de la propagande, *le service public est en train de nous orienter vers une campagne à l'américaine, qui interdit les argumentations. »*

Au CSA, on rejette évidemment toute assimilation de la future campagne à de la publicité politique télévisée interdite par l'article 14 de la « loi Léotard » du 30 juillet 1987. *« La publicité politique est affaire de transactions commerciales*, rappelle-t-on au siège du CSA, *plus que de définition esthétique. »* Face au louable souci de moderniser une forme assoupie d'information politique et de séduire à nouveau les téléspectateurs, certains, comme M. Jean-Louis Missika, ancien responsable du SID (Service d'information et de diffusion, rattaché au premier ministre d'alors, M. Michel Rocard), s'inquiètent déjà d'une *« certaine démission du service public »*, symbolisée par la fermeture de la tranche dite d'*access prime time*, et de *« cette forme d'accoutumance à la publicité politique »* que constituent les clips. Cette nouveauté-là ne fait pourtant qu'accélérer le processus, déjà amorcé, du raccourcissement du temps consacré par la télévision à la politique.

ARIANE CHEMIN

Remue-ménage en perspective sur la bande FM

La prise de contrôle de Fun-Radio par la CLT apporterait de l'argent frais au groupe Hersant

Il y a des changements en perspective sur les réseaux de la bande FM : RFM, qui a déposé son bilan, attend un repreneur ; Nostalgie est à vendre en même temps que RMC ; et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) est prête à prendre indirectement le contrôle de Fun, via un montage qui apporterait de l'argent frais au groupe Hersant.

Les deux radios Fun et Nostalgie, qui bénéficient respectivement de 5 % et 3,9 % d'audience, font partie du peloton des cinq premiers réseaux musicaux (avec NRJ, Skyrock, et Europe 2, même si cette dernière a le statut, un peu différent, de fournisseur de programmes) qui concentrent l'essentiel des investissements publicitaires de la bande FM, estimés par Secodip à 2,4 milliards de francs sur un total de 7,6 milliards pour l'ensemble des stations.

Or, ces deux réseaux sont à vendre : Nostalgie, avec sa maison mère, RMC, par l'Etat (*le Monde* du 5 février), Fun par le groupe Hersant, en quête d'argent frais.

Dans le secteur des radios thématiques – en pleine expansion au point de détrôner globalement les périphériques, – ils constituent donc des enjeux notables pour qui veut s'établir ou se renforcer.

Tel est le cas de la maison mère de RTL, la CLT. Après avoir lancé Maxximum, elle a fondu ce réseau dans M40, contrôlé par la SER espagnole. Mais la CLT n'en détient que le tiers, pour se conformer à la loi de 1986 interdisant les concentrations. Et M40 reste aux alentours de 1 % d'audience. En prenant le contrôle de Fun, la CLT mettrait la main sur un réseau rentable immédiatement, puisque la radio constitue une activité à coûts fixes (le prix de fabrication du programme dépend peu du nombre d'auditeurs). Mais la loi actuelle lui interdit ce contrôle. Aussi, selon nos informations, la CLT et le groupe Hersant, qui détient Fun, ont-ils mis au point un accord qui n'attendrait plus que l'aval du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour se concrétiser. En souscrivant des obligations convertibles pour un montant *« à trois chiffres »* en millions de francs, la CLT, sans entrer formellement dans le capital de Fun, aurait l'assurance de contrôler *de facto* la station dès qu'une nouvelle loi l'y autorisera, celle, par exemple, très consensuelle qu'a préparée M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, et dont une nouvelle majorité pourrait s'inspirer.

Un nouveau partage

En avance d'une loi, en tout cas, dans l'esprit sinon dans la lettre, la CLT volerait ainsi au secours du groupe Hersant, qui cherche à désinvestir rapidement (les rumeurs persistent d'une vente de divers titres du groupe de presse, notamment dans la région Rhône-Alpes).

La CLT, toutefois, n'est pas le seul groupe intéressé par les perles de la FM. TF1, dont les dirigeants gardent pourtant le souvenir du cuisant échec d'Electric FM, admet s'intéresser aux dossiers de RMC-Nostalgie, ou à celui de RFM, avec le producteur Jacques Marouani.

Pour sa part, NRJ, forte de ses presque 10 % d'audience et de ses 92 millions de francs de bénéfice en 1992, est candidate, en tandem avec l'éditeur Alain Ayache, à la reprise de RFM, qui a déposé son bilan (*le Monde* du 28 janvier). Cette volonté attise les craintes des radios indépendantes puisque NRJ contrôle déjà Chérie FM et Rires et Chansons, deux autres réseaux thématiques.

Le CSA, comme les pouvoirs publics, sont conscients que la bande FM a besoin d'évoluer, mais ils souhaitent un règlement d'ensemble que le calendrier rend difficile. Un accord relatif existe sur la nécessité de nouvelles règles plus souples pour la concentration des réseaux (mesurée en millions d'auditeurs au total pour le projet Jeanneney, en nombre de réseaux pour le CSA). Mais en échange de moyens de survie pour les radios indépendantes, c'est-à-dire en réservant à celles-ci la publicité locale. Le nouveau partage des réseaux et de la publicité que semblent ainsi annoncer ces diverses manœuvres sur la bande FM attendra donc sans doute le prochain dénouement électoral.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Ancien rédacteur en chef d'« Une semaine dans le monde »

Jean Chevalier est mort

Nous avons appris le décès, survenu le 6 février à Paris, de Jean Chevalier, qui fut notamment rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Une semaine dans le monde*.

Lorsque Hubert Beuve-Méry, en 1946, décida d'adjoindre au *Monde* un hebdomadaire d'informations générales *« d'où soient exclus*, écrivait-il, *la grivoiserie, le crime, le potin scabreux et qui ne relève ni d'une confession ni d'un parti ni d'intérêts économiques »*, il choisit pour ce jeune frère du *Monde*, lui-même tout juste âgé d'un an et demi, un rédacteur en chef à la hauteur de ces ambitions : Jean Chevalier.

Une rude tâche attendait cet universitaire alors âgé de quarante ans, ancien dominicain, docteur en philosophie et en théologie, doyen de faculté à l'université de Fribourg, à qui il était prescrit de faire un journal *« peu coûteux »* en cette période de hausse continue des prix du papier, des fournitures et des services.

Le 13 avril 1946 paraissait le premier numéro de *Une semaine dans le monde*. Jean Chevalier dirigea le titre d'une main de fer dans un gant de velours, sachant rallier à ses vues de façon souriante mais déterminée une équipe très réduite et des auteurs de l'extérieur, aussi bien que la rédaction du *Monde*. Il y eut, également, totale innovation par rapport au quotidien de l'époque, des dessinateurs chargés de donner à *Une semaine dans le monde*, notamment dans sa double page centrale vouée aux arts et aux spectacles, un aspect moins austère que celui de son aîné.

Hélas ! la dureté des temps en ces années d'immédiat après-guerre imposa à Hubert Beuve-Méry – qui avait dû doubler le prix de l'hebdomadaire en moins de deux ans tout en réduisant de seize à douze le nombre des pages – la pénible décision d'en arrêter la publication, après trente mois, en 1948. Il le fit savoir dans un éditorial au titre particulièrement « beuve-mérien » : « *Pavillon haut !* »

Consternation des quelque quarante mille lecteurs, d'une fidélité souvent enthousiaste et dont beaucoup habitaient à l'étranger. Devant leurs protestations, l'idée vint de créer une sorte de succédané de *Une semaine dans le monde :* une sélection hebdomadaire d'articles du quotidien, sélection qui existe toujours et est réservée aux lecteurs vivant hors de France.

Jean Chevalier, qui avait donné à *Une semaine dans le monde* le meilleur de lui-même, se tourna alors vers l'UNESCO, où il assuma des fonctions de direction, et vers l'édition. Ses œuvres témoignent de la hauteur de vue qu'il avait su imprimer à *Une semaine dans le monde : Saint Augustin et la pensée grecque, Leçons athéniennes, Essai d'une critique de la connaissance, Dictionnaire des symboles*, parmi de nombreuses autres œuvres savantes.

JEAN HOUDART

□ **MAROC : un numéro du *Monde* interdit à la vente.** – *Le Monde* du 6 février dans lequel avait paru une analyse du livre publié par les éditions Plon, *la Mémoire d'un roi*, n'a pas été mis en vente au Maroc. Les autorités marocaines ont en effet jugé, selon M. Sadek Maaninou, secrétaire général du ministère de l'information, que cet article comportait *« des offenses et des injures »* à l'encontre de Hassan II.

[Ce n'est pas la première fois que le journal est ainsi saisi, ou mis en vente avec retard, à cause d'informations ou critiques qui déplaisent au souverain chérifien.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE MONDE DES CARRIÈRES

CLIO recherche des
COLLABORATEURS
De formation historique et artistique pour accompagner ponctuellement des voyages culturels. Envoyer CV, 34, r. du Hameau 75015 Paris

LE CENTRE HOSPITALIER DE CAHORS (46) LOT, recherche INGÉNIEUR GÉNIE TECHNIQUE ou BIOMÉDICAL
Contacter M. le Directeur au 65-20-50-50

Nouvelle marque suisse (montre pour jeunes) cherche représentant(e) à la comm. avec réf. Paris et alentours. Envoyez CV détaillé, copies certificats, diplômes + photo à Conti's Watch - M. Conti, 1486 Vuiteens (Suisse).

PME FILIALE GRAND GROUPE AMÉRICAIN ÉLECTRONIQUE AUTOMOBILE recherche pour usine région parisienne puis province purchasing MATÉRIEL MANAGER
Quelques années d'expérience. Anglais.
Sous réf. : 8626
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, r. du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

ÉDITEUR recherche pour nouvelle collection
COLLABORATEUR(TRICE)
Formation : Histoire de l'art ou lettres. Maîtrise parfaite de l'écrit. Sens du contact et de l'organisation. Notions traitement de texte.
Ad. CV et prétentions à :
EIGHTY BP 33
28, avenue J.-Jaurès
94222 CHARENTON Cedex

ETABLISSEMENT PUBLIC Autonome accueillant des adultes handicapés physiques recrute sur statut particulier son
RESPONSABLE DES FOYERS
Candidature à déposer avant le 18 février 1993 (cachet de la poste faisant foi) auprès de Mme la Directrice ESTI, 30, rue Paul-Langevin, BP 173 38404 Saint-Martin-d'Hères Cedex.
Dossier de candidature à retirer à la même adresse. Tél. : 76-42-20-82 poste 105 ou Fax : 76-63-83-74.

VITICULTEUR Beaujolais recherche COMMERCIAL. Tél. : (16) 74-66-12-18

PIERRE BATON
IMMOBILIER D'HABITATION
recherche
NÉGOCIATRICE
confirmée ou débutante. Excellente présentation, éducation, Bac + minimum, dynamique et enthousiaste. Capable dialoguer avec clientèle cosmopolite à fort pouvoir d'achat. Secteur d'activité Paris et limitrophe résidentiel. Formation informatique et technique (3 mois) assurée. Priorité aux candidatures bilingues, anglais, italien, espagnol. Statut agent commercial. Rémunération importante. Voiture indispensable. Ne pas téléphoner. Adress. CV complet + photo (retournés). Réponse assurée. Groupe Pierre BATON, 21, av. Paul-Doumer, 75116 PARIS

HAUTEVILLE HOUSE-MAISON d'exilé de Victor Hugo à Guernesey, recrute pour la saison 93 (1/4 – 30/09) des guides bilingues Français-Anglais. Étudiants préférés. Adressez CV + Photo : 38 HAUTEVILLE, St Peter Port, Guernesey, îles Anglo-Normandes.

DEMANDES D'EMPLOIS

. 28 ans, Éco. sup. gest., 7 ans d'exp. Commerce et Gestion, connaît adm., ventes, inform. Anglais. Ch. CDI sur Paris/R.P. Tél. (1) 69-43-40-76

Autodidacte, 30 a., résidant Paris, parfaitement germanophone, excellente connaissance Berlin, 7 ans expériences commerciales diverses France, Allemagne, étudie toutes propositions.
Merci d'écrire : JOEL MARION 7, rue Béranger, Paris-3e

H. 42 a., 18 a. d'exp. professionnelle dont 4 années dans grande compagnie indust. U.S., trilingue (français, anglais, espagnole) recherche poste :
CONTROLLER
France ou étranger
Tél. : (16) 44-73-69-09

VRP Multicarte
Spécialisé emballage et conditionnement, recherche sté à représenter sur secteur. 84-30-13-34 Tél. 67-75-63-60 Fax 67-75-68-40

J.F., 29 a., sérieuse, travailleuse, ch. GARDE BÉBÉ ou gouvernante dame de compagnie. (1) 43-60-97-65

J.H., 26 ans, anglais courant, maîtrise de Gestion/Dauphine. Libéré O.M., cherche emploi marketing ou export. TÉL. : 43-37-56-90

Jeune homme russe, 17 ans, parlant couramment anglais et désirant se perfectionner en français, cherche famille au pair région parisienne, pour année 1993-1994. Écrire Mlle TATIANA DMITRIEVA 81, av. Charles-de-Gaulle 60260 LAMORLAYE

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue anglais – 44 ans. Excellente présentation, organisée, dynamique et sens relationnel, développe bonne orthographe sténo française et anglaise – bonne pratique de l'espagnol, TTX Word5 PC et tableur multiplan.
RECHERCHE : poste sur Paris et proche banlieue. (Section BCO/JC 2370.)

CADRE CONFIRMÉ – Homme de terrain spécialiste marchés Asie du Sud-Est ayant réalisé réimplantation grande marque automobile française.
RECHERCHE : mission 12 à 24 mois orientée vers création antenne commerciale ou direction régionale. Lancement nouveaux produits ou développement ventes existantes en Asie du Sud-Est –bilingue anglais, nombreux contacts (Section BCO/JC 2371.)

F. – Anglais courant – espagnol (bonnes connaissances) – 10 ans expérience prof. responsable enquêtes recrutement, formation enquêteurs, gestion, budgets, études exploitation résultats, contacts privilégiés ministères, grands comptes industries + 10 ans assistante commerciale et financier et Stés. Marketing.
RECHERCHE : poste à responsabilité tous secteurs d'activité Paris – R.P. (Section BCO/AB 2372.)

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT – maîtrise DEA psychologie, communication – 15 ans expérience cadre de direction générale, responsabilités commerciales administratives, gestion, communication.
RECHERCHE : direction d'établissement ou poste d'adjoint secteur social, éducatif, tourisme, loisirs (maison d'enfants, foyers, centres de vacances, etc.) IDF – province (Section BCO/MS 2373.)

CADRE DIRIGEANT – CNAM + CESI – expérience confirmée management, gestion financière technique, organisation production – autonome, curieux, jugement fiable, volonté bien aboutir, esprit leader, mobilité, adaptabilité, méthode, dynamisme.
CONVIENDRAIT : pour poste adjoint direction (Section BCO/JV 2374.)

DIRECTRICE UNITÉS à caractère social – diplômes DEFA – maîtrise Sciences sociales, gestion établissements – anglais, espagnol – expériences : centres de vacances, jeunes, maisons familiales et de retraite.
ÉTUDIE : poste gestion, administration, animation, résidence para hôtelière, établissements thermaux – région grand Sud ou actions humanitaires tiers-monde (Section BCO/JV 2375.)

CADRE COMMERCIAL EXPORT – 33 ans – Diplôme institut de commerce international et CESDIP chambre de commerce de Paris – expérience 6 ans négociation de marchés, stratégie de pénétration de marchés agroalimentaires, marketing international, vente de produits banques, assurances – parfaites connaissances de l'Afrique noire et de l'Europe occidentale – très déterminé.
RECHERCHE : emploi similaire (Section BCO/MS 2376.)

INGÉNIEUR COMMERCIAL – 40 ans – anglais – Études supérieures mécanique + informatique de gestion – solide expérience industrielle de la conception production SAV, achats en mécanique, chaudronnerie, électricité hydraulique, automatisme, responsable commercial France – étranger en vente de biens d'équipement.
RECHERCHE : PME-PMI pour responsabilité gestion de production (GPAO) ou assistance de direction – Paris – IDF (Section BCO/MS 2377.)

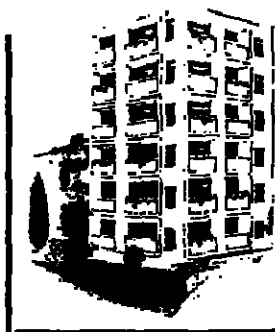
DIRECTEUR GÉNÉRAL – 44 ans – ouvert, grande faculté d'adaptation – 20 ans d'activités conseil, industrie, services – expérience internationale.
RECHERCHE : direction générale filiale ou division groupe ou DG PME avec possibilité partenariat (Section BCO/JV 2378.)

RESPONSABLE INFORMATIQUE – 32 ans – expérimenté en refonte globale et migration IBM AS 400.
RECHERCHE : poste d'organisateur responsable informatique dans PME concevant l'outil informatique comme outil stratégique pour son développement (Section BCO/JV 2379.)

CADRE LOGISTIQUE – 48 ans – solide expérience en direction d'entrepôt, gestion du personnel, gestion du parc camions, relations clients et fournisseurs – esprit méthodique, adaptabilité, formation de gestion informatisée des stocks.
RECHERCHE : poste similaire Paris – IDF (Section BCO/JV 2380.)

CONSULTANT EN LOBBYING – 31 ans – expérience 5 ans en cabinet Paris – étranger mission : défense des intérêts entreprises, fédérations – intervention : nationale, communautaire – diplômes : licence info/communication – CELSA – maîtrise Sciences-Po, université américaine Paris – bilingue anglais niveau I espagnol.
RECHERCHE : poste au DPT affaires publique ou assimilé.
ÉTUDIE : toute proposition – mobilité étranger (Section BCO/JV 2381.)

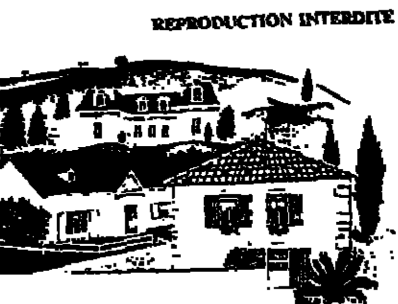
ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER





appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
Imm. 1900, 4e ét., asc., 84 m2. 1 550 000 F. NOTAIRE, 44-77-37-63.

4e arrdt

Affaire : ARCHIVE imm. P. de T. 3/4 P. cour, 90 m² + petite terras. 1 390 000 F - Tél. : 42-67-79-79

Affaire exceptionnelle
Mo ALÉSIA. Imm. standing. DUPLEX 110 m² env. Parking, terrasse, prestations qualité. Prix : 2 250 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

5e arrdt

JARDIN PLANTES
(Près) Living, 3 chbres, 102 m². Balcon. VUE EXCEPTIONNELLE. 2 600 000 F. 47-04-88-18.

Mo ST-MARCEL 4 P.
+ chambre de service. 5e ét. asc. P. de taille. Tél. : 43-36-17-36

PRES QUAIS. Beau studio. Calme, rénové. 690 000 F. SERGE KAYSER, 43-29-60-60.

Vue except. Luxembourg, imm. p. de t. Très beau 5 pces, 3e ét. Balcon pl. soleil, prox. park. SERGE KAISER 43-29-60-60.

6e arrdt

16e SUD - 47-27-84-84.
ÉLÉGANT APPT 135 m2 DBLE SÉJOUR, 4 CHAMBRES. 3 250 000 F. Poss. box.

6e RUE D'ASSAS
Gd 2 P. P. de t., 3 m ss/plaf., r.-de-ch. 1 700 000 F. Poss. vte appt mitoyen 3 p. Bon état. Viager. 5 000 F/ms. NOTAIRE. 42-60-25-04

DUROC, 3 pces, 87 m2, 6e asc. 2 350 000 F. Vue. Tél. : 45-44-44-45.

7e arrdt

Bd RASPAIL
Superbe 140 m2, ét. élevé, soleil, liv., 3 chbres, 2 bains, balcons, service. Pos. parking. 44-18-60-93.

INVALIDES, occupé loi 48, 2 pces, 600 000 F. Viager possible. 42-65-07-57.

Mo BAC. Pierre de t. Etage élevé. Salon dble, 3 chbres, 2 bns, serv. possible. A saisir. 43-35-18-36.

8e arrdt

ETOILE ds bel imm. anc. 200 m² 3e ét. asc. dble récept. 4 ch., 2 s. de bs, belle cuis. équip. état neuf. ASM 48-24-83-88 le soir à part. de 21 h et week-end 42-40-35-84

9e arrdt

9e TRÉVISE, bel ancien, calme, raffiné, 155 m2 en duplex, parfait état, balcon. 42-29-52-98 - 39-14-87-82.

11e arrdt

HÔPITAL ST-ANTOINE Living + 3 chambres, tt conft. 105 m², soleil, calme, charme. 2 050 000 F. 48-44-98-07.

Mo PÈRE-LACHAISE 2 PIÈCES, cuis. équipée, salle de bains, w.-c., dégagements. 2e étage. Calme. 440 000 F. Tél. : 44-78-86-81.

REPUBLIQUE bel imm. 2 P 40 m², 2e ét. sur jolie cour, verdure. 560 000 F - Tél. : 42-67-79-79

12e arrdt

Imm. neuf. Beau studio 33 m². 650 000 F. 4 P. + terr. 40 m². 2,8 MF. PRINVEST : 43-73-33-31.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES ATELIER 56 m² + jardin. CHARME FOU. LITTRÉ : 45-44-44-45.

Métro GLACIÈRE 4e asc. 110 m², 4 ch., 2 bains, box 2 000 000 F - 45-31-51-10

14e arrdt

ALESIA standing pl. sol sur jardin. living 3 ch., 2 bains balcons, box. 43-35-18-36

ALÉSIA
Gde maison 350 m², jardinet, calme. 5 700 000 F. 43-29-76-07.

ALÉSIA : standing. Etage élevé sur jardin. 4 PIÈCES, 106 m², 2 salle de bains, balcon, box. ALÉSIA : pierre de t. 1976. Salon, 3 chambres, 2 bains, 85 m². Rue et jard., park. MONTPARNASSE : récept. 3 PIÈCES, idéal prof. lib. Sur jardin, possibilité parking. MAINE : récent. étage élevé, 3 PIÈCES, 72 m², à ren. parking. EDGAR-QUINET : récept. 3-4 PIÈCES, à revoir. 120 m², prof. lib. accept. Tél. : 43-35-18-36.

Mo PLAISANCE. 2-3 PIÈCES. Très bon état. Sur cour arborée dans imm. pierre de taille. Prix : 920 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

15e arrdt

Mo FÉLIX-FAURE
2 PIÈCES refait neuf. Clair. 780 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

16e arrdt

16e SUD. 47-27-84-84
ÉLÉGANT. APPT 135 M² DBLE SÉJOUR, 4 CHAMBRES 3 250 000 F. Poss. box.

EXELMANS
142 m2 + parking + service. 3 600 000 F. Calme, soleil. NOTAIRE. 44-77-37-63.

MICHEL DOURDIN
UNE SÉLECTION D'APPARTS EXCEPTIONNELS AVEC VUE TERRASSE.
46-24-93-33

E.-AUGIER. 240 m²
Bon état + studio + chambre + parking. Prix : 7 600 000 F. DORESSAY : 46-24-93-93.

PENTHOUSE 65 m²
+ TERRASSE. EXCEPTIONNEL. VUE PANORAMIQUE. Park. DORESSAY : 46-24-93-33.

20e arrdt

Près place GAMBETTA : Ancien collaborat. journal vend 4 P. 85 m², 3e étage, dont 3 chbres sur balcon et jardin. Immeuble standing. cuis. aménagée. Cave et box. PRIX 1 600 000 F Tél. : 48-36-64-42

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Pt DE SEVRES 2 P refait neuf, immeuble standing, 11e ét. plein sud, balcon, box fermé. 1 100 000 F. Tél. : 47-12-04-38

LEVALLOIS 5 P 110 m² 3 ch, dble séjour, cuis. loggia 2 park., cave, imm. neuf stand. 3e ét. 2 asc. Prix 3 200 000 F. AGENCE COBASI 46-44-25-27

93 Seine-Saint-Denis

A PAVILLONS/BOIS 93
Dans petite résidence calme T.B.E. – 3 pièces 67 m² ; loggia, cave 15 m² 2 box individuels PRIX : 750 000 F Tél. : 48-48-02-65.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS – RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

MICHEL DOURDIN
Sélectionne pour clientèle exigeante petits et gds APPTS DE CHARME ET D'EXCEPTION.
46-24-93-33.

PARTENA ÉLYSÉE
72, fg St-Honoré, 8e, rech. beaux appartements, achat ou location. Gestion possible. 40-07-86-50.

Rech. 2 à 4 P PARIS. Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 48-73-35-43 même le soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

ILE SAINT-LOUIS, pied-à-terre sur Seine, VUE NOTRE-DAME Serge KAYSER 43-29-60-60

JOINVILLE-LE-PONT SUPERBE PAVILLON style « MANSART » : 7 pièces principales, dont séj. dble, bureau, cuis..4 chambres, 2 s. de bains, 2 wc, s. sol total, garage 3-4 voitures Terrain 350 m² Prix : 2 500 000 F PETIT 42-83-46-03.

LEVALLOIS SEINE, luxueux 77 m², dble living, terrasse + chambre, park. 7 600 F net. Tél. : 42-88-01-58.

LIMITE 7e
Résid. stand. Beau 3 PIÈCES. Et. élevé. Terr.-balcon 10 m². VUE DÉGAGÉE. Park. poss. EXCLUSIVITÉ. 2 250 000 F. I.P.I. : 40-65-05-64.

LOURMEL 2 P 35 m² 1er ét. asc. bon état 790 000 F. 43-26-76-77

MONTPARNASSE, récent., 5e, asc., gd liv., 2 chbres, 82 m² 7 500 F + 1 350 F. 43-45-37-00.

Montparnasse réc. id. prof. lib. 3 P 75 m² tt cft calme 2 100 000 F - 43-35-18-36

Montparnasse récent ét. élevé 3P. 72 m² à rénover, park. Bas prix - 43-35-18-36

N.D. des Champs refait 5 p cuis. équ. 2 bns. 24 000 F + ch. DVI 44-18-07-07

NATION réc. sur jardin, dble liv. 2 chbres, 104 m², balcs, park. 8 500 F + 1 200 F. 43-45-37-00.

NEUILLY VERDURE
185 m², soleil. 5 750 000 F. Serge KAYSER 43-29-60-60.

3 P 51 m² 5e ét. rue BOYER-BARRET bel immeuble p. de taille 960 000 F - 43-20-77-47

ALESIA stdg pl. sol. s/ jard. liv. 3 chb. 2 bains balcons, box. 43-35-18-36

Av. Ingres, 4 P., 102 m² Vue sur bois, excellent état. 3 500 000 F. 43-20-77-47

AV. NEW-YORK, bel imm., 2 P. sur jard., 5 400 F + 750 F. Tél. : 43-45-37.00.

AV. RÉPUBLIQUE, p. de t., 6e, asc., 5 P., 3 bns, refait neuf. 12 500 F. Tél. : 43-45-37-00.

Bd BEAUMARCHAIS imm. P. de T., dble liv. + 2 chbres belle déco. 43-45-37-00

BROCHANT 2 P 50 m² refait neuf 4e étage 4 500 F + 400 ch. 43-26-76-77

CHATOU CENTRE Immeubles bon stand. tt cft 2-3-4 et 5 P. ÉTAT IRRÉPROCHABLE de 65 à 103 m² de 5 800 F à 8 500 F HC IMMO FOCH 30-71-33-14

ÉCOLE MILITAIRE, spacieux séjour, 2 chambres, bon état 11 500 F + ch. 42-88-01-58.

ENGHIEN - LAC - maison style Mansart 150 m² park. 9 000 F/m². 43-26-76-77

GOBELINS 3.P 67 m² sur jardin 4e ét. asc., imm. neuf, frais réduits 1 800 000 F T.S.I. 45-35-30-32

PLACE MONGE 2 P 32 m², balcon 5e étage soleil, parfait état, bon imm. 800 000 F T.S.I. - 45-35-30-32

NOGENT-SUR-MARNE (centre) Appartement 96 m² s/jardin, sud : Séjour double. 3 chbres, cuis., 2 s. de bains, wc, cave, boxe en sous-sol. PRIX EXCEPTIONNEL 1 500 000 F. PETIT 42-83-46-03.

PRÈS GOBELINS 4 P 96 m² + Terrasse 1er ét. sur jardin, imm. neuf stand. frais réduits 2 700 000 F T.S.I. 45-35-30-32

RANELAGH près MOZART bel imm., 4 P., 2 bns. 11 000 F + 800 F. 43-45-37-00.

RUE CENSIER 3 P 54 m² 5e ét. bon imm. à rafraîchir 1 100 000 F T.S.I. 45-35-30-32

RUE DE BOURGOGNE dble liv. + 1 chbre, tt cft rénové - 43-45-37-00

SAINT-MANDÉ
(Près BOIS) refait neuf 4 P., 90 m², cuis. tt cft. ascenseur. Prix : 1 650 000 F Tél. : 40-28-20-30

SQUARE BERLIOZ (près) 4 P., double liv. + 2 chambres réf. à neuf. Tél. : 43-45-37-00

Square DESNOUETTTES, 2 P. bains, 6e, gd confort, sur jardin s/sol, park. 45-75-71-65.

ST-GERMAIN imm. XVIIe, ht de plaf. gd 2 P 84 m², plein de charme 3.450.000 - 43-35-18-36

VERSAILLES NOTRE-DAME séjour, terrasse, 5 chambres, sous-sol. 2 900 000 F DANO 39-51-34-45.

VERSAILLES, prox. gare, 100 m², séj. 40 m², chem., 3 chbres, garage. 1 980 000 F. DANO 39-51-34-45.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

36 15 FNAIM

17e arrdt

Part. vend près Mairie, 3 pces, 53 m2, 2e ét., tt cft/rue et jardin. Prix : 950 000 F. Studio 25 m2, 2e ét., 430 000 F. Tél. : (1) 42-93-29-41.

TERNES-RENAUDES 4 pces 95 m2, imm. stand., asc. + cave. 2 350 000 F. CPD Tél. : 46-22-29-74.

18e arrdt

IDÉAL INVESTISSEUR Mo Marx-Dormoy. STUDIO 20 m². Bel imm., rénové 92. 275 000 F. 39-55-06-24.

IMM. NEUF DISPON.
3 ou 4 PCES, terrasse, balcon. 20 à 23 000 F/m². 42-71-23-30

19e arrdt

PARIS 19e RUE ARCHEREAU
Réalisation
GESTIMM
ORIGINAL
DUPLEX 2/3 P 4e et 5e étage
Grande chambre, balcon, grande salle de bains au 1er niveau triple séjour avec terrasse plein sud, cuisine au 2e niveau
76 m² + terrasse balcon 36 m² 1 800 000 F

J.N. COMMERCIALISATION
Tél. : 40-35-68-97

95 Val-d'Oise

ENGHIEN-LES BAINS Appartement 75 m², 4e ét., semi-mansardé, résid. calme, pot standing. Prix · 660 000 F. Tél. : (1) 39-64-69-42

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, recherche de toute urgence beaux apparts de standing petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite s. demande. 46-22-03-90 - 43-59-68-04

locations non meublées offres

Paris

A LOUER CHATILLON
Centre-ville
APPARTEMENTS STUDIOS - 2 P - 3 P PARKING s/sol
Immeuble neuf pierre de taille sur place mercredi de 10 h à 12 h Samedi de 14 h à 18 h
PARC ELISA
23, rue de la Gare
EFIMO
46-60-45-96

AV. GEORGE-V
APPARTEMENTS A LOUER DE 60 A 280 M2 PARTENA. 40-07-86-60

LES HALLES Grand 4 PIÈCES, double living + 2 chbres, dressing, grande cuisine, salle de bains. 4e ét., ascenseur. Balcon, cheminée. Possible prof. 13 000 F. ASM : 42-47-12-10.

LIMITE 17e. NEUILLY. Superbe studio. Cuis. équipée. balcon. Récent. 4 000 F net. 42-29-52-98 ou 39-14-87-82.

PORTE SAINT OUEN Bd Bessière, très bel appt, 3 pces, 7 500 F hors charges. CPD Tél. : 46-22-29-74.

PRÈS NATION. Rez-de-ch., 2 PIÈCES, tt conft. 4 432,50 F charges compr. 45-39-95-38.

RUE DE L'ASSOMPTION
APPART DE STAND.
Triple réception, 3 chbres, 3 sanitaires, cuis. équipée office, lingerie, chbre de serv. Box. 25 000 F + charges. I.P.I. : 43-06-98-27

RUE JOUVENET Studio, tt conft. 3 862 F charges compr. 45-39-95-38.

Levallois Seine luxueux 77 m² dble liv., terrasse + chbre, park. 7 600 F net - 42-88-01-58

PRÊT A PLONGER
250 m2, 4 chambres. Piscine. VINCENNES (RER). (1) 43-21-46-79.

VERSAILLES Glatigny 2/4 PCES, 80 m², somptueux séjour, mezzanine, chambre. Balcon sur jard. 7 700 F net. 30-62-87-81 (heures bureau).

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

MONTMARTRE triplex 100 m², terrasse, 7 mois ou plus, 15 000 F/mois. Tél. : 42-55-19-77

maisons individuelles

92 NANTERRE, près Rueil, 4 pces 82 m2, terrain 347 m2. 630 000 F 45-31-51-10

EXCEPTIONNEL BUTTES-CHAUMONT Maison style duplex invisible de la rue, sur jardin privatif 90 m², séj., cuis., cheminée. 1 bur., 2 chb., s. d b., 2 wc. 43-60-30-40 (h. de b.) 42-41-65-47 (le soir)

ILE DE RÉ
SAINT-MARTIN-DE-RÉ Particulier vend maison de pays rénovée comprenant : entrée, salle à manger (avec cheminée), cuisine, salon, cabinet de toilette (avec wc). A l'étage : deux chambres, salle de bains, wc, placard, cuis. d'été. Terrasse, jardin. Studio au fond du jardin avec salle d'eau et wc. T. (1) 47-51-18-96 (ap. 19 h).

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s.-de-bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-99-12-78.

villas

AUBAGNE. Villa, 2 app. 1 T 3, 1 T 4, 230 m², 2 200 m². jard. 70 m² s/sol. Piscine 8/4 m. (16) 42-03-40-13

PARTICULIER VEND
SUPERBE VILLA
DE LUXE 300 m², constr. récente de style, face au port de Beaulieu, 5 km de MONTE-CARLO. 1re ligne de mer, proximité commerces, quartier résidentiel. 25 000 000 F. Tél. : (16) 93-01-68-14.

Villa neuve, 5 mn RER (Chevreuse), 180 m²/120 m², jard. 2 500 000 F, particulier. Tél. (1) 39-31-10-06

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
DOMICILIATIONS
Prestations de services
Tél. (1) 44-70-70-70

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Locations

7e VANEAU. Entrepôt, prox. rue de Sèvres, 40 m2, env. Loyer 4 500 F C.C. Bail neuf, 3-6-9. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

Près Nation. Beau local neuf, 200 m², tout usage. 21 612 F TTC par mois. 43-73-33-31.

boxes - parking

RUE DE LA PAIX Parking à vendre, 290 000 F. Tél. : 44-78-82-30.

TROCADÉRO
R. Scheffer. Gds PARKINGS. Ss/sol. Gardien. 240 000 F. I.P.I. 43-06-98-27

L'AGENDA

Bateaux

De suite, affaire unique, au plus offrant, sur la Côte d'Azur à Sainte-Maxime :
- 1 place de port privée de 26 × 5,8 m
- 1 bateau de 13 m.
Ecrire sous chiffre 36-810611 à Publicitas, CH-1951 Sion.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*. Ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT - ÉCHANGES BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin
Magasin à l'ÉTOILE, 37, avenue Victor-Hugo autre grand choix.

Travail à domicile

VOS TEXTES scient., tech., comm., litt. REVUS, CORRIGÉS, RÉÉCRITS par PROFESSIONNEL confirmé. Rens. (1) 60-23-56-17 (rép.).

Cours

Diplômé Langues o, donnerait cours russe en français ou angl. Poss. japonais débutant. Tél. (1) 43-25-26-61 (rép.)

FORMATION HAUT NIVEAU
TECHNIQUES DE BASE DU JOURNALISME
COURS DU SOIR
CFD
42-41-58-59 ou 36-15 SP

PRÉPA MATHS SUP. ET PHYS. Particulier recherche :
- PROF. DE PRÉPA MATHS, ET
- PROF. DE PRÉPA PHYSIQUE
ou équivalent, pour préparer très bon élève de C à son entrée en maths sup. et si possible suivre sa progression durant l'année scolaire. Rémunération et conditions de travail très motivants. Cours à envisager au choix en semaine ou durant les congés scolaires ou week-end. Au choix également quartier Latin, Versailles ou Sens (89).
Tél · (1) 45-66-81-00 (Paris) ou (16) 86-65-10-68 (Province après 20 heures)

Livres

A vendre livres historiques et politiques. Période 39/45 « FRANCE ». Ouvrages originaux. Liste sur demande au (16/1) 40-36-40-39 heures bureau (répondeur).

Matériel informatique

Achète à prix intéressant une carte-mère de MACINTOSCH II CX ou MACINTOSCH II CX complet avec si possible écran couleur et carte d'affichage.
Contacter : Olivier Richard au 40-36-40-39 (après 20 h ou répondeur).

Meubles

GRANDE BRADERIE Samedi 13 et dimanche 14 février. Copie de meubles anciens, stock limité, diff. styles. Soldes à 50 %. FRANCE MEUBLE Z.A. VILLEMER, RN 17, 2, av. de Flore, 95500 Le Thillay. Tél. : 39-88-49-42.

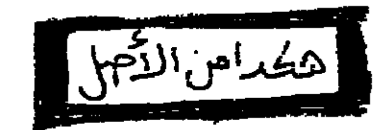
Théâtre

« Théâtre. Coproductrice suisse recherche partenaire professionnel pour monter à Paris pièce originale 3 personnages décor unique. MAYABAER Tél. : + fax 022 362 59 41. »

Vacances, tourisme, loisirs

3 heures de Paris par TGV
JURA
En pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location stud. indép. et chbres en pension ou ½ pens. Activités : cours et prêt matériel ski fond, V.T.T., tire à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison, rens. et réserv. (16) 81-49-00-72.

CHAMONIX. Bon enneigement. Guide loue grand chalet février, printemps, été. Tél. : (16) 50-53-07-69 Vallée Blanche ; Mtge.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 62 m², 5e étage, droite	5, rue Volney **GCI – 40-16-28-71** Honoraires rédaction	6 622 + 1 215,55 328,66

6e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 120 m², 2e étage	1, carrefour Croix-Rouge **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 900 + 1 100 9 891

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 32 m², 3e étage	28, rue du Champ-de-Mars **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44** Commission agence	3 990 + 723 2 872
STUDIO 26 m², 3e étage	13, rue du Champ-de-Mars **AGIFRANCE – 45-56-16-81** Frais de commission	3 799 + 677 3 108
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **GERER – 40-67-06-99**	6 850 + 990

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 105 m², 5e étage	27, rue Daru **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	12 800 + 1 300 9 108
4 PIÈCES 156 m², 2e étage, parking	10 *bis*, rue P.-Baudry **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44** Commission agence	18 720 + 3 588 13 478

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 49 m² 4e étage	26, rue de Châteaudun **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 830 + 352 2 725

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 58 m²	45, rue de la Grange-aux-Belles **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	4 309 + 871 3 890

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 47 m², 5e étage parking	3-7, rue des Navettes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 200 + 399 2 989
3 PIÈCES 67 m², 8e étage ascenseur	45, avenue P.-Auguste **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	5 360 + 897 4 710

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus **GERER – 40-67-06-99**	5 300 + 784
3 PIÈCES 90 m², 5e étage balcon	63-63 *bis*, rue de Wattignies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires location	8 700 + 600 6 534

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3-4 PIÈCES 96 m², 3e étage droite	27-29, av. Stephen-Pichon **GCI – 40-16-28-70** Frais d'actes	7 200 + 1 840 346
4 PIÈCES 81 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac **GERER – 40-67-06-99**	7 705 + 820
4 PIÈCES 90 m², 1er étage terr. 15 m², parking	14, rue Charles-Fourier **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	8 900 + 800 5 073
4 PIÈCES 85 m², 1er étage parking	9-11, rue Toussaint-Féron **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44** Commission d'agence	7 300 + 1 379 5 256

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 45 m², 3e étage parking	47, rue Froidevaux **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 810 + 760 3 423
4 PIÈCES 87 m², 1er étage 2 parkings	199, av. du Maine **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais d'agence	9 800 + 736 7 326

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 6e étage parking (+ 610 F)	13, square C.-Laurent **GERER – 49-42-25-40** Frais d'agence	7 200 + 1 250 5 185
3 PIÈCES 75 m², 1er étage parking	39-41, rue O.-de-Serres **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 100 + 1 050 4 340

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 81 m², 4e étage	60, avenue Foch **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 840 + 850 6 290

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES dont 3 chambres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	17 000 + 2 208 640

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 3e étage terr. 15 m², parking	126, rue Compans **GERER – 49-42-25-40** Frais d'agence	7 000 + 680 4 275

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 4e étage balcon, parking	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires location	3 780 + 730 2 992

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 131 m² rez-de-chaussée	**CHATOU** 3, rue Rochefort **SAGGEL VENDÔME – 47-48-15-85** Commission d'agence	7 500 + 1 449 5 400
6 PIÈCES Pavillon. 130 m², récent garage	**GUYANCOURT** 6, allée des Genêts **SAGGEL VENDÔME – 46-08-08-80** Commission d'agence	7 200 + 416 5 184
4 PIÈCES 96 m², 5e étage parking	**LE CHESNAY** 25, rue de la Celle **AGIFRANCE – 39-54-47-29** Frais de commission	6 083 + 1 084,14 4 328,66
3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 42, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 258 + 790 3 742
2 PIÈCES 55 m², 5e étage balcon parking	**VERSAILLES** 1, promenade Mona-Lisa **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	2 800 + 630 2 286

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES Pavillon récent 154 m² garage double	**DRAVEIL** 22, allée des Érables **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	7 700 + 583 5 544

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 56 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 900 + 1 216 3 487
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **GERER – 40-67-06-99**	 7 300 + 1 035
3 PIÈCES 127 m², rez-de-ch. parking	**BOULOGNE** 4, rue Nungesser-Coli **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	9 518 + 2 211,95 6 773
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terrasse 20 m² parking	**BOULOGNE** 62, rue de Bellevue **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	8 100 + 820 4 617
3 PIÈCES Récent, bon standing 66 m², 5e étage parking	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 12, avenue Jean-Monnet **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission agence	5 900 + 820 4 248
3 PIÈCES 70 m², 2e étage parking	**LEVALLOIS-PERRET** Ile de la Jatte. 5, allée C.-Monet **AGF – 44-86-45-45** Commission d'agence	7 162 + 542 5 096
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 22, bd du Général-Leclerc **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	6 490 + 785 357
3 PIÈCES 71 m², 7e étage terrasse 30 m² possibilité parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 223, avenue Ch.-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 930 + 1 153 5 980
4 PIÈCES 87 m², 2e étage balcon parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 9, rue Rouvray **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais d'agence	10 205 + 818 7 830
6 PIÈCES 230 m² 2e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 1, bd R.-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	26 658 + 2 875 18 969
7 PIÈCES duplex 134 m², 6e étage parking	**PUTEAUX** 2, rue Ampère **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Frais de commission	10 650 + 1 061 7 668
3 PIÈCES 80 m² 5e étage	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **GERER – 40-67-06-99**	6 970 + 800
3 PIÈCES 76 m² 4e étage parking	**SURESNES** 9, avenue G.-Pompidou **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 700 + 1 130 4 056

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	**NOGENT** 68, rue F.-Rolland **GERER – 40-67-06-99**	8 700 + 1 570
3 PIÈCES 73 m², 4e étage balcon parking	**VINCENNES** 83-85, rue Defrance **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais d'agence	6 388 + 680 4 878
3 PIÈCES 77 m², rez-de-ch. parking	**VINCENNES** 35, avenue du Petit-Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 129 + 770 4 381
4 PIÈCES 84 m², 2e étage balcon 2 parkings	**VINCENNES** 44, rue de Fontenay **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais d'agence	8 377 + 940 6 318

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION















SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Rapprochement entre banques

L'allemand BHF prend 10 % de la BIMP

Une association avec un français pour créer un pôle de banques d'affaires européen, un rapprochement avec un autre établissement bancaire de l'Hexagone pour développer la gestion collective de capitaux. En l'espace de vingt-quatre heures, la BHF-Bank (Berliner Handels und Frankfurter Bank) a annoncé deux accords. Lundi 8 février la sixième banque allemande, alliée au CCF (Crédit commercial de France) prenait le contrôle du britannique Charterhouse. Le lendemain, cette même BHF signait avec la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée) un accord-cadre prévoyant son entrée à hauteur de 10 % dans le capital, la création d'une filiale commune et l'étude d'autres modalités de rapprochement.

Les deux établissements entendent donc regrouper l'activité de gestion OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) de la BIMP avec celle de la BHF réalisée en France par la Financière Atlas. Cette nouvelle entité devrait gérer plus de 10 milliards de francs dont les trois quarts proviennent de la BIMP.

Pour le président de la BIMP, M. Hervé de Carmoy, cet établissement se recentre sur ses métiers de base traditionnels (la gestion d'actifs financiers et le crédit aux entreprises moyennes) en élargissant son activité vers l'Allemagne. De son coté la BHF envisage de placer outre-Rhin des produits de gestion libellés en francs.

L'arrivée de la BHF à hauteur de 10 % dans le capital de la BIMP, pour un montant de 50 millions de francs, intervient alors que cette banque traverse une passe difficile et que ses actionnaires sont appelés à apporter de nouveaux concours financiers. Ainsi les Mutuelles du Mans Assurances, Spika (groupe Michelin) et le groupe Cantrade Ormond Burrus, filiale de l'Union des banques suisses, détenteurs ensemble de 75,33 % du capital de la banque, ont décidé de souscrire à une émission de 350 millions de francs de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée) qui s'ajoutent à l'augmentation de capital de 300 millions de francs décidée en décembre dernier. La BIMP devrait annoncer prochainement une perte d'environ 350 millions de francs pour l'exercice écoulé qui comprend, outre le coût du plan social (60 millions de francs pour amener les effectifs de 380 à environ 250 personnes), des provisions liées aux engagements dans l'immobilier. Le retour aux bénéfices est espéré pour 1994.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

□ **Gardini devient le numéro deux du surgelé italien.** – *Les sociétés* Garma (Gardini-Malgara) associées à Invest (groupe Sopaf) et à la Sias (filiale d'Arena Finanziaria, firme contrôlée par la famille Grigolini) viennent de se regrouper pour créer un pôle commun dans le secteur des produits alimentaires surgelés. Ce pôle sera contrôlé par un holding Argel Spa, dont Gamma et Invest détiennent chacun 35 %, Sias 20 % et divers institutionnels 10 %. Il contrôlera les activités des marques Arena Surgelati, Mare Pronto et Brina. L'ensemble représente 300 milliards de lires de chiffre d'affaires (1,1 milliard de francs). Avec 15 % du marché italien du surgelé, il arrive en deuxième position à égalité avec Itagel-SME et derrière Sagit-Unilever (marque Findus).

□ ***Agrochimie* : Rhône-Poulenc signe un accord avec le japonais Sumitomo.** – Rhône-Poulenc Agro, troisième société agrochimique mondiale a signé avec le japonais Sumitomo une lettre d'intention sur un accord international incluant la création d'une filiale commune pour le développement et la distribution de produits agrochimiques en France. Sumitomo Chemicals détiendra une large majorité des parts de cette nouvelle firme dont le chiffre d'affaires initial devrait être de l'ordre de 180 millions de francs. Ce projet sera soumis, le 18 février, au comité central d'entreprise (CCE) de Rhône-Poulenc Agro. Sumitomo Chemicals donnera accès à ses nouveaux produits, non seulement à sa nouvelle filiale française, mais aussi à Rhône-Poulenc Agro, pour qu'ils soient développés et commercialisés dans différents pays de la CEE.

CONFLIT

□ **Chausson : le gouvernement cherche l'apaisement.** – Le ministère du travail a chargé, mardi 9 février, M. Jean-Marc Boulanger, directeur régional du travail et de l'emploi, *« de prendre les contacts nécessaires avec la direction et les organisations syndicales pour rapprocher les points de vue et mettre fin au conflit en cours »* chez le constructeur automobile Chausson. En grève depuis le 14 janvier, les salariés de l'usine de Creil (Oise) de la société – filiale de Renault et de Peugeot – veulent obtenir une amélioration du plan social qui prévoit 1 285 licenciements (dont 1 104 à Creil) sur un effectif total de 4 200 personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 février =

Sans tendance

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse a ouvert en baisse. Mais, au fil des heures, elle a eu tendance à réduire ses pertes. Ainsi, en recul de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 revenait à l'équilibre en début d'après-midi. Vers 14 heures, il s'inscrivait à 1 894,30 points, sensiblement au même niveau que la veille. La tendance était hésitante dans un marché calme qui subissait encore des prises de bénéfice, notamment sur les valeurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt. En raison d'un net affaiblissement du franc sur les marchés mercredi matin, les taux à court terme se tendaient.

De nombreux opérateurs regrettaient que les autorités monétaires ne soient « pas pressées » de répercuter en France le repli des taux allemands. Cette attitude tendait à augmenter les prises de bénéfice après la forte hausse du marché la semaine précédente (+ 7,67 %). Les chiffres d'affaires de groupes publiés actuellement confirment la faiblesse de l'activité en 1992, surtout en fin d'année. La baisse de 1,2 % de l'activité de Michelin fait mauvaise impression, le titre perdait 3 % dans un marché très actif. Thomson-CSF se dépréciait très légèrement après l'annonce de l'acquisition de la division de construction d'émetteurs radio, d'antennes et de tubes à électrons du groupe helvéto-suédois Asea Brown Boveri (ABB). Le prix de la transaction n'a pas été communiqué. L'activité cédée a représenté un chiffre d'affaires de 150 millions de francs suisses en 1991, non compris la production d'antennes.

NEW-YORK, 9 février ⬇

Prises de bénéfice

Après avoir gagné plus de 4 % la semaine dernière, Wall Street a connu une nouvelle séance de baisse, mardi 9 février, les programmes informatiques de vente étant à l'origine du mouvement. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 414,58, en recul de 22,96 points (0,67 %). Les échanges ont été assez limités avec 233 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 207 contre 697 ; 554 titres ont été inchangés.

Le recul des places européennes et japonaise a également influencé la tendance. De plus, les opérateurs sont demeurés réservés avant le lancement du programme de refinancement trimestriel du gouvernement américain qui a commencé avec l'adjudication de 16,6 milliards de dollars en bons du Trésor à trois ans. Cette adjudication a été bien accueillie, malgré des rumeurs selon lesquelles les investisseurs japonais, traditionnellement friands de bons du Trésor américain, allaient se tenir à l'écart.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Alcoa	76 1/2	76 1/4
ATT	53 7/8	53 1/8
Boeing	35 3/8	35 3/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/2
Eastman Kodak	53 3/8	53 3/4
Exxon	62 3/4	62 1/2
Ford	50	48 7/8
General Electric	86 3/4	86 5/8
General Motors	38 7/8	38 1/2
Goodyear	72	70 3/8
IBM	52 7/8	53 3/8
ITT	75 1/8	74 7/8
Mobil Oil	65 7/8	65 3/4
Pfizer	62 1/4	61 7/8
Schlumberger	61 5/8	59 5/8
Texaco	62 3/4	62 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	130 5/8	127 1/4
Union Carbide	17 3/8	17 1/4
United Tech.	47 3/8	47 3/8
Westinghouse	14	14
Xerox Corp.	87 3/8	86 1/2

LONDRES, 9 février ⬇

Affecté par la livre

Les valeurs se sont vivement dépréciées, mardi 9 février, au Stock Exchange, affectées par la faiblesse de la livre et par la publication de statistiques plus mauvaises que prévu sur les prix de gros britanniques en janvier. L'indice Footsie a perdu 1,3 % à 2 831,3 points, dans un marché où les échanges se sont élevés à 691,5 millions de titres contre 544,5 millions la veille. Les prix de gros ont progressé de 0,8 % et les prix des matières premières industrielles ont bondi de 1,5 % en janvier, éloignant la perspective d'une détente des taux d'intérêt. La baisse du marché à terme, les craintes d'augmentations de capital et la faiblesse de Wall Street à l'ouverture ont contribué aux pertes.

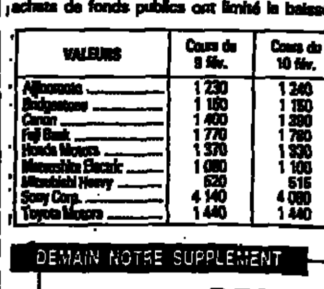
TOKYO, 10 février ⬆

Légère progression

La Bourse de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière mercredi 10 février, mais des achats techniques de dernière minute, influencés par la fermeté du marché à terme, ont permis à l'indice rester au-dessus de la barre des 17 000 points. Au terme des échanges, le Nikkei a gagné 67,63 points, soit 0,4 %, à 17.089,90 points, dans un volume estimé à 190 millions de titres, contre 200 millions la veille.

Le marché a passé la majeure partie de la séance sous le niveau psychologique de 17 000 points, en raison des inquiétudes suscitées par la fermeté du yen, mais des achats de fonds publics ont limité la baisse.

VALEURS	Cours du 9 fév.	Cours du 10 fév.
Ajinomoto	1 230	1 240
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 400	1 390
Fuji Bank	1 770	1 780
Honda Motors	1 370	1 330
Matsushita Electric	1 080	1 100
Mitsubishi Heavy	520	515
Sony Corp.	4 140	4 080
Toyota Motors	1 440	1 440



PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	450	445	Interm. Composer	135	
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	38	....
Boiron (Ly)	500	537	Molex	166	....
Boisset (Lyon)	239	....	N.S.C. Schlumberger	755	765
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	735	720	Publ.Filipacchi	640	639
Calberson	260 20	280 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Cardif	950	960	Select Invest (Ly)	102 90	102 90
C.E.G.E.P.	184	184	Serbo	149 70	148
C.F.P.I.	215	207	Sopra	325	320
C.N.I.M.	1060	1065	TF1	472 20	483
Codetour	280	280	Thermador H. (Ly)	317	312
Creeks	106	105	Unilog	205	205
Dauphin	208	210 30	Viel et Cie	124	124
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	775	768
Devanlay	1100	1100			
Dolisos	131 70	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	179	180			
Finacor	138	139			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.L.M.	416	405			
Gravograph	127	128			
Guintoli	937	....			
I.C.C.	180	179			
Idianova	54 95	53			
Immob. Hôtelière	1000	1000			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 février 1993
Nombre de contrats estimés : 99 587

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,42	115,06	114,98
Précédent	113,42	114,92	115,04

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS D'ACHAT Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	OPTIONS DE VENTE Juin 93
114	0,15	1,69	–	0,70

CAC 40 À TERME

(MATIF)

Volume : 11 076

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 921	1 940	1 953
Précédent	1 923	1 942	1 956

CHANGES

Dollar : 5,5705 F ⬇

Le dollar était en légère baisse mercredi 10 février à Paris, s'échangeant à 5,5705 francs contre 5,5950 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark gagnait du terrain vis-à-vis du franc, à 3,3920 francs (contre 3,3840).

FRANCFORT	9 fév.	10 fév.
Dollar (en DM)	1,6572	1,6470
TOKYO	**9 fév.**	**10 fév.**
Dollar (en yens)	122,35	121,52

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (10 fév.) .... 11 3/8 - 11 1/2 %
New-York (9 fév.) .... 2 7/8 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	8 fév.	9 fév.
Indice général CAC	501,34	498,45
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 904,73	1 894,05

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 fév.	9 fév.
Industrielles	3 437,54	3 414,58

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 fév.	9 fév.
100 valeurs	2 870	2 831,30
30 valeurs	2 226,10	2 194
Mines d'or	78,60	81,60
Fonds d'Etat	95,34	95,83

FRANCFORT

	8 fév.	9 fév.
Dax	1 647,16	1 641,58

TOKYO

	9 fév.	10 fév.
Nikkei Dow Jones	17 022,27	17 089,90
Indice général	1 296,10	1 295,93

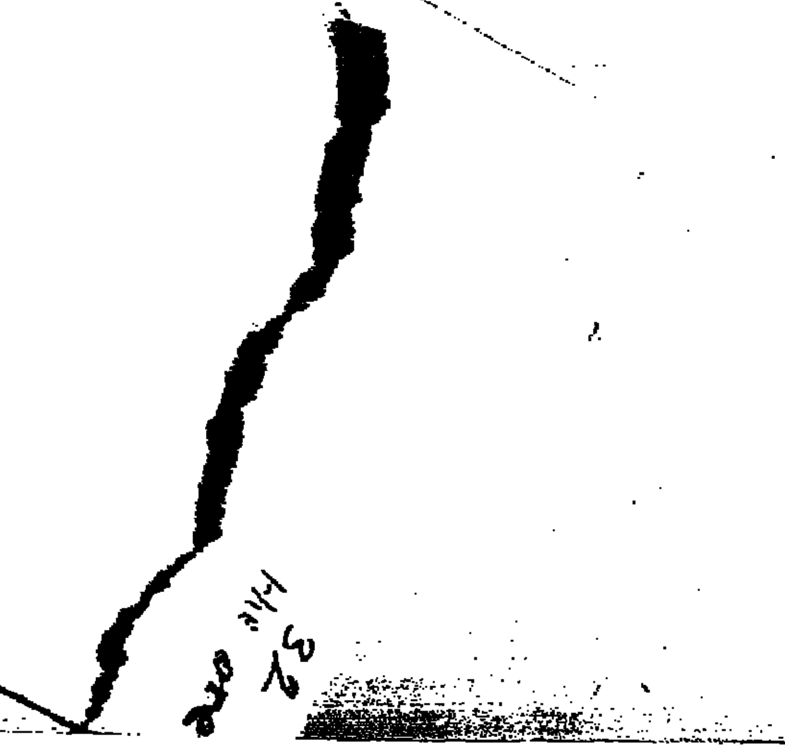
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

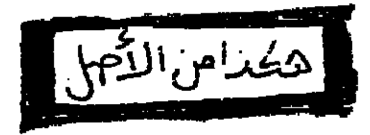
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5820	5,5840	5,7015	5,7075
Yen (100)	4,5953	4,5990	4,6935	4,7010
Ecu	6,5960	6,5985	6,6357	6,6447
Deutschemark	3,3882	3,3887	3,4170	3,4203
Franc suisse	3,6662	3,6700	3,7232	3,7307
Lire italienne (1000)	3,6610	3,6660	3,6663	3,6750
Livre sterling	7,9900	7,9975	8,1015	8,1165
Peseta (100)	4,7586	4,7624	4,7435	4,7530

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 9/16	9 13/16	9 7/16	9 9/16	9 1/16	9 3/16
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 1/2	11 1/16	11 7/16	10 7/8	11 1/4
Livre sterling	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 1/4	13 1/2	13	13 1/4	12 13/16	13 1/16
Franc français	11 13/16	12 5/16	11 3/4	12 1/4	10 1/2	11 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5150	C.N.E 3%	5230	5240	5210	- 0 38
870	B.N.P. T.P.	899	891	900	+ 0 11
840	Cr.Lyon. T.P.	838	845	840	+ 0 24
1671	Renault T.P.	1740	1735	1735	- 0 29
1680	Rhone Poul. T.P.	1680	1670	1670	- 0 60
1040	Saint Gobain T.P.	1082	1066	1050	- 2 96
800	Thomson T.P.	804	802	804	....
660	ACCOR	704	701	698	- 0 85
765	Air Liquide	766	768	774	+ 1 04
655	Alcatel-Alsthom	641	638	637	- 0 62
1570	Als.Superm.	1610	1609	1625	+ 0 93
255	A L S P I	286	287	282	- 1 40
535	AGF Sté Centrale	542	540	534	- 1 48
1090	Axa (ex Cie Midi)	1114	1113	1121	+ 0 63
139	Bafip	162	161	165	+ 1 85
65	Bail-Equipem.	76 70	78 50	78 50	+ 2 35
695	Bail Investiss.	705	706	706	+ 0 14
425	Bancaire	450	450	455	+ 1 11
645	Bazar H.-V.	640	640	640	....
1190	Berger (M.)	1185	1185	1185	....
380	Bertrand Faure	370	....	....	....
1090	Bic	1117	1116	1116	- 0 09
1090	B.I.P.	1080	1085	1085	+ 0 46
140	BIS	137 50	139	140	+ 1 82
450	B N P (CI)	461	459	464 50	+ 0 76
405	Bolloré Tech.	475 10	475 10	477 50	+ 0 51
2850	Bongrain	2861	2870	2867	+ 0 21
435	Bon-Marché	456	462 10	457 90	+ 0 84
695	Bouygues	634	632	636	+ 0 32
83	BP France	82 80	82 70	82	- 0 97
930	B S N	942	944	941	- 0 11
1120	Canal Plus	1203	1200	1200	- 0 25
150	Cap Gem.S.	184 50	184 60	180	- 2 44
197	Carnaudmetalbox	197 70	195	197	- 0 35
2320	Carrefour	2507	2501	2500	- 0 28
152	Casino	162	159	159	- 1 85
96	Casino ADP	103	105	106	+ 2 91
525	Castorama D.I.	530	532	531	+ 0 19
220	C.C.F.	229 80	229	229 60	- 0 13
31	CCMC Ly.	30 10	32	32	+ 6 31
400	C.D.M.E.	423	430	426	+ 0 71
126	C.E.G.I.D.	148	148	148	....
50	Centrest (Ny)	53	54 80	54	+ 1 89
340	C.E.P. Comm.	380	377	384	+ 1 05
87	Cerus	89 70	88	88 10	- 1 78
1120	Cetelem	1100	1114	1110	+ 0 91
255	CF Int.	270	280	269	- 0 37
275	CGI Info	284 90	281	286	+ 0 39
910	C G I P	954	955	965	+ 1 15
620	CSF	635	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1369	1341	1354	- 1 10
215	Christian Dior	236	236	236	....
480	C I C A (M)	480	480	480	....
266	Ciments franç.	273	273	275	+ 0 73
500	Clarins	540	540	538	- 0 37
400	Club Méditer.	402 70	404 70	402	- 0 17
865	Colas	870	870	875	+ 0 57
230	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1170	Compt Mod.	1167	1158	1175	+ 0 69
265	CPR (Paris Réo.)	271 50	271	273	+ 0 55
995	Créd. Foncier	1069	1067	1073	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
335	Crédit Loc France	386	382 10	385	- 0 27
515	Cr Lyon.(CI)	549	530	545	- 0 73
1250	Crédit Nat.	1235	1230	1240	+ 0 40
520	CSEE	520	520	525	+ 0 96
3250	Damart	3480	3500	3420	- 1 72
360	Dassault Aviation	347	350	353	+ 1 73
220	Dassault Electr.	216 50	216	216 10	- 0 18
1320	De Dietrich	1458	1460	1440	- 1 23
455	Degremont	469	468	467 50	- 0 32
41	Dév.R.d.C.(Li)	44	43 10	43 10	- 2 05
61	Dév.R.Sud-Est	83 20	83 30	83 40	+ 0 24
280	D M C	285 20	283	285 50	+ 0 11
400	Docks France	407 50	409	410 50	+ 0 74
109	Dynaction	106	106	107 80	+ 1 70
2060	Eaux (Gle)	2220	2210	2217	- 0 14
675	E.B.F.	674	675	687	+ 1 93
420	Ecco	440	430	425	- 3 41
335	Elf Aquitaine	357 10	358 50	359	+ 0 53
970	ElfSanofi(ExSanofi)	1017	1014	1021	+ 0 39
230	Erap-Elf (Certif)	252 80	250	246 40	- 2 53
585	Eridania-Beghin	592	592	596	+ 0 68
400	Essilor	433 50	433	425	- 1 96
187	Essil.Int.(DP)	208	202	200	- 3 85
745	Esso	731	739	731	....
1480	Eurafrance	1510	1505	1495	- 0 99
460	Euro RSCG	460	460	460	....
66	Eurodisneyland	73 85	73 80	74 60	+ 1 02
850	Europe 1	912	917	919	+ 0 77
34	Eurotunnel	37 70	38	37	- 1 86
122	Finextel	125 10	126 10	125	- 0 08
290	Fives Lille	322	321	320	- 0 62
615	Fougerolle	670	669	685	+ 2 24
3600	Fromager. Bel	3650	3825	3689	+ 1 07
1650	Gal.Lafayette	1650	1650	1600	- 3 03
360	G.A.N.	385 50	380	375	- 2 72
365	Gascogne (B)	415	405 10	410	- 1 20
1290	Gaz et Eaux	1380	1365	1380	....
550	Geophysique	580	584	590	+ 1 72
675	Groupe André SA	708	705	700	- 1 13
505	Groupe Cité	545	545	545	....
360	GTM-Entrep.	368 50	370	374	+ 1 49
1430	Guyenne-Gas.	1497	1490	1490	- 0 47
430	Havas	439	439	439	....
235	[illegible]	237 90	238 40	238 40	+ 0 21
350	Imétal	377 90	377	379	+ 0 29
143	Immob. Phénix	141	140 60	140 60	- 0 28
160	Ingénico	143 60	145	146	+ 1 67
7850	Inst. Mérieux	8030	8000	7910	- 1 49
420	Interbail	439	439	444	+ 1 14
390	Intertechnique	463	459	460	- 0 66
925	J. Lefebvre	1000	985	1001	+ 0 10
465	Klepierre	492	489	489	- 0 61
555	Labinal	590	579	589	- 0 17
330	Lafarge	332 50	334	334 50	+ 0 60
91	Lagardère Group.	97	95 10	95 70	- 1 34
270	Lebon	265	261 50	261 50	- 1 32
4000	Legrand	4229	4220	4240	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2230	2245	2231	+ 0 04
155	Legris Industries	168	167 90	167	- 0 60
730	Locindus	730	730	725	- 0 68
3240	L.V.M.H.	3376	3381	3387	+ 0 36
410	Lyon.Eaux/Dumez	425 20	428	427 80	+ 0 61
37	Majorette Ly	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	295 50	296	300	+ 1 52
90	Matra-Hachette	111 80	112 80	113 50	+ 1 52
84	Metaleurop	88	89 50	90	+ 2 27
14	Métrologie In.	13 35	13 50	14	+ 4 87
198	Michelin	196 30	193	189 90	- 3 26
77	Moulinex	84 30	84 20	84 50	+ 0 24
870	Navig. Mixte	865	863	864	- 0 12
134	Nord-Est	132	131 90	132 60	+ 0 45
290	Nordon (Ny)	279 90	278	276 50	- 1 21
55	Olipar	55	55 10	54 20	- 1 45
1010	Oréal	1044	1044	1046	+ 0 19
385	Paribas	407 50	404 50	407 50	....
225	Pechiney Int.	228 10	229 60	225 10	- 1 32
285	Pechiney (CIP)	294	298	298	+ 1 36
360	Pernod Ricard	402	404	401	- 0 25
600	Peugeot	613	608	609	- 0 65
790	Plastic-Omn.	836	849	825	- 1 32
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	252 70	258	264	+ 4 47
875	Primagaz	955	940	955	....
570	Printemps	639	636	635	- 0 63
550	Promodès	829	828	831	+ 0 32
255	Radiotechn.	276	276	280	+ 1 45
6300	Redoute (La)	6410	6440	6450	+ 0 62
138	Rémy Cointreau	140	137 50	140	....
520	R. Poulenc CIP	539	532	537	- 0 37
35	Rochette(La)	39 95	39 90	40 50	+ 1 38
425	Roussel Uclaf	466	473	474	+ 1 72
2870	R. Impé.Ly.	3000	3025	3010	+ 0 33
130	Sade (Ny)	153 50	153 50	153 50	....
2420	Sagem	2650	2660	2640	- 0 38
495	Saint Gobain	526	524	524	- 0 38
1170	Saint Louis	1208	1201	1205	- 0 25
1600	Salomon Ly	1535	1530	1601	- 2 21
295	Salvepar (Ny)	299	298 50	303	+ 1 34
1560	S A T	1593	1595	1540	- 3 33
280	Saul. Chât.	279	279	276 50	- 0 90
735	Saupiquet (Ns)	795	788	788	- 0 88
620	Schneider	655	660	665	+ 1 53
13	SCOA	12 50	12 60	12 50	....
420	Scor s.a.	503	501	504	+ 0 20
335	S.E.B.	357	365	355	- 0 56
410	Sefimeg	459	446	447	- 2 61
130	Selectibanque	136	136 10	139	+ 2 21
136	Sextant A.	154	154	154	....
550	S F I M	609	605	600	- 1 48
177	S.G.E.	190	192	188 10	- 1 00
445	Simco	454	453	457	+ 0 66
790	Sk. Rossignol	940	944	937	- 0 32
425	Sligos	436	427 90	432 80	- 0 73
595	Société Géné.	616	618	618	+ 0 32
39	Sodexco(B)	43 80	41	44 50	+ 1 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
72	Sodexo(Ns)	78	77 50	77 50	- 0 64
1010	Sodexho	1007	1005	1000	- 0 70
78	Sogeral(Ny)	85 10	85 05	85 05	- 0 06
1200	Som-Allib.	1365	1355	1370	+ 0 37
395	SOPHIA	405	410	407	+ 0 49
1020	Sovac	1121	1120	1125	+ 0 36
340	SPEP	361	360	365	+ 1 11
305	Spie-Batignol.	325	329 80	324 50	- 0 15
570	Strafor Facom	544	543	543	- 0 18
270	Suez	282	282 50	284 40	+ 0 86
1220	Synthélabo	1279	1262	1261	- 1 41
148	Thomson CSF	157	156 30	156	- 0 64
220	Total	236 60	236	237 50	+ 0 81
148	– (certif.)	145	149 90	145	....
500	U.A.P.	530	511	519	- 2 08
220	U F B Locab.	258 50	250	248	- 4 06
188	U.S.C. DA (Robur)	202	200	222	+ 9 90
410	U I C	455	462 50	472	+ 3 74
460	U I F	463 50	463	467 80	+ 0 93
780	U I S	770	....	....	....
340	Unibail	320	320 10	321	+ 0 31
720	Valéo	794	795	796	+ 0 25
150	Vallourec	159 10	157	157 10	- 1 26
250	Via Banque	249	245	249	....
240	Worms et Cie	236	233 80	232 10	- 1 65
1520	Zodiac	1620	1600	1620	....
810	Elf Gabon	830	846	848	+ 2 17
90	Amax	107 10	106 30	106 60	- 0 47
153	Amer. Barrick	174 20	178 50	178 50	+ 2 47
138	Amer. Express	140 10	138 50	138 50	- 1 14
300	A.T.T.	298	299	298 10	+ 0 03
108	Anglo Amer.C.	119	121 50	124 60	+ 4 71
188	Amgold	182 50	192 10	203	+ 11 2
225	Banco Santander	227	210	210	- 7 49
720	B.A.S.F.	761	765	768	+ 0 92
910	Bayer	935	928	935	....
45	Blenheim Plc	45 50	....	....	....
22	Buffelsfont.	25 80	26 80	29	+ 12 4
182	Chase Manh.	178 90	173 30	177	- 1 06
1930	Daimler Benz	2035	2048	2048	+ 0 64
76	De Beers	87 50	87 90	89	+ 1 71
2160	Deutsche Bank	2260	2277	2280	+ 0 88
1190	Dresdner Bank	1251	1273	1262	+ 0 88
36	Driefontein	39 90	41	43 65	+ 9 40
250	Du Pont-Nem.	280	279 50	278 80	- 0 43
265	Eastman Kodak	297	298 70	298 80	+ 0 61
7	East Rand	11 40	11 10	12 50	+ 9 65
23	Echo Bay	26 50	28 50	28 80	+ 8 68
172	Electrolux	160	....	....	....
139	Ericsson	160	158	160	....
315	Exxon Corp.	355	351 90	350 90	- 1 15
256	Ford Motor	282 20	278	278	- 1 49
28	Freegold	35	36 10	39 50	+ 12 8
10 50	Gencor	11 80	12 20	12 50	+ 5 93
455	Gén. Elect.	486 30	486	485 10	- 0 26
205	Gén. Motors	220	215	214 60	- 2 45
325	Gén. Belgique	358 10	358	361 10	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
38	Gd. Métropol.	36 20	36 10	35 90	- 0 83
39	Guinness	37 60	37 50	38	+ 1 33
20	Hanson PLC	21	21	21	
7	Harmony Gold	12 05	12 50	13 85	+ 14 9
390	Hewlett Packard	379	378 10	378	- 0 79
31	Hitachi	32 10	32	32	- 0 31
860	Hoechst	884	900	900	+ 1 81
93	I.C.I.	94	93 85	93 65	- 0 37
250	I.B.M.	307	303	304 30	- 0 88
405	I T T	417	418	416 80	- 0 05
149	Ito Yokado	163 90	165	165 10	+ 0 73
48	Matsushita	48 85	49 90	50 80	+ 3 99
270	Mc Donald's	282	279 80	280	- 0 71
225	Merck	216 20	219 70	218 10	+ 0 88
535	Minnesota M.	611	606	606	- 0 82
36	Mitsubishi	38 35	38 50	38 65	+ 0 78
325	Mobil corp.	370 60			
330	Morgan J.P.	354 20	357 40	357 40	+ 0 90
4020	Nestlé	4000	4300	4001	+ 0 03
126	Norsk Hydro	132	131	131 70	- 0 23
55	OFSA	75	77 25	83 20	+ 10 9
1240	Pétrofina	1222	1226	1244	+ 1 80
390	Philip Morris	417 80	411	411 30	- 1 51
71	Philips	70 40	72	72 05	+ 2 34
66	Placer Dome	76	76 60	77 50	+ 1 97
275	Procter Gamble	291 70			
182	Quilmès	173	173	173	..
13 50	Randfontein	15 85	16 30	16 95	+ 6 94
240	Rhone Poul Rorer	251 80	252	251 40	- 0 08
425	Royal Dutch	472 10	432	467 10	- 1 06
54	R T Z	53 55	53 25	53 10	- 0 84
14	Saat.& Saatch.	15 50	15 35	15 35	- 0 97
17	St Helena	22 30	22 90	24 40	+ 9 42
305	Schlumberger	340	334 90	334	- 1 76
43	Shell transp.	47 60	46 80	46 85	- 1 58
2030	Siemens	2128	2141	2170	+ 1 97
180	Sony	188	186	186	- 1 06
75	Sumitomo Bank	84	84 50	84 85	+ 1 01
148	T.D.K.	158 30	153	153	- 3 35
59	Telefonica	62 35	62 60	61 85	- 0 80
28	Toshiba	27 70	27 25	27 20	- 1 81
580	Unilever	591	588	588	- 0 51
260	Uni.Techn.	261	264 30	267	+ 2 30
170	Vaal Reefs	201 30	210 50	224 60	+ 11 5
940	Volkswagen	980	977	977	- 0 31
270	Volvo	277 50	289	300	+ 8 11
53	West. Deep	75	79 50	84 95	+ 13 2
445	Xerox Corp.	488 30	....	....	....
105	Yamanouchi	109 10	110	110	+ 0 82
4 95	Zambia Cop.	5 60	5 55	5 70	+ 1 79

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 70	5 71
10,80% 79/94	100 20	4 70
Emp.Etat 13,4% 83	102 59	1 67
10,26% mars 86	105 50	9 41
OAT 10% 5/2000	112 29	7 09
OAT 9,9% 12/1997	107 90	1 60
OAT 9,8% 1/1996	104 60	0 29
PTT 11,2% 85	108 30	2 12
CFF 10,25% nov 90	111 56	9 32
CNA 10 % 1979	100 90	8 77
CNB Bques 5000F	98 80	0 95
CNB Paribas 5000F	98 15	0 95
CNB Suez 5000F	....	0 95
CNI 1/82 5000F	98 75	0 95
CNT 9 % 86	101 90	6 85
CRH 10,90% déc.85	110 35	1 12
CHARB FCE 3% 100	160	....
CNCA	1068	....
Cerus	2286	....
Alcatel 6 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	764	....
Thoms. cv 9,2% 86	732	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1510	....
Arbel	400	406
Bains C.Monaco	877	897
B.Hypoth.Europ.	215 50	....
B.N.P. Intercont.	344	344
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	17 95	18 80
Cambodge	820	835
Carbone Lorraine	310	305
Cass Poclain	2 86	....
C.B.C.	238 60	237 50
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Centenaire Blanzy	298 80	300
Ceragen	19	....
Champex Ny	18 80	....
CIC (CIP)	179 10	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3346	....
Cpt Lyon Alemand	288	288
Concorde	616	611
Constr.Mét.Prov.	22	18 50
Crédit Gén.Ind.	92 50	87 70
Cr Universel (Cie)	310	....
Darblay	590	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	565	565
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	276	290
Ent.Mag. Paris	3830	3800
Eridania-Béghin CI	470	466
Fidei	375 10	376
Finalens	319	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	2012	2045
Foncière (Cie)	449	449
Foncina	330	334
France I.A.R.D.	386	395
France SA (La)	1671	1665
From.Paul-Renard	2050	....
Gaumont	396	404
Genefim	249	250
Gévelot	435	....
G.F.C.	336	336
Groupe Victoire	750	751
G.T.I (Transport)	239	....
Immobail	328 50	330
Immobanque	630	634
Im.Marseillaise	4300	4300
Invest.(Ste Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	929	920
Locafinancière	480	482
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2590	2550
Lucia	220	219 90
Machines Bull	24	24
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	300
Mors	38 90	39 10
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	320	320
Oréal (CI)	555	553
Origny-Desvroise	536	549
Palais Nouveauté	1061	1061
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	180	178
Paris France	202	215
Paris Orléans	180	181
Parthena Invest.	250	....
Piper Heidsieck	725	....
Porcher	255	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	394	....
Publicis	630	....
Rochefortaise	117	118
Rosario	134	134
Rougier	176	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	158	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	122	120
Salins du Midi	517	518
Savoisienne M.	140	....
Silic	586	589
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	50
Sofal	470	....
Soffo	175	182 10
Softaam (ex Sitam)	61	61
Sofragi	2350	2340
Soudure Autogène	675	675
Sovabail	280	....
Stami	725	....
Taittinger	2120	2118
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	228 20	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	400	380
Viniprix	1500	1500
Virax	108	....
Marco Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	500-	....
Akzo Nv Sico	428 50	....
Alcan Aluminium	108 60	....
American Brands	211	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	640	....
B.Reglements Int.	18250	18250
Can.Pacifique	70 20	72 50
Chrysler Corp.	206	....
C I R	3 06	....
Commerzbank	919	900
Dow Chemical	326 20	320 50
Fiat	16 40	15 60
GBL (Brux Lamb.)	480	487
Gevaert	896	....
Glaxo Holdings Ltd	53 10	53 90
Goodyear Tire	400	395
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. Inc.	164	....
Johannesburg	65 10	....
Koninklijke Pakhoed	73 15	....
Kubota	24 70	....
Noranda Mines	72	75
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc.	348	345 10
Ricoh	27	....
Robeco	306 40	304 30
Rodamco NV	142 20	142
Rolinco	300	298
Saipem	3 86	....
Sema Group	20 70	....
SKF Aktiebolaget	51 30	....
Tenneco Inc.	240	240
Toray Ind.	25 70	....
West Rand Cons.	4 80	4 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	56 30	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	581	582
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	280	....
Lecteurs du Monde	240	240
Nicolas	1050	....
Office Com. Pharma.	629	829
Particip. Pardier	184 20	....
Rorento N.V.	246 50	246 60
St-Gobain-Emballage	1695	1720
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1382	1385
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	299	300
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 596	....	5 3	5 8
Ecu	6 595	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 400	....	327	347
Belgique (100 F)	16 384	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	300 700	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 657	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 370	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 236	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 997	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 630	....	2 1	2 6
Suisse (100 f)	364 640	....	353	373
Suède (100 krs)	75 040	....	70	79
Norvège (100 k)	79 840	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 101	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 760	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 735	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 417	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 568	....	4 4	4 6

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	59200	58900
Or fin (en lingot)	59250	59150
Napoléon (20f)	336	338
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	339	340
Pièce Latine (20 f)	338	338
Souverain	435	436
Pièce 20 dollars	2130	2130
Pièce 10 dollars	1105	1105
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2195	2190
Pièce 10 florins	352	351

SICAV (sélection) 9/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acilion	208 88	203 29
Actimonétaire C.	30437 69	30437 69
Actimonétaire D.	30437 89	30437 89
Améri-gan	7876 13	7689 36
Amplitude	864 38	845 03
Antigone trésor	896151 00	896151
Associc	1087 37	1087 37
Atout Futur	441 24	430 48
Aurecic	1159 48	1125 71
Avenir Alizes	1777 55	1742 70
Axa Capital	185 11	179 72
Axa Court Terme	8519 04	8519 04
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	945 14	917 61
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	803 25	779 86
Axa Europe	127 88	124 14
Axa Investissements	110 95	107 72
Axa NPL	123 44	119 84
Axa Ob.Fr.Ex.rens	152 86	148 41
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	138 76	134 71
Axa Prem.Ex.Agepra	124 95	121 31
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152	147 57
Axa Valeurs PER	128 13	124 40
Cadence 1	1071 08	1050 08
Cadence 2	1076 62	1056 51
Cadence 3	1068 64	1047 69
Capimonétaire	6709 76	6703 06
Capioblig.	6865 40	6819 02
Capitacic	1429 25	1408 13
Cosmis	1419 68	1385 25
Comptavalor	3766 42	3750 79
Credinter	462 26	448 80
Crédit Mutuel Capital	1385 72	1338 94
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	712 33	712 33
Cred.Mut.Ep.Index	98 73	96 09
Cred.Mut.Ep.J.	74349 60	74349 60
Cred.Mut.Ep.long.T.	203 40	197 96
Créd.Mut.Ep.Monde	1229 18	1196 28
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 50	1087 59
Dieze	1404 25	1370
Drouot France	879 62	854
Drouot Sécurité	243 78	236 68
Ecocic	1102 15	1070 05
Ecupar	129 01	125 26
Ecur. Capitalisation	2772 26	2744 81
Ecur. Expansion	513872 31	513102 66
Ecur. Géovaleurs	2388 14	2316 84
Ecur Investissement	156 50	151 94
Ecur. Monepremière	71872 18	71872 18
Ecur. Monétaire	42100 55	42100 55
Ecur. Trésorerie	2594 12	2594 12
Ecur. Trimestriel	2088 29	2065 63
Elancic	114 82	111 48
Energie	280 44	267 72
Eparcic	3859 54	3859 54
Eparcourt-Sicav	4605 52	4594 03
Epargne Associat.	27030 07	26722 31
Epargne Capital	11858 65	11543 22
Epargne Croissance	1771	1723 60
Epargne Obligat.	212 05	206 37
Epargne-Unie	1368 52	1326 39
Epargne Valeur	458 34	446 07
Eufi Cash capi.	8421 10	8421 10•
Eufinvest capi.	628 88	610 56•
Eurco Solidarité	1110	1099 01
Eurocic Leaders	1035 65	1005 49
Eurodyn	1180 28	1151 49
Euro Gan	6259 44	6018 69
Fonsicav	15461 28	15461 28

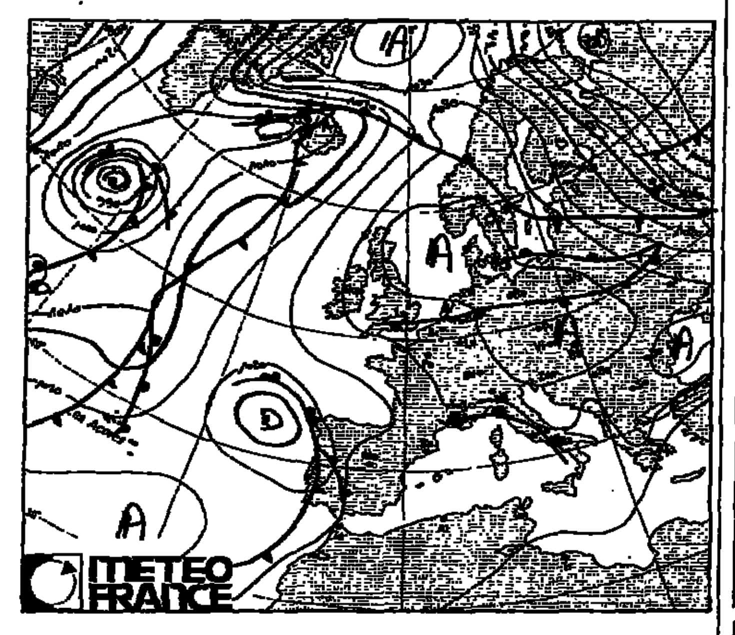
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	10501 67	10097 76
France Garantie	281 11	280 55•
France Obligations	507 89	502 86
Francic	484 91	451 37
Francic Pierre	104 27	101 23
Francic-Regions	1118 50	1085 92
Fructi-Associations	37 58	37 58
Fructi-Capi	45 70	45 02
Fructidor	245 09	241 47
Fructifrance action C.	948 68	925 54
Fructifrance action D.	927 51	904 89
GAN Rendement	5358 16	5278 98
Gestilion	15962 58	15883 14
Gest.Associations	177 30	173 40
Horizon	1306 82	1268 76
HLM Monétaire	14923 68	14923 68
Indicia	1063 32	1042 31•
Indust.Fse.Court.T	1577 13	1577 13
Interoper	110043 98	106838 82
Immobilig.	15364 39	15063 13
Intersélection Fce	511 36	501 33
Japacic	152 28	147 84
Jeunepargne	304 31	299 81
Latitude	2404 19	2400 59
Lion Association	11101 08	11101 08
Lion Institution	32206 82	32126 50
Lionplus	1067 62	1048 69
Lion Trésor	2306 39	2283 55
Lion 20 000	27986 59	27996 59
Livret Bourse Inv.	581 39	564 46
Livret Portefeuil	733 80	712 43
Méditerranée	175 46	170 35
Mensuel CIC	10223 52	10122 30
Monedan	73010 88	73010 88
Mone.J	38733 51	38733 51•
Monévalor	43882 61	43882 61
Mutualité dépôts	14431 60	14402 79
Natio Court Terme	101719 00	101415
Natio Court Terme2	305112 00	305112
Natio-Epargne	19023 24	18834 89
Natio-Ep. Ret.	127 87	124 45
Natio Epargn.Trésor	8353 88	8337 21
Natio-Fran.Index	1031 39	1003 79
Natio-Imm	1106 18	1076 57
Natio-Inter	1586 04	1543 58
Natio-Monétaire	26979 16	26979 16
Natio-Opportunités	1044 46	1016 51
Natio-Patrimoine	1339 79	1303 93
Natio-Perspectives	1075 28	1046 50
Natio-Placements	63259 30	63259 30
Natio-Revenu	1089 30	1058 71
Natio Sécurité	11840 52	11840 52
Natio-Valeurs	896 11	872 13
Nippon-Gan	4896 28	4804 12
Nord Sud Dévelop.	1704 06	1700 66
Obli-Associations	185 97	184 33
Oblicic-Mondial	2782 61	2741 48
Oblicic-Régions	1080 13	1074 02
Obliétor	3085 56	3010 30
Oblig. ass coté	189	186 21
Oblifion	1504 60	1489 70
Oblisécurité Sicav	13833 91	13833 91
Oracion	1100 70	1073 85
Paribas Capitalisation	1636 42	1612 24
Paribas Opportunités	129 34	124 07
Paribas Patrimoine	594 06	569 84
Patrimoine Retraite	238 74	234 06
Parvalor	589 56	578

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement A	1492 59	1463 32
Placement J	7730 12	7714 69
Placement M	71839 40	71698 01
Placement Nord	930 79	912 54
Pléiade	143 21	139 04
Poste Croissance	23252 79	23229 56
Poste Gestion	70494 11	70494 11
Première Oblig.	11291 69	11280 41
Prévoy. Ecureuil	119 85	118 66
Priv Associations	31475 74	31475 74
Proficius	1007 14	982 58
Quartz	138 33	134 96
Rentacic	162 91	160 50
Revenus Trimestr.	5466 49	5412 37
Revenu-Vert	1170 79	1142 23
St Honoré Vie & Santé	994 89	949 78
St Honoré Bons du Tr.	11977 92	11918 33
St Honoré Invest.	795 27	759 21
St Honoré Pacifique	624 69	596 27
St Honoré Réel	16030 03	15966 17
Sécuricic	1857 13	1857 13
Sécuri-Gan	12590 82	12343 94
Sécuritaux	1484 84	1484 84
Sicasdon	735 77	724 80
Sicav Associations	1969 31	1969 31
SFI-CAP Assur	690 81	670 69
S.G. Fr. oppor. C et D	1193 02	1169 63
Sicav 5.000	450 65	438 59
S.I. Est.	1349 16	1309 86
Slivafrance	699 57	680 85
Slivam	409 34	398 38
Slivarente	225 50	221 08
Slivinter	449 89	437 85
S.N.I.	1112 17	1079 78
Sogenfrance Capitalisat.	1182 42	1159 24
Sogenfrance Distribut.	1142 27	1119 87
Sogépargne	315 41	309 23
Sogeinter	1335 05	1308 87
Soleil Investissements	612 14	588 60
Solstice	2225 03	2219 48
State Street Act. Eur.	9415 01	9095 63•
State Street Act. Fce	10585 75	10277 43
St. Str. Act.Japon	10656 02	10295 67
State Street Emer. Mkt	12573 06	11968 59•
St.Street OAT Plus	11237 23	11016 89
Stratégie Actions	873 13	839 55
Stratégie Rendement	1498 45	1451 28
Technocic	997 32	968 27
Techno-Gan	5833 46	5809 10
Thesora	712 69	705 83
Trésor Plus	1391 92	1378 14•
Trésor Trimestriel	1038 29	1028 01•
Trésoricic	139347 36	139347 36
Trilion	5287 19	5219 34
Uni-Associations	120 22	120 22•
Uni-Foncier	1228 91	1198 84
Unifrance	591 69	577 26
Uni Régions	1191 10	1162 05
Univar	250 37	250 37•
Univers Actions	1306 43	1274 57
Univers Obligations	1887 01	1850 74
Valorg	2186 83	2184 65
Valreal	57030 02	57001 52
Winterthur St-Honoré	225 03	214 83

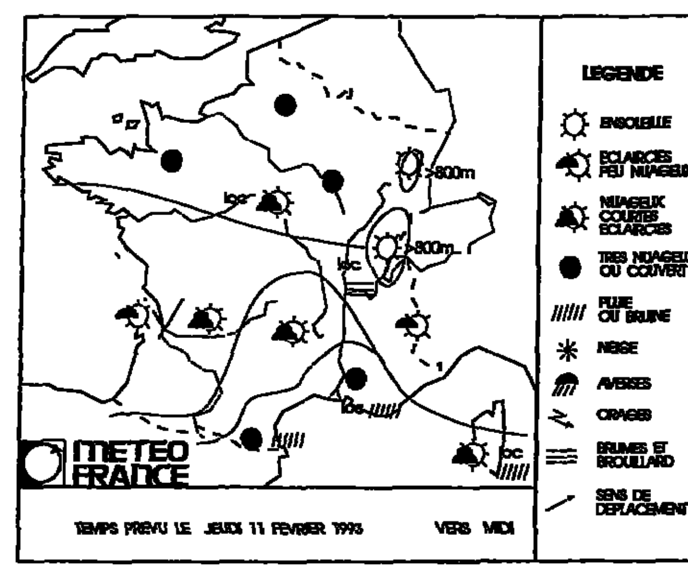
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER 1993



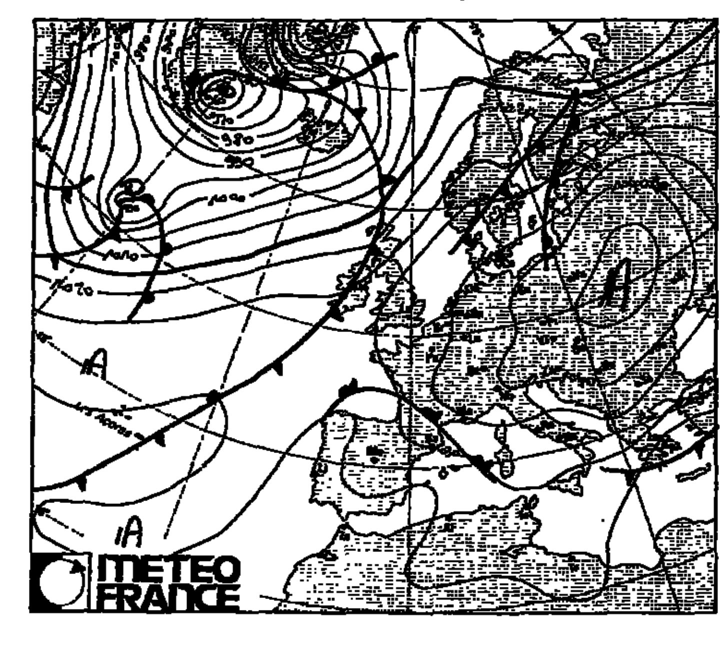
Jeudi : grisaille au Nord. Couvert près de la Méditerranée et sur le Massif Central. – De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, à l'Alsace, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, le ciel sera gris tout au long de la journée. Les massifs seront dégagés au-dessus de 600 mètres.

Du Languedoc-Roussillon à la Provence et au Massif Central, le ciel sera couvert avec des pluies intermittentes. La limite pluie-neige se situera vers 1 600 mètres.

Sur le reste du pays, après la dissipation des brumes matinales, nuages et éclaircies alterneront.

Les températures matinales seront de l'ordre de 0 à 3 degrés sur la moitié Nord, 4 à 6 degrés au Sud, localement 8 à 10 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre atteindra 3 à 5 degrés sur la moitié Nord, 8 à 10 degrés sur le Centre, 10 à 15 degrés sur la moitié Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-2-1993 à 6 heures TUC et le 10-2-1993 à 6 heures TUC — le 10-2-93

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	9	N
BIARRITZ	15	5	D
BORDEAUX	12	4	B
BOURGES	8	0	B
BREST	9	3	N
CAEN	4	2	B
CHERBOURG	4	3	B
CLERMONT-FER.	12	2	D
DIJON	4	2	C
GRENOBLE	6	1	N
LILLE	4	2	C
LIMOGES	13	4	D
LYON	3	0	B
MARSEILLE	14	9	C
NANCY	2	1	C
NANTES	6	2	C
NICE	16	9	N
PARIS-MONTS.	4	2	C
PAU	14	2	D
PERPIGNAN	16	7	P
POINTE-A-PITRE	30	20	D
RENNES	4	3	B
ST-ETIENNE	9	2	N
STRASBOURG	4	1	C
TOULOUSE	15	8	C
TOURS	5	2	B

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	18	2	D
AMSTERDAM	5	3	C
ATHÈNES	10	5	D
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	13	3	D
BELGRADE	7	–6	B
BERLIN	4	1	P
BRUXELLES	4	1	C
COPENHAGUE	4	1	B
DAKAR	24	18	N
GENÈVE	3	2	C
HONGKONG	23	16	N
ISTANBUL	5	2	C
JÉRUSALEM	3	0	C
LE CAIRE	13	9	C
LISBONNE	16	10	N
LONDRES	7	3	C
LOS ANGELES	17	13	N
LUXEMBOURG	1	–1	C
MADRID	14	2	P
MARRAKECH	22	7	D
MEXICO	21	7	D
MILAN	6	–2	B
MONTRÉAL	–12	–24	C
MOSCOU	4	–5	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	14	D
NEW-YORK	2	–7	N
OSLO	–	–	–
PALMA	15	1	B
PÉKIN	7	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	5	N
SÉVILLE	19	11	P
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	7	–3	C
SYDNEY	29	21	N
TOKYO	9	3	D
TUNIS	15	7	D
VARSOVIE	2	0	P
VENISE	5	0	B
VIENNE	4	–3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Sur les ailes de minuit

GUILLAUME DURAND était visiblement résolu à comprendre quelque chose, mais on ne comprenait pas très bien quoi. Il se battait pourtant. S'il avait invité autour de lui les plus belles filles du monde, ce n'était évidemment pas pour leurs télégéniques décolletés, mais pour *«avancer»*, dans la compréhension d'un authentique *«phénomène de société»*.

L'on finit par deviner qu'il se demandait pourquoi tant de pages de journaux et d'émissions de télévision étaient consacrées à ces «top models» qui, en réponse, le fixaient de leurs adorables yeux perplexes. On avait envie de lui suggérer de se poser la question à lui-même, qui les avait invitées, et qui avait construit autour d'elles cette émission sur la mode – plutôt qu'autour du rachat controversé de Saint Laurent, par exemple, – et non à Kristel, Yasmeen ou Claudia. *«Parce qu'elles apportent quelque chose»*, explique enfin Karl Lagerfeld (de chez Chanel), abrégeant le supplice des belles. L'animateur voyait poindre la récompense de ses efforts. *«Quelque chose, mais quoi?»*, souffla-t-il. *«Un je ne sais quoi»*, précisa le couturier. On n'en saurait pas davantage.

On se rabattit donc sur Kristel, *«le visage du moment»*. Le visage du moment fut sollicité d'expliquer pourquoi il était aujourd'hui le visage du moment, et pas cinq ans plus tôt. *«C'est une question de temps, de moment»*, répondit le visage du moment avec un remarquable sens du moment. Durand voulait décidément en savoir plus. *«J'ai perdu du poids, précisa le visage du moment. Je me suis coupé les cheveux et épilé les sourcils.»* Comme il importait «d'avancer», Jean-Paul Goude, l'homme du défilé du Bicentenaire, raconta à son tour comment il avait *«dramatisé la morphologie»* d'une ancienne petite amie (c'est-à-dire, coupé les cheveux). Un couturier ayant révélé que *«l'être passe avant le paraître»*, un autre réplique sans hésiter que, *«aujourd'hui, les gens ont envie d'être eux-mêmes»*. Le temps manquait malheureusement pour organiser un débat. Car le temps se fait toujours un plaisir de manquer à ses devoirs. Le temps est friand de visages lisses, de peaux de lait, et des sourires sans méfiance des adolescentes de papier glacé.

Le temps les attend, dans un coin du studio, en faisant son modeste. A écouter pépier ces grâces fugitives, on entendait presque ronronner au-dessus d'elles la grande horloge implacable. Et à mesure que la nuit s'avançait, on guettait les douze coups de minuit, qui, dans ce conte comme dans les autres, emporteraient sur leurs ailes les plus belles filles du monde.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 février

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Hommage à Charlie Chaplin.
22.45 Magazine : A la Une. Présenté par Catherine Nayl et Benoît Duquesne. Monsieur Tati ; Confessions d'un curé corse ; Cadre supérieur, dynamique, expériences au chômage ; Myriam, les hauts et les bas.
23.55 Sport : Football. Championnat de France.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : Monsieur Ripois. De Luc Béraud.
22.35 Première ligne. L'Amour à tous les étages, documentaire de Jean-Louis Saporito.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Sport : Basket-ball. Pau-Real de Madrid.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Sarajevo, les derniers journalistes ne veulent pas se taire. Invités : Zlatko Dizdarevic, rédacteur en chef de *Oslobodenje* ; Mirsada Sakic-Hatibovic, journaliste ; Léon Davico, journaliste ; Robert Menard, fondateur et directeur de Reporters sans frontières ; Jasmin, Bosniaque, Musulman, réfugié du camp de la région Prijedor (Bosnie-Herzégovine), en France depuis novembre 1992 ; Jean-François Deniau, de l'Académie française, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée ; le professeur Pedrag Matvejevitch, intellectuel croate.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Dustin Hoffman.
21.00 Cinéma : Extremities. ■ Film américain de Robert M. Young (1986).
22.25 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 25e journée du championnat de France de D 1.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Horror Kid. ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983).
0.30 Cinéma : Le Pas suspendu de la cigogne. ■■■ Film franco-gréco-italo-suisse de Theo Angelopoulos (1991) (v.o.).

ARTE

20.40 Documentaire : L'Orchestre fédéral de la jeunesse. De Joachim Dennhardt.
21.40 Musique : Amériques. D'Edgar Varèse.
22.05 Documentaire : Luciano Berio. D'Olivier Mille.
23.00 Documentaire : Sango nini ? Quoi de neuf ? D'Anne Deligne et Daniel de Valck.
23.55 Magazine : Mégamix (rediff.).

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.45 Téléfilm : Deux filles de choc. D'Helmut Christian Gorlitz.
22.35 Téléfilm : La Cinquième Victime. D'Ivan Naguy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'alexandrin en scène, ou l'acteur aux prises avec le théâtre en vers.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Ecritures, par Anne-Marie La Fère.
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 décembre 1992 à Béziers) : Sonate pour violoncelle et piano, de Honegger ; Sonate pour violon et violoncelle, de Ravel ; Fantasia Betica pour piano, de de Falla ; Trio pour violon, violoncelle et piano, de Fauré, par Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorow, violon, Philippe Muller, violoncelle.
22.00 Concert (donné le 3 avril 1991 à Utrecht) : Chute en automne de Xu ; Yi de Qu ; Poème lyrique 2, de Chen ; Phonisme, de He ; She huo, de Guo, par le Nouvel Ensemble.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ré majeur, de Franck ; Largo pour violon, clarinette et piano, de Ives ; Histoires naturelles, de Ravel.
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 11 février

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Feuilleton : Santa Barbara (et à 0.40).
16.35 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Philippine Leroy-Beaulieu.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Navarro. Les Enfants de nulle part, de Patrick Jamain.
22.25 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Akim Tafer (France)-Dimitrij Elisaev (Ukraine), en direct de Romorantin.
23.25 Série : Mike Hammer.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Bal viennois.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.55 Jeu : Score à battre. Animé par William Leymergie.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Débat : Audition publique. Présenté par Paul Amar, Arlette Chabot et Albert du Roy, en direct et en public. Thème : l'économie et l'emploi. Invités : Edmond Alphandéry (UDC), Martine Aubry (PS), Elisabeth Guigou (PS), Philippe Herzog (PC), Alain Juppé (RPR), Brice Lalonde (Génération Ecologie), Carl Lang (FN), Gérard Longuet (UDF), Dominique Strauss-Kahn (PS).
22.20 Cinéma : Escort Girl. ■ Film britannique de Bob Swaim (1986).
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Le Paradis*, d'Hervé Guibert.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Dernière Séance.
20.55 1er film : La Femme en ciment. □ Film américain de Gordon Douglas (1968).
22.30 Dessins animés : Tex Avery. The Early Bird Dood it et Dumb Hounded (v.o.).
22.55 Journal et Météo.
23.20 2e film : Un crime dans la tête. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1962) (v.o.).
1.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire Les Surprises du sexe. 1. On ne pense qu'à ça.
16.05 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi. Les aurores polaires.
16.15 Cinéma : A la vitesse d'un cheval au galop. ■ Film français de Fabien Onteniente (1991).
17.35 Documentaire : Les Allumés... Les passagers des glaces, de Guy Meauxsoone.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Les Innocents.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Louis Malle.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Le Souffle du futur. □ Film britannique de Steven Lisberger (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Comme un oiseau sur la branche. ■ Film américain de John Badham (1990) (v.o.).
0.05 Cinéma : Oostende. ■ Film français d'Eric Woreth (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : La Bête humaine. ■■■ Film français de Jean Renoir (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Eugen Drewermann/Julian Benedikt.
19.30 Documentaire : Hugues de Montalembert. De Georg Stephan Troller.
20.00 Documentaire : Les Métiers du bois. De Jacqueline Veuve. *Portrait d'un boisselier dans un hameau.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Sarajevo, pourquoi ? Proposée par l'ARD/BR.
20.41 Cinéma : Le Ciel sous les pierres. ■ Film allemand de Peter Patzak (1990) (v.o.)
22.10 Documentaire : La Malédiction de Sarajevo. De Jürgen Jenicke et Thomas Hausner.
23.10 Reportage : Les Enfants de la guerre. De Peter M. Dudzik, Friedhelm Brebeck et Thomas Moravski.
23.50 Reportage : Images de la guerre. Par l'équipe de reporters du Bayerischer Rundfunk (40 min).

M 6

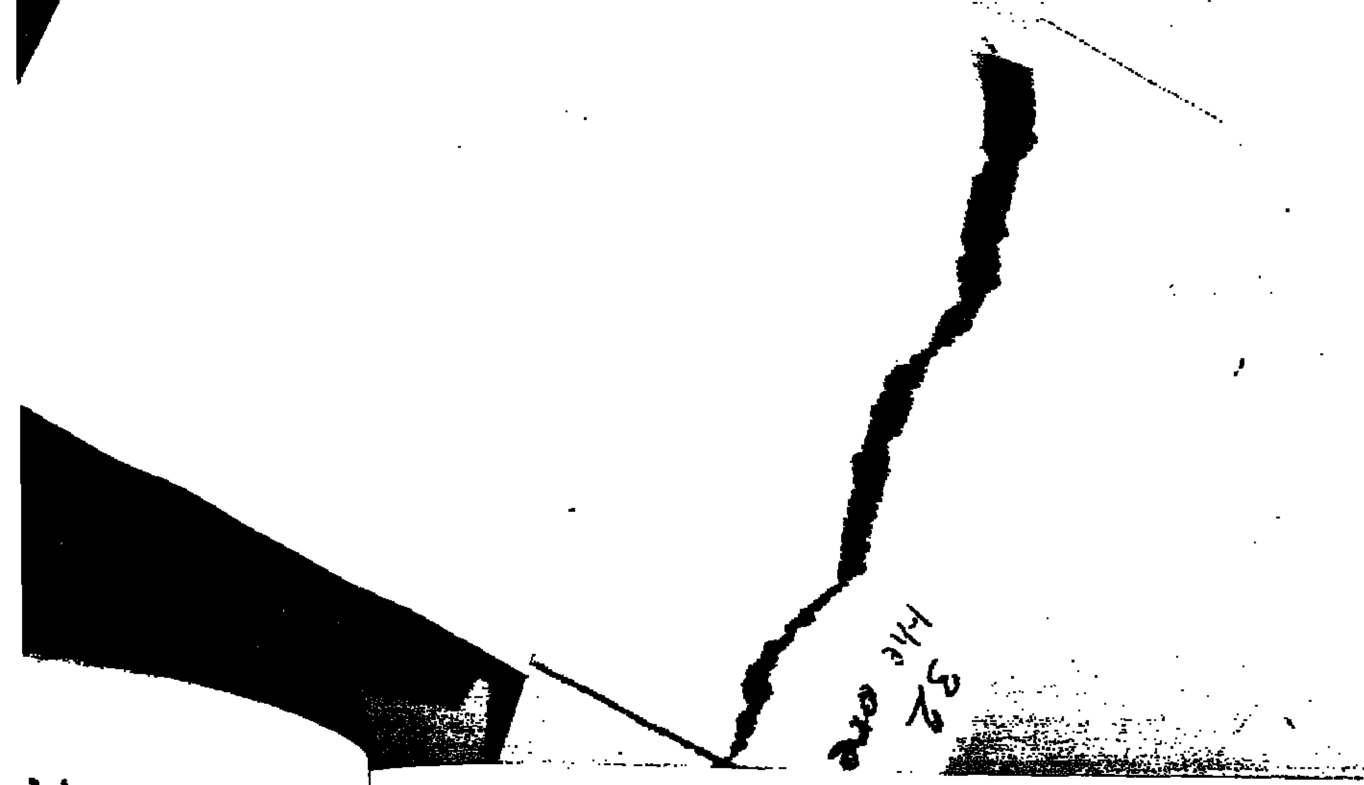
14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Equalizer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Aldo et Junior. □ Film français de Patrick Schulmann (1984).
22.40 Téléfilm : Le Calice de jade. De Fahrad Mann.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Concert : La Mano Negra. La tournée du groupe dans les clubs de Pigalle, en 1990.

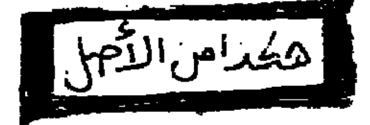
FRANCE-CULTURE

20.30 Le Théâtre maghrébin. 6. Le théâtre marocain.
21.30 Profils perdus. Pierre Dunoyer de Segonzac (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Philippe Sollers (le Secret).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : La Grande Pâque russe, ouverture op. 36, de Rimski-Korsakov ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en fa dièse mineur op. 1, de Rachmaninov ; Symphonie no 2 en ut mineur op. 17, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Yuri Temirkanov ; Mikhail Rudy, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 3 en si bémol majeur op. 67, de Brahms ; Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur op. 99, de Schubert.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.





Alors que la guerre civile s'intensifie dans le nord du pays

La France annonce l'envoi de cent cinquante soldats supplémentaires au Rwanda

La France a annoncé, mardi 9 février, l'envoi d'environ cent cinquante soldats supplémentaires au Rwanda, où les combats entre forces régulières et rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) connaissent, depuis quelques jours, un regain de violence. Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, *«la présence des forces françaises n'a d'autre objectif que d'assurer la sécurité de nos ressortissants»*. Ces derniers sont au nombre de quatre cents environ – pour quelque trois cents militaires français, désormais présents au Rwanda.

Une première compagnie de militaires français, forte d'environ cent cinquante hommes, avait été envoyée à Kigali, il y a un peu plus de deux ans, après le début des offensives du FPR. Le Quai d'Orsay a précisé que l'envoi de ces nouvelles troupes françaises (il s'agit d'une compagnie du 21e régiment d'infanterie de marine, basée à Bouar, en Centrafrique) avait été décidé, en accord avec le président Juvénal Habyarimana et le premier ministre, M. Dismas Nsengiyaremye.

Toujours selon le Quai d'Orsay, les maquisards du FPR ont lancé lundi une offensive quasi générale contre la ville de Ruhengeri, dans le nord-ouest du pays. Ruhengeri n'est qu'à une soixantaine de kilomètres de Kigali. De source informée, dans la capitale rwandaise, on indique que les combats entre le FPR et les forces gouvernementales se sont poursuivis durant toute la nuit de lundi à mardi, dans Ruhengeri et ses environs. Aucun bilan de ces combats n'a été publié.

Le FPR, qui recrute essentiellement parmi la communauté minoritaire des Tutsis, a également lancé des attaques contre les localités de Tumba, de Ngarama, de Muvumba, de Nyabishambi et de Karambi, situées dans la préfecture de Byumba (nord-est du pays).

Le gouvernement, informé des récentes tueries perpétrées contre les Tutsis (*le Monde* du 10 février), a décidé, mardi, de suspendre provisoirement de leurs fonctions plusieurs maires et hauts fonctionnaires. Parmi ceux-ci, figurent le préfet de Gisenyi, M. Joseph Habiyambere, le sous-préfet de Gisenyi, M. Raphael Bikumbi, et le sous-préfet de Ngororero, M. Ildephonse Rukabukira. Ont été également été suspendus de leurs fonctions, M. Christophe Ndangali, directeur de cabinet au ministère de l'enseignement supérieur, et M. Léon Mugesera, directeur de cabinet au ministère de la famille et de la condition féminine. – *(Reuter.)*

L'escale du pape à Khartoum

Jean-Paul II réclame au régime islamiste soudanais la liberté religieuse, «la justice et la paix»

Après avoir quitté l'Ouganda, Jean-Paul II est arrivé, mercredi matin 10 février, à Khartoum pour y effectuer la plus courte et la plus délicate des escales. Venu réconforter une minorité chrétienne soumise aux pressions d'un des régimes – islamiste – les plus isolés du monde, le pape s'est efforcé aussi de parler de paix et de droits de l'homme dans un pays déchiré par une guerre civile aux connotations aussi ethniques et religieuses que régionales.

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Neuf heures pour convaincre, neuf heures pour faire passer un message sans voir sa visite *«récupérée»* par un régime mis pratiquement au ban des nations et assoiffé de reconnaissance internationale. C'est le défi qui attendait Jean-Paul II, mercredi, lors de cette escale soudanaise avant le retour à Rome dans la soirée.

Accueilli à l'aéroport par le général Omar Hassan Ahmed Al Bachir, chef du Conseil de la révolution pour le salut national, porté au pouvoir par un coup d'Etat militaire en juin 1989, le pape a, aussitôt, fait cette mise au point : *«En tant que successeur de l'apôtre Pierre, j'ai le devoir impératif d'encourager et de renforcer la foi de mes frères et sœurs en religion, où qu'ils soient, et spécialement quand la foi demande du courage et de la fidélité. Quand les gens sont faibles, pauvres et sans défense, je dois élever la voix pour eux; quand ils sont sans toit et qu'ils souffrent de la sécheresse, de la famine et de la guerre, je dois lancer en leur nom un appel à ceux qui peuvent faire avancer la cause de la justice et de la paix.»*

Le but de ce voyage est avant tout pastoral. Et si la trop grande insécurité qui règne à Juba et dans le sud, où se trouve près de la moitié des communautés chrétiennes (13,8 % de la population totale pour 59,5 % de musulmans et 16,7 % d'animistes) interdit à Jean-Paul II de s'y rendre, c'est pour elles qu'il est venu. Dans la longue liste des exactions dont Amnesty International tient le compte, entre deux déportations de masse des ethnies du sud et la routine des tortures et des exécutions pratiquées à l'encontre des opposants, dans ce qu'un euphémisme soudanais a baptisé les *«maisons des esprits»*, les exactions à l'encontre des animistes et des chrétiens tiennent une bonne place.

Acquis, semble-t-il, aux idées de l'islam le plus intégriste, le gouvernement impose la Charia, la loi islamique, à tous les ressortissants. Ce qui avait déjà conduit le pape, en janvier 1991, lors de la remise des lettres de créance de l'ambassadeur soudanais auprès du Saint-Siège, à lui demander avec fermeté *«de contribuer à trouver une solution qui prenne en compte les diverses réalités sociales, culturelles et religieuses du peuple soudanais. La communauté catholique ne demande rien pour elle,* avait-il ajouté, *si ce n'est la liberté d'accomplir sa mission religieuse et humanitaire.»*

Paroles sans aucun effet : en octobre, à la suite de la fermeture de plusieurs paroisses et associations catholiques et de l'expulsion de missionnaires, le nonce apostolique, Mgr Ender, écrivait une lettre ouverte aux autorités, bientôt suivie en novembre d'une lettre pastorale des évêques soudanais dénonçant les abus contre la liberté religieuse.

Loin de calmer le jeu, ce dernier texte qui, estimait le régime, allait *«à l'encontre de la sécurité nationale»*, était saisi en janvier 1992. Parallèlement, en juin, après une énième tentative ratée de négociation à Nairobi, entre l'armée et les guérilleros du SPLA (Armée de libération populaire du Soudan), l'offensive reprenait au sud, bientôt doublée par de nouvelles dissensions meurtrières au sein de la guérilla menée depuis de longues années par le colonel John Garang. Résultat : de nouvelles pertes civiles et de nouveaux mouvements de population, prise entre ces trois feux, aggravant d'autant le problème des réfugiés. Le bilan devenait accablant.

Dans les bidonvilles de Khartoum, s'entassait un million de personnes déplacées; au sud, Juba encerclé, alimenté par l'aide internationale, vivait un huis clos insupportable. Dès lors, Rome durcissait le ton, et, en octobre, le service de presse du Saint-Siège élevait «une vive protestation» contre les violations flagrantes des droits de l'homme, tandis que, lors de la visite des évêques soudanais à Rome, Jean-Paul II dénonçait *«le danger de vouloir fonder l'unité d'un pays sur une seule religion»*. Un thème que, à la veille de son arrivée à Khartoum, le pape avait repris avec force devant le corps diplomatique à Kampala.

Des risques acceptés

Alors, pourquoi cette visite maintenant? Justement, laissait-on entendre au Vatican, en raison de l'urgence de la situation et pour, au moyen d'une visite du pape, rompre le silence sur un drame dont on parle trop peu. L'occasion, le 17 mai dernier de la béatification de sœur Bakhita à Rome, Place Saint-Pierre, avait été aussi un premier encouragement aux églises du Soudan, mais ce n'est pas le seul message de soutien que Jean-Paul II entend laisser derrière lui. A un mois seulement de la journée de prière consacrée à la paix en Bosnie qui s'est tenue à Assise (Italie), et à laquelle a participé une forte délégation musulmane, le pape, fidèle à l'esprit de Vatican II, entendait poursuivre dans cette difficile étape soudanaise le dialogue amorcé avec les musulmans, expliquant à ses interlocuteurs que *«dialogue»* n'est pas synonyme de soumission. Le pape, rendant visite en fin de matinée au chef de l'Etat, a insisté aussi sur cette *«main tendue»* que représente sa visite et sur le message de *«réconciliation et d'espoir qui est au cœur du catholicisme»*.

Mais une réconciliation pas à n'importe quel prix. Evoquant le conflit qui a touché le pays et prenant à témoin *«l'intelligence et la bonne volonté des hommes qui font que la paix est toujours possible»*, Jean-Paul II a surtout fait valoir que *«la paix sans justice et sans respect des droits de l'homme ne peut exister»*. *«La race humaine est unique et vient de Dieu»*, devait-il également déclarer avec beaucoup de fermeté, et, à ce titre, *«aucun groupe ne devrait se considérer supérieur à un autre»*. Enfin, le pape ne pouvait ignorer le drame des réfugiés et des minorités, d'où cette véritable mise en garde : *«Tout Etat*, a-t-il affirmé, *a le devoir absolu de respecter et de défendre les différences qui existent entre ses citoyens. La paix et la sécurité d'un pays ne peuvent être garanties que lorsque les droits de ceux qui sont sous sa responsabilité son garantis eux aussi.»*

Délibérement voulue par le Vatican – non sans mûre réflexion, – l'escale soudanaise est-elle un piège ou une première ouverture envers cet Etat, le plus grand d'Afrique, véritable poudrière abandonnée au flanc du continent? Dans la logique du possible *«renouveau»* de l'Afrique, tel qu'il l'a expliqué en Ouganda, le pape se devait de tenter l'expérience. D'autant qu'il semble que, dernièrement, le régime ait donné quelques timides signaux d'assouplissement. Ainsi, à Noël, les chrétiens ont-ils pu aller à la messe de minuit, et certains ont même vu la retransmission de celle qu'a célébrée le pape depuis Rome. *«Khartoum, un choix risqué? Je le sais,* avait simplement répondu le pape aux journalistes qui lui avaient posé la question dans l'avion. *Mais il est des risques qui méritent d'être acceptés.»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Un civil israélien assassiné à Gaza.** – Un commerçant israélien, originaire de la région de Tel-Aviv, a été tué, mardi 9 février, dans le territoire de Gaza, par des Palestiniens qui, à bord d'une voiture, ont ouvert le feu sur lui. Il s'agit du premier attentat contre un civil israélien depuis plusieurs mois dans cette région. *(AFP.)*

Interdisant la consommation

Des toxines paralysantes contaminent huîtres et moules en Vendée, en Charente-Maritime et en Gironde

Devant le danger que représentent les coquillages contaminés des côtes du sud de la Vendée, de Charente-Maritime et de Gironde, des arrêtés interdisant le transport et la commercialisation de ces mollusques ont été pris et sont en vigueur depuis le 5 février. Un camion qui transportait néanmoins une tonne de naissain de moules en provenance de Charente-Maritime et destinée à être déchargée dans un parc des Côtes-d'Armor, a été intercepté mardi 9 février par les gendarmes à Matignon (Côtes-d'Armor). Ces derniers ont verbalisé, donné l'ordre au chauffeur de ramener son chargement à l'expéditeur et alerté les services des affaires maritimes. Ce transport frauduleux et dangereux n'est pas le premier. Le dispositif de surveillance mis en place par la gendarmerie sur tout le littoral breton a permis d'intercepter, samedi 6 février et lundi 8, deux camions qui avaient déjà déchargé du naissain d'huîtres de Charente-Maritime dans des parcs de la région de Carnac (Morbihan). Les palettes portant le naissain interdit ont été repêchées.

Depuis le 5 février, l'exploitation et donc la commercialisation de tous les coquillages vivant sur les côtes de la Vendée au sud de la pointe du Groin et sur l'ensemble du littoral de la Charente-Maritime (donc les huîtres de Marennes-Oléron) sont strictement interdites. De même sont interdites la vente et la consommation des moules des côtes de la Gironde (1). Les services de surveillance des produits de la mer de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ont, en effet, mis en évidence la présence dans la chair des coquillages de doses inquiétantes de toxines paralysantes. Ces toxines font penser à celles qui sont produites par certaines microalgues du groupe des *Alexandrium* (autrefois appelées *Gonyaulax*). Des injections d'extraits de la chair de ces moules ou de ces huîtres ont tué ou rendu malades des souris de laboratoire.

L'eau de mer contient normalement des milliers d'espèces de microalgues qui constituent le phytoplancton et sont, en très grande majorité, totalement inoffensives. Mais quelques dizaines d'espèces de microalgues «fabriquent» des toxines dangereuses pour l'homme alors que les coquillages ou crustacés qui en sont porteurs ne manifestent aucun symptôme pathologique.

Une microalgue non repérée

Ces microalgues toxiques appartiennent à deux groupes : celui des *Dinophysis*, dont les toxines sont diarrhéiques et non mortelles, et celui des *Alexandrium*, dont les toxines sont paralysantes et peuvent être mortelles (200 cas mortels sur 900 recensés dans le monde entre 1689 et 1962). L'une et l'autre toxines résistent à la cuisson, même prolongée. Or les très grandes marées actuelles attirent de très nombreux cueilleurs qui pourraient se croire à l'abri de toute intoxication en faisant cuire longuement tous les animaux marins qu'ils ont ramassés.

La limite de la dose de toxines paralysantes admise par la plupart des pays est de 80 microgrammes (millionièmes de gramme) par 100 grammes de chair de coquillages ou crustacés. Or le mode de vie de ces animaux marins fait que les toxines s'accumulent dans leur chair : on a parfois mesuré 1 milligramme de toxines dans 100 grammes de chair...

Pour le moment, on ne sait pas quelle microalgue est à l'origine des toxines repérées : on ne l'a pas trouvée dans les eaux analysées. Cela peut paraître surprenant, sauf pour les spécialistes qui, tel Robert Poggi, chef du service de la qualité du milieu de l'IFREMER, expliquent que des microalgues «fabriquant» ces toxines ont sûrement été présentes sur les littoraux dont les coquillages sont interdits à la consommation, puis ont disparu, mais en laissant derrière elles des coquillages «imprégnés» de leurs toxines, sans que l'on sache combien de temps il faut aux coquillages pour éliminer les toxines accumulées.

Les *Dinophysis* sont connues depuis longtemps sur les côtes françaises. En revanche, les *Alexandrium*, repérées sur les littoraux atlantique et pacifique des Etats-Unis, ainsi que dans les eaux japonaises et sur certaines côtes européennes (2), ne sont apparues qu'en 1989, en tout petit nombre, dans les eaux littorales du nord de la Bretagne (en particulier dans la baie de Morlaix, dans l'Aber Wrac'h et l'Aber Benoît).

A la fin du mois de novembre 1992, les services de surveillance de l'IFREMER ont observé des quantités tout à fait anormales de *Dinophysis* (plusieurs centaines de ces microalgues par décilitre d'eau de mer) dans les régions actuellement contaminées. L'IFREMER a donc accru sa surveillance. Des tests de toxicité ont été répétés deux ou trois fois par semaine. Ce qui a permis de déceler le 5 février, chez les souris de laboratoire, des réactions ressemblant à celles qu'engendrent les toxines paralysantes des *Alexandrium*. Même si les analyses d'eau de mer ne révélaient pas la présence de microalgues du groupe des *Alexandrium*.

Pour que l'interdiction de commercialisation des coquillages soit levée, l'IFREMER a suggéré aux pouvoirs publics d'attendre que ses laboratoires aient obtenu deux expériences négatives consécutives à une semaine d'intervalle.

YVONNE REBEYROL

(1) Les côtes portugaises sont actuellement frappées du même mal.

(2) Il y a deux ou trois ans, des toxines paralysantes ont été décelées dans des crabes des côtes de Grande-Bretagne.

A Toulouse

Le juge des référés approuve l'attitude de M. Baudis à propos d'un «mariage de complaisance»

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Toulouse a rendu, mercredi 10 février, une ordonnance favorable à M. Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse, qui avait suspendu à l'avis du procureur de la République la célébration d'un mariage entre une Française et un Marocain en situation irrégulière (*le Monde* du 28 janvier). La décision stipule qu'*«il n'y a pas voie de fait, le retard dans l'instruction du dossier n'étant pas imputable au maire. (...) En voulant attendre la réponse du parquet, le maire n'a fait que respecter les circulaires (...).»* L'ordonnance met ainsi en lumière les difficultés provoquées par le long délai de réponse des parquets aux demandes d'enquête des maires au sujet de mariages suspects. Le procureur de Toulouse avait mis six mois à donner le feu vert à M. Baudis pour le mariage de Mlle Najat Haffai et de M. Mohamed Sebri.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 29 à 38

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1993 a été tiré à 481 935 exemplaires.

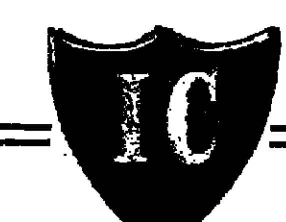
Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : du nouveau sur Proust ?

N'a-t-on pas encore tout dit sur le romancier français le plus relu du vingtième siècle, celui auquel sont consacrées le plus d'études dans le monde? Michel Contat analyse quatre essais venant de paraître, dont *l'Ange de la nuit*, de Giovanni Macchia, qui propose une interprétation à propos de la discussion ouverte depuis 1987 sur *Albertine disparue*. Patrick Jarreau s'interroge sur «les politocrates», Christian Delacampagne sur la philosophie américaine, et Jean-Louis de Rambures rend hommage à l'écrivain allemand Uwe Johnson, mort à cinquante ans en 1984 et dont sort, en français, le dernier volume d'un livre monumental : *Une journée dans la vie de Gesine Gresspahl.*

Information et déontologie

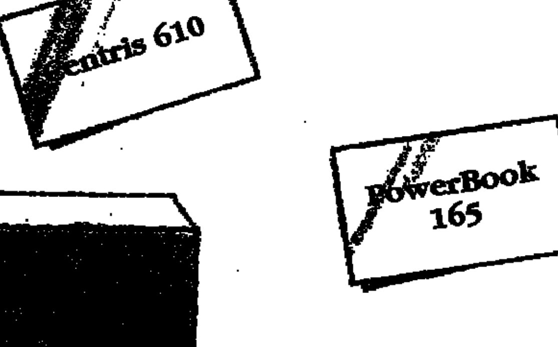
Dans le débat qui s'est instauré autour des problèmes déontologiques des médias, *le Monde* explique sa position dans une série de deux articles de Jacques Lesourne et Bruno Frappat.



Grâce à IC, plébiscitez la nouvelle gamme Macintosh.

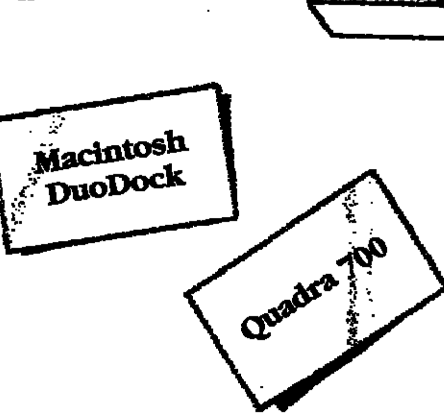
Votez pour nos candidats.





1. Découper et monter l'urne.
2. Choisir un candidat et glisser son bulletin dans la fente de l'urne prévue à cet effet.

3. Annoncer d'une voix monocorde "A voté !"
4. Au vu des résultats, se rendre dans le centre IC le plus proche pour rencontrer l'heureux élu.



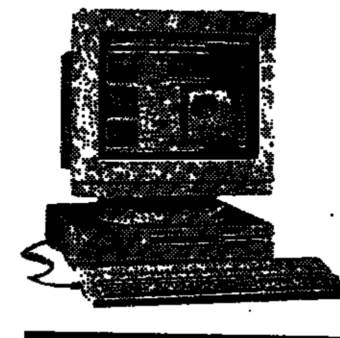


Elisez notre politique économique.



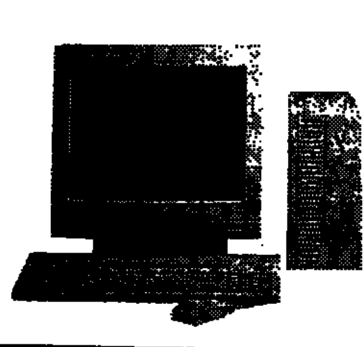
12 350 F ht

Macintosh LC III. 4/40 Mo. Avec clavier et moniteur couleur 12". 14 647 F ttc.



17 900 F ht

Centris 610. 4/80 Mo. Moniteur couleur 14" et clavier ADB. 21 229 F ttc.



31 900 F ht

Quadra 700. 4/80 Mo. Moniteur couleur 16" et clavier étendu. 37 833 F ttc.

5 894 F ht

Macintosh Classic II. 4/40 Mo. 6990 F ttc. **Option StyleWriter II.** 2 290 F ht. 2 716 F ttc.

OFFRE DE REPRISE

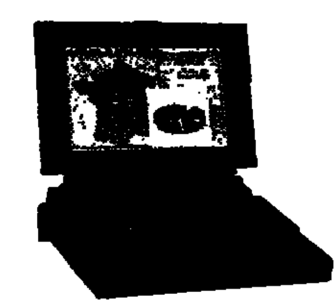
IC vous offre entre 2000 F et 5000 F de reprise sur l'achat [illegible]

Matériel repris	Apple	[illegible]	[illegible]
LC III/Centris 610/DuoDock	3 000 F	[illegible]	[illegible]
Centris 650/Quadra 800/950	3 000 F	5 000 F	[illegible]



26 900 F ht

Macintosh DuoDock. DuoDock avec moniteur couleur 14" et clavier ADB. Macintosh Duo 230, 4/80 Mo. 31 903 F ttc.



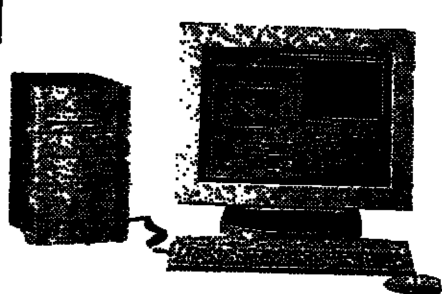
21 900 F ht

PowerBook 165 couleur. 4/80 Mo. 25 973 F ttc. **PowerBook 145. 4/40 Mo.** 11 900 F ht. 14 113 F ttc. **Option LaserWriter IIg.** 9890 F ht. 11 729 F ttc.



44 900 F ht

Quadra 800. 4/500 Mo. Moniteur couleur 16" et clavier étendu. 53 251 F ttc. **Option LaserWriter Pro 630.** 14 990 F ht. 17 778 F ttc. **Option Personal LaserWriter LS.** 4 990 F ht. 5 918 F ttc.



ENTRE APPLE ET VOUS IL Y A IC

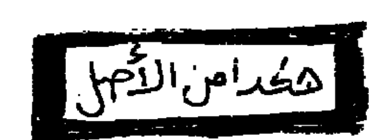
APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 42 72 26 26 • APPLE CENTER IC VENDÔME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • APPLE CENTER IC-MICRO VALLEY 7-11 RUE SAINTE LUCIE 75015 PARIS (1) 40 58 00 00 • APPLE CENTER IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE 91 37 25 03 • IC AIX EN PROVENCE 33 BD DE LA RÉPUBLIQUE 13100 AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • APPLE CENTER IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE 61 25 62 32 • APPLE CENTER IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 44000 NANTES 40 47 08 62 • APPLE CENTER IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 69003 LYON 78 62 38 38

Apple Center

WELLDONE *Unités centrales, disques durs, mémoires, écrans et claviers sont garantis d'origine Apple.*







ARTS • SPECTACLES



En congé sabbatique de l'Orchestre philharmonique de New-York, le chef Zubin Mehta confie avoir trouvé sur le chemin de l'Antarctique un orchestre à sa mesure...

NANCY MEHTA/SIPA PRESS

ORCHESTRES A CONTRETEMPS

La crise que traverse l'institution symphonique est si profonde qu'elle annonce des mutations importantes. Hier admirées unanimement, de grandes formations sont aujourd'hui écoutées avec défiance par les publics du monde entier. En tout cas attendues au tournant à chacun de leurs concerts et de leurs disques. Ce malaise est également vécu à l'intérieur même des orchestres. Les musiciens n'hésitent plus à remettre publiquement en cause l'autorité de leurs directeurs musicaux.

SELON les pays, les causes de la crise de l'institution symphonique sont appréciées de façon différente. En France, elle est amplifiée par l'absence d'un vraie tradition symphonique, une répartition trop hétérogène des formations à travers le pays, par le rôle excessif que joue la puissance publique dans le fonctionnement des orchestres sans qu'elle ait jamais prouvé son aptitude à l'exercer. Si Paris ne compte pas moins de 9 formations permanentes, 7 régions sur 22, 70 départements sur 98 ne disposent d'aucun orchestre. La France ne compte que 32 orchestres symphoniques et lyriques permanents. Ils emploient 2 500 musiciens (1). Aucun orchestre français ne fait partie du club fermé des meilleures formations mondiales.

La Grande-Bretagne est une île. Est-ce pour cela qu'elle a su préserver et protéger ses institutions symphoniques ? Les musiciens y sont certes moins payés, leurs conditions de travail plus difficiles, mais le mode coopératif choisi par quelques-unes de ses formations a développé chez ses membres un sens des responsabilités individuelles et collectives. La Grande-Bretagne peut se vanter d'abriter les activités de trois des meilleurs orchestres du monde, malgré une crise économique virulente : le Philharmonia, le Symphonique et le Philharmonique de Londres. Ce pays n'est pourtant plus à l'abri et l'on est en droit de se demander sur quels critères objectifs le jeune Franz Welser Mölst vient d'être choisi pour être nommé directeur musical du Philharmonique de Londres. Les journalistes londoniens et de grands musiciens s'interrogent.

L'Allemagne est le pays européen qui entretient le plus grand nombre d'orchestres permanents. Ses 98 formations ne sont pas toutes d'une qualité irréprochable, mais les meilleures (Radio bavaroise, Berlin, Dresde, Leipzig) sont légendaires et beaucoup d'autres feraient le bonheur de bien des grandes villes françaises. Tous les orchestres de la partie orientale du pays ne se sortiront cependant pas du retour à l'économie de marché.

Les Etats-Unis vivent une situation assez proche de celle de la Grande-Bretagne. Les Etats n'interviennent pas dans la vie des formations symphoniques. Elles vivent des capitaux apportés par des mécènes privés ou des sponsors et de leurs recettes propres. Les orchestres à la qualité technique irréprochable y sont nombreux et les formations prestigieuses de tout premier plan. Certaines, véritables piliers de la vie musicale américaine, ont elles aussi à faire face à la défiance du public. A Philadelphie, il fallait autrefois payer un droit d'entrée pour pouvoir prétendre figurer sur la liste des candidats à l'abonnement ; aujourd'hui, l'orchestre solde.

La crise de l'institution symphonique a des causes multiples. L'une d'elles serait liée à l'évolution de la société occidentale vers plus de démocratie. Le modèle de l'orchestre symphonique légué par le XIXe siècle industrieux, religieux et bourgeois – une assemblée d'hommes commandée par un homme tout-puissant – a connu son apogée entre les premières années du XXe siècle et la fin de la seconde guerre mondiale. Les grands chefs qui l'ont accompagnée ont survécu dans la génération suivante qui s'est imposée dès les années 50. Mais les figures tutélaires de la direction d'orchestre se font rares désormais.

Quel que soit le talent des chefs les plus compétents de notre temps, ceux dont l'art est capable, non pas de rivaliser avec ces grandes figures du passé, mais d'exciter autant notre imaginaire ne sont plus que cinq ou six. La mort d'Herbert von Karajan a marqué la fin d'une époque : les musiciens d'hier acceptaient l'autorité de « droit divin » d'un chef d'orchestre comme ils supportaient la main de fer qui gouvernait leur pays. La démocratie a gagné les orchestres du monde libre en même temps qu'elle s'est imposée à la cité. Un autre élément de cette décadence relève des pratiques commerciales. La mainmise grandissante des grands éditeurs de disques et des imprésarios sur les formations a déclenché une crise de confiance au sein même des orchestres et du public. Pour l'avoir violemment dénoncée, le nouveau directeur du Festival de Salzbourg a été menacé de procès par une grande maison de disques qu'il avait directement mise en cause. Avait-il tort pour autant ?

Sauf exception notable, un chef d'orchestre gravissait autrefois un à un les échelons de la carrière. Il apprenait son métier dans les petits théâtres de province. Lorsque l'apprenti avait fait ses preuves, le directeur musical d'une formation renommée lui confiait son orchestre. Et seulement à ce moment-là. Il suffit aujourd'hui qu'un imprésario et un éditeur le décident, pour qu'un jeune chef soit nommé directeur musical d'un grand orchestre. Tout l'édifice tremble alors sur ses bases, car incapable d'assumer sereinement une fonction qu'il n'a jamais exercée, sans répertoire et prisonnier du phénomène qui l'a porté au pouvoir, le chef d'orchestre rembourse sa dette en favorisant la carrière de chefs et d'instrumentistes promus par le même lobby.

Liée à des phénomènes économiques, sociologiques, commerciaux, la crise de l'institution symphonique a été précipitée par l'avènement du mouvement baroque. Ce qu'ils ont pu faire sourire (même encore certains chefs bardés de certitudes), les Harnoncourt, Brüggen et autres Hogwood ! Et pourtant, leur relecture du répertoire a détourné à leur profit une partie du public de l'institution symphonique traditionnelle. C'est que le renouvellement de l'interprétation de la musique instrumentale est plus limité qu'on ne le pense – et bien moins que l'opéra, où l'on a vu les metteurs en scène pallier le manque de chefs et de chanteurs de premier plan.

Les instruments anciens et le retour à des techniques de jeu qui leurs sont consubstantielles apparaissent comme la seule nouvelle esthétique apparue sur le marché de la musique et apte à convaincre le public. Une nouvelle voie qui hybride astucieusement anciens et modernes a logiquement vu le jour plus récemment. Des chefs baroques dirigent aujourd'hui des formations « modernes » et des chefs issus du sérail se produisent avec des orchestres d'instruments anciens. Comment expliquer autrement que par la curiosité le succès remporté par l'intégrale discographique des symphonies de Beethoven de Nikolaus Harnoncourt et l'insuccès de celles de Riccardo Muti ou de Kurt Sanderling ? Aucun musicien sérieux ne soutiendra que le chef autrichien écrase de sa supériorité l'Italien ou l'Allemand, que l'Orchestre de chambre de l'Europe qu'il dirige témoigne d'une plus grande qualité que l'Orchestre de Philadelphie ou que l'Orchestre Philharmonia de Londres. Bien au contraire. Harnoncourt est neuf et les autres ne nous apprennent rien que leurs prédécesseurs ne nous aient appris. *(Lire nos articles pages 30 et 31.)*

ALAIN LOMPECH

(1) Sources : *les Métiers de l'orchestre*, *Cahiers du Cenam*, nº 67. 45F.

BEYROUTH

Quand s'arrêtera le martyre de la capitale libanaise ? On croyait qu'avec la fin de la guerre Beyrouth recouvrerait un peu de sa sérénité. Eventrée par les bombes, la voilà menacée par les bulldozers. Des plans prévoient de raser les bâtiments encore debout pour construire une ville entièrement neuve, au mépris de son histoire. Le projet « Dar-Al-Handasah », conçu par celui qui est désormais le chef du gouvernement libanais, M. Rafik Hariri, ressemble à tant de ces drames urbains et architecturaux qui ont défiguré nombre de métropoles, sur tous les continents.

Si l'on peut comprendre que beaucoup de Beyrouthins sont favorables à un plan qui leur donnerait enfin un toit après tant d'années de misère, on ne s'étonnera pas que tout ce que le monde compte d'artistes, d'intellectuels et d'amoureux de la ville se soient émus. Six photographes mondialement connus ont témoigné d'un certain état de la ville après plus de quinze ans de guerre. Leurs travaux sont exposés à Paris au Centre national de la photographie. Une table ronde vient d'avoir lieu à l'Institut du monde arabe où se sont rencontrés les tenants des deux camps. Beyrouth sera-t-elle dévastée une seconde fois ?

(Lire pages 32 et 33 les articles de Frédéric Edelmann, Michel Guerrin et Lucien George.)

MUSIQUE

ENTRETIEN AVEC PIERRE VOZLINSKY, DIRECTEUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS

UN ART DANGEREUX COMME LA VIE

Directeur général de l'Orchestre de Paris, Français, soixante et un ans. Créateur du service musical de la télévision à l'ORTF, Pierre Vozlinsky a obtenu un premier prix de piano au Conservatoire de Paris. Auteur et producteur de nombreux films sur la musique, il a été vice-président du Centre international de la musique de Vienne, directeur des programmes et des services musicaux de Radio-France, directeur général de l'Opéra-Bastille. Il a été l'initiateur du spectaculaire redressement de l'Orchestre national entre 1975 et 1981. Il avait appelé à sa tête Celibidache, Maazel, Bernstein et Ozawa.

« Le déclin de l'orchestre symphonique est-il réel ou est-ce un serpent de mer ?

– L'orchestre existera aussi longtemps qu'il y aura des gens en nombre suffisant qui voudront entendre les symphonies de Beethoven, de Brahms, les œuvres de Debussy, de Ravel et quelques dizaines d'autres monuments de notre civilisation. Mais il est vrai que le paysage musical arasé qu'on nous impose est inquiétant. Pensez à ce que recouvre le concept de « chaîne musicale » de télévision – clips et fric, – et vous comprendrez ce que je veux dire. Si vous faites allusion à un déclin qualitatif, je n'y crois guère. On constate plutôt une décadence du jugement relatif porté sur les orchestres.

» Comme les orchestres de premier plan deviennent trop chers pour les producteurs de disques, ils se tournent vers des formations simplement honorables. Ce qui est enregistré devant être vendu, la marchandise est donc aussi hautement vantée que possible. Tout est alors présenté et perçu sur le même plan : Berlin et Birmingham, Chicago et Oslo, le Concertgebouw et les philharmonies des voïvodies du centre de l'Europe.

– L'évolution de la mentalité des instrumentistes et la place qu'ils occupent aujourd'hui dans notre société ne sont-elles pas l'une des sources du déclin ?

– L'orchestre symphonique est un tel microcosme social que sa gestion – parfois un peu décourageante, il faut l'avouer – est instructive. L'orchestre est une création du XIX[e] siècle. Il y a cent ans, et pour peu qu'il ait fait partie d'une phalange de qualité, le statut social du musicien était presque diamétralement différent. Il était payé comme un « manœuvre » et honoré comme un notaire. Aujourd'hui, il est payé comme un ingénieur – c'est tant mieux ! – et perçu comme un bureaucrate anonyme.

» Bien entendu, on peut observer là toutes les diaprures des psychologies individuelles et les vigoureux contrastes des comportements nationaux. Cette situation est renforcée par les échos que le public a d'un syndicalisme spécifique, ouvriériste et anachronique. La sincérité et le dévouement de ceux qui le pratiquent n'est pas en cause, et il me semble qu'il y a une prise de conscience assez nouvelle – surtout chez les jeunes.

– Si elle n'est pas en déclin, l'institution symphonique évolue dans un environnement peu favorable depuis quelques années. Quelles solutions peut-on envisager ?

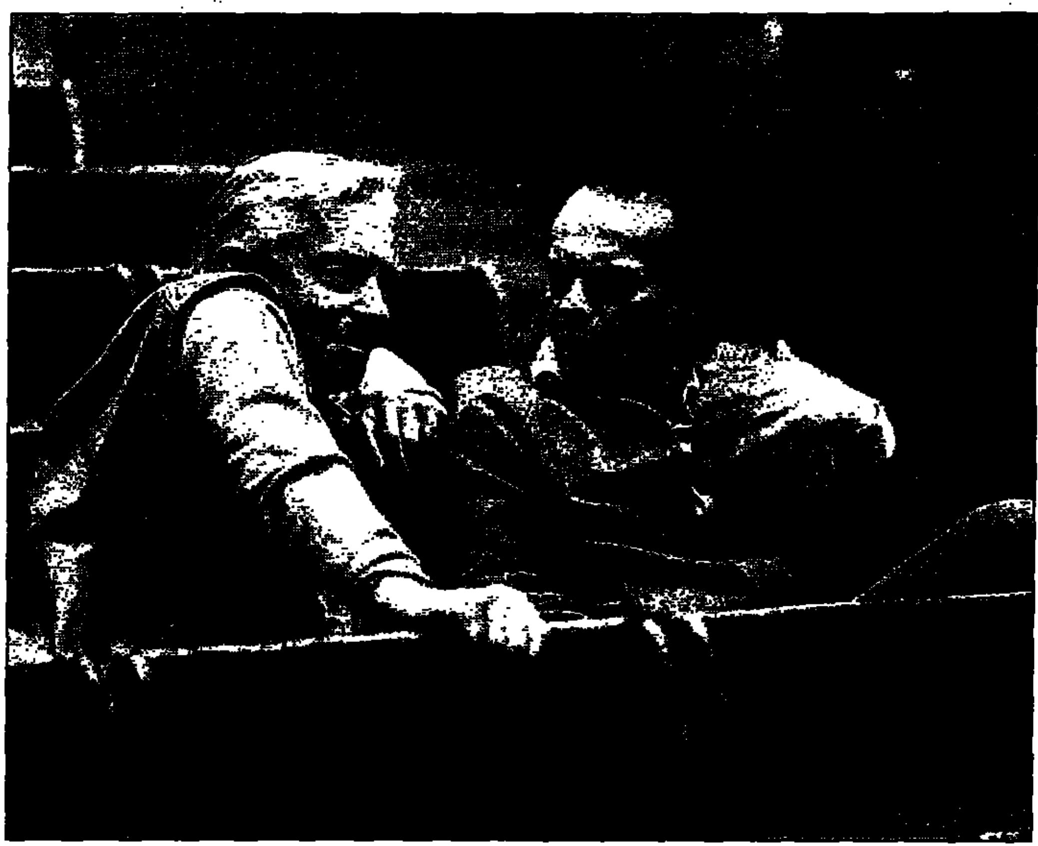
– Si je prends l'exemple de l'Orchestre de Paris, il y a plusieurs voies complémentaires. D'une manière générale, une meilleure adaptation au « marché » a été rendue possible par la conclusion avec les musiciens d'accords raisonnables pour l'audiovisuel et les tournées, actuellement très difficiles à financer en raison de la situation mondiale. Mais il ne faut pas se résigner au tassement et au vieillissement du public observé dans le monde entier. Précisons que l'Orchestre de Paris a augmenté en 1992 ses recettes de 10 % par rapport aux prévisions.

– Tout de même, la situation est difficile.

– Il faut que nous diversifiions nos activités. C'est une nécessité économique, une stimulation artistique et un bienfait psychologique. L'Orchestre de Paris est fondamentalement un orchestre symphonique. Il n'empêche que notre accord avec le Châtelet, après le succès, peu commun, des représentations du *Wozzek* d'Alban Berg, dirigé par Daniel Barenboïm et mis en scène par Patrice Chéreau, et celui d'*Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, dirigé par Semyon Bychkov, est la meilleure chose du monde. Karajan l'avait compris avant tout le monde, lorsqu'il a fait venir le Philharmonique de Berlin à Salzbourg.

– Marcel Landowski, ancien directeur de la musique, a qualifié récemment la présence de l'Orchestre de Paris dans la fosse du Châtelet de « détournement de mission et de subvention ». Avez-vous un commentaire à faire ?

– Aucun. Il est impossible d'écrire des variations sans thème.



Herbert von Karajan et Lorin Maazel photographiés par Pierre Vozlinsky, en 1980, à Salzbourg.

– La manière même de diriger aurait-elle changé depuis quelques dizaines d'années ?

– Beau sujet de réflexion. D'abord, l'art de diriger est le moins codifié et le plus individuel qui soit. Il y a eu pourtant de grandes évolutions. Lorsque je l'ai interrogé au sujet des disques « archéologiques » d'Arthur Nikisch, mythique chef allemand contemporain de Debussy mort en 1922, Karajan m'a simplement répondu : *« Un dilettante avec du génie ! »*

» Le niveau de la direction – si l'on prend ce mot dans le sens d'un contrôle technique du jeu de l'orchestre – s'est élevé depuis la dernière guerre, sous l'influence de Karajan. Je peux témoigner de l'admiration que lui portait Bernstein – d'une nature pourtant si opposée à la sienne ! Presque tétanisé après une représentation de *Salomé*, de Richard Strauss, donnée à Salzbourg, il ne pouvait que répéter : *« C'est incroyable, c'est incroyable ce qu'il a fait ! »*

» Mais ces « progrès » se sont accompagnés d'une contrepartie malheureuse : il existe aujourd'hui moins de personnalités originales et fortes. Nous avons trop de doigts pour compter ceux qui sont à la fois précis et musicalement expressifs. Combien de jeunes chefs, qui développent des carrières apparemment brillantes – en tout cas commercialement, – ne sont que d'irréprochables sémaphores ! Mais je ne nourris aucune nostalgie pour la négligence ou l'à-peu-près. Je me souviens trop de mes fureurs d'adolescent lorsqu'un chef encensé par la critique parisienne était pertinemment surnommé par son orchestre « Ici-les-Moulinets » !

– Les orchestres les plus renommés n'ont-ils pas une responsabilité dans cette valorisation presque exclusive de la netteté ?

– Il y a trop de nuances dans les comportements induits par les tempéraments nationaux pour l'affirmer. Certains soirs, et en certains endroits, un étrange défi s'établit : *« Fais-moi jouer... si tu le peux ! »*, semble dire l'orchestre au chef. A ce jeu, dangereux, la musique gagne parfois en tension – pas toujours. Les orchestres, voire le public, semblent avoir aujourd'hui une inclination pour les chefs qui indiquent mécaniquement chaque entrée des solistes ou des pupitres de l'orchestre.

» Or le chef d'orchestre ne peut être seulement une sorte d'aiguilleur : c'est un interprète. Mais il y a si peu de chefs compétents, dotés de ces dons si rares et indispensables. La demande est si pressante que *trop* de jeunes sont poussés à diriger *trop* d'œuvres *trop* difficiles en *trop peu* de temps. Alors, ils assurent. Aller jusqu'au bout du concert ou de l'opéra, sans casse, quand on devrait attendre autre chose.

– Vous semblez penser, comme certains, que l'on assiste à une décadence de l'interprétation ?

– N'y aurait-il pas au moins une normalisation sur un niveau moyen/supérieur ? Mais cela n'est nullement spécifique à la direction d'orchestre. Les moyens de reproduction et de transmission de la musique ont donné à chacun des possibilités de comparaison instantanées et universelles. Elles ont provoqué une certaine élévation de la moyenne qualitative. Le progrès technique a eu, là encore, on le voit bien, des effets pervers.

» Assez souvent, lorsqu'un musicien réagit contre cette normalisation, il choisit l'extravagance vestimentaire ou l'exagération presque convulsive de l'interprétation. Ces deux données artificielles peuvent d'ailleurs se combiner. Et puis, il y a des condiments doux. L'usage des « instruments d'époque » pour la musique symphonique romantique, par exemple. Bien que l'on sache que les compositeurs ont fait progresser la facture instrumentale, en manifestant justement leur insatisfaction et leurs exigences. Dans ces différents avatars de l'interprétation, nos amis anglais montrent un impeccable sens du marketing et un sens non moins exemplaire de l'exportation.

» Est-ce choquant ? N'est pas un interprète celui qui ne s'expose pas au risque de déplaire. Lorsque le public sent que le concert risque d'être une aventure unique, il vient ; lorsque le public sent qu'un concert peut être dangereux comme la vie, il vient.

– Que faut-il penser de la notion de directeur musical ?

– On peut se poser la question lorsqu'on constate les tensions qui règnent au sein de presque tous les orchestres du monde et que l'on comptabilise les changements incessants à la tête des orchestres depuis quelques années. C'est le vieux jeu des chaises musicales. Ça tangue... Et tout critique musical peut dresser la liste des orchestres où la recherche d'un équilibre est difficile actuellement. Il faut faire face à cette donnée, calmement.

» Le public ne comprend généralement pas quel est le rôle spécifique du directeur musical, parfois nommé chef permanent, bien que cette autre appellation ne le rende jamais plus présent. Sa responsabilité implique un nombre de tâches liées à la discipline et au travail de fond. Elles sont souvent peu plaisantes et toujours difficiles. Qu'il s'en acquitte, on le lui reproche éventuellement à l'intérieur. Qu'il ne s'en acquitte pas, on l'attaque à l'extérieur... et à raison. Par définition, tout directeur musical succède à un autre qui a vécu exactement les mêmes problèmes mais a été placé sur un piédestal par l'orchestre dès qu'il a quitté ses fonctions. Souvenons-nous des premières années parisiennes de Daniel Barenboïm !

» On parle souvent à l'Orchestre de Paris de l'« âge d'or » de Charles Munch – soyons aussi bref que cet âge d'or-là : il a dirigé cet orchestre moins de douze mois, pour trente-trois concerts, et il est mort, hélas ! Et comment pourrais-je oublier cet ancien flûtiste de la Philharmonie de Berlin, alors assez âgé, qui me fit comme seul commentaire après un concert magnifique dirigé par Karajan : *« Avec le professeur Furtwangler, c'était autre chose... ! »* Les orchestres, et parfois les tutelles, attendent souvent du directeur musical qu'il masque les faiblesses par son charisme, son éclat médiatique et un brillant systématique. J'attends de lui qu'il les supprime.

– On parle beaucoup de la recherche d'un « nouveau public ». Est-ce l'une de vos préoccupations ?

– L'Orchestre de Paris organise depuis deux saisons des concerts pour les jeunes au Châtelet. Pour une fois, ils nous ont valu des éloges unanimes. Mais leur nombre est limité, à la fois pour des raisons budgétaires et pratiques. Et si on considère l'environnement sonore qui est imposé à la jeunesse, ce n'est qu'une goutte dans une mer de médiocrité, de confusion des valeurs et de matraquage commercial. Dans le domaine de la musique, l'inégalité est absolue : inégalité des genres, des niveaux d'expression et des talents. Elle est le contraire de ce que le média le plus influent, la télévision, contraint le public à ingurgiter.

» Pas un jeune ne voudra croire que le type qui vous parle a diffusé, en dix mois, il n'y a pas vingt-cinq ans, quarante-cinq émissions d'une heure consacrées à Beethoven, la *Missa solemnis* dirigée par Maazel, ou le *Concerto pour violon* du même Beethoven, interprété par Isaac Stern et dirigé par Abbado, à 20 h 30. La diffusion de la musique « élaborée », « classique » ou « sérieuse », à minuit trente, quand ce n'est pas à 3 heures du matin, est une honte nationale accentuée par le silence quasi général qui camoufle le scandale. Aujourd'hui, ce qui n'est pas visible à la télévision n'existe pas.

– L'opéra semble être aujourd'hui plus attirant que le concert symphonique.

– N'oublions jamais qu'au début du siècle une partie du public parisien, endoctriné par des intégristes musicaux, sifflait ardemment tous les concertos, jugés profanes et acrobatiques – et donc, comme tels, condamnables. De nos jours, le public se rue pour voir des productions, montées à grands frais, d'œuvres oubliées que dépistait jadis pour les amateurs l'irremplacée « Saison lyrique de Radio-France » produite par Jean-Pierre Marty. La presse surévalue la mise en scène. *Etranges phénomènes.*

– Il est vrai que la qualité des salles de concert à Paris est préoccupante. Quel est votre sentiment ?

– Paris est la seule ville de première importance qui n'a pas vu une salle de concert symphonique sortir de terre depuis la dernière guerre. Je voudrais rappeler que le Japon dispose de soixante et onze salles modernes à l'acoustique toujours excellente et parfois exceptionnelle. Paris est la seule ville où il y a trois orchestres symphoniques de premier plan, dont aucun n'a une salle qui lui soit propre et dont il puisse librement disposer pour organiser l'ensemble de ses activités, y compris l'enregistrement. Sur ce dernier point, il faut savoir que Paris n'a aucun studio de grande taille, à l'exception du grand auditorium de Radio-France, et que plusieurs des salles existantes sont inaptes à cet usage à cause du métro, perceptible par les micros.

» Le seul événement dont on se souviendra fut la destruction, en 1970, de la magnifique salle du Palais de Chaillot. J'y ai entendu, entre autres, les pianistes Walter Gieseking et Arthur Rubinstein, le violoniste Jascha Heifetz, Carlo Maria Giulini, etc. Cette pitoyable erreur n'a jamais été réparée. Les pouvoirs successifs se sont consacrés à la construction d'auditoriums à la mesure de l'importance que la technostructure politico-administrative accorde généralement à la musique dans ce pays. Des lieux dont la jauge trop mesquine – 1 000 places ou moins – est inadaptée aux orchestres et porteuse d'un déficit structurel.

» La discographie des orchestres français se développe donc difficilement. Et un orchestre qui, comme l'Orchestre de Paris, est locataire de son lieu de travail pour un montant de 6 millions de francs par an doit obligatoirement, en cas de concerts extérieurs, répercuter sur le devis « déplacement » le coût immobilier des répétitions. Pour de nombreux organisateurs, la note à payer sera trop élevée.

– Dans la perspective de possibles changements politiques, le directeur général de l'Orchestre de Paris a-t-il des inquiétudes pour l'avenir des institutions musicales ?

– Il y a, ici à Paris, un orchestre que viennent diriger avec joie – souvent avec jubilation – Solti, Giulini, Boulez, Sanderling, Maazel, Herbig, Kakhidze et tant d'autres, et que dirigera bientôt Wolfgang Sawallisch ; un orchestre de premier ordre qui, sous la houlette patiente et passionnée de Semyon Bychkov, lutte sans cesse pour s'élever encore. Et qui y parvient, je l'affirme. Si la situation générale est inquiétante, je suis convaincu que des valeurs nommées « qualité » et « exigence » seront prises en compte. Souvenons-nous des Anciens : *« Le chemin monte, le chemin descend, les lions et les ânes sont des deux côtés du champ. »*

Entretiens réalisés par
ALAIN LOMPECH

TROIS RÉPONSES A LA CRISE DE L'INSTITUTION SYMPHONIQUE

LES ARTS FLORISSANTS

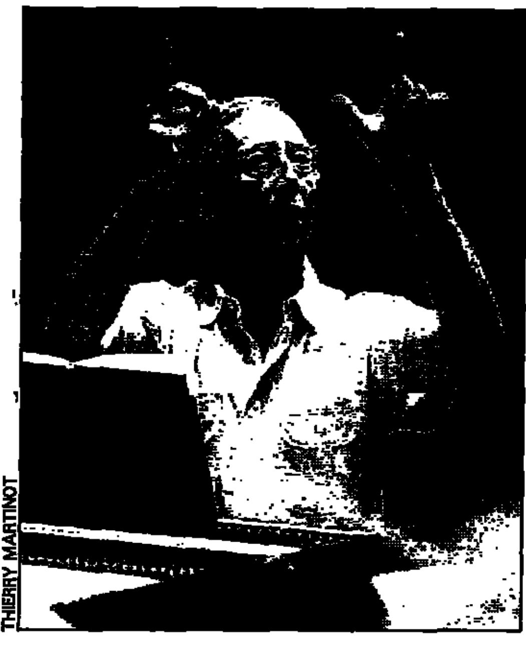
L'intelligence baroque

par WILLIAM CHRISTIE

Directeur-fondateur des Arts florissants, américain, quarante-neuf ans, William Christie a apporté au mouvement baroque français une exigence de qualité qui lui a valu un public de plus en plus nombreux. Dix ans après la réussite éclatante de Boulez-Chéreau-Peduzzi dans la Tétralogie *de Bayreuth, la production Christie-Villégier-Cauchetier-Lancelot d'*Atys *de Lully s'est imposée comme la référence musicale et théâtrale des années 80.*

«Il y a bien un déclin de l'institution symphonique. Je ne vais que rarement assister à un concert d'orchestre à Paris. Toutefois, la première chose que je fais lorsque j'arrive dans une grande ville des Etats-Unis, c'est d'aller écouter les orchestres de Cleveland, Chicago ou Boston. C'est un devoir.

»Ce déclin est un problème de chef. Certains ont du goût et de la pudeur face au répertoire. Je me souviens de Joseph Krips que j'ai adoré. Il ne touchait pas à Bach. Je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu : *«Cela ne m'intéresse pas et d'autres le dirigent beaucoup mieux que je ne le ferais!»* Krips était un spécialiste de Mozart et du dix-neuvième siècle. Il a eu l'intelligence de se limiter à ce qu'il savait faire. Erich Leinsdorf, que j'ai connu également, s'est interdit de pratiquer le répertoire baroque, très en vogue à Boston. Il n'aurait jamais dirigé les *Concertos brandebourgeois* de Bach comme le faisaient Karajan à Berlin ou Bernstein à New-York. Il dirigeait quelques symphonies de Haydn, de Mozart, évidemment. Il y a, en revanche, des chefs qui pensent pouvoir tout diriger, un *Messie* fabuleux tous les Noëls, les grands oratorios d'un Vivaldi, voire l'opéra baroque. Parmi ceux-ci, il y a des «putes» qui font cela d'une façon épouvantable et d'autres qui réussissent à séduire le public en dirigeant ce répertoire d'une façon proprette, efficace.


THIERRY MARTINOT

»Ce phénomène de l'«autruche» peut exister encore très longtemps. Je peux citer au moins vingt de mes collègues professeurs du Conservatoire de Paris qui se croient vraiment capables de jouer la musique de toutes les époques. Certains d'entre eux méprisent notre Bach et tout ce que nous faisons. L'esthétique est pour eux une notion incompréhensible, voire répugnante. Ils pérennisent le mythe du musicien qui peut tout jouer parce qu'il est nanti d'un diplôme officiel.

»Il y a une crise de confiance. Je la vis chaque jour. Mes élèves ne veulent plus écouter un chef diriger Bach ou Haendel à la tête d'un orchestre moderne, ils veulent écouter des spécialistes dans une musique qui est la leur. Et le public réagit de la même façon. Certains musiciens d'orchestre commencent à penser cela. Mais si je compare l'attitude globale des musiciens d'orchestres symphoniques à celles de musiciens de chez Philippe Herreweghe ou des Arts florissants, je serai bien obligé de constater que l'engagement des musiciens baroques est plus grand. On trouve chez nous une flamme, une intelligence, un esprit bien plus satisfaisant.

»Le niveau d'éducation des musiciens baroques est tout simplement supérieur. J'ai l'habitude de travailler avec des interprètes qui sont agrégés de maths ou de langues orientales, avec des médecins qui ont finalement *choisi* la musique. Ce qui est rare dans les orchestres traditionnels. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on constate, dans certaines formations modernes, des résistances, un manque de curiosité intellectuelle. Une «aventure» qui m'est arrivée en Suisse illustre bien mon propos. Au cours d'une répétition, j'ai expliqué aux musiciens d'un orchestre que la courbe mélodique porte en elle-même des indications de phrasés. Une dame des seconds violons m'a dit : *«Ecrivez-donc toutes les dynamiques dans la partition; je les jouerai. Je suis payée pour jouer, pas pour réfléchir.»* Elle était sérieuse. Aucun musicien baroque ne réagirait ainsi.

»Mais j'ai eu l'occasion de diriger un orchestre français moderne dont les violons étaient incapables de jouer une symphonie de Carl Philipp Emmanuel Bach même si toutes les nuances étaient écrites. Ils manquaient trop de technique. L'époque est révolue où l'on pouvait reprocher aux musiciens jouant sur instruments anciens leur manque de virtuosité. Christophe Coin, Monica Hugget, Jordi Savall n'ont rien à envier aux grands piliers du monde musical traditionnel. Yo Yo Ma est sidéré par leur niveau instrumental et musical. Il continue à jouer les *Suites* de Bach de façon romantique, mais lui s'est informé!

»Il existe malheureusement des chefs baroques qui se laissent aller à certaines facilités depuis longtemps reprochées à leurs confrères «modernes». Ils enregistrent tant qu'ils déchiffrent la musique en studio. Les maisons de disques et les imprésarios sont en partie responsables de la confusion des valeurs. Mais l'une des différences fondamentales entre les chefs baroques et les autres tiendrait dans leur attitude envers le public et les musiciens. Certains chefs traditionnels donnent trop l'impression que le moment le plus important dans un concert est celui ou ils sont sur scène. J'ai toujours considéré que les répétitions étaient capitales. C'est le moment ou j'établis un dialogue avec les musiciens, puis entre nous et la musique. Je cherche à solliciter les idées des autres, travailler les réflexes, créer les conditions qui font que l'interprétation devienne spontanée, naturelle lorsque nous présentons notre travail au public. Cette recherche est beaucoup plus aisée avec les musiciens baroques car ils s'impliquent personnellement dans leur activité.» ■

PHILHARMONIA ORCHESTRA

Un idéal artistique

par VINCENT MEYER

Président du Philharmonia Orchestra de Londres, français, quarante et un ans, Vincent Meyer a coproduit un opéra contemporain et deux enregistrements d'opéras de Mozart dirigés par Bernard Haïtink avec le Festival de Glyndebourne. Il est membre du conseil d'administration de l'Ensemble InterContemporain.

«L'avion à réaction a bouleversé le travail des orchestres. Les grands chefs dirigent désormais un soir aux Etats-Unis, le lendemain en Europe. Si l'on étudie l'histoire de l'institution symphonique, on s'aperçoit que les directeurs musicaux qui ont marqué leur époque passaient trois fois plus de temps avec leurs orchestres que ne le font aujourd'hui leurs confrères. De nos jours, un directeur musical dirige, dans le meilleur des cas, une vingtaine de concerts par an à la tête de son orchestre. Le reste du temps, il dirige d'autres orchestres.

» En cinquante ans, le marketing qui accompagne le travail des chefs a changé la profession. Leurs cachets sont parfois si élevés qu'un chef d'orchestre perçoit pour un concert l'équivalent des cachets de tous les musiciens de l'orchestre réunis. N'est-ce pas quelque peu injuste? J'ai malheureusement l'impression que cela répond à une certaine logique : celle de l'offre et de la demande, quelque peu faussée cependant dans la mesure où la musique ne se vend pas à son véritable prix. Un équilibre sera atteint à un moment ou à un autre. Les orchestres symphoniques souffrent depuis longtemps de problèmes financiers. La musique symphonique elle-même est confrontée à un certain vieillissement, et il n'y a plus, comme au dix-huitième siècle, de prince qui puisse s'offrir un orchestre.

» Il est devenu beaucoup plus difficile de trouver un bon directeur musical qu'un bon orchestre. Les chefs en vue sont souvent exclusifs d'une maison de disques, liés par des impératifs commerciaux extrêmement contraignants qui les rendent peu disponibles.

» On assiste également à un phénomène de mode engendrant un transfert du public de l'orchestre symphonique vers les baroqueux et l'opéra. Tous ces éléments réunis font que l'on est confronté à un réel problème, amplifié par le fait que les compositeurs écrivent de moins en moins pour l'orchestre symphonique. Lorsque j'ai été nommé président du Philharmonia Orchestra, la première tâche à laquelle je me suis attelé a été de mettre en place une véritable politique artistique. Il fallait donner aux musiciens l'envie de façonner un avenir meilleur pour leur orchestre, de rencontrer des compositeurs contemporains qui écrivent pour eux et avec lesquels ils puissent travailler. Chaque année, le Philharmonia passe donc commande à un compositeur. Nous choisissons souvent des Anglo-Saxons, afin de perpétuer le caractère britannique d'un orchestre qui se sent néanmoins très européen : chaque année, il prend part à la saison du Châtelet et s'installe en Sicile pour le Festival de Taormina.

» L'orchestre souhaite participer activement à la vie musicale de notre nouvelle Europe. Les musiciens sont prêts à accepter des cachets inférieurs à ceux qu'ils toucheraient dans leur propre pays si le projet artistique poursuivi est enrichissant.

» L'institution symphonique semble aujourd'hui victime de conditions économiques défavorables doublées de problèmes structuraux. Il est possible d'améliorer cette situation en réunissant deux partenaires déterminés: une institution culturelle ou politique qui souhaite disposer ou favoriser la création d'un orchestre afin de poursuivre un idéal artistique et un partenaire public ou privé qui s'investisse à long terme dans ce projet.

» Les situations sont différentes d'un pays à l'autre. En Grande-Bretagne, il existe beaucoup de bons orchestres régionaux, et le public londonien dispose d'un choix de concerts que beaucoup de capitales – voire de pays! – envieraient. Pourtant Londres et Paris ont en commun l'absence de bonnes salles de concerts. La France est confrontée à un problème particulier. Si notre pays a attiré les meilleurs musiciens à chaque période de son histoire, nous n'avons pas su les intégrer dans notre paysage musical ou leur faire sentir qu'ils étaient désirés et indispensables à notre patrimoine.

» En Grande-Bretagne, les musiciens sont livrés à eux-mêmes; les orchestres, le plus souvent, sont organisés en coopératives, et le gouvernement laisse régner «la loi de la jungle». En France, l'Etat semble, en revanche, exercer trop souvent son pouvoir sur les institutions musicales. Comme je l'ai déjà indiqué, cette situation pourrait être pertinente si les responsables politiques s'entouraient de conseillers recrutés pour leurs qualités professionnelles, leur expérience musicale et possédant une haute idée de leurs responsabilités. Les différences de structures juridiques et financières entre les orchestres symphoniques français et anglais expliquent probablement la position privilégiée qu'occupe aujourd'hui le Philharmonia Orchestra. Chaque femme, chaque homme membre de l'orchestre est conscient de ses responsabilités.

» Le Philharmonia est un orchestre légendaire ayant plus de neuf cents enregistrements à son actif, qui a pu bénéficier de l'expérience et de l'apport de musiciens et de chefs exceptionnels. La moyenne d'âge de ses membres n'atteint pas trente-cinq ans. Ces musiciens ont le désir de perpétuer un son, une culture uniques. La récente association du Philharmonia et de l'Ensemble InterContemporain nous entraîne vers de nouveaux répertoires, nous fait travailler avec des compositeurs d'aujourd'hui. Elle élargit notre horizon en nous faisant découvrir d'autres publics et d'autres musiques. Cette évolution nous permet d'aborder le siècle prochain avec espoir et enthousiasme malgré une conjoncture difficile.» ■

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

L'espoir demeure

par CHARLES DUTOIT

Directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal et de l'Orchestre national de France, suisse, cinquante-sept ans, Charles Dutoit a été directeur musical de l'Orchestre de la radio de Zurich, des orchestres symphoniques de Berne, de Mexico et de Göteborg.

«Tous les grands orchestres du monde ont été formés par un ou deux chefs d'orchestre, la Philharmonie de Berlin par Furtwangler et Karajan, le Concertgebouw d'Amsterdam par Mengelberg, l'Orchestre de Philadelphie par Stokowski et Ormandy. Je dirige l'Orchestre symphonique de Boston chaque année depuis douze ans. Les musiciens et moi entretenons une relation merveilleuse. Ils adoraient Charles Munch, Koussevitzky et Pierre Monteux. Trois chefs qui ont exercé une influence capitale sur la formation de cet orchestre et représentaient une tradition non germanique de l'interprétation dont je suis issu.

» Dans les années 50, Boston était l'orchestre qui jouait le mieux le répertoire français. En France, ce qui a manqué aux orchestres, c'est une école, une formation. Cependant, l'Orchestre national avait une esthétique qui lui appartenait. Ses musiciens étaient les grands représentants de la tradition de la musique française. Mais les orchestres français se sont presque tous détournés de leur propre répertoire. Il ne faut pas que les Français rejettent leur musique. Quand on pense que la première édition papier de l'œuvre de Berlioz a été imprimée en Angleterre, pour un éditeur allemand, avec de l'argent américain!


THIERRY MARTINOT

» A l'origine, cette réaction était saine puisque leurs directeurs musicaux souhaitaient élargir le répertoire des orchestres français, mais si les formations symphoniques ont gagné en connaissance, elles ont perdu de leur personnalité originelle. Daniel Barenboïm a fait de l'Orchestre de Paris un orchestre extrêmement allemand. Marek Janowski a obtenu le même résultat avec l'Orchestre philharmonique de Radio-France, résultat formidable mais ambigu. L'Orchestre national devrait être l'ambassadeur d'une culture à la richesse fantastique. Son potentiel est grand, mais il n'a pas effectué de travail de fond depuis très longtemps parce qu'il avait été décidé qu'il n'aurait plus de directeur musical attitré. Je crois que les musiciens ont un grand appétit de travail. Il y a quinze ans, je n'aurais pas été en mesure d'apporter la connaissance que j'ai acquise de mon métier grâce à tous les concerts que j'ai donnés et à mon action pour «remonter» l'Orchestre de Montréal. Et puis, je suis heureux de retrouver Paris qui est la plus belle ville du monde et de travailler avec le National. J'avais besoin de cela.

» Les musiciens d'un orchestre sont les premiers à savoir s'ils sont sur la bonne voie. D'ici un an ou deux, l'Orchestre national aura acquis une grande solidité rythmique. Curieusement, le rythme n'est pas l'apanage des orchestres français. Toutes les formations latines partagent ce problème. Bien qu'ils aient un folklore «terriblement» rythmique, les orchestres espagnols éprouvent, comme les orchestres français, des difficultés à jouer un rythme simple dans une symphonie de Beethoven. Nous travaillons à mettre cette cohésion rythmique en place. Comment respirer, comment jouer ensemble... ce sont des notions scolaires dont on n'a plus parlé au National depuis longtemps.

» Mais pour réussir nous avons besoin d'avoir une grande liberté d'action et peut-être aussi une bonne salle de concerts dans laquelle nous puissions répéter et jouer. Par parenthèse, il est honteux qu'il n'y ait pas une grande et excellente salle à Paris. Chaque grand orchestre est consubstantiellement lié à une maison construite pour lui.

» En Amérique du Nord, les décisions du directeur musical sont immédiatement suivies d'effets. Ici, on vit de façon plus détendue. Il faudra que j'essaie de trouver un chemin à l'intérieur de l'administration de Radio-France, car la gestion du National est plus compliquée que celle d'un orchestre indépendant, souvent doté d'une structure plus légère donc plus souple. Mais j'entretiens de bonnes relations avec Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France, et nous allons trouver ensemble comment travailler le plus efficacement possible : je donne cent cinquante concerts par an; je rentre d'une tournée avec le National; au matin du 21 janvier, nous avons répété le *Concerto pour violoncelle* de Dvorak, avec Yo Yo Ma pour la première fois, que nous avons donné le soir-même avec une symphonie de Prokofiev; l'après-midi, j'avais signé deux ou trois choses; le lendemain, je suis parti pour Montréal où je répétais l'après-midi; j'ai donné des concerts les dimanche, mardi et mercredi suivants. Le jeudi, j'étais à Philadelphie.

» Je n'ai pas de temps à perdre. Mais que cette activité débordante ne me soit pas reprochée, que l'on ne m'accuse pas d'infidélité. Je suis l'un des plus anciens directeurs musicaux d'Amérique du Nord. Cela fait quinze ans que je suis à Montréal. Il n'y a qu'Ozawa pour me battre, il est patron de l'Orchestre de Boston depuis dix-huit ans.» ■

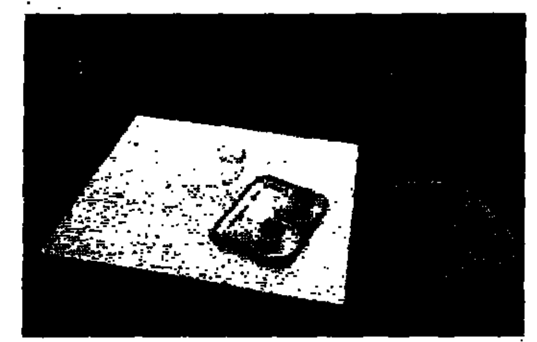
PATRIMOINE

LES MENACES DE LA RÉNOVATION

BEYROUTH A CŒUR OUVERT



Une exposition de photographies, au Palais de Tokyo à Paris, et un colloque à l'Institut du monde arabe révèlent la situation tragique de la capitale libanaise trois ans après la guerre, mais risquent d'occulter la réalité d'une nouvelle menace : celle d'une reconstruction brutale.





De haut en bas :
Rue de Damas,
par Fouad Elkoury
Au Café de la Paix,
par Robert Frank
Avenue Bechara-el-Khoury,
par Fouad Elkoury.

LE 23 décembre dernier, la Fondation libanaise Hariri annonçait son intention de faire don de 1 million de dollars pour un projet de l'UNESCO poliment intitulé «Aspects historiques de la reconstruction du centre-ville de Beyrouth». Ce projet, selon un récent communiqué de l'organisation internationale, dans ses grandes lignes, *«comprend une recherche documentaire sur les sites archéologiques du centre-ville de Beyrouth, la fouille de ces sites ainsi que la réhabilitation et la conservation de ses quartiers historiques»*. Etrange fondation, étrange communiqué, lorsqu'on sait que, aux bonnes intentions archéologiques près, le seul projet actuellement en cours pour ce quartier de la capitale est une vaste opération spéculative qui fait table rase du passé.

Avant sa nomination à la tête du gouvernement le 22 octobre dernier, M. Hariri, dont la fortune fut acquise principalement lors d'opérations avec l'Arabie saoudite, s'était forgé une réputation flatteuse et sans doute méritée de généreux donateur de ce pays exsangue, distribuant à tour de bras, par exemple, les bourses d'étude à l'étranger. Simultanément, il s'était fait connaître aussi par un colossal projet de rénovation du centre ancien de Beyrouth, projet généreux dans l'esprit puisque, après tout, M. Hariri aurait pu continuer d'investir hors du Liban, mais projet qui suscita l'angoisse, et même l'épouvante, dans tout ce que le monde compte de personnalités cultivées, donc sensibles à la valeur de l'histoire et des pierres, attentives à la continuité historique des cités – ou plus généralement d'amoureux persévérants de cette ville si cruellement meurtrie. Puisque l'UNESCO se préoccupe intelligemment d'archéologie, nous allons nous-même tenter une archéologie de l'affaire, car ce que laisse apparaître la donation de la Fondation Hariri pourrait bien se révéler l'avant-dernier épisode d'un conte de fées bien conduit mis en musique vendredi 5 février lors d'un colloque à l'Institut du monde arabe.

Pour que notre propos soit bien clair, rappelons le sort de quelques villes sauvagement marquées par les aléas des guerres ou des dictatures, car on ne saurait comprendre ce que risque d'être l'avenir de Beyrouth si l'on n'a sans cesse à l'esprit ces exemples concrets.

Le premier exemple est celui de Varsovie : les commémorations qui entourent le cinquantenaire de la deuxième guerre mondiale rappellent constamment le martyre de la capitale polonaise. Or, sur un champ de ruines encore fumantes, la nation polonaise décida de garder chaque trace de la mémoire qu'avait tenté d'anéantir le nazisme, reconstruisant à l'identique une très large partie du centre-ville. Puis elle se saigna aux quatre veines pour la réédification de l'ancien Palais royal, dynamité lui aussi par l'armée allemande, non sans que ses conservateurs aient mis à l'abri les fragments de stucs et de peintures qui autoriseraient un jour cette restitution aussi fidèle que possible. Au-delà du centre de Varsovie, les urbanistes de l'après-guerre eurent à cœur d'appliquer les principes plus ou moins valides de la modernité du temps, faisant alterner les blocs d'habitations avec un paysage d'espaces verts dont on mesure mieux aujourd'hui la valeur, même si la continuité de la ville ne répond guère aux critères de ces dernières années.

Un deuxième exemple a été découvert plus récemment dans toute sa tragique ampleur. C'est celui de Bucarest, dont un large tiers de la ville, et en fait la quasi-totalité des plus anciens quartiers, a été rasé, pour laisser place à de pseudo-Champs-Elysées qui, selon les normes mégalomaniaques de Ceausescu, devaient avoir un mètre de plus que leur modèle français. De part et d'autre de cette avenue, les quartiers restaient pour beaucoup à l'état de façades; ils devaient faire oublier l'ancienne capitale roumaine, et seules quelques églises déplacées furent cachées dans d'atroces arrière-cours. La mode n'étant pas aux World Trade Centers dans les pays communistes, c'est un Palais du peuple que le dictateur édifia pour clore l'une des perspectives de l'avenue. Palais du peuple où il installa ses propres appartements.

A contrario, il faudrait peut-être citer – l'exemple nous en est proche – l'effet démocratique et bienheureux de la réflexion urbaine à Paris, qui, dans la foulée des années 50 et 60, évita qu'une large part du Marais reux de la réflexion urbaine à Paris, qui, dans la foulée des années 50 et 60, évita qu'une large part du Marais subisse le sort peu enviable des vieux villages subsistant des 13e, 15e, 19e et 20e arrondissements.

Beyrouth n'est ni Paris, ni Varsovie, ni Bucarest. L'enjeu, cependant, est strictement semblable. L'état actuel des lieux, la photographie en rend sans doute bien compte *(lire l'article de Michel Guerrin ci-contre)*. Mais la photo d'une plaie n'a jamais permis le diagnostic d'un mal, ni de sa gravité. La photographie décrit l'insoutenable tristesse de façades éventrées ou mises au vif de leurs structures, mutilées de toutes les menuiseries, parties en fumées, livrées aux quatre vents. Elle révèle une souffrance plus ou moins étendue, et cache ce qui reste valide des rues, des ensembles, des circulations.

Sauf lorsqu'elle devient un auxiliaire pour l'étude systématique de villes ou de fragments de ville, comme l'utilise par exemple l'Inventaire général en France ou comme s'en servent fréquemment les urbanistes contemporains attentifs à la cohésion, à la continuité urbaines, elle ne révèle précisément pas la réalité du territoire. Elle ne dit pas : ici, derrière cet immeuble, commence tel quartier médiéval; là, derrière le photographe, se trouve un immeuble préservé au contraire de celui qui lui fait face. Elle ne dit rien de l'emplacement des mines, ni de l'état réel des structures, elle ne dit rien sur l'étendue, le temps et la durée nécessaires à la rénovation de ce qu'il est convenu d'appeler ruine ou taudis.

Ce travail-là, ce travail d'étude sur le territoire, sur sa signification, sur ce qui peut ou qui doit être préservé, ou sur ce qui peut être sacrifié à l'urgence, avait été entrepris à Beyrouth à l'issue de la guerre de 1975-1976 par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), puis à nouveau repris en 1982. Dès cette époque, le président de la première entreprise de travaux publics du Proche-Orient (Oger), qui se trouve s'appeler Rafic Hariri, avait fait déblayer la ville gratuitement. Erreur ou fatalité, les bulldozers, qui ne passent généralement ni pour des libellules ni pour des experts de l'histoire urbaine, détruisent alors deux zones ottomanes du dix-septième siècle, constituées essentiellement de souks, situées autour de la place des Martyrs. La rue Maarad, qui datait de l'époque du mandat français, est en revanche réhabilitée.

La guerre reprend. En 1990, nouvelle accalmie. L'Etat, certes, est disloqué, mais cela n'empêche toutefois pas de nommer président du conseil interministériel de développement et de reconstruction (CDR) M. Fadl Chalak, qui est un ancien collaborateur de M. Hariri dans la firme Oger puis dans la Fondation Hariri. En août 1991 apparaît le premier projet de reconstruction globale du centre-ville, proposé au CDR par le futur chef du gouvernement, *via* le bureau d'études Dar-al-Handasah, considéré comme le plus important du Moyen-Orient et dont les honoraires, comme il se doit, sont avancés à l'Etat par... M. Rafic Hariri.

Le 7 décembre 1991, le gouvernement fait voter une loi permettant la création d'une société immobilière unique qui associera obligatoirement les ayants droit aux investisseurs. Faut-il entrer dans le détail de ce dispositif législatif, dont les conséquences juridiques et réglementaires seront, on l'imagine, complexes? C'est sur ce terrain que nombre des adversaires du projet se sont placés : le Conseil d'Etat, saisi par certains propriétaires, a décidé de suspendre le projet pour une durée indéterminée en l'absence de plan directeur, tout en ne s'estimant pas juge de la constitutionnalité des lois, en particulier de la loi n° 117 sur la société foncière (1).

Comme l'APUR, établissement français, avait jadis été consulté pour le plan directeur du centre-ville, c'est à une autre «institution» française, le doyen Georges Vedel, qu'ont eu recours les défenseurs du projet pour retrouver une légitimité vacillante. Car, dans un contexte d'urgence, et compte tenu de l'extrême pauvreté de l'Etat libanais, la proposition de M. Hariri, naguère privée et généreuse, aujourd'hui associant les intérêts de l'Etat et ceux de son commanditaire et principal mécène, apparaît véritablement comme une opération de sauvetage à la fois altruiste et indispensable. On ne s'étonnera pas dès lors que le doyen Vedel, ne s'interrogeant pas sur la forme physique que peut prendre le projet, ait statué positivement sur le fond et estimé légitimes les dispositions envisagées par l'Etat. Qui, en 1945, aurait refusé le plan Marshall au prétexte qu'il risquait d'américaniser l'Europe?

La forme, pourtant, n'est pas secondaire. Elle est même, au-delà des arguties juridiques, le seul enjeu qui vaille la peine d'être pris en compte puisqu'elle définit pour une relative éternité le Beyrouth de demain. Penchons-nous un instant sur cette forme. Le premier projet, présenté en 1991, était dû à l'architecte Henri Eddé, notable maître d'œuvre libanais. Ce projet était positivement grotesque. En gros et à peu de détails près, il faisait table rase de l'ensemble du centre ancien de Beyrouth, à l'exception du quartier aménagé au cours du mandat français sur les ruines de la ville ottomane, des édifices cultuels et de quelques monuments historiques isolés du tissu urbain qui les entourent. Il définissait trois axes monumentaux et s'offrait notamment une immense avenue, évidemment plus large (de 7 mètres!) que les Champs-Elysées, tandis qu'un peu plus loin, à l'ouest, était créée une île artificielle. Celle-ci masquait certes l'horizon maritime de Beyrouth, mais faisait face au World Trade Center, bénédiction économique qui devait sans nul doute faire pardonner cet îlot spéculatif.

Pas de palais du peuple, donc, mais rien qui distingue foncièrement ce projet de celui imaginé par Ceausescu. Il faut ici nuancer. A Bucarest, les architectes avaient eu pour consigne d'imaginer un style qui retrouve un peu d'Haussmann, un peu de Bofill, un peu d'esprit viennois dix-neuvième siècle, tel que la Roumanie de l'époque l'avait elle-même traduit : style ampoulé, horrifique par ses dimensions et sa répétition proliférante, et que l'indigence des techniques de construction – le Palais du peuple mis à part – rendait de surcroît sordide.

(1) Lire l'article de l'économiste Georges Corm dans les *Cahiers de l'Orient*, n° 24, 4e trimestre 1991. Et aussi son interview par Jean-Marie Colombani et Robert Solé, dans *le Monde* du 14 juillet 1992.

Radioscopie du centre-ville

Le centre-ville de Beyrouth, dans son acception actuelle, a été délimité par la guerre du Liban et, de 1975 à 1990, on en a tracé les contours à coups d'obus, de pillages et d'incendies. La loi créant la société foncière appelée à reconstruire cette zone de destruction quasi totale en a respecté les limites : un quadrilatère irrégulier de 1,5 kilomètre de longueur sur 1 kilomètre de profondeur. La superficie du centre-ville, initialement de 100 hectares, sera bientôt de presque 150 hectares car elle inclura le premier bassin du port de Beyrouth et ce que l'on appelle déjà l'«île», déversoir d'ordures et de remblais qui chaque jour avance un peu plus en mer.

BEYROUTH

de notre correspondant

LES destructions du centre de Beyrouth sont intervenues durant les deux premières années de la guerre du Liban, en 1975-1976. Pour l'essentiel, le mal était fait. Elles se sont accentuées durant la phase 1978-1982. Dans un troisième temps, 1984-1986, bien que les combats y aient repris, parfois avec rage, les destructions ont certes augmenté mais, *de facto*, l'état des lieux était déjà tel que les dégâts nouveaux n'ont rien changé. Puis, de 1986 à 1988, et encore plus entre 1989 et 1990, le centre-ville est entré en léthargie. La guerre s'est arrêtée en octobre 1990.

Depuis lors, la situation est restée pratiquement en l'état : un vaste champ de ruines où tiennent encore quelques immeubles, ou pans d'immeubles, dont les façades sont labourées par la mitraille, et entre lesquels poussent, sur ce qui fut des rues ou sur des talus constitués par des bâtiments entièrement effondrés, des plantes folles hautes de 1 à 2 mètres. Le centre-ville a néanmoins enregistré durant les deux dernières années certaines transformations.

La plus importante est qu'il est devenu accessible : on peut le traverser de part en part, les rues ayant été déminées et, en majorité, déblayées; quelques-unes ont même été sommairement réasphaltées et une partie de la circulation entre ce qui fut les «deux Beyrouth» s'est naturellement détournée vers ces voies sans embouteillage. Deux bâtiments publics ont été restaurés : le Parlement et le palais de justice, transformé en siège du Conseil du développement et de la reconstruction (CDR). Deux symboles évidents.

A l'inverse, durant l'été 1992, soixante-douze carcasses d'immeubles ont été abattues à la dynamite. Raison avancée par le CDR, maître d'œuvre de l'opération : elles menaçaient de s'effondrer et constituaient un danger pour la sécurité des passants et des habitants. Si la plupart de ces bâtiments ont disparu sans susciter de grands regrets, la démolition de l'un d'eux, le poste de police de la place des Martyrs, d'époque ottomane, a été fortement contestée. *«Accident de parcours»*, affirment les responsables qui promettent de le reconstruire à l'identique.

Le nombre des squatters qui s'étaient installés là en pleine guerre, malgré les obus, a sensiblement augmenté; ils ont essaimé des rues périphériques de la région vers son cœur. Dernière transformation : le remblai, dit du Normandy, parce que situé en face de l'hôtel du même nom, appelé à devenir «île» du futur Beyrouth, grandit de jour en jour.

Le centre-ville, tel qu'il est délimité par la loi, se présente actuellement ainsi, *in situ* :

– Superficie totale jusqu'en 1975 : 1 043 000 mètres carrés;

– Nombre de bâtiments en assez bon état pour être préservés : 192; superficie bâtie totale de 610 000 mètres carrés, soit 37 % de l'ancien Beyrouth;

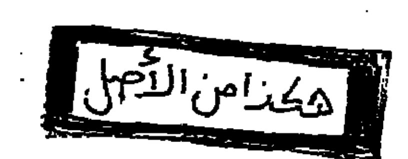
– Surface actuelle de l'«île» : 200 000 mètres carrés pour une surface finale projetée de 226 000 mètres carrés;

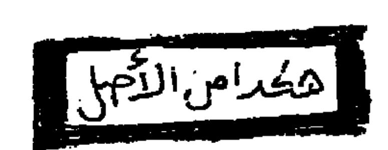
– Nombre estimé de squatters : 30 000;

– Nombre de parcelles : 2 133, dont près de la moitié de moins de 250 mètres carrés (26 % de 100 à 250 mètres carrés, 22 % de moins de 100 mètres carrés);

– Nombre des ayants droit : plus de 80 000 (30 000 propriétaires et 50 000 locataires) selon les registres officiels, fonciers et municipaux. On estime cependant que les chiffres réels sont nettement plus élevés, surtout pour les locataires et autres ayants droit assimilés. Leur nombre s'accroît continuellement par suite des décès, et des héritages. A cause de la guerre, ils n'étaient plus enregistrés, mais ils sont en train d'apparaître au fur et à mesure des travaux des commissions de recensement et d'estimation. On évalue à 130 000, voire à 150 000, le nombre final des ayants droit.

LUCIEN GEORGE







PATRIMOINE

A l'image de quelques capitales de la péninsule Arabique, le projet beyrouthin, avec ses ponts, ses avenues, ses places et sa fameuse extension sur le territoire maritime, empruntait pour sa part ses références à deux autres univers : l'un qu'un lyrisme abusif qualifiera de Manhattan (2), et qui n'est que l'illusion répétée d'immeubles-miroirs du type du Ponant à Paris; l'autre emprunt, au vu des esquisses que nous avons eues entre les mains, était de la plus triste facture des fronts de mer qui ont mutilé des villes comme Monte-Carlo, Nice et une bonne partie de Cannes. Rien d'étonnant à cela : il s'agissait d'une architecture purement spéculative, valable d'un bout à l'autre de la planète, ne s'encombrant ni de questions urbaines ni du souci de la qualité architecturale.

N'allons pas croire que la sagesse est venue tempérer ce projet dans sa deuxième formulation, confiée à une équipe à peu près similaire, hors l'architecte Eddé, qui en a été évincé. Le second projet est en effet grosso modo semblable au précédent, à ceci près que l'île artificielle a été gommée, mais ni les Champs-Elysées ni le périphérique du bord de mer. Rentabilité oblige, le coefficient d'occupation des sols a été augmenté de 4,2 à 5,5, contre les 2,8 prévalant en 1974.

Au Liban même, on conçoit qu'il soit difficile de lutter contre un tel projet, si absurde soit-il, puisque c'est s'opposer non seulement à la principale puissance financière du pays, à l'Etat, mais aussi à un autre Etat protecteur, la Syrie, qui ne verrait pas d'un mauvais œil le Beyrouth historique céder la place à un Beyrouth nouvelle manière, sans racines historiques. La guerre, la pauvreté et l'indifférence ordinaire aux questions d'urbanisme ont naturellement convaincu une majorité de Beyrouthins que le projet Dar-al-Handasah ne saurait être qu'une bonne et rapide solution à leurs problèmes quotidiens. Rares sont donc ceux qui ont le courage de se heurter de front à ce projet (3). Rares sont ceux qui comprennent la nécessité d'une réflexion progressive sur le devenir de la ville, préservant autant que faire se peut les traces de son passé et cherchant dans les ruines, non l'occasion d'une table rase et d'opérations ostensiblement spéculatives, mais la possibilité d'éviter les erreurs qui ont défiguré tant de villes (4).

Aujourd'hui, un troisième projet serait à l'étude et proche d'être rendu public. Et la table ronde organisée le 5 février à l'Institut du monde arabe, à lire le nom des intervenants, semblait être destinée à convaincre l'opinion internationale du bien-fondé de ce projet désastreux, plutôt qu'à engager un véritable débat. Devant une salle comble, qui semblait conviée à célébrer la félicité et l'union des entrepreneurs français et libanais, une succession de tables rondes savamment mises en scène selon les lois apparentes de la démocratie, aura conclu à la nécessité du projet. Economistes ou archéologues, ministres, urbanistes ou entrepreneurs, d'ailleurs souvent brillants, la plupart des interventions libanaises, françaises ou d'ailleurs auront permis de se préoccuper de tout sauf de l'essentiel, à savoir la réalité reconstruite, la forme et la mémoire de la ville. Notables exceptions : la conclusion émouvante d'Edgar Pisani, le président de l'IMA, en forme de plaidoyer pour l'âme de la ville ancienne, ou encore les interventions de l'archéologue Jean Laufray et de l'urbaniste Michael Davie. Redoutable manipulation : l'invitation au colloque et sans doute à Beyrouth, de quelques architectes français de renom à qui pourrait être confiée la construction de quelques fragments de la ville nouvelle. Car il y a fort à parier que la troisième mouture du centre-ville rénové ne soit qu'une version plus détaillée de la précédente, incluant quelques minimes concessions à quelques groupes d'architectes locaux ou internationaux, qui trouveront alors des raisons d'adhérer au projet. N'a-t-il pas l'approbation implicite de l'UNESCO et des plus respectables autorités françaises et ne fait-il pas apparemment la part belle aux archéologues qui pourront fouiller tout à loisir, pensent-ils, les sous-sols de Beyrouth qu'auront nettoyés les bulldozers?

Il semble qu'il y ait peu d'espoir, puisque la bonne conscience et la brutalité se donnent ici la main. Seule une action internationale de persuasion, de conviction pourrait aider à modifier les buts de l'actuel chef du gouvernement. Ici et là, hors du Liban, Libanais et amis du Liban tentent de s'organiser. En France, une association de préfiguration à ce qui pourrait être demain une sorte de Patrimoine sans frontières s'est organisée autour de François Bloch-Lainé, sur la suggestion du ministère de la culture, et a fixé parmi ses premiers objectifs l'étude de la situation beyrouthine, espérant avoir un jour les moyens de contribuer à une intervention efficace. Il est vrai que, à côté des causes humanitaires immédiates ou même du simple droit au logement des plus démunis, que cherche à faire valoir Architectes sans frontières, les causes du patrimoine et de l'urbanisme paraissent encore bien fragiles (5).

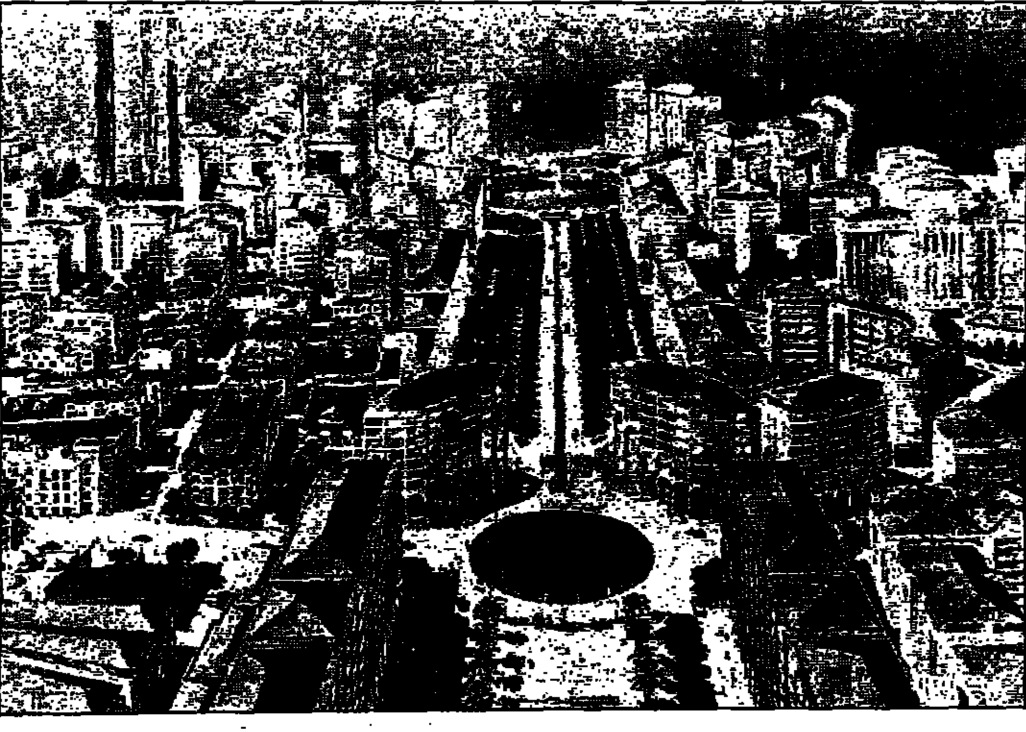
FRÉDÉRIC EDELMANN

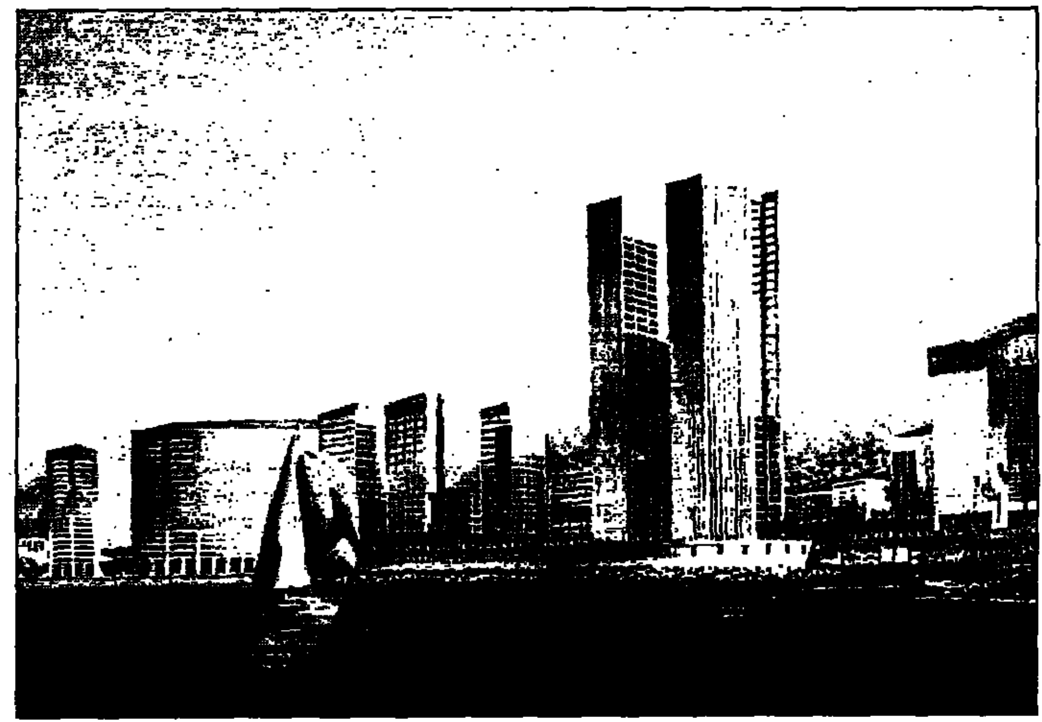
(2) Le 12 septembre 1991, Joseph Tarrab écrivait dans le quotidien libanais *l'Orient-le Jour* : « *Beyrouth a quatre mille ans et semble né d'hier. Bientôt, si on laisse se réaliser cette « manhattanisation » forcenée, il semblera né demain ou plutôt avant-hier.* »

(3) Deux associations s'y risquent : l'Association pour la protection des sites et anciennes demeures (APSAD), présidée par Lady Sursock Cochrane, Woodbrook House, Woodbrook, Bray co. Wicklow, Ireland, et le Comité des ayants droit du centre-ville de Beyrouth, 403, centre Starco, BP 3832, Beyrouth, Liban. Un petit groupe de personnalités libanaises, architectes, sociologues, économistes, juristes et urbanistes, ont d'autre part mis au point une étude détaillée et critique du projet Dar-al-Handasah, et tenté de montrer les autres solutions qui s'offrent à l'Etat libanais. Le livre qu'ils ont récemment fait paraître n'est pas encore traduit en français. (Disponible à la librairie Avicenne, à l'Institut du monde arabe à Paris.)

(4) Lire l'article publié par l'architecte Jade Tabet, « La Ville imparfaite », dans *Reconstruire Beyrouth*, actes du colloque tenu à Lyon en novembre 1990, sous la direction de Nabil Beyhum, Editions de la Maison de l'Orient, Lyon.

(5) Patrimoine sans frontières, 3, cité d'Angoulême 75011 Paris. Tél. : 40-21-30-41. Architectes sans frontières, Ecole d'architecture de Paris-La Villette, 144, rue de Flandres 75019 Paris. Tél. : 42-05-98-78.





Deux projets anonymes pour Beyrouth présentés par M. Hariri : l'axe des nouveaux « Champs-Elysées » et le front de mer.

AUDIT VISUEL D'UNE CITÉ DÉVASTÉE

LES RUINES DE L'AMBIGUÏTÉ

Six photographes prestigieux ont été invités à balader leur objectif dans le centre de Beyrouth. Cela n'avait rien d'une visite touristique. Il s'agissait d'une mission, d'un constat à plusieurs voix sur une ville martyrisée. Réunies dans une exposition, les images en disent long, ressemblent à un plaidoyer. Mais le principe reste controversé.

ON remarque d'abord le casting d'enfer, à faire pâlir d'envie tous les chefs de projets qui, depuis l'invention de l'image fixe au 19e siècle, ont rêvé de rassembler des images autour d'une ville, un pays, un territoire. Le générique du projet réunit des as de l'image au passé impressionnant : l'Italien Gabriele Basilico, le Français Raymond Depardon (« le Monde Arts-Spectacles » lui consacrait un dossier dans son numéro du 4 février), le Suisse René Burri, le Tchèque Josef Koudelka. Et puis celui qu'on n'attendait plus, un mythe vivant de la photographie, Robert Frank en personne. Oui, Robert Frank, soixante-neuf ans, propulsé en bonne place dans l'histoire avec son livre-culte, *les Américains* (Delpire, 1958), et reconverti en cinéaste depuis quelques années. Pour compléter ce quintette, la Libanaise Dominique Eddé, responsable du projet, a fait appel au Libanais Fouad Elkoury, qui n'était pas revenu dans sa ville depuis 1985.

Il y a quelque chose d'irrationnel et de surréaliste dans cette mission : une poignée de photographes qui séjournent une vingtaine de jours dans un carré de ruines vides, filtré par les gardes syriens. « *Qu'est-ce que tu veux que je fasse ici? Je ne vais pas jouer au touriste...* », a dit Frank à Depardon. Comme les autres, il n'avait que deux impératifs : se limiter au centre-ville – 1 kilomètre carré – et éviter les vues des rares habitants, en majorité des squatters.

Koudelka s'est fait tirer dans les pieds. Depardon est tombé dans un trou de 7 mètres de profondeur. Fouad Elkoury a failli se faire défenestrer du dernier étage d'un immeuble. Frank marchait dans les hautes herbes au mépris des mines qui pullulent dans le périmètre : « *Tous les soirs, je me frottais les jambes, heureux de les avoir encore. On marchait à 5 cm des mines, on les délimitait avec des cailloux blancs* », explique Fouad Elkoury. Robert Frank? « *Il s'en remettait à Dieu.* » Depardon pourtant n'a pas ressenti « *la sale peur* » qui l'avait envahi en 1978, quand il avait « couvert » la guerre : « *Cette fois, je prenais ma revanche sur le reporter. Je pouvais monter sur les terrasses et regarder la mer sans craindre les snipers* (1). »

Les images sont complémentaires. Comme à son habitude, Gabriele Basilico est le plus informatif, le plus documentaire : plans larges, froids, cliniques. Idéal pour apprécier les dégâts, les rues préservées, les immeubles intacts ou troués. René Burri a établi un autre constat, en couleurs cette fois, tandis que Josef Koudelka a poursuivi ses explorations au panoramique. Depardon a travaillé au grand format 20×25, en couleurs : les murs sont brûlés par un soleil d'hiver qui fait encore plus ressortir les impacts de balles et de mortiers. Derrière les façades meurtries, dans les intérieurs dévastés, subsistent, malgré les innombrables pillages, des meubles, des glaces, des lavabos. Au milieu de la salle à manger, des sacs de sable signalent un poste avancé. Fouad Elkoury aussi est convaincant, nostalgique, au point d'avoir quasiment embrassé la matière brute de la pierre maltraitée.

Physiquement absent, l'homme n'a jamais laissé autant de traces bien visibles de son passage dévastateur. Cette ville fantôme laisse alors un malaise : qui va donner le coup de grâce à ce quartier? Les photographes ne sont pas en cause, mais leurs photos volent en éclats devant la réalité de Beyrouth. En ce sens, la commande, aussi sincère soit-elle, est un échec, car il est difficile de juger des photos – notamment les plus documentaires – en dehors du contexte de la ville et de celui de la prise de vue.

Alors les questions pleuvent : peut-on faire de belles images sur une ville marquée par l'horreur? Cette commande était-elle opportune dans une ville sous tutelle étrangère? Etait-il judicieux de faire entièrement financer l'opération par la Fondation Hariri? « *Quand on était emmerdés, on sortait le nom d'Hariri et tout s'arrangeait* », dit Depardon. Premier ministre du Liban depuis octobre dernier, le milliardaire Rafic Hariri est également le maître d'œuvre de la reconstruction du centre-ville *(voir par ailleurs)*.

Avec des accumulations de façades meurtries, de rues défoncées, d'intérieurs pillés, l'état des lieux s'apparente à un audit visuel dont les conclusions sont contradictoires. Certains y voient un témoignage émouvant sur une ville à l'agonie, menacée par une rénovation-coup de grâce. Pour d'autres, les photos servent « les destructeurs » : il n'y a rien à garder de cet effroyable tas de ruines; du passé, faisons table rase! Dans une lettre ouverte, le photographe iranien Reza attaque violemment cette commande aux photographes : « *Ils ont montré des maisons trouées, des maisons qui tombent, des arbres qui poussent dedans, une vie passée, une ville morte. Ils sont payés par ceux qui veulent détruire les murs (...). Ils veulent des grandes avenues et des buildings comme à Hong-Kong ou à New-York. C'est pas nous, ça, c'est pas Beyrouth.* »

Avec des accents de sincérité, Dominique Eddé répond que « *cette mission s'est faite en toute indépendance* ». Elle revendique ce « *parti pris de désolation. C'est un regard sur la destruction, sur un décor de fin du monde* ». Pourquoi n'a-t-elle pas demandé aux photographes de montrer la vie qui reprend? « *Je n'y crois pas, à cet avenir. On ne peut plus rêver avec des fantasmes.* » Quant au débat sur la reconstruction, elle refuse de prendre parti, car le dossier est « *extrêmement complexe, faussé* », affirme cette femme fixée à Paris, qui « *ne croit plus au Liban qu'elle a connu* » et qui se définit comme une « *nostalgique pessimiste* ».

Le sujet était trop miné pour éviter la controverse. Chacun peut faire dire ce qu'il veut à des images, bombes à retardement qui échappent à leur auteur. Les meilleures photos sont celles qui rendent la polémique dérisoire tant elles semblent d'ailleurs, loin de Beyrouth même. Des photos signées Robert Frank : un gamin flou au premier plan devant un bâtiment intact, deux tasses de café et un verre d'eau sur une table blanche. Des petits chefs-d'œuvre irrécupérables.

MICHEL GUERRIN

(1) Tireurs embusqués.

★ Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016, Paris. Tél. : 47-20-32-34. Jusqu'au 12 avril. *Beyrouth, centre-ville*, éditions du Cyprès, 180 pages, 490 francs.

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

L'Arbre, le Maire et la Médiathèque

d'Eric Rohmer,
avec Pascal Greggory, Arielle Dombasle, Fabrice Luchini, Clémentine Amouroux, François-Marie Banier.
Français (1 h 45).

Dans un village vendéen, une comédie de mœurs dont les protagonistes sont un maire socialiste, sa compagne écrivain, un instituteur écologiste et des journalistes, sur fond de législatives 93.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Les Aventures de Zak et Crysta

de Bill Kroyer,
avec les voix de Samantha Mathis, Christian Slater, Jonathan Ward, Tim Curry, Grace Zabriskie, Robin Williams.
Américain (1 h 17).

Les tribulations d'une fée et d'un jeune bûcheron servent d'argument à ce dessin animé écologiste.

VF : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Coupable d'innocence

de Marcin Ziebinski,
avec Ute Lemper, Philippine Leroy-Beaulieu, Wojtek Pszoniak, André Wilms, Jonathan Zaccaï.
Franco-polonais (1 h 50).

Un jeune homme naïf est pris au piège de jeux cruels entre aristocrates dans ce manoir du XVIIIe siècle dédié à la recherche savante.

Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Hyènes

de Djibril Diop Mambety,
avec Mansour Diouf, Ami Diakhate, Mahouredia Gueye, Issa Ramagelissa Samb, Kaoru Egushi.
Sénégalais-suisse-français (1 h 50).

Pour faire bénéficier de ses largesses son village natal qui jadis l'a maltraitée, une vieille milliardaire exige un sanglant tribut.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Juste avant l'orage

de Bruno Herbulot,
avec Laura Morante, Christophe Malavoy, Zabou, Christophe Odent, Lois Gans, Carlo Brandt.
Franco-suisse (1 h 27).

A l'occasion d'une fête dans une grande maison de campagne, les membres d'un groupe d'amis révèlent les uns aux autres leur véritable nature.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Mensonge

de François Margolin,
avec Nathalie Baye, Didier Sandre, Hélène Lapiowar, Marc Citti, Dominique Besnéhard, Christophe Bourseiller.
Français (1 h 30).

Dans la même journée, une femme active et bien dans sa peau fait une série de découvertes traumatisantes sur elle, son couple et ses proches, qui bouleversent sa vision du monde.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44).

Les Mille et Une farces de Pif et Hercule

de Bruno Desraisses.
Charles de Latour,
Français (1 h 20).

A son tour, le célèbre couple comme chien et chat de bande dessinée a droit à l'intronisation du long métrage de dessin animé, pour une série de gags et fâcheries.

Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

La Petite Apocalypse

de Costa-Gavras,
avec Jiri Menzel, André Dussollier, Pierre Arditi, Anna Romantowska, Maurice Bénichou, Carlo Brandt.
Franco-italo-polonais (1 h 50).

Entre comédie et tragédie, une remise en cause des croyances et des mœurs des intellectuels de gauche atteints par le retour d'idéologie.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Piège en haute mer

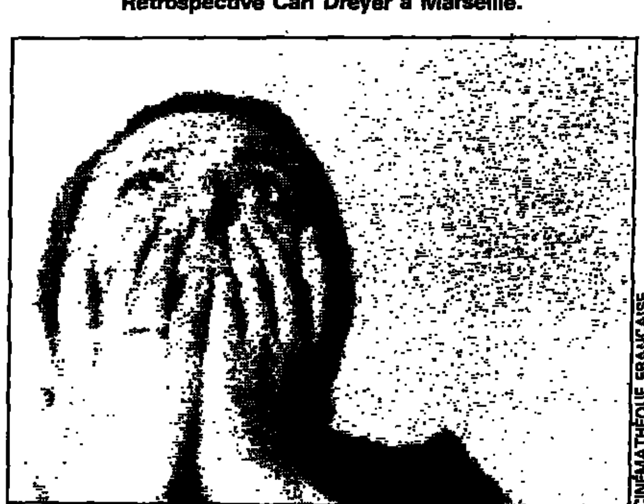
d'Andrew Davis,
avec Steven Seagal, Tommy Lee Jones, Gary Busey, Erika Eleniak, Patrick O'Neal, Nick Mancuso.
Américain (1 h 40).

Ce récit mouvementé de l'invasion d'un bateau de guerre américain par des trafiquants d'armes a fait un malheur au box-office des Etats-Unis.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30; 36-65-70-72) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44).



« La Passion de Jeanne d'Arc » : Rétrospective Carl Dreyer à Marseille.



Le Secret de Moby Dick

de Jannick Hastrup,
Danois (1 h).

Ce n'est pas une adaptation de Melville, mais du *Chant des baleines* de Bent Haller que propose ce dessin animé qui conte les aventures de deux baleineaux.

VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Stalingrad

de Joseph Vilsmaier,
avec Dominique Horwitz, Thomas Kretschmann, Jochen Nickel, Sebastian Rudolph, Heinz Emigholz, Olivier Broumis.
Allemand (1 h 50).

Entre fresque et portrait intimiste des jeunes gens engagés dans la terrible bataille, une évocation du tournant de la deuxième guerre mondiale.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27).

Reprises

La Dame du vendredi

de Howard Hawks,
avec Cary Grant, Rosalind Russell, Ralph Bellamy, Porter Hall, Gene Lockhart, Ernest Truex.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 22).

Moins connue que d'autres comédies de Hawks, cette série de manipulations et de quiproquos autour d'un rédacteur en chef qui a envoyé sa femme journaliste interviewer un condamné pour l'empêcher de divorcer utilise au mieux ses origines théâtrales.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Opération jupons

de Blake Edwards,
avec Cary Grant, Tony Curtis, Joan O'Brien, Dina Merrill, Gene Evans, Arthur O'Connell.
Américain, 1960 (2 h).

L'histoire du sous-marin de l'US Navy I, commandé par Cary Grant et chargé de traverser les eaux ennemies avec un bataillon féminin pour passager, est l'une des plus réjouissantes comédies signées par Edwards.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Sélection

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français.

Kusturica bricole une étrange machine volante faite de tendresse et d'humour, de souvenirs de cinéma et de regard écarquillé sur l'Amérique d'aujourd'hui, de lyrisme généreux et d'onirisme sans apprêt, et fait décoller les salles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

Benegal épouse toutes les règles du grand mélo indien, et les magnifie pour mieux les transformer en pamphlet contre l'oppression, et en superbe portrait de femme, superbement interprétée par Smita Patil.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Et la vie continue

de Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paever, les habitants de Roudbar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

A la recherche de deux enfants dans les décombres de l'Iran, un père et son fils rencontrent la vie même, c'est tout simple, c'est une merveille.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Finzan

de Cheick Oumar Sissoko,
avec Diarrah Sanogo, Oumar Namory Keita, Balla Moussa Keita, Koti, Sadou Toure, Hélène Diarra.
Malien (1 h 47).

Un pamphlet contre l'oppression traditionnelle des femmes en Afrique qui est aussi la chronique d'un village, émouvante, subtile et drôle.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Frears s'empare avec maestria des règles de la comédie de quiproquos pour une réjouissante dénonciation des manipulations médiatiques et de la crédulité générale, formidablement servie par l'interprétation... de Geena Davis et d'Andy Garcia.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

Surtout pas un film « sur » (l'amour, le sida, la vie moderne, le cinéma, etc.), mais un film avec, avec rage et tendresse, avec appétit et confusion, et avec des gens, vrais.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Festivals

Les cinémas du Canada

Deuxième semaine de la vaste rétrospective canadienne au Centre Georges-Pompidou et suite du volet consacré aux films de l'Ontario (« le Monde Arts et spectacles » du 4 février). Séances tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 composées d'un court et d'un long métrage.

Jusqu'au 7 juin. Salle Garance. Tél. : 42-78-37-29.

Vidéothéâtre

La Vidéothèque de Paris consacre une vaste programmation à l'univers du théâtre. Côté cour, près de soixante-dix fictions en tout genre, de Guitry à Biette en passant par Cocteau, Truffaut et Duras, *Cyrano* et Rivette. Côté jardin, plus de quatre-vingts documentaires et enregistrements, où l'on retrouve plusieurs générations d'auteurs, de comédiens et de metteurs en scène, de *Copeau* et *Dullin* à Vitez et Jérôme Deschamps.

Jusqu'au 30 mars. Tél. : 40-26-34-30.

Rétrospective Dreyer

De *Pages arrachées du livre de Satan* à *Gertrud*, en passant par *le Maître du logis*, *la Passion de Jeanne d'Arc*, *Vampyr*, *Dies irae*, *Ordet*... A Marseille, la Maison méditerranéenne de l'image rend hommage en treize films (fictions et documentaires) au maître danois, en une rétrospective qui est une collection de chefs-d'œuvre.

Jusqu'au 16 février. Tél. : 91-56-08-09.

La Turquie à Marseille

Le cinéma turc ne se réduit pas à l'œuvre du plus connu de ses réalisateurs, Yilmaz Güney (*le Troupeau*, *Yol*...). La salle l'Alhambra, à Marseille, le démontre en proposant douze des meilleurs titres produits depuis une quinzaine d'années, la plupart inédits en France. Soirée spéciale le 12, avec trois films sur le thème de la femme dans le cinéma turc.

Jusqu'au 16 février. Tél. : 91-46-02-83.

Intégrale Panfilov

A mi-chemin entre institution et contestation, entre académisme et recherche cinématographique, le cinéma de Gleb Panfilov, commencé durant les années grises du brejnévisme et poursuivi sous la perestroïka, est dominé par le remarquable *le Thème*, et par sa collaboration avec son épouse, la formidable actrice Ina Tchourikova.

Jusqu'au 23 février au cinéma du Palais, à Créteil. Tél. : 48-98-90-00.

Les jeunes au cinéma

La Maison de la culture du Havre, le Volcan, accueille les deuxièmes Rencontres nationales cinéma et enfance. Au programme : une sélection de dix-huit longs-métrages mettant en scène des enfants, dont trois beaux films de Yasujiro Ozu (*Gosses de Tokyo*, *Récit d'un propriétaire* et *Bonjour*), *le Passager* et *Et la vie continue*, d'Abbas Kiarostami, *le Kid*, de Chaplin, *la Deuda interna*, de Miguel Pereira, et *Le Petit Prince a dit*, de Christine Pascal. Des tables rondes de parents et d'enfants, des ateliers et des expositions complètent la programmation.

Du 15 au 20 février. Tél. : 35-21-21-10.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

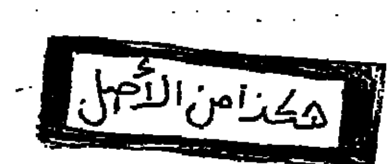
Les entrées à Paris

Précédant le début des congés scolaires, la période du 3 au 9 février risquait d'être une « semaine d'attente ». Il n'en a rien été, grâce au coup de pouce de l'opération 18 heures-18 francs, et au succès de deux outsiders, *Héros malgré lui* et *Tango*, parmi les nouveaux venus, et au triomphe accru de leur prédécesseur, *les Visiteurs*. Après un démarrage en fanfare, le film de Jean-Marie Poiré réussit en effet l'exploit d'augmenter ses entrées en deuxième semaine, attirant près de 190 000 amateurs d'humour historique dans ses 44 salles, soit un total de plus de 350 000 en quinze jours.

Du côté des sorties, la comédie de Stephen Frears acclamée par la critique obtient un remarquable 130 000 dans 31 salles, tandis que celle de Patrice Leconte, soutenue par son trio de vedettes, totalise un très honorable 80 000 dans 30 salles. Le score du favori, *Chérie j'ai agrandi le bébé*, est plus décevant, à 75 000 en 40 salles. Sans doute ses distributeurs attendent-ils le début des vacances pour faire le plein, mais il reste discutable que le film occupe autant d'écrans, au détriment d'autres titres et avant d'être en situation d'atteindre un résultat optimum. On remarque d'ailleurs que le nouveau trust de distribution, Gaumont-Disney, envahit à lui seul le quart des salles parisiennes.

Toujours sur une pente un peu trop déclinante, *Dracula* vampirise encore 60 000 spectateurs en quatrième semaine, pour totaliser plus de 560 000 entrées. Mais il semble que le film de Coppola marche proportionnellement mieux en province qu'à Paris. Dans un tout autre ordre de grandeur, il faut aussi noter le remarquable succès de la reprise de *Play Time* qui, dans son unique salle de l'Arlequin récemment rénovée, atteint 14 000 entrées en moins d'un mois.

★ Chiffres : *le Film français*.



THEATRE

Spectacles nouveaux

Démon ailé

de Christian Le Gall,
mise en scène
de Karen Bayol,
avec Christian Le Gall, Anne Thomas et Christophe Boissière.

Quand le trac avant un concert vire à l'angoisse existentielle.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir du 16 février. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. 70 F et 100 F.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Salès.

Mise en scène d'un entretien radiophonique avec Bernard-Marie Koltès : l'homme se dévoile un peu.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 11 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.

Le Naufrage du Titanic

d'Hans Magnus Enzensberger,
mise en scène
de Valérie Aubert
et Samir Siad,
avec Valérie Aubert et Samir Siad.

Le Titanic c'est nous, notre société, notre monde minuscule.

L'Athlétic, place Parmentier, 92000 Neuilly-sur-Seine. A partir du 11 février. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-24-03-83. 60 F et 80 F.

On va faire la cocotte

de Georges Feydeau,
mise en scène
de Daniel Trubert,
avec Raphaël Battmann, J.-P. Bazard, Nicole Bernard, Didier Bonneton, Vincent Bossière, A. F. Collard, Olivier Colon, Stéphane Courtier, Nathalie Hervé, Jean Hurbin, Danièle Leneveu, Tatiana Markovic, Corentha Matron, Virginie Monnet, Sébastien Neuvelt, Pascale Paugam, Josiane Rollinat et Isabelle Semelet.

Le comique de Feydeau vitriole la bourgeoisie de son temps.

Collège néerlandais, 61, bd Jourdan-Cité universitaire, 14e. A partir du 10 février. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-79-81-96. 70 F et 100 F.

La Ramasseuse de sarments

de Monique Fabre,
d'après Joë Bousquet,
mise en scène
de Monique Fabre,
avec Didier Lesour, Monique Fabre, Céline Thiou et Geneviève Yeuillaz.

Le théâtre devrait permettre de mieux connaître et comprendre Joë Bousquet, personnage étrange et fascinant, écrivain percutant.

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 5e. A partir du 11 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Terres mortes

de Franz Xaver Kroetz,
mise en scène
de Daniel Girard,
avec Nathalie Besançon, Françoise Bette, Marc Citti, Christophe Lemaître, Lucien Marchal et Guy Naigeon.

Un frère et une sœur s'en vont à la ville et en reviennent blessés. Kroetz creuse les plaies.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 16 février. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Paris

Cache-cache avec la mort

de Mikhaïl Volokhov,
mise en scène de Bernard Sobel,
avec Denis Lavant et Hugues Quester.

Meurtres, trahisons, tortures : sujets de compétitions pour deux hommes entraînés dans la spirale de la peur.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 25 F à 110 F.

Calderon

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène de Stanislas Nordey,
avec Gaël Baron, Massimo Bellini, Sarah Chaumette, Philippe Cherdel, Cécile Cholet, Valérie Druguet, Olivier Dupuy, Jean-Charles Dumay, Frédérich Fisbach, Philippe Joiris, Nathalie Kousnetzoff, Valérie Lang, Myrto Procopiou, Stéphanie Retornaz et Laurent Sauvage.

Traversée des mondes totalitaires, vue par un homme déchiré, transmise par un garçon trop jeune pour le désespoir.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill,
mise en scène de Matthias Langhoff,
avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stéhlé, Pierre Meunier, Gilles Privat, Emilien Tessier, Andrew More et Alain Cuny (voix off).

Un grand mélo sauvage, une tragédie américaine où les fils trahissent le père, où la femme donne la vie et la mort. L'un des plus beaux spectacles de l'année, avec une distribution remarquable.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 130 F.

Fais-moi une scène d'humour

avec mercredi : Crovi, jeudi : Symphonie d'objets abandonnés et vendredi : Tasquin contre-trouble.

Suite et fin d'un « festival » de sourires et d'humour.

Beaunord Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16.
Dernière représentation le 12 février.

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène de Christian Rist assisté de Denis Podalydès,
avec Michel Ambert, Simon Bakhouche, Nathalie Baye, Jean-Yves Berteloot, Didier Bezace, Cécile Brune, Alain Mottet, Denis Podalydès, Emmanuel Quatra et Andréa Retz-Rouyet.

Nathalie Baye aborde les inépuisables complexités de Marivaux.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Dominique Bluzet, Michel Demiautte, Edmonde Franchi, Marianne Groves, Moussa Maaskri, Mathias Maréchal et Mama Prassinos.

Toute sa vie elle s'est battue. Sa seule arme était sa beauté. Elle s'en est servie, mais en plus elle savait aimer.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

L'Homme, la bête et la vertu

de Luigi Pirandello,
mise en scène de Christian Schiaretti,
avec Laurent Poitrenaux, Loïc Brabant, Catherine Pietri, Arnaud Decarsin, Jean-Philippe Vidal, Cécile Pillet, Eric Bergeonneau, Jean-Michel Guérin, Chloé Réjon, Hélène Halbin, Didier Galas et Gisèle Torterolo.

Un instituteur, sa femme et un marin pour rêver. Plus la perversité de Pirandello.

Orangerie, allée d'Honneur du Château de Sceaux, 92000 Sceaux. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 46-61-36-67. De 80 F à 120 F.

Lundi, huit heures

de Jacques Deval,
Georges S. Kaufman
et Edna Ferber,
mise en scène de Régis Santon,
avec Bernard Dhéran, Marc Dudicourt, Paul Barge, Claire Maurier, Marie-France Santon, Anne-Marie Philipe, Gilles Guillot, Dominique Arden, Jacques Serizier, Brigitte Defrance, Samuel Bonnafil, Agathe Teyssier, Evelyne Jollivet, Isabelle Decroix, Mathieu Lassalle, Alain Dumas et Claire Flévet.

Intrigues bourgeoises, fric et coucheries. Régis Santon se délecte à ce comique acerbe.

Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Macbeth

de William Shakespeare,
mise en scène de Serge Noyelle,



« Marie », mise en scène de Bernard Sobel, au Théâtre de Gennevilliers.

avec Marc Allgeyer, Stéphane Androuin, Marion Coutris, Casper Hummel, Bettina Kühlke, Hugo Lander, Patrick Moutreuil, Boris Napès, Bernard Poysat, Patrice Pujol, Jean-Claude Renard et Frédéric Serra.

La traversée de la forêt, comme un cauchemar initiatique peuplé d'images superbes et de fantômes meurtriers.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot, 92000 Châtillon. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 90 F.

Marc Jolivet

Marc Jolivet est chargé d'une mission : sauver le monde. Avec du rire et de la bonne volonté, pourquoi pas.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 100 F à 120 F.

Marie

d'Isaac Babel,
mise en scène de Bernard Sobel,
avec Serge Merlin, Clotilde Debayser, Muriel Picquart, Aurélien Recoing, Jean Badin, Ulla Baugué, Jean-Pierre Bagot, Xavier Guittet, Maxime Leroux, Mikhaïl Volokhov, Valérie Hall, Denis Léger-Milhau, Rafaèle Huou, Agnès Bourgeois, Vincent Massoc, Farid Fadavi et Camille Brunel.

URSS, années 20, au temps où une nouvelle société tentait de s'enraciner dans une terre corrompue.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 25 F à 110 F.

Master Class

de David Pownall,
mise en scène de Michel Vuillermoz,
avec Michel Vuillermoz, Jean-Pol Dubois, Philippe Faure et Patrick Ligardes.

Staline et Jdanov, Prokofiev et Chostakovitch : un bien étrange quatuor, rassemblé tout exprès par un Anglais.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 26 F à 120 F.

Les Monstres sacrés

de Jean Cocteau,
mise en scène
de Raymond Gérôme,
avec Michèle Morgan, Jean Marais, Françoise Fleury, Anne Rousselet, Yvette Ferréol et Hugues Debloße.

Relations passionnelles, jeux du déchirement, faux-semblants, vraies souffrances. Monstres sacrés, stars, vrais acteurs.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 120 F à 250 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec Haydée Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Reboller, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Dans le sillage d'un enfant futé, curieux de tout, déjà amoureux du théâtre, voyage enchanté le long des rues de Buenos-Aires, années 50.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Emmanuelle Béart, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon, Pascal Rambert, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

Qui comme Musset pouvait dire de façon aussi évidente le passage de l'adolescence à la féminité, et qui mieux qu'Emmanuelle Béart pouvait le montrer.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 130 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène de l'auteur.

Autour des chevaux de Bartabas, des Géorgiens, des femmes berbères. Et la magie Zingaro.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 120 F et 180 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène de Mario Gonzalès
avec Pierre Fernandes, Philippe Chateau, Jean-Paul Cathala, Marcel Gaubert, Guillaume Orsat, Jean-Pierre Rigaud, Jean-Michel Ropers, Noël Camos, Silvia Cordonnier.

Loin du monde, recevant les échos du bruit et de la fureur, l'île où règne le magicien Prospero, c'est le théâtre.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route-du-Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimache à 16 h. Tél. : 43-28-36-36.. De 50 F à 110 F.

Le Repos du septième jour

de Paul Claudel,
mise en scène de Jean Bollery,
avec Emmanuel Dechartre, Jean Bollery, Reine Bartève, Xavier Bouvier, Emmanuel Pierson, Claude Petit, Jean-José Fleury, Benoît Cassard, Elisabeth Tamaris et Laurent d'Olce.

Claudel passionné par la Chine, aux derniers moments d'un empire.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 55 F à 110 F.

Un soir au bout du monde

de Tom Novembre
et Charlélie Couture,
mise en scène
de Pierre-Loup Rajot,
avec Tom Novembre et Jerry Lipkins (pianiste).

C'était un soir dans le hall d'un hôtel, il y avait plein de gens plutôt dingues, sacrément pittoresques : Tom Novembre les a rencontrés.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 44-63-05-00. De 120 F à 160 F.
Dernière représentation le 13 février.

Une folie

de Sacha Guitry,
mise en scène
de Jacques Echantillon,
avec Robert Hirsch, Michèle Laroque, Annie Gregorio, Jean-Jacques Moreau et Sophie Forte.

Perpétuellement confronté aux dérives de la raison, un psychiatre se pose des questions. Robert Hirsch est impressionnant.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au samedi à 21 heures, le mardi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81. De 25 F à 260 F.

Régions

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Béatrice Delevaux, Victor Garrivier, Hélène Lapiower, Alain Macé et Jacques Gamblin.

La dureté d'un drame paysan, le lyrisme d'une passion de Dieu. L'un des plus beaux spectacles de Philipe Adrien.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les 13 et 16 février, 20 h 30 ; le 13, 14 h 30 ; le 14, 15 heures (et les 17, 18 et 19 fév). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de René Loyon,
avec Aristide Demonico, Ghislain Montiel, Muriel Racine, Réjane Bajard, Michel Didym, Jacques Pieiller, Chantal Mutel, Jacques Fornier, Christophe Châtelain et Claude Monnoyeur.

Une distribution jeune pour un classique.

Centre dramatique national, av. Edouard-Droz, 25000 Besançon. Le 10 février, 19 heures ; les 11, 12 et 16, 20 h 45 ; le 13, 17 heures (et les 17, 18, 19 et 20 fév). Tél. : 81-88-55-11. De 40 F à 100 F.

Le Badge de Lénine

de Jean-Marie Piemme,
mise en scène
de Philippe Sireuil,
avec Patrick Zimmermann et Virginie Thirion.

De Belgique viennent un auteur corrosif et un metteur en scène impitoyable.

Les Plateaux, bd Berthelot, 16000 Angoulême. Les 10 et 12 février, 21 heures ; le 11, 18 h 30. Tél. : 45-95-43-45. 40 F et 60 F.
Dernière représentation le 12 février.

Dans la jungle des villes

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Loïc Houdré, Philippe du Janerand, Gérard Hardy, Catherine Fourty, Juliette Mailhé, Karin Romer, Gérard Cherqui, Xavier Clion, André Féat, Bernard Pico, Frédéric Sauzay et Gérard Touratier.

Les rêves voyageurs et voyous du jeune Brecht.

Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37000 Tours. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 47-64-48-64.

Faust

de J. Wolfgang Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio et Chantal Neuwirth.

Avant de venir à l'Athénée, création à Brest, où il a été répété, de ce texte légendaire, traduit par Roger Pillaudin.

Le Quartz Centre national dramatique et chorégraphique, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 55 F à 110 F.
Dernière représentation le 12 février.

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Lionel Prével, Yves Kerboul et Alain Peyen.

Les derniers jours dans la vie de Strindberg. Le spectacle se donne également du 10 au 14 février à la Comédie de Reims (26-40-45-45)

Nouveau Théâtre, 12, pl. Imbach, 49000 Angers. Les 10, 12 et 13 février, 20 h 30 ; le 11, 19 h 30 ; le 14, 17 heures (et les 17, 18, 19, 20 et 21 fév). Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Henry VI, le cercle dans l'eau

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stuart Seide,
avec Georges Benoît, Michel Bompoli, Thierry Bosc, Daniel Briquet, François Cabezas, Dominique Charpentier, Jean-Quentain Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Fogel, Azize Kabouche, François Loriquet, Frédéric Pellegeay, Éric Petitjean, Caroline Proust, Pierre-Henri Puente, Gildas Milin et Alain Rimoux.

Stuart Seide s'est installé à Poitiers et en profite pour monter dans son intégralité la saga de Henri VI, qui viendra ensuite à Gennevilliers.

Centre Beaulieu, 10, bd. Savari, 86000 Poitiers. Les 11 et 16 février, 20 h 30 ; le 13, 16 heures (et les 11, 13 et 18 fév). Tél. : 49-61-44-50. De 55 F à 110 F.
Dernière représentation le 16 février.

La Tonnelle

d'Hermann Ungar,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Laurence Bienvenu, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Michel Ouimet, Patricia Pottier, Thérèse Quentin et Dimitri Radochevitch.

Première création d'Agathe Alexis pour son centre dramatique. En alternance avec cette pièce de Ungar, *le Belvédère* de Horvath. Ce n'est pas ce que l'on appelle de l'« ouvrage de dame ».

Studio-Théâtre, Pl. Foch, 62400 Béthune. Les 11, 12 et 16 février, 20 h 30 ; le 13, 22 h 15 (et les 18 et 19 fév). Tél. : 21-56-96-95. 65 F et 85 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 10 février

Michel Rostain

Piano / Chronique d'un opus posthume
Jean-Claude Pennetier (piano),
Isabelle Hurtin,
Daniel Lecoyer (comédiens),
Michel Rostain (mise en scène).

Michel Rostain, de Brahms à Rossini, étudie depuis des années l'art et la façon d'accommoder le répertoire à la sauce du théâtre musical contemporain, de mêler des acteurs et des interprètes patentés, au sein de cellules de production légères qu'on appelait autrefois des « laboratoires » de la création. Pianiste d'immense talent, mais de grande modestie, Jean-Claude Pennetier se trouve embarqué dans l'opération. De qui est l'opus posthume ? Schubert, on en jurerait.

Cartoucherie-Théâtre de l'Epée de Bois, 20 h 30 (jusqu'au 13). Tél. : 43-28-73-97. 110 F.

Beethoven

Trio pour piano, violon et violoncelle op. 97 « A l'archiduc »
Septuor pour clarinette, cor, basson et quatuor à cordes
Yuzuko Horigome,
Régis Pasquier (violon),
Bruno Pasquier (alto),
Gary Hoffmann,
Arto Noras (violoncelle),
Bruno Rigutto (piano),
Wolfgang Guttler (contrebasse),
Amaury Wallez (basson),
Michel Lethiec (clarinette),
Radovan Vlatkovic (cor).

Prades aux Champs-Elysées, c'est un festival, si l'on veut. C'est surtout une façon de transporter dans la capitale une atmosphère musicale qui ne règne que dans la petite ville des Pyrénées, dans l'ombre du grand Casals. Là se réunit chaque été, autour de Michel Lethiec, une « équipe » comme on le dit au rugby. Pour le sport et la musique, pour ce sport idéal qu'est la musique de chambre.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jeudi 11

Brahms

Ein deutsches Requiem
Sylvia McNair (soprano),
Andreas Schmidt (baryton),
Swedish Radio Chorus,
Orchestre philharmonique de Berlin,
Claudio Abbado (direction).

Juste pour vous signaler que la Philharmonie de Berlin est dans nos murs, qu'Abbado, son patron, est venu la diriger dans un grand cycle Brahms et qu'une baguette de cette finesse et de cette autorité doit normalement exhausser le *Requiem allemand* jusqu'à de mémorables sommets. Mais qui l'ignore encore ? Et combien de fauteuils seront-ils encore disponibles à la vente la veille du concert ?

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 170 F à 850 F.

Vendredi 12

Brahms

Variations pour orchestre sur un thème de Haydn
Concerto pour violon, violoncelle et orchestre
Symphonie n° 4
Maxim Vengerov (violon),
Boris Pergamentchikov (violoncelle),
Orchestre philharmonique de Berlin,
Claudio Abbado (direction).

Pour le *Double Concerto* de Brahms, où les plus grands se sont affrontés par le passé (l'œuvre est quasi insupportable quand l'intonation se met à flirter avec le diapason), le patron de la Philharmonie de Berlin a choisi deux jeunes artistes : une attention à remarquer. Vengerov, qui n'a pas vingt ans, a beaucoup de fervents admirateurs, laisse sceptique quelques observateurs, un peu inquiets du machinisme impitoyable de son archet. Pergamentchikov est diversement inspiré selon l'humeur. Donc, un attelage à risque, de ceux qui, dit-on, font rapporter gros aux parieurs.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 170 F à 850 F.

Chostakovitch

Sonnets de Michel-Ange

Schnittke

Symphonie n° 4
François Le Roux (baryton),
Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Janowski et Chostakovitch, c'est une rencontre à ne pas manquer. La suite lyrique sur les sonnets de Michel-Ange a été enregistrée par Dietrich Fischer-Dieskau : ce n'est pas pour cela qu'on peut en chanter toutes les notes de mémoire, l'œuvre n'est jamais donnée. Et Schnittke... Inévitable, on dirait.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Mozart

Ascanio in Alba
Arthur Stefanovicz (Ascanio),
Eva Malas-Godlewska (Venera),
Claron McFadden,
Gwendoline Bradley (Fauno),
Alasdair Elliott (Aceste),
Priti Coles (Silvia),
Ensemble Mosaïques,
Ensemble Cantatio,
Christophe Coin (direction),
Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène).

Mozart avait quinze ans lorsqu'il composa cette œuvre de commande, sérénade théâtrale destinée à commémorer la célébration du mariage de l'archiduc Ferdinand d'Autriche avec la princesse Marie-Béatrice d'Este. Opéra baroque et sérieux. Dernier des ouvrages lyriques secondaires du musicien. Ou première tentative de dépasser des traditions figées. Comptons sur Christophe Coin pour désempeser l'atmosphère.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 12 et 13, 19 h 30 ; le 14, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Dimanche 14

Mossolov

Ballade

Volkonsky

Musica Stricta

Knaifel

Lamento pour violoncelle seul

Schnittke

Sonate pour violoncelle et piano

Golovine

Elégie

Oustvolskaïa

Duo pour violoncelle et piano
Alexandre Rudin (Violoncelle),
Alexeï Lujblimov (piano).

Programme à haut risque tel qu'en aligne depuis une semaine le Festival Présences 93 de Radio-France. Les organisateurs y ont convié une avalanche de compositeurs russes inconnus. Mais Lujblimov n'est pas un inconnu, loin de là. Il a signé une intégrale Mozart sur pianoforte chez Erato. Et ses curiosités musicales sont infinies, comme le prouve ce programme dominical.

Maison de Radio-France, 15 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Lundi 15

Verdi

La Traviata
Giusy Devinu,
Veronica Villarroal (Violetta),
Vicente Ombuena,
Jean-Luc Viala (Alfredo),
Victor Torres,
Alexandru Agache (Germont),
Chœur du Théâtre du Châtelet,
Philharmonia Orchestra,
Antonio Pappano (direction),
Klaus Michael Grüber (mise en scène).

Traviata rendu à sa sincérité tragique par Klaus-Michael Grüber, c'est l'événement lyrique de l'année, aux antipodes probablement de l'esthétisme sophistiqué et des images cinématographiques de Visconti, d'autant que les chanteurs sont tous jeunes, inconnus, modelables et modelés par le génie allemand de la mise en scène, versant compassion et humanité. Il n'y aura que l'amour et la mort. Peu de lumière, aucune fête, aucun mensonge social. Rien qu'une tragédie enflammée.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 465 F.

Webern

Variations op. 27

Risset

Huit esquisses en duo pour un pianiste
Trois études en duo pour un pianiste
Nouvelles Etudes, création
Jean-Claude Risset (piano disklavier).

Jean-Claude Risset a lancé le programme informatique de l'IRCAM, du temps où Berio et Globokar étaient là, du temps la passion habitait les studios expérimentaux. Puis il est parti à Marseille et a continué ses recherches. Le disklavier mord-il ? Ou est-il le frère cadet de l'orgue de Barbarie ?

Maison de Radio-France, 19 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Régions

Caen

Scarlatti

Sonates pour piano

Liszt

Sonate pour piano

Scriabine

Poèmes pour piano op. 32
Ivo Pogorelich (piano).

Grand fauve indolent, Pogorelich n'est pas toujours d'humeur à « se donner » au public, et le public aime ça. Mais quand il donne une démonstration de piano, comme cela lui arrivait autrefois et comme cela lui arrive à nouveau en ce moment, l'artiste yougoslave crée un climat que seules les vraies stars savent susciter.

Le 11. Grand Auditorium, 21 heures. Tél. : 31-86-42-00. 100 F.

Lyon

Rameau

Les Indes Galantes
Claron McFadden (Hébé, Zima),
Jérôme Corréas (Bellone, Ali),
Isabelle Poulenard (l'amour, Phani),
Nicolas Rivenq (Osman, Adario),
Miriam Ruggeri (Emilie),
Howard Crook (Valère, Damon),
Jacques Bona (Huascar, Don Alvar),
Jean-Paul Fouchécourt (Carlos, Tacmas),
Sandrine Piau (Zaïre),
Noémi Rime (Fatime),
Compagnie Ris et Danceries,
Les Arts Florissants,
William Christie (direction),
Alfredo Arias (mise en scène),
Ana Yepes (chorégraphie).

L'opéra de Rameau, avec les paillettes music-hall dont l'a affublé Alfredo Arias, continue sa balade.

Les 10 et 13, 20 h 30 ; le 11, 19 h 30 ; le 16, 17 heures. Auditorium Maurice-Ravel. Tél. : 78-60-37-13. De 110 F à 230 F.

Monte-Carlo

Rossini

L'Italienne à Alger
Agnès Baltsa (Isabella),
Raul Gimenez (Lindoro),
Ferruccio Furlanetto (Mustafa),
Enzo Dara (Taddeo),
Daniela Lojarro (Elvira),
José Fardhila (Haly),
Sara Mingardo (Zulma),
Chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo,
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo,
Alberto Zedda (direction),
Pier Luigi Pizzi (mise en scène).

Opérée du ménisque, la mezzo américaine Marylin Horne sera remplacée par la Grecque Agnès Baltsa dans le rôle si charmant et si drôle de l'Italienne. Le Proche-Orient vu par Pizzi, ça vaut le déplacement...

Les 12 et 16, 20 h 30 ; le 14, 15 heures. Opéra. Tél. : 93-50-76-54.

Toulouse

Saint-Saëns

Concerto pour piano et orchestre n° 5

Chostakovitch

Symphonie n° 10
Viktoria Postnikova (piano),
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Guennadi Rojdestvenski (direction).

Les Moscovites attaquent le Capitole. Postnikova dans Saint-Saëns, ce n'est pas de la dentelle. Rojdestventski dans Chostakovitch, c'est la tradition directement transmise du compositeur à l'interprète.

Le 11. Halle aux Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Part

Fratres

Sibelius

Humoresques
Pelléas et Mélisande, suite

Martin

Ballade pour violoncelle et orchestre
Gustav Rivinius (violoncelle),
Daniel Rossignol (violon),
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Paavo Jarvi (direction).

Invasion russe capitolienne, suite. Part est le compositeur estonien à la mode. Il fait ici, sauf erreur, son apparition au programme d'une grande institution symphonique. Ça ne fait que commencer, si on en croit l'exemple de Schnittke.

Le 14. Halle aux Grains, 10 h 45. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Jazz

Aldo Romano Quartet

La vie, ça va, ça vient. Aldo, il semble disparaître. Il ne cesse jamais de rejouer avec une sorte d'innocence rusée, de capacité sidérante à renaître qui font plaisir. Son quartet italien – Paolo Presu, Furio di Castri, Franco d'Andrea – est la surprise de l'année. Aldo surprend chaque fois qu'il réapparaît. Il ne varie pourtant pas d'un pouce. Plus batteur que quiconque, il donne l'impression de jouer d'un autre instrument que de la batterie (de la vie, des concepts, de l'amour, des chansons, etc.). Récemment, aux côtés d'une escouade de jeunes musiciens (dont le saxophoniste Josuah Redman), il semblait le plus jeune et le plus expérimenté du groupe.

Du 10 au 13. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Dave Valentin

Dave Valentin, flûtiste de tendance hyper-new-yorkaise, âpre et généreuse. Permet de comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Bob Stewart, un homme très cultivé, extrêmement distingué, est au tuba. A part en jazz, le tuba est un instrument intestinal très méprisé. Très méconnu. Le jazz a l'art d'intégrer (pas de réhabiliter : d'intégrer) l'infâme, le pauvre et le ridicule. C'est vrai des instruments, des voix et des manières. C'est pour cela qu'on a du mal à s'en détacher.

Le 11. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Rock

Princess Erika

Princess Erika fait profession de charmeuse de public. On peut faire la fine bouche sur le manque de substance de ses chansons, sur le traitement un peu trop sage que le groupe applique au reggae, au funk, qui font bouger la chanteuse. Et comme ça on aura l'air d'un rabat-joie.

Le 12. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Raggasonic
Saï Saï
King Daddy Yod
Dee Nasty

Depuis quelques années, les disc-jockeys sont devenus des musiciens à part entière. Ce sont eux qui ont inventé le rap et le raggamuffin. Pour leur championnat de France, on a invité quelques groupes représentatifs (Raggasonic, Saï Saï, Daddy Yod...), activité physique intense en prévision.

Le 14. Bataclan, 17 heures. Tél. : 47-00-30-12. 100 F.

Chanson

Arthur H

Arthur H et son Bachibouzouk Band jouent les prolongations (jusqu'au 21 février), tant ils se sentent à l'aise sous le chapiteau construit à Anvers dans les années 20, le Magic Mirrors, où ils offrent un spectacle en forme de music-hall joyeux, riche. Les percussions brésiliennes côtoient le Cristal Baschet, les cuivres, le *glass-harmonica*. Un des meilleurs moments de la saison.

Les 10, 11, 12, 13 et 16, à 20 h 30 ; le 14, à 17 heures. Parc de la Villette. Tél. : 42-40-76-10. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Pierre Perret

Tranquille, sans intention de challenge, Pierre Perret donne un tour de chant malicieux où l'on retrouve de superbes classiques (*Mon P'tit loup*, *le Tord-Boyaux*), les chansons-farces, et des nouveautés parmi les douze titres de l'album *Madeleine Bercy*, impayable promenade entre les stations de métro parisien.

Du 10 au 13, 20 h 30 ; le 14, 16 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 140 F à 230 F.

Semaine européenne de Marne-la-Vallée

Suite de la semaine d'Eurofolies de Marne-la-Vallée, sous l'égide de Jean-Louis Foulquier, défenseur de la francophonie dans le monde et grand amateur de chansons. Jolie soirée au Centre culturel de Saint-Thibaud avec Kent, rocker revenu à la chanson, et le groupe portugais Madredeus (le 10). Le lendemain, à l'Espace Lino-Ventura de Torcy, Malka Family et N'Factor. Le vendredi 12, un fidèle, Romain Didier, et une découverte, les Danois de Shirtsville, à l'Auditorium du Luzard, à Noisiel où Angélique Ionatos viendra préfigurer l'Olympia. Le samedi, sous un chapiteau à Champs-sur-Marne, soirée confortable : Boy George, Jacques Higelin et les Gypsy Kings.

Du 10 au 13. Saint-Thibault. Centre culturel, 21 heures. Tél. : 49-92-65-00.

Michel Jonasz
Maurane
Fredericks-Goldman-Jones

Au profit d'une association de lutte contre le sida, trois voix majeures du moment réunies sur la même scène.

Le 11. Palais des Congrès, 20 h 30. De 220 F à 260 F.

Michèle Bernard

Des nuits noires de monde est un voyage musical pour chanteuse, chœur de femmes et petit orchestre forain. Orgue de Barbarie, violoncelle, accordéon, inspiration métissée appuient la voix puissante de Michèle Bernard. Insolite et délicat (album chez Auvidis).

Jusqu'au 20 février. Café de la Danse, 20 heures. 5, passage Louis-Philippe. Tél. : 40-26-28-58.



Angélique Ionatos aux Eurofolies de Marne-la-Vallée.

Musiques du monde

The Ukrainians

Une belle énergie pour ce groupe de jeunes venus de l'ex-URSS, prêts à toutes les conquêtes. Saxophones, rythmes échevelés, humour. (Album chez Blue Silver.)

Le 12. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Ara-Ketu

Ara-Ketu vient des faubourgs de Salvador-de-Bahia. Il réunit, tout comme Olodum, que l'on a découvert en Europe cet été, des militants de quartier, adeptes des percussions et défenseurs de la culture noire. Olodum a flirté avec Paul Simon. Ara-Ketu entretient une longue amitié avec Jimmy Cliff, qui a élu en partie domicile à Salvador. Ara-Ketu décolle du modèle des grands frères des « blocs » de carnaval noirs, Ilhé-Axé, Filhos de Gandhi, surgis dans les années 70, pour arrondir les formes rythmiques vers plus de variété. Avec saxophone, claviers et chanteur.

Le 13. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Chants des ménestrels turkmènes

Trois voix et quelques musiciens pour transmettre les grandes épopées chevaleresques du Turkménistan. Les Turkmènes, éleveurs, nomades jusqu'au début du siècle, vivent entre l'ex-URSS, l'Afghanistan, l'Iran, la Turquie centrale et pratiquent un art vocal raffiné.

Le 16. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Karine Saporta

La Chambre d'Elvire

A partir d'autoportraits photographiques que lui avait demandés le TNDI de Châteauvallon, la belle Karine a conçu un autoportrait chorégraphique. L'exposition est présentée parallèlement dans le Petit Foyer, jusqu'au 15.

Centre Georges-Pompidou, le 12 février à 21 heures, le 13 à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 42-74-42-19. 90F.

Marceline Lartigue

Portrait de Marjolaine, la Règle du jeu

Encore un portrait, celui de la danseuse Marjolaine Zurfluh vue par Marceline Lartigue. *La Règle du jeu* est un duo conçu et interprété par Lartigue et Valérie Joly, et l'ensemble forme les premières pages d'un *Journal* intime...

Théâtre du Lierre, les 12 et 13 février à 20 h 30, le 14 à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Nederlands Dans Theater

No more Play, Petite mort, Sarabande, Falling Angels, Six danses

Jiri Kylian : un chorégraphe néoclassique et serviteur de la musique (ici Webern, Mozart, Bach, Steve Reich) servi par une troupe des plus vaillantes.

Théâtre de la Ville, du 16 au 20 février à 20 h 30, le 21 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Les Jaloux de la Danse (1)
Les Invités (2)

Un théâtre qui prend résolument des risques avec des quasi-inconnus : Martine Pisani, Carlo Diaconale, Théo Steiner, Fabienne Compet, Nasser Martin-Gousset, Lisa Schmidt et neuf autres. Y a-t-il un chorégraphe dans l'avion?

Dix-huit Théâtre, (1) les 11, 12 et 13 février, (2) les 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 42-26-47-47. 100F.

La Finlande à Paris

Rea Pihlasviita interprète elle-même *Red*, où elle mêle à sa danse la vidéo et la photo (1). L'Institut finlandais présente également un festival « Danse et audiovisuel » avec le groupe Pihlasviita-Koskela (2).

(1) Théâtre des Amandiers de Paris, les 12 et 13 février à 20 h 30, le 14 à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. (2) Institut Finlandais, du 16 au 18. Tél. : 40-51-89-09.

Rennes

Duos Contemporains

Pour ce week-end désormais rituel, des créations ou « redécouvertes » de Dominique Petit et Anne Carrié, Andreas Schmid et Nathalie Pernette, Jacques Patarozzi, Patrick Le Doare, Jean-François Duroure et Vincent Tronc, les compagnies Paul les Oiseaux et Fattoumi-Lamoureux, Joao Fiadeiro.

Le Triangle et salle Jean-Vilar, le 11 février à 21 heures, les 12 à et 13 à 19 heures et 21 heures. Séances « jeune public » du 10 au 13, Théâtre de la Parcheminerie, 14 h 30. Tél. : 99-31-12-31. De 20 F à 100 F.

Marseille

Nathalie Collantes, Olivia Granville

Chant d'encre, Balivernes sur les longues-vues

A l'invitation de Marseille Objectif Danse, une jeune chorégraphe qui monte, Nathalie Collantes, et une belle danseuse qui a quitté l'Opéra de Paris pour Bagouet et signe ici sa troisième pièce, Olivia Grandville.

Théâtre Les Bernardines, les 11, 12 et 13 février, 21 heures. Tél. : 91-90-74-91. 80F.

Istres, etc...

Geneviève Sorin

Déguisé

Création de Geneviève Sorin, un « *opéra déguisé en comédie musicale* », contant sur le mode fantaisiste l'histoire d'une petite troupe préparant un spectacle.

Istres, Théâtre de l'Olivier, le 12 février, 21 heures. Tél. : 42-56-48-48. 130 F. Marseille, Théâtre Toursky, le 13 à 21 heures, le 14 à 15 heures, tél. 91-02-58-35. Avignon, Salle Benoit XII, le 2 mars, 21 heures, tél. : 90-82-33-12.

Blois

« Dansez maintenant »

Carte blanche à Charles Cré-Ange : il présente une création, *Belladone*, une reprise de *Planches de salut* et invite Hervé Robbe, Jean Gaudin, Laura de Nercy et Bruno Dizien avec leurs pièces récentes.

Halle aux Grains, les 13, 16 et 18 février à 21 heures, le 21 à 19 heures. Tél. : 54-56-19-79. 120 F.

Metz

Kilina Cremona

Celui qui appartient au rivage

Cremona raconte le mythe d'Actéon surprenant Diane au bain, sur la musique de Marc-Antoine Charpentier.

Arsenal, le 11 février, 20 h 30. Tél. : 87-39-92-01. 130 F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

ARTS

Nouvelles expositions

D'un art à l'autre, poésure et peintrie

Cherchez le poète ! Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Du 12 février au 23 mai.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours emprunt d'une douce géométrie oscillante.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 16 février au 11 avril. 35 F.

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) s'est peu à peu affranchi des règles du photojournalisme pour aboutir à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues noctunes de Paris, Londres, Rome restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Du 12 février au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain

La République est bonne fille et, depuis 1873, acquiert des œuvres auprès d'artistes vivants. Elles ornent les édifices publics, les ambassades, ou sont prêtées lors d'expositions temporaires. Depuis dix ans, 3 200 artistes ont bénéficié de ses largesses, et l'on ne saurait trop recommander la visite de cette exposition à ceux qui, aujourd'hui, vocifèrent contre un « art officiel » : ils risquent quelques surprises et, qui sait, quelques découvertes.

Galerie de l'Esplanade, place de la Défense, 92000 Nanterre. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Du 12 février au 9 mai.

Paris

Apollinaire

Paris fut, au début de ce siècle, un des hauts lieux de l'art et de la modernité naissante. Dans ce tourbillon, cet afflux de peintres de tous horizons, la critique de Guillaume Apollinaire tentait de mettre en valeur les créateurs : il écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, défendit Braque contre l'avis des peintres du Salon... Mais il savait aussi regarder l'art primitif, ou les humoristes. Portrait d'un guetteur sensible.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Jusqu'au 9 mai. 30 F.

Beyrouth centre-ville

Lire nos articles pages 32 et 33.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Pierre Buraglio

Pierre Buraglio vient de terminer la commande passée pour la décoration de la chapelle Saint-Symphorien, qui fut inaugurée le 29 janvier. L'ombre (ou la lumière) de Matisse plane sur cette intervention sobre et dépouillée, un vitrail par ci, une plaque émaillée par là, qui redonne vie à l'un des plus anciens lieux de culte de la capitale.

Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Tél. : 42-76-67-00. Ouverture permanente de la chapelle le mardi et jeudi de 13 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Cappiello

Collaborateur du journal *le Rire*, dans un siècle finissant, Cappiello, affichiste aujourd'hui mondialement célèbre, mais aussi caricaturiste de la vie mondaine parisienne, qui popularisa les figures de Jean Jaurès, de Marcel Proust ou d'Alphonse Allais. Souvenir d'un grand portraitiste, en 92 dessins et des croquis pour le théâtre.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

Collection Rinaco Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une compagnie d'investissements moscovite qui démontre que les collections d'entreprise de la CEI ont une modernité d'esprit que pourraient leur envier leurs camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement intéressants, et aux antipodes des versions édulcorées ou exotiques montrées à Paris ces derniers temps.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, s'est mis à jouer au ma-jong avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée même est définitivement mise à plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le propos de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de découvrir ici le paroxysme des démarches « déconstructivistes » qui hantent les lendemains du post-modernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Corps crucifiés

A l'automne 1932, Pablo Picasso s'empara de la Crucifixion du retable d'Issenheim, peinte par Grünewald, et en donna son interprétation en treize dessins saisissants. Les voici exposés en bonne compagnie : Francis Bacon, Otto Dix, Willem De Kooning, Antonio Saura ou Graham Sutherland se sont essayés, avec d'autres, à analyser leur fascination pour le vieux châtiment.

Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 1er mars. 32 F, 20 F dim.

Daniel Dezeuze

75 dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 avril.

Don McCullin

Cette rétrospective d'un des plus grands photographes de guerre fut l'événement des Rencontres d'Arles, en juillet dernier. Irlande du Nord, Biafra, Vietnam, Cambodge, Liban, Kurdistan ont été les terrains de bataille de ce témoin lucide qui, vingt-cinq ans durant, n'a cessé de regarder l'horreur en face. Egalement au même endroit, une rétrospective du remarquable photographe péruvien Martin Chambi.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Epreuve d'artiste

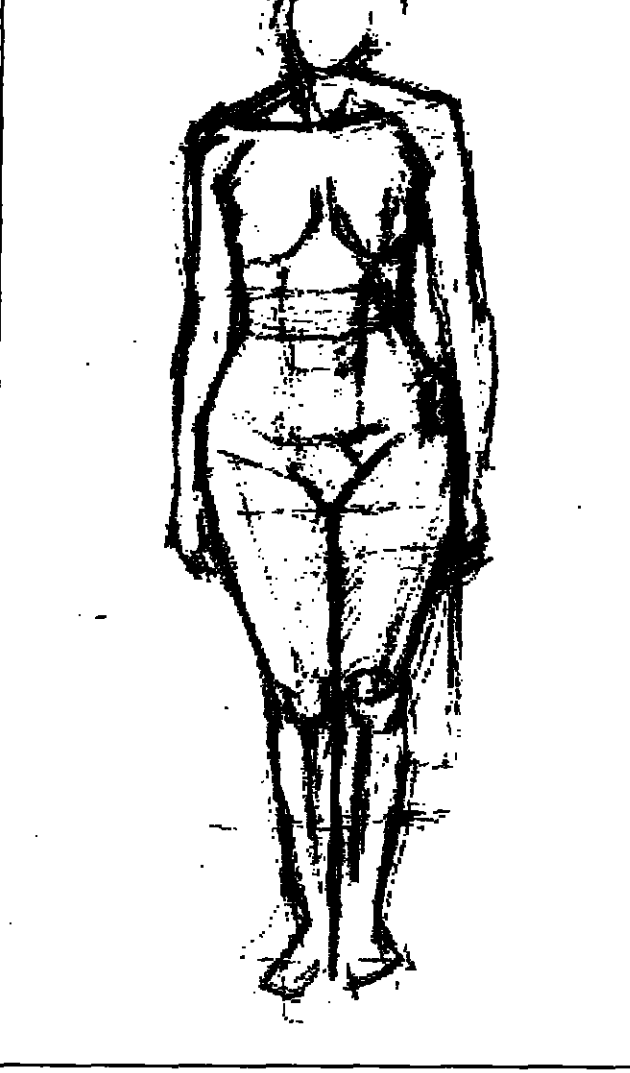
Merveilleuse occasion pour les Parisiens naturellement sédentaires de se frotter aux collections du légendaire Musée Kröller-Müller, dans une sélection adaptée en la circonstance à l'échelle des salles de l'Institut néerlandais. A voir moins pour l'accrochage que pour un Balla, un Gorin, un Strzeminski étonnants, une honnête collection contemporaine, et surtout pour se donner l'envie d'aller sur place, à Otterlo, visiter un musée ouvert sur la nature.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mars.

Caroline Feyt

Jeune photographe plasticienne, elle fut remarquée pour sa série « Toros » dans laquelle, par la surimpression, l'animal photographié faisait référence aux dessins rupestres. Ont suivi, dans cette même recherche sur la lumière et la matière primitive, les « paysages », les « montagnes » et aujourd'hui les « portraits ». Au-delà du procédé, Caroline Feyt remonte à sa manière à l'histoire de nos origines.

Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, 77340 Pontault-Combault. Tél. : 64-43-47-10. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 mars.



Exposition Giacometti à la galerie Lelong.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De Die Brücke, à Dresde puis à Berlin, au Blaue Reiter de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rotthuff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de ce début d'année.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 40 F (comprenant l'ensemble des expositions).

L'Art sacré en France au XXe siècle

Le terme « art sacré » évoque autant les affligeantes imageries saint-sulpiciennes que les actes fervents d'un Rouault, la fougue de Matisse et le dévouement du Père Couturier. Deux expositions, l'une couvrant l'entre-deux-guerres, l'autre la période contemporaine, devraient permettre de faire un point sur cet aspect très particulier de l'art du XXe siècle.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Egalement au Musée municipal, 28, av. André-Morizet, tél. : 47.12.77.39. Jusqu'au 31 mars.

Andreas Mahl

Une rétrospective de ce photographe et enseignant allemand qui n'a cessé d'explorer les ressources de la photographie, depuis la destruction des Halles à Paris jusqu'aux recherches personnelles -manipulations, superpositions, découpages, solarisations –, en intervenant sur l'image polaroïd. Un parcours pour le moins éclectique, non dénué d'humour.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 10 F.

Zhang Peili

Un artiste peintre, photographe et « vidéaste », quoi de plus banal aujourd'hui ? Sauf que celui-ci exerce en Chine populaire, où il est né il y a trente-cinq ans. Olivier Kaeppelin l'y a découvert et nous montre un univers étrange fait de tableaux, de films et d'objets que seuls des gants permettent d'appréhender.

Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 42-56-60-70. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, dimanche et lundi de 12 heures à 18 heures et jusqu'à 22 heures les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

Vision d'Océanie

Parmi les arts dits « primitifs », les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le Musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan, Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 15 F.

Galeries

Christophe Cuzin

Georges Perec avait constaté sa disparition. Christophe Cuzin l'a retrouvée, sur le seuil de son atelier, mais dans quel état ! La lettre « E » mesure ici 2,80 m, se tort et se multiplie, pour trôner en trois couleurs irradiantes et inclure le spectateur dans leur champ. Trois sculptures fortes, qui n'écrasent pas, mais incitent plutôt à la pénétration.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de revoir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir donc, les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 mars.

Roseline Granet

Lorsque l'on entend le mot « sculpture », l'idée de pesanteur s'impose immédiatement. Sauf chez Roseline Granet, dont les personnages bondissants tentent tous d'échapper à cette pénible condition. On retrouvera cet immense bonheur dans *l'Etreinte*, ou *les Heureux Amants*, mais aussi dans ses échelles ou ses arbres abritant une étrange population et dans un *Hibou* frileusement recroquevillé.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Christine Jean

Atmosphère, atmosphère... Un premier regard évoque les nuagistes des années 50, en mieux peint, en plus lent. Et en plus profond aussi : cela devait arriver, en plein XXe siècle, on ose à nouveau peindre à l'huile, et en glacis encore ! pour mieux retrouver la magie qui naît de la pénétration du regard et de la lumière à travers une succession de couches translucides. Un souffle né du bon usage du pinceau.

Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Tél. : 42-72-68-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février.

Francis Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro, à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un impossible *« J'aime les peintures de Fautrier »* que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

François Morellet

L'une des questions les plus stimulantes que se posent les artistes géométriques depuis quarante ans tourne autour de la place du hasard dans leur œuvre. Morellet cherche l'aléatoire dans l'annuaire du Maine-et-Loire, qui détermine la succession d'une série d'angles droits colorés, voire lumineux. Un grand moment qui démontre que la rigueur, poussée dans ses retranchements, peut confiner au baroque, l'humour en plus.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Régions

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions, spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

CAPC Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février.

Chartres

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont présentées à Chartres. A voir d'urgence, pour se souvenir avec ce diable d'homme que *« le sommeil de la raison engendre les monstres »*.

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars.

Cherbourg

Gérard Schneider

Grand oublié des rétrospectives consacrées aux années 50 – on l'associait pourtant à l'époque à Soulages et Hartung, – Gérard Schneider est à redécouvrir pour son expression plane et violente, qui en faisait un des rares Européens à pouvoir rivaliser d'expressivité avec les grands abstraits américains, tout en conservant un sens de la composition des plus classiques.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

La Roche-sur-Yon

Claes Oldenburg

L'un des plus drôles parmi les ténors du pop-art américain expose vingt-cinq ans de travaux réalisés en série, *les Multiples*, nés à l'époque où il tenait à New-York une petite boutique où il vendait des petits objets fabriqués et peints à la main. Bel hommage à celui qui sut faire entrer les profiteroles au musée.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-47-48-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mars.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8 de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturne les 15 février et 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Montbéliard

Eric Dalbis

Durant son séjour à la Villa Médicis à Rome, en 1991-1992, Eric Dalbis a poursuivi son patient travail : succession de couches de peinture à l'huile, dans la lignée des Rothko, Ryman, Marden, mais dont les couleurs douces et lumineuses sont proches de Pontormo et des maniéristes.

Centre d'art contemporain, Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-94-43-21. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 février.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malevitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d' œuvres, d'Albers, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la Vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars.

Nantes

L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique, où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

Troyes

Leopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y sera en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés*, études réalisées avant la première guerre mondiale en vue de monter un dessin animé abstrait. C'est donc à la redécouverte d'un grand précurseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Vence

Le Grand Emerveillement pour le Sud

La lumière de la Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. On connaît moins le « Grand Emerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Henri Laurens

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective Henri Laurens rassemble plus de 160 œuvres majeures d'un des grands sculpteurs du siècle, lié à Braque, Picasso, Matisse ou Léger. Il fut, avec Archipenko, un de ceux qui surent donner au cubisme une troisième dimension. Une exposition copieuse, accompagnée d'un catalogue à la documentation exemplaire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Beethoven

Symphonie n° 7

Dvorak

Symphonie n° 7

Orchestre symphonique de Londres, Pierre Monteux (direction).

Enregistrées à l'aube des années 60, ces deux symphonies sont des témoignages de l'énergie rythmique et de la profondeur expressive d'un chef. La modestie de Pierre Monteux, le respect qu'il vouait à ses collègues, musiciens des orchestres, sont légendaires. Son Beethoven est l'antithèse de celui de Furtwangler. Nul mysticisme dans cette *Septième*, mais une apothéose solaire, une aération des masses, un tranchant des phrasés que ne renierait pas Harnoncourt, assez proches en fait des interprétations de Weingartner, Schuricht, Szell et Toscanini. Souvent dirigée de façon relâchée, la *Septième* de Dvorak redresse la tête. Ses innombrables mélodies innervent la masse de l'orchestre comme des fusées illuminent une nuit de 14 juillet. Les bois de l'Orchestre symphonique de Londres peinent parfois à suivre Monteux. Une prise de son exemplaire ne cache rien de leurs petites fautes, sans gravité.

1 CD Decca «Historic» 433 403-2.

A. Lo.

Jazz

Bill Frisell

Have A Little Faith

Soit les gens voient le jazz partout et n'importe où (c'est la version pompette, hilare, euphorique), soit ils le décrètent disparu à jamais de la planète et des mondes habités (syndrome morose, catastrophisme, narcissisme, affliction d'enfant). Les gens n'imaginent jamais le jazz tel qu'il est aujourd'hui, à côté de lui-même, à côté de ses pompes, polymorphes, ils ne connaissent pas Bill Frisell et son gang. En fait, «les gens», cette fiction de marchands («le public», «l'opinion», «la classe politique», etc.), n'existent pas plus que «le jazz». Bill Frisell, lui, existe énormément, avec son goût du jazz, des dérapages, de l'inattendu. Ces sons dont on dira dans vingt ans, quand trois clampins les réinventeront poussivement, qu'il les produisait déjà en 1993. Aussi bien sur des chansons de Madonna (*Live To To Tell*) que dans Sonny Rollins (*Mo Moe*) ou Bob Dylan (*Just Like A Woman*).

1 CD Elektra Nonesuch 7559-79301-2.

Philip Catherine Trio

Moods

Ce serait très mièvre d'entendre de la mièvrerie dans *Moods*, très ingénu de passer à côté de sa complexité, très pauvre de n'en retenir que l'aspect éminemment plaisant. Philip Catherine cultive une idée subtile de la guitare et du mélodisme. En compagnie de deux grands musiciens (Tom Harrell au bugle et Hein Van de Geyn à la contrebasse), il donne une série de tableaux qui tiennent plus de Greenaway que de Vasarely, plus de Charlie Christian que de Stanley Jordan, plus du souci de musique que de l'effet. Un jour, Mingus voulut que Philip Catherine jouât avec lui. Il devait y avoir des raisons.

1 CD CRISS 1060.

F. M.

Rock

The Soft Boys

Rééditions

Si Robyn Hitchcock occupe une place de choix dans les programmations de radios universitaires, si Michael Stipe et Peter Buck (chanteur et guitariste de REM) ne se font pas prier pour participer à ses albums solos, c'est aussi parce qu'il fut, à la fin des années 70, le leader des Soft Boys. En pleine époque punk, ce groupe de Cambridge (Cambridgeshire et non Massachusetts) cultivait des références au rock psychédélique qui le disqualifiaient d'office au pays de Johnny Rotten. Mieux accueillis par les Américains, ils ne restèrent pas moins l'archétype du *cult band*, confectionnant dans l'ombre d'insolites miniatures, chéris jalousement d'initiés au nombre inversement proportionnel à l'intensité de leur dévotion.

Longtemps l'apanage des seuls collectionneurs, les disques de cette carrière météorique sont aujourd'hui réédités, enrichis de nombreux inédits. On retrouve intacts une énergie percutante, des harmonies tiraillées entre classicisme pop (influencé par les Beatles et les Byrds) et ambiances délétères, le bestiaire obsessionnel de Robyn Hitchcock (les instectes, les crustacés...), ses textes énigmatiques entre comptines et incantations, qui le rapprochent de la naïveté détraquée de Syd Barrett ou de Brian Wilson. *A Can of Bees*, premier album convulsif, *Invisible Hits*, plus détendu, cédant volontiers à la tentation du pastiche. Et, surtout, *Underwater Moonlight*, leur (petit) chef-d'œuvre, florilège de chansons cruelles (*I Wanna Destroy You, I Got The Hots*), dont l'excentricité a permis à ce groupe mineur de marquer, fugitivement, l'histoire du rock.

***A Can of Bees*, Rykodisc 20231, *Underwater Moonlight*, Rykodisc 20232 et *Invisible Hits*, Rykodisc 20233, distribution Blue Silver.**

The The

Dusk

Depuis l'album *Soul Mining*, l'une des réussites les plus marquantes de 1983, Matt Johnson n'a cessé de nous décevoir. En s'engluant d'abord dans la technologie et une débauche d'effets infligée comme une punition (*Infected*). Puis en dévoyant Johnny Marr, guitariste réputé pour sa finesse mélodique. Après un premier simple plutôt gracieux (*The Beat (en) Generation*), l'ex-Smith fut aspiré, à son corps pas trop défendant, dans le tourbillon des prétentions de son chanteur-leader. *Dusk* se voudrait plus simple et direct, il n'est que plus banalement rock. Quand, d'aventure, la musique tente de s'aérer (*Love Is Stranger than Death, Slow Motion Replay*), l'emphase des textes l'étouffe aussitôt. La voix d'un prédicateur pénétré de son importance jusqu'au ridicule déballe ses poncifs, bougonne ses apocalypses de pacotille. Matt Johnson met trois ans à concocter ses pensums, c'est notre seule consolation.

Epic 472468 2.

S. D.

Dinosaur Jr.

Where You Been

J. Mascis chante comme s'il commençait à ressentir les effets d'une forte dose de tranquillisants. Mais il joue de la guitare comme s'il avait vraiment besoin de petits cachets. Ce saisissant contraste fait la nature de Dinosaur Jr, trio venu d'Amherst, Massachusetts. J. Mascis, qui compose tous les titres du groupe, a été intronisé représentant de la génération des *slackers* (glandeurs, en français) par la fraction sociologue de la critique. Cette paresse, cette absence de discipline peuvent être particulièrement flagrantes sur scène. Mais *Where You Been* complique un peu les choses.

Aiguillonné par le succès de Nirvana, poussé par la muse, enfin, bref, réveillé, J. Mascis aligne dix chansons qui valent la peine d'être jouées et donc entendues. En plus de l'habituelle rythmique désarticulée, des guitares saturées, le groupe s'offre quelques signes extérieurs de richesse – timbales, cordes, claviers – ou de maturité, – variation des tempos et des émotions. Le tout sans renoncer jamais tout à fait à sa nature de machine à bruit. Un tour de magie qui laisse pantois.

Warner 4509 91627 2.

T. S.

Rap

The Goats

Trick of the Shade

Les rappers adorent entrecouper leurs disques de dialogues, de saynètes de rue. Les Goats ont amélioré le procédé en y ajoutant un fil narratif qui structure ce premier album en vingt-cinq tableaux satiriques. Leur addition relate l'histoire burlesque et cauchemardesque de deux jeunes Noirs à la recherche de leur Uncle Scam (oncle Arnaque), propriétaire d'une étrange fête foraine, *«Uncle Scam's Well Fair and Federally Funded Freak Show»*. Une ballade, en fait, dans le rêve américain et sa galaxie de monstres. On y croise Christophe Colomb en matelot de pacotille, le général Noriega vendant de la cocaïne comme d'autres du pop corn, un Indien mis en cage, les insupportables George Bush Kids, avant d'arriver au stand de tir du fameux oncle où Noirs, Blancs et Asiatiques jouent à se prendre pour cible. Ces cartoons se regardent sur le livret, magnifiquement illustrés par le dessinateur Vinnie Angel, et, surtout, s'écoutent.

L'inspiration, la véhémence révolutionnaire de ce groupe multiracial venu de Philadelphie suit une ligne proche de celle des gauchistes du genre, les Californiens Disposable Heroes of Hiphoprisy. Mais elle s'accompagne d'un tel foisonnement de trouvailles verbales, d'un tel festin d'assonances et d'allitérations qu'on renonce à chercher des précédents. Si le groupe participe à la nouvelle instrumentalisation du rap (trois chanteurs et un DJ soutenus par une basse, une guitare et une batterie), il refuse les mélodies à l'usage du marché pop, préférant une densité qui renforce l'atmosphère oppressante de cet album.

Ruff House/Columbia 472602.

Chanson

Daniel (Nilda) Fernandez

Le Bonheur comptant

Quel avantage y a-t-il pour une maison de disques de réputation internationale à rééditer un album vieux de onze ans, contre la volonté de l'artiste, qui depuis s'est forgé un autre personnage, a mené sa carrière à la force du poignet, de petites scènes en Victoires de la musique, jusqu'à atteindre le double disque d'or avec l'album *Nilda*? Nilda Fernandez (Daniel, en 1981) ne renie pas ses premiers pas dans la chanson. Il fait remarquer qu'il était alors débutant, et que, entre deux albums qu'aucun contrat solidaire ne lie, beaucoup d'eau est passée sous les ponts. *Le Bonheur comptant*, *«le premier album d'un jeune talent»*, comme le définit, non sans ambiguïté, le département «marketing stratégique», chargé des rééditions, est en effet un disque en forme de ballon d'essai : il y a la voix de Nilda, son romantisme à fleur de peau, des textes prometteurs, mais le résultat est approximatif. Nilda Fernandez a changé de maison de disques. Il est aujourd'hui chez Polydor, où il prépare un album pour le printemps 1993.

En attendant, Polygram Iberica met sur le marché européen la version espagnole de l'album *Nilda* (1 CD 5/7 686 distribué par Polydor). *La invitacion a Venecia* n'en est que plus savoureuse.

1 CD EMI 7812372.

Francis Lemarque

Francis chante Lemarque

A Paris, Marjolaine, Rue de Lappe, le Temps du muguet : elles sont toutes signées Francis Lemarque, né Nathan Korb en 1917, fils d'un juif polonais et d'une juive lituanienne réfugiés à Paris en 1914. petit môme grandi rue de Lappe. Entré en chanson en 1934 aux côtés de son frère Maurice, il est devenu par la suite une des grandes figures de la chanson française, celle qui aime l'accordéon, la tendresse et les mots qui riment.

En 1946, Nathan Korb se met à écrire pour Yves Montand sous le nom de Francis Lemarque. Maurice Chevalier, Patachou, Edith Piaf vont bientôt suivre. En deux CD, Francis Lemarque, devenu producteur dans les années 60, puis compositeur pour le cinéma, fait le point sur une carrière longue de quarante ans (ici scindée en deux fois vingt ans) et émaillée de succès inoubliables. Il les interprète de sa voix grave, vibrante et généreuse.

1 coffret de 2 CD EPM 982712. Distribué par Adès.

V. Mo.

Musiques du monde

Salif Keita

Les Ambassadeurs internationaux

En 1975, Salif Keita quitte l'orchestre du buffet de la gare de Bamako, le Rail Band, où il officie en tant que chanteur depuis cinq ans, pour rejoindre l'orchestre rival du guitariste guinéen Kanté Manfila, les Ambassadeurs du Motel de Bamako. Ce transfert est une affaire d'Etat. Quelques années de succès plus tard, les Ambassadeurs s'envolent pour Abidjan, eldorado musical de l'époque, et deviennent «internationaux». Cinq albums en sept ans, une réputation de fer, basée sur l'énergie d'un groupe de musiciens venus de toute l'Afrique de l'Ouest, des rythmes africains croisés (plus une touche caraïbe) : les Ambassadeurs internationaux rayonnent jusqu'au seuil des années 80. Puis Salif passe par New-York et s'installe, seul, à Paris.

Les cinq titres présentés dans cet album ont été enregistrés au milieu des années 70, au Mali. Pour certains, les bandes originales avaient été perdues. Tangent, le producteur parisien, a donc fourni des copies au label américain Rounder, pour qu'il reconstitue un pan de cette nouvelle musique africaine qui commençait alors d'émerger. La qualité sonore s'en ressent, mais la fraîcheur de ces entrelacs de cuivres, guitares et voix sucrées (Salif Keita, mais aussi Minx, qui le remplaça après son départ) reste entière.

1 CD Rounder CD5053 distribué par Media 7.

Travadinha

Le Violon du Cap-Vert

Depuis l'arrivée en force de Cesaria Evora, reine débonnaire de la *morna*, fado teinté de Brésil et d'Afrique, sur les ondes et le marché français, l'archipel du Cap-Vert sort de son anonymat géographique et musical. Il y a deux ans, le *funana* musclé du groupe Finaçon (album chez Mélodie) avait ouvert les portes d'un univers dont la carte se dessine en fonction des îles d'origine des musiciens et des escales innombrables qu'y firent les marins du monde entier.

Il existe au Cap-Vert une tradition instrumentale riche, où le violon tient bonne place. Antonio Vicente Lopes, dit Travadinha, né dans l'île de Sao-Antao, était un violoniste des rues, habitué des bals simples et des nuits étoilées. Mort en 1987, il avait enregistré pour la première fois, à Lisbonne, six ans auparavant. Un an avant sa mort, l'Association des amitiés Portugal-Cap-Vert, qui regroupe la communauté cap-verdienne à Lisbonne, avait publié une cassette et un 33-tours, *Feiticeira de cor morena*, dont ce CD reprend l'intégralité. Le jeu de Travadinho (violon, *cavaquinho*, guitare dix cordes), sur des *coladeras* traditionnelles très enlevées, propices à la danse collé-serré, des *mornas* nostalgiques ou des mazurkas à l'ancienne, est extrêmement fruité, expressif. La simplicité campagnarde cache une grande agilité à l'improvisation. La chanteuse Ana Firmino vient prêter main forte au violoniste, artisan habile d'une tradition entretenue dans les règles de l'art.

1 CD Buda Records 92556 distribué par Adès.

V. Mo.

Paul McCartney,

Le démon de l'étrange

« Get off the Ground »



BILL BERNSTEIN/OUTLINE/DROP

LA dernière chose que l'on attendait de Paul McCartney était qu'il nous offrît un disque bizarre. Paul, le conformiste, le tout petit bourgeois dont se moquait John, celui qui n'a jamais marché dans les histoires de mysticisme indien et s'est préoccupé d'argent quand les autres voulaient changer le monde, a toujours atteint la grandeur en dépit de son conformisme. Voilà qu'il attaque à front renversé.

La pochette déjà, un paysage idyllique dominé par un ciel immense où pendent six paires de pieds. Le titre, *Get off the Ground*, se traduit par l'impératif «Décollez», mais l'image retenue évoque plus l'exécution collective que l'envol. Et tout au long du disque court cette ambiguïté, ce sentiment de malaise, ce frisson qui prend en plein soleil. On ne s'en étonne pas pour les deux titres écrits avec Elvis Costello, *Mistress and Maid* et *The Lovers that Never Were*. Ils ne compteront de toute façon pas parmi les grandes réussites des deux auteurs, même si le premier, une valse sardonique, fait preuve d'un charme toxique. En revanche, *Biker like an Icon*, écrit par McCartney, est un remake sinistre de *She's Leaving Home*, l'histoire d'une adolescente qui, partie à la poursuite d'un motard, disparaît. Et la mélodie insistante de *Winedark Open Sea*, une ballade d'amour obsessionnel, très belle, rappelle la moitié McCartney de *I've Got a Feeling*. Et puis, le joufflu (*the Chubby One*, comme on le distinguait des trois autres il y a trente ans) traverse une phase militante. Ceux qui se souviennent de *Give Ireland back to the Irish* savent que McCartney préfère se répéter plutôt que risquer de ne pas être compris. *Looking for Changes* charge à la rescousse des animaux victimes de vivisection et, malgré la naïveté de l'expression, l'accumulation des images finit par impressionner.

Ces accidents bizarres répartis tout au long du disque finissent par contaminer les autres chansons. La mièvrerie, la jovialité pâlissent, se font moins sûres d'elles. C'est aussi question de musiciens. Le groupe réuni lors de la dernière tournée garde sa texture – métallique, serrée – tout au long du disque, imposant une direction parfois contraire au sens des compositions. Ce qui fait que, arrivé à *C'mon People*, l'hymne unanimiste qui clôt le disque, on ne sait plus très bien si Paul McCartney croit encore à ce qu'il chante, ou s'il ne fait que siffler dans la nuit pour éloigner les fantômes.

THOMAS SOTINEL

★ 1 CD EMI 0777 7 80362 2.

